



INDIGO

G R O U P



RAPPORT D'ACTIVITE 2020

Ville de Beauvais

Délégation de service public, parking Hôtel de ville, Foch et Voirie

The logo for INDIGO GROUP is centered on a purple-tinted background of a parking garage. The word 'INDIGO' is written in a large, bold, white sans-serif font. Below it, the word 'GROUP' is written in a smaller, white sans-serif font, with each letter separated by a wide space.

INDIGO

G R O U P

Avant Propos

Le présent rapport annuel du concessionnaire est établi conformément aux dispositions de l'article 33 du décret n°2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession publié au Journal Officiel du 2 février 2016. Il constitue, avec ses annexes, le rapport financier et l'analyse de la qualité du service. Il reprend les dispositions contractuelles relatives aux aspects techniques et financiers.

Les tableaux détaillant les fréquentations et recettes afférentes sont à considérer comme des éléments statistiques et n'ont pas de valeur comptable. Ils sont établis à partir des éléments recueillis journalièrement. Ils peuvent ne pas être corrigés de certaines écritures comptables qui peuvent intervenir après l'émission d'une facture (impayés, avoirs, etc.). Les commentaires figurant dans ce rapport d'activité sont établis d'après les éléments statistiques. Les éléments comptables sont fournis en annexes.

Préambule

Ces dernières décennies sont marquées par la prise de conscience mondiale des problématiques environnementales et notamment dans les pays occidentaux. Beaucoup de capitales se caractérisent par des embouteillages quasi permanents. Trop de voitures, pas assez de places de parking... Tandis que les services publics et les infrastructures urbaines s'avèrent inadaptés ou insuffisantes.

De nombreux changements, profonds et durables sont attendus dans le domaine de la mobilité. A l'image du Grand Paris Express qui est le plus grand projet urbain d'Europe et qui vise à réduire la pollution, les embouteillages, pour contribuer à créer une métropole plus respectueuse de l'environnement.

Le modèle de mobilité urbain que nous connaissons aujourd'hui s'efface peu à peu, afin de laisser place à un nouveau paysage auquel l'entreprise Indigo s'intègre parfaitement.

Leader du stationnement, Indigo participe activement à l'évolution du stationnement et possède de ce fait un nombre important de contrats concernant la gestion de parcs et de voiries.

Sommaire

1 L'entreprise.....	8
Nos métiers	9
Le parking du futur	10
Notre Histoire.....	11
2 Le contrat	16
Fiche d'identité.....	16
Pilote de la performance opérationnelle	17
L'exploitation	17
Le périmètre global	18
Faits marquants 2020.....	19
3 Descriptif de l'exploitation	23
3.1 Le parking HOTEL DE VILLE	24
3.2 Le parking FOCH	27
3.3 La voirie de BEAUVAIS	29
4 Les services	33
4.1 Les moyens de paiement et d'accès.....	33
4.2 Application Smartphone.....	33
4.3 Souscription par internet.....	34
4.4 OPnGO	34
4.5 Eco Mobilité.....	34
4.6 Services de proximité	35
5 Maintenance et travaux	37
5.1 Équipements.....	37
Parc HOTEL DE VILLE.....	37
Parc FOCH	38
5.2 Patrimoine de la délégation	39
6 Organisation et moyens d 'exploitation	39
6.1 L'organisation locale.....	39
6.2 Service de télé-opération et d'assistance.....	41
6.3 La Boutique Indigo.....	41
6.4 Campus Indigo.....	42
6.5 Service Relation Client.....	43
6.6 Actions	45
7 Observatoire du stationnement et analyse de l'activité	48

7.1 Analyse de l'activité des exploitations.....	48
7.1.1 PARC HOTEL DE VILLE	48
7.1.2 Parc de stationnement FOCH	55
7.2 VOIRIE	61
7.2.1 DECENTRALISATION DU STATIONNEMENT	61
7.2.2 Analyse des recettes de la voirie	64
7.3 FORFAIT POST STATIONNEMENT	71
7.4 RAPO (Recours Administratif Préalable Obligatoire).....	73
7.5 CALCUL DE LA REDEVANCE AU DELEGANT	73
8 Annexes	74

1

Présentation générale

1 L'entreprise

Leader mondial du stationnement et de la mobilité individuelle, au service des Smart Cities de demain. Les activités du Groupe rassemblent plusieurs métiers : les parcs en ouvrage et les services associés, la voirie, la mobilité individuelle, le digital.

Indigo construit, finance et exploite des solutions de stationnement personnalisées et toujours plus intelligentes qui favorisent un parcours client plus intégré, plus fluide, plus facile.



Indigo Group a construit son histoire autour de la mobilité. Sans stationnement, pas de mobilité... Et sans mobilité, pas de développement possible des villes !

Nous investissons fortement dans le développement de nouveaux services de mobilité individuelle et de digitalisation, que nous déployons ensuite dans nos parcs et en voirie, en France et à l'international.

Notre implantation sur plusieurs continents nous permet de tester l'adaptabilité de nos innovations et de les enrichir par l'expérience acquise sur le terrain.



SERGE CLÉMENTE, PRÉSIDENT D'INDIGO GROUP



Nous développons des solutions sur-mesure, sur tous les segments de clients (villes, aéroports, hôpitaux, centre-commerciaux, gares, espaces de loisirs et événementiels, universités...).

De la construction d'ouvrages en concessions aux innovations de la smart city, nous avons su conserver une longueur d'avance pour donner vie à une mobilité intelligente, adaptée aux enjeux de demain.

Pour répondre aux besoins de chacun et aux enjeux des villes, nous imaginons des solutions innovantes et complémentaires à la voiture : vélos partagés, scooters électriques, trottinettes électriques...

La société **Indigo Group S.A.S.** (antérieurement dénommée Infra Park S.A.S.) détient 100% du capital d'**Indigo Infra S.A.** (antérieurement dénommée VINCI Park S.A.) et est elle-même détenue à 99,77% par **Infra Foch Topco S.A.S.** (le solde étant détenu par un Fonds Commun de Placement d'Entreprise détenu par les salariés du groupe).

Le capital d'Infra Foch Topco est détenu directement et indirectement par **PREDICA**, l'une des filiales de Crédit Agricole Assurances, à hauteur de 47,14%, par **MIROVA** à hauteur de 32,91%, par MEAG à hauteur de 14,24% et par **Infra Foch Topco** elle-même à hauteur de 0,50%, le solde étant détenu par le management du Groupe.

Nos métiers

« Véritable expert du modèle concessif, ce sont nos 50 ans d'expérience, notre capacité d'investissement et notre ingénierie recette que nous mettons au service de la construction de nouveaux ouvrages et de leur exploitation. Nos équipes sont impliquées sur toutes les phases des projets et il leur tient à cœur de proposer le meilleur service possible pour répondre aux demandes de nos clients et répondre aux besoins des usagers.

SÉBASTIEN FRAISSE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT EN CHARGE DE LA FRANCE



CONCEVOIR, CONSTRUIRE, FINANCER ET EXPLOITER

Depuis plus de 50 ans, Indigo met en œuvre sa vision du stationnement en ouvrage au service des villes et de la mobilité urbaine. Expert mondial du modèle concessif, Indigo investit dans des parcs modernes, accueillants, offrant des services intelligents et digitalisés, pour faciliter le parcours client et la mobilité en ville.



PROPOSER DES SOLUTIONS DE MOBILITE

Faciliter les déplacements dans les centres villes est au cœur de nos préoccupations. Pour répondre aux besoins de chacun et aux enjeux des collectivités, nous développons de nouvelles solutions de mobilité individuelles complémentaires, simples d'utilisation et écologiques. Avec sa nouvelle entité Mobilité et Solutions Digitales, Indigo imagine ainsi des offres innovantes et complémentaires mises en œuvre dans les grandes villes du monde, à l'image du nouveau service de vélos et de scooters en libre-service sans station INDIGO® Weel.

DEVELOPPER DES SOLUTIONS DIGITALES

Pour valoriser ses services de stationnement et mobilité, le groupe Indigo inclut pleinement le digital et la logique de MaaS* dans sa stratégie globale pour répondre aux besoins actuels et futurs des villes

et leurs habitants. Pleinement conscients des enjeux d'accroissement de la population, d'écologie et de congestion de trafic, nous nous positionnons comme véritable acteur et facilitateur de ces changements en proposant des services digitalisés qui révolutionnent le quotidien des usagers.

EXPERT DU STATIONNEMENT SUR VOIRIE

Nous conseillons et accompagnons les collectivités dans la gestion de leur stationnement sur voirie en proposant des services et des outils sur-mesure, adaptés à leurs stratégies de mobilité. Contrôle, maintenance, collecte, conseil, accueil des riverains... Nous apportons notre savoir-faire et notre expertise pour répondre aux enjeux de fluidification et dynamisation des centres ville en facilitant la mobilité des usagers. INDIGO crée STREETEO, la marque dédiée au contrôle et à la verbalisation du stationnement en voirie

* Mobility As A Service



Le parking du futur

Pour répondre aux besoins et usages qui évoluent et fort de son expertise en conception d'ouvrages, le groupe INDIGO propose une nouvelle vision du parking du futur. Investir l'espace souterrain, le penser différemment pour prendre en compte les attentes d'aujourd'hui et anticiper les changements à venir font partie de nos réflexions. Les parkings souterrains permettent d'intensifier les activités urbaines tout en protégeant l'intégralité du tissu urbain. Il nous semble en effet naturel d'étendre les possibilités que le sous-sol peut offrir en adressant ces enjeux clés :

Intégrer les sous-sols dans la vie urbaine et améliorer la vie quotidienne des habitants des villes qui se densifient en connectant le parking au transport.

Offrir plus de mobilité et de services aux usagers et ainsi proposer un parcours client plus fluide et digitalisé et des services entièrement interconnecté avec leur environnement, agissant comme une extension de la ville au-dessus.

Répondre aux besoins de la ville intelligente et de la ville durable en facilitant la logistique urbaine ou encore alimenter la ville durable par l'énergie produite grâce à l'inertie thermique des espaces souterrains.

Une réflexion menée en partenariat avec Dominique Perrault Architecture, spécialiste de l'architecture souterraine.

Indigo a souhaité s'entourer du meilleur partenaire, Dominique Perrault et son cabinet d'architectes internationaux : DPA. Inventeur du concept « groundscape » (contraction de « ground », le sol et « landscape », paysage).



Notre Histoire

Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

Organiser le stationnement

Face à une nécessité de stationnement grandissante dans les villes, Indigo à l'époque GTM inaugure en 1964 son premier parc de stationnement en modèle concessif, sous l'esplanade des Invalides, suivi de Georges V et Malesherbes-Anjou. Paris devient le laboratoire des innovations d'Indigo. Avec le développement du stationnement en ouvrage et en voirie, les systèmes de péage s'automatisent et le paiement se dématérialise grâce à l'arrivée de la carte bleue. GTM et Sogeparc exportent leur savoir-faire à l'international.



Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

Offrir plus qu'une place de stationnement

Le parking n'est plus un lieu à usage unique mais devient un espace de services. Services de mobilité, prêts de parapluies, de vélos, de cabas, le parking du XXIe siècle prend forme et se veut un maillon de la mobilité urbaine. En 2001, GTM et Sogeparc fusionnent pour donner naissance à VINCI Park qui s'appuie sur les fondamentaux (qualité, sécurité, accueil) pour séduire les utilisateurs.

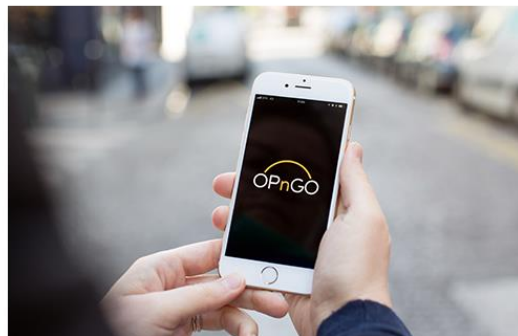


Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

L'ère du digital

En 2015, VINCI Park devient Indigo et se positionne comme un acteur clé du stationnement et de la mobilité individuelle, avec une nouvelle offre digitale.

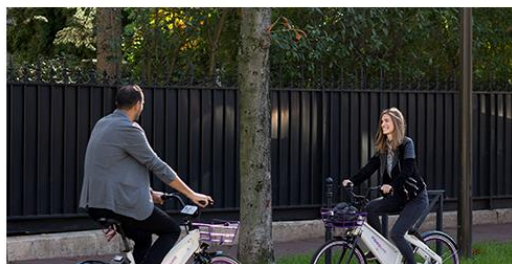
Comme dans les autres secteurs de la consommation, l'expérience client évolue vers plus de liberté, plus de choix et plus de personnalisation. Indigo lance OPnGO, seule application qui offre à l'automobiliste une expérience de stationnement complète, incluant la recherche d'itinéraires, trouver la meilleure place au meilleur prix, puis emprunter le parcours client le plus efficace et le plus fluide.



Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

Un nouveau service de vélos partagés avec INDIGO® weel

Entre urbanisation croissante et changements des habitudes de la population, les moyens de transport évoluent et avec eux les habitudes des consommateurs en matière de mobilité urbaine. Dans cette transition, le vélo bénéficie d'une place primordiale pour les déplacements citadins. Pour répondre à ces enjeux, Indigo déploie des vélos partagés en libre-service, sans station.



Nos engagements de Responsabilité Sociétale d'Entreprise

INDIGO et sa maison mère INFRA PARK s'est engagé depuis quelques années dans une démarche volontariste sur les thématiques du développement durable. INDIGO a fait le choix de faire réaliser notation extra financière par l'agence indépendante VIGEO Eiris, qui évalue suivant 16 critères correspondant au secteur d'activité, dont 3 dédiés à l'environnement.

Indigo Group s'est vu attribuer en mars 2020 par l'agence de notation extra-financière VIGEO EIRIS la note de 66/100, positionnant ainsi le Groupe au 44ème rang mondial sur un panel de 4 903 groupes évalués. Pour mémoire, le précédent score de mars 2018 était de 61/100. Cette notation et cette progression de 5 points illustrent l'engagement du Groupe en matière sociale, sociétale et environnementale.



INDIGO
GROUP

Unsolicited Opinion on the Sustainability Performance and Risk Management



Indigo Group

ISIN CODE : FR0012236669
Sector : Business Support Services
Rating date: Feb 2020

ESG OVERALL SCORE

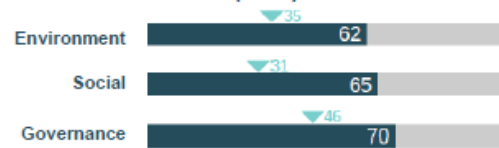


Rank in Sector	4/102
Rank in Region	43/1609
Rank in Universe	44/4903

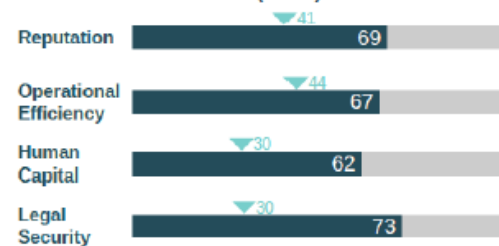
(1) Performance level: weak (0-29/100), limited (30-49/100), robust (50-59/100), advanced (60-100/100)

Company performance Sector average performance

ESG PERFORMANCE (/100)



RISK MITIGATION INDEX (/100)



Disclaimer

Vigeo Eiris provides its clients with information and/or analyses or opinion on factual, quantitative or statistical, managerial, economic, financial, governance, social, or technical data, in relation to companies, brands, products or services, assessed individually or with respect to sectors, regions, stakeholders or specific themes.
Vigeo Eiris is committed to making its best efforts when collecting, organising, consolidating, formatting, making available and/or delivering the aforementioned information, analyses and/or opinion to its clients. Although Vigeo Eiris ensures that it only uses publicly available information, the agency cannot guarantee its accuracy or completeness.
The above elements (information, indicators, analyses, scores, and opinion) do not include or imply any approval or disapproval on their content from Vigeo Eiris, its executive officers, or its employees. These elements do not represent in any way a guarantee, or reference of legal, moral, philosophical, ethical or religious nature, supporting or opposing any investment or divestment decision, or any standpoint or opinion expressed in favour of, or against companies, products, services, sectors or regions directly or indirectly mentioned in Vigeo Eiris' deliverables. Our deliverables are not, and should not, be considered as a form of financial advice or recommendation. No investment or divestment decision should be attributed to the information or opinion provided by Vigeo Eiris. Our products and services must only be considered as one of the many elements related to the financial decision making process.
Vigeo Eiris, its methodology, brand, and employees, shall under no circumstances, be held responsible for any kind of consequence (including economic, financial, or legal) derived from the interpretation of its information, analyses, opinion, scores, and indicators. The terms of use of our products and services and their impacts stem from the sole responsibility of their users.
This VIGEO EIRIS' One-page summary is established exclusively for clients' external communication with the exception of any specific operations such as Revolving Credit Facility, Sustainability Linked Loans, bond issuance or any other operation.

LES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS D'INDIGO

- Respecter, voire dépasser, dans la mesure du possible, les réglementations internationales et locales applicables en matière de Santé, de Sécurité et d'Environnement,
- Minimiser ses impacts environnementaux en réduisant ses consommations d'énergie, notamment dans ses ouvrages
- Mettre en œuvre les technologies et les solutions permettant de diminuer les émissions de ses clients tout en leur facilitant l'accès à des mobilités individuelles non-consommatrices d'énergie fossile.

Indigo développe en faveur de tous ses salariés une politique sociale, de santé et de sécurité.

Parce que le parking se doit aussi d'être bien intégré dans la société, Indigo s'engage par ailleurs dans l'accompagnement et la réinsertion de personnes en difficultés, en errance ou soumises à l'exclusion sociale.

Pour assurer la meilleure qualité de service à ses clients, Indigo a créé, en 2004, une école de formation interne dédiée aux métiers du stationnement. Cet engagement répond à une logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle. Il concerne des métiers aussi variés que l'exploitation, la sécurité, la relation client ou la gestion du conflit. Sous forme de parcours personnalisés et en fonction des motivations et des possibilités d'évolution, près de 32 000 heures de formation ont ainsi été dispensées en 2020.

UN SOCLE DE VALEURS PARTAGÉES

qui guident notre activité
au quotidien

» Respect

» Responsabilité

» Solidarité

Le Campus Indigo est le premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement.

LA VALORISATION DES HOMMES ET DES METIERS

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement.

Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.



promouvoir
la diversité



former
nos équipes



prévenir
les risques



favoriser le bien-être et
la solidarité au travail



valoriser
nos collaborateurs

NOS ENGAGEMENTS SOCIAUX, SOCIETAUX ET ENVIRONNEMENTAUX



engagement
éthique



respect des conventions
internationales



engagement
envers nos clients



engagement envers
les territoires



initiatives en
faveur des PMR



quelques-unes de nos fondations
et associations partenaires

Concevoir des parkings écoresponsables est une des clés de la maîtrise de notre empreinte écologique. En phase de construction-rénovation, la mise en œuvre de savoir-faire innovants permet d'offrir des infrastructures et des services toujours plus performants sur le plan environnemental.

Exploiter un parking génère peu de nuisances. Cela ne nous empêche pas d'agir à tous les niveaux possibles, en interne et avec nos partenaires, pour faire toujours mieux. Objectifs : offrir à nos collaborateurs et à nos sous-traitants des conditions de travail équitables et limiter au maximum notre impact écologique.



réduire nos émissions
de gaz à effet de serre



innover pour la mobilité
individuelle DOUCE



gestion
des déchets



2 filiales certifiées
ISO 14001



diminuer les
déplacements





2 Le contrat

Fiche d'identité

La ville de BEAUVAIS a conclu un contrat de DSP/PS pour l'exploitation des parcs HOTEL DE VILLE et FOCH, ainsi que la Voirie.

Contrat de délégation de service public pour l'exploitation du parc de stationnement de l'hôtel de ville, du parking Foch et de la voirie à partir du 1^{er} mars 2017

Signature du contrat : 01/03/2017

Echéance du contrat : 28/02/2023

Date du dernier avenant : 20/01/2020

Beauvais Stationnement

Une société Indigo
Immeuble Ile de France
Tour Voltaire
1 Place des Degrés
92919 LA DEFENSE

Contact :

Philippe FAURE
Directeur Régional Ouest
Tel : 01 49 03 13 21
Mail : philippe.faure@group-indigo.com

Pilotes de la relation contractuelle

Philippe FAURE

Directeur Régional Ouest
Tel : 01 49 03 13 21
Mail : philippe.faure@group-indigo.com

Claude TAVERNE

Directeur de Secteur

Tel : 03 44 20 61 45

Mail : claude.taverne@group-indigo.com

Pilote de la performance opérationnelle

Songane NGOM

Responsable de District

Tel : 03 44 45 36 96

Mail : songane.ngom@group-indigo.com

L'exploitation

Adresse postale de l'exploitation

Parc de Stationnement Hôtel de ville

Place Georges Clémenceau

60000 BEAUVAIS

Contact :

Isabelle BRANDICOURT Responsable Site

Tel : 03 44 45 36 96

Mail : isabelle.brandicourt@group-indigo.com

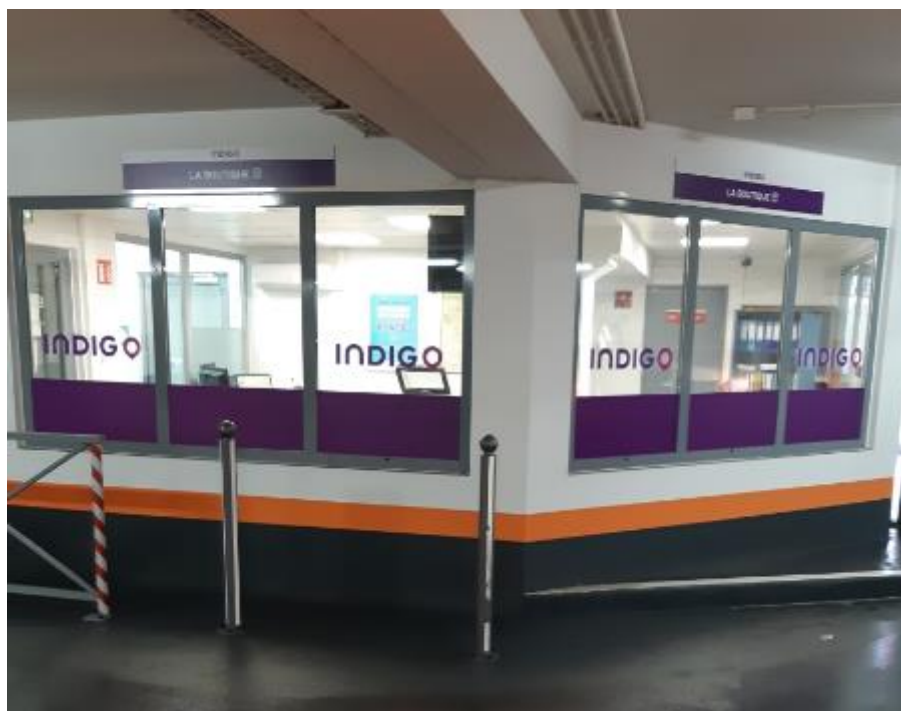
Boutique et horaires

Horaires d'ouverture de la boutique Indigo Park :

Lundi : 14H - 18H30

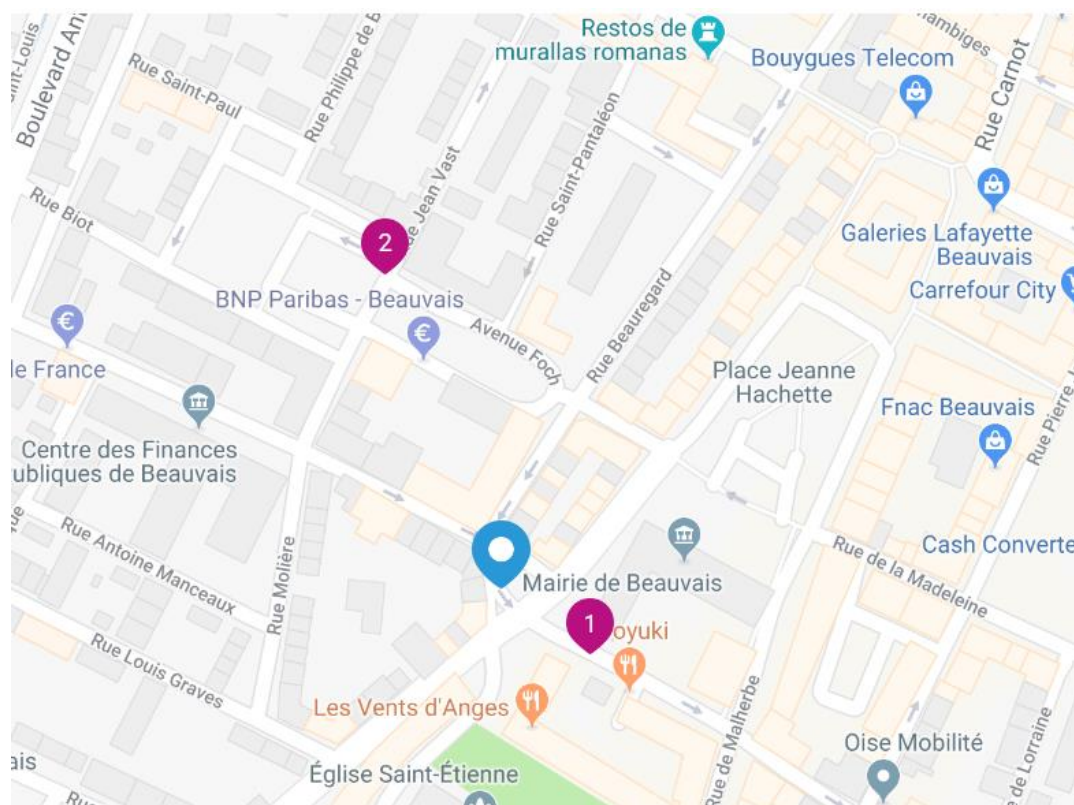
Du Mardi au Vendredi : 10H - 14H - 15H - 18H30

Samedi : 10H - 14H



Le périmètre global

Indigo Park exploite depuis le 30 décembre 2004 pour la ville de Beauvais dans le cadre de ce contrat 2 parkings, HOTEL DE VILLE et FOCH et la voirie en délégation de service public.



Faits marquants 2020

✓ Janvier :

- Fermeture du parking du théâtre pour le début t des travaux : la ville demande à Indigo la mise à disposition de 97 places gratuites du parking FOCH ainsi que celle de la place Poterne



✓ Mars :

- Début de la crise sanitaire avec le 1er confinement mis en place au 17 mars, fermeture de la boutique et gestion dématérialisée accentuée de la voirie (FPS et abonnements) et des clients des parkings. Une présence est maintenue pour le contrôle de la voirie et des parcs ainsi que la saisie des demandes de renouvellements et de souscriptions.
- La ville ne procède plus au contrôle du stationnement, les agents étant mobilisés sur le suivi et l'application des règles sanitaires.

✓ **Avril :**

Lancement d'une offre d'abonnement avec la signature d'une dizaine de nouveaux abonnés



✓ **Juin :**

- Compte tenu des règles de protections sanitaires, la municipalité décide de l'annulation de la fête Jeanne Hachette ainsi que de la braderie.

✓ **Août :**

- Pour recueillir de nouveaux abonnés, Indigo lance une offre commerciale à laquelle est adossée un concours national : une quinzaine de contrat d'abonnements ont été signés et la Picardie gagne le concours.



- Gratuité de la Voirie du 1 au 31 Août 2019 (prévue au contrat)

✓ **Septembre :**

- Reprise du fonctionnement de la voirie

✓ **Novembre :**

- Début du 2ème confinement du 2 au 27 novembre et fermeture des commerces non essentiels mais le maintien des activités permet d'avoir un fonctionnement réduit mais normal du stationnement en voirie et en parcs

✓ **Décembre :**

- Le confinement est remplacé par un couvre-feu avec une pause entre les fêtes de fin d'année.
- Fin des travaux et ouverture du parking du théâtre et fin de la gratuité des 97 places sur le parking Foch et la place Poterne.



- Début de la gratuité de la Voirie du 1er décembre au 31 janvier 2021 : la programmation des horodateurs permet aux usagers de bénéficier d'une heure de stationnement gratuit sur les zones verte et rouge. Les deux heures sur la zone orange sont maintenues en sus de cette offre.



- Mise en place des Féeries du Marché de Noël dans une version réduite liée aux règles sanitaires.



- Comme à chaque sortie de confinement, Indigo propose aux usagers une offre commerciale qui leur permet de stationner les véhicules dans les parcs : elle permet d'avoir une dizaine de nouvelles souscriptions.



Consécutivement aux mesures gouvernementale visant à limiter la propagation du coronavirus COVID-19, nous tenions à vous informer des mesures mises en place par INDIGO pour assurer la continuité de service en toute sécurité pour les clients comme pour les collaborateurs et des conséquences sur nos engagements contractuels.

Le plan de continuité d'activité d'INDIGO mis en œuvre dès le mercredi 11 mars et bâti pour répondre à 3 exigences :

- Assurer la continuité de service des exploitations déléguées en toute sécurité
- Soutenir les efforts collectifs pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19
- Protéger les clients et les collaborateurs.

Assurer la continuité de service en toute sécurité

Indigo a investi depuis plusieurs années et de manière importante pour permettre aujourd'hui de gérer un site à distance avec un niveau de service suffisant depuis plusieurs site régionaux et d'un site national.

Ces centres de télé-opération ont pleinement la capacité de réaliser la plupart des levées de doute de sécurité à distance, d'effectuer toute action classique d'exploitation et d'encaisser à distance.

Ce dispositif prendra la main de manière ajustée pour assurer la plupart des missions sans mobiliser les équipes locales qui pourront alors se concentrer sur les missions d'urgence et de maintien en sécurité des ouvrages.

Dans ces conditions nous sommes amenés à suspendre temporairement l'accueil physique en boutique. Cette fermeture sera accompagnée d'une information au client l'incitant à réaliser ses démarches depuis notre site web fr.parkindigo.com.

Soutenir les efforts collectifs pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19

Afin de soutenir les pouvoirs public dans la lutte contre la propagation du coronavirus COVID-19 nos équipes procèdent régulièrement, en complément de l'entretien habituel des ouvrages et équipements, à la désinfection des zones de contact comme; les faces avant des caisses automatiques et plus particulièrement les zones tactiles (clavier, bouton), les faces avant des bornes d'entrées et de sorties, les barres ou poignées de porte, et les boutons d'ascenseurs.

En parallèle l'usage des applications de paiement mobile est encouragé.

Protéger les clients et les collaborateurs.

Afin de prémunir nos collaborateurs, éléments clé de notre organisation, nous les avons informés sur les gestes barrières.

Soucieux de nos clients, nous rappelons par voie d'affichage dans le parking les consignes de protection. En complément un mailing sera diffusé à nos clients précisant l'ensemble du dispositif mis en place par INDIGO pour leur permettre de bénéficier en toute sécurité des services du stationnement.

Sachez que l'ensemble des équipes INDIGO est mobilisé pour faire face à cette situation sans précédent. Nous aurons bien entendu besoin d'adapter quasi quotidiennement les dispositions et ce au gré de l'évolution de la situation et des directives données par les autorités locales ou nationales.

Toutefois il est certain que dans les jours ou semaines qui viennent nous soyons amenés à ajuster notre organisation au gré des directives du gouvernement, ou de la disponibilité de nos salariés qui vont être inévitablement affectés par la garde à domicile de leurs enfants, par des problèmes de transports, voire des mesures de confinement individuels ou collectifs.

C'est pourquoi je vous informe que nous ne serons probablement pas en mesure de respecter tant que durera la crise l'ensemble de nos obligations contractuelles en matière d'accueil du public bien sûr, mais également et très probablement de présence de personnel, d'interventions d'entretien ou de travaux de maintenance.

3 Descriptif de l'exploitation

3.1 Le parking HOTEL DE VILLE



Descriptif



Moyens
d'accès &

de paiement



Services

- ✓ 250 places
- ✓ 3 niveaux
- ✓ 6 places PMR
- ✓ Ouvert 24h24

- ✓ Ouvert 24h/24 et 7j/7
- ✓ Carte Bleue
- ✓ Sans contact
- ✓ TOTAL GR
- ✓ Liber T
- ✓ Application INDIGO
- ✓ Abonnement /internet

- ✓ Ascenseur en surface
- ✓ Radio Indigo
- ✓ Zone 2 roues motorisées
- ✓ Souscription d'abonnement par internet

Tarification

Temps en minutes	Tarif en vigueur
30 minutes	Gratuit
De 31 à 45 minutes	0,50 €
De 46 à 1 heure	1,00 €
De 1h01 à 1h15	1,30 €
De 1h16 à 1h30	1,60 €
De 1h31 à 1h45	1,80 €
De 1h46 à 2h00	2,00 €
De 2h01 à 24h00	0,20 € par ¼ d'heure
Ticket Perdu	8,00 €

Abonnements	
Mensuel 24/24	69,00 €
Trimestriel 24/24	207,00 €
Annuel 24/24	828,00 €
Mensuel jour	48,00 €
Trimestriel jour	144,00 €
Annuel jour	576,00 €
Mensuel nuit	38,00 €
Trimestriel nuit	114,00 €
Annuel nuit	456,00 €

Travaux

- Relamping des locaux sociaux et technique



- Afin de pallier aux infiltrations d'eau et sécuriser les interventions techniques sur l'ascenseur, Pose d'une pompe pour aspirer l'eau dans la fosse en dessous de l'ascenseur



- Mise en place d'un clapet anti-retour dans les WC en arrière-boutique et isolation de l'alimentation électrique



- Changement des boitiers de sortie de secours



- Mise en place d'un cheneau à la suite des infiltrations dans l'escalier de secours afin de canaliser les infiltrations et éviter les moisissures.



3.2 Le parking FOCH



Descriptif



Moyens
d'accès &

de paiement



Services

✓ 169 places

✓ 1 niveau

✓ 6 places PMR

✓ Carte Bleue

✓ Sans contact

✓ TOTAL GR

✓ Application INDIGO

✓ Abonnement /internet

✓ 1 Recharge véhicule électrique

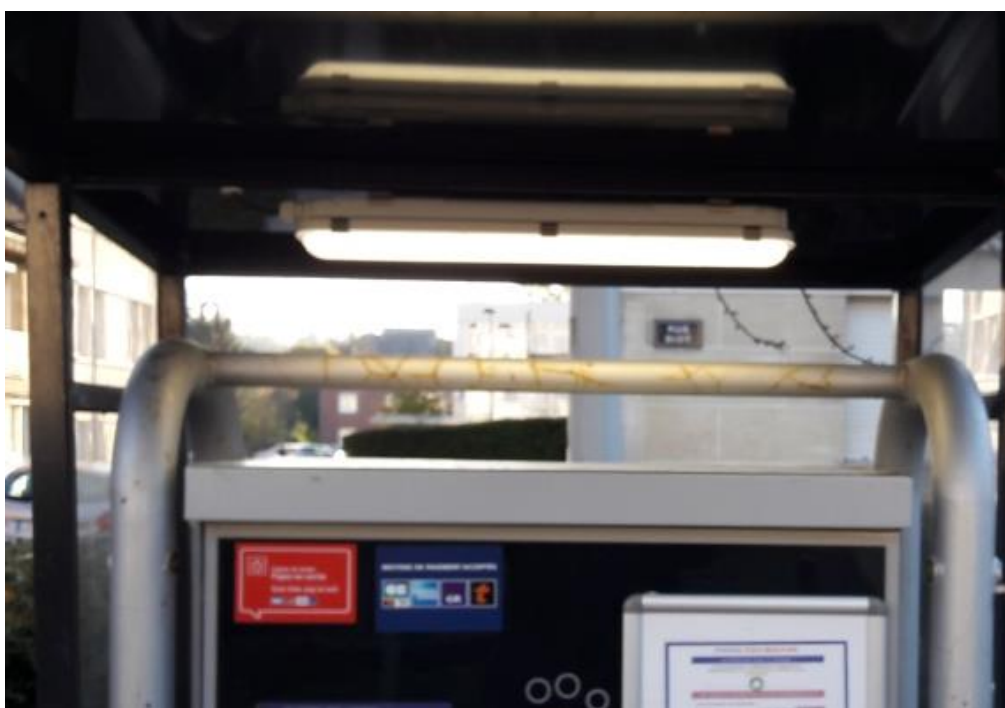


Tarification

Temps en minutes	Tarif en vigueur	Abonnements	
30 minutes	Gratuit	Mensuel 24/24	45,00 €
De 31 à 45 minutes	0,40 €	Prélèvement Mensuel	42,00 €
De 46 à 1 heure	0,80 €	Annuel 24/24	495,00 €
De 1h01 à 1h15	1,00 €		
De 1h16 à 1h30	1,30 €		
De 1h31 à 1h45	1,50 €		
De 1h46 à 2h00	1,80 €		
De 2h01 à 24h00	0,20 € par ¼ d'heure		
Ticket Perdu	6,00 €		

Travaux

- Mise en place d'un appareil d'éclairage au niveau de la caisse automatique



LES MOYENS POUR ASSURER LA GESTION DU SERVICE

Pour la gestion des parcs de stationnement l'équipe d'exploitation dispose des moyens suivants :

- 1 véhicule utilitaire
- 1 balayeuse, ainsi qu'une autolaveuse.
- 3 téléphones mobiles
- 1 nettoyeur haute pression

- Un PC de gestion équipé du logiciel de gestion commercial SIGC (logiciel Indigo de gestion commerciale des parcs de stationnement) et des logiciels de gestion des équipements de contrôle d'accès et de péage avec accès à Internet et à l'Intranet
- Un local de stockage pour les pièces détachées (lisses de barrières, consommables, tickets...)
- L'outillage à main nécessaire aux diverses tâches techniques (tournevis, clés, voltmètre, produits divers, etc.)
- Une trieuse compteuse
- Un lot de matériel de maintenance
- L'équipe d'ASVP est constituée de 6 personnes.
- Les pannes détectées durant leurs tournées nous sont transmises par mail.
- Nous effectuons au minimum 3 rondes de surveillance par jour (matin, midi et soir)

3.3 La voirie de BEAUVAIS

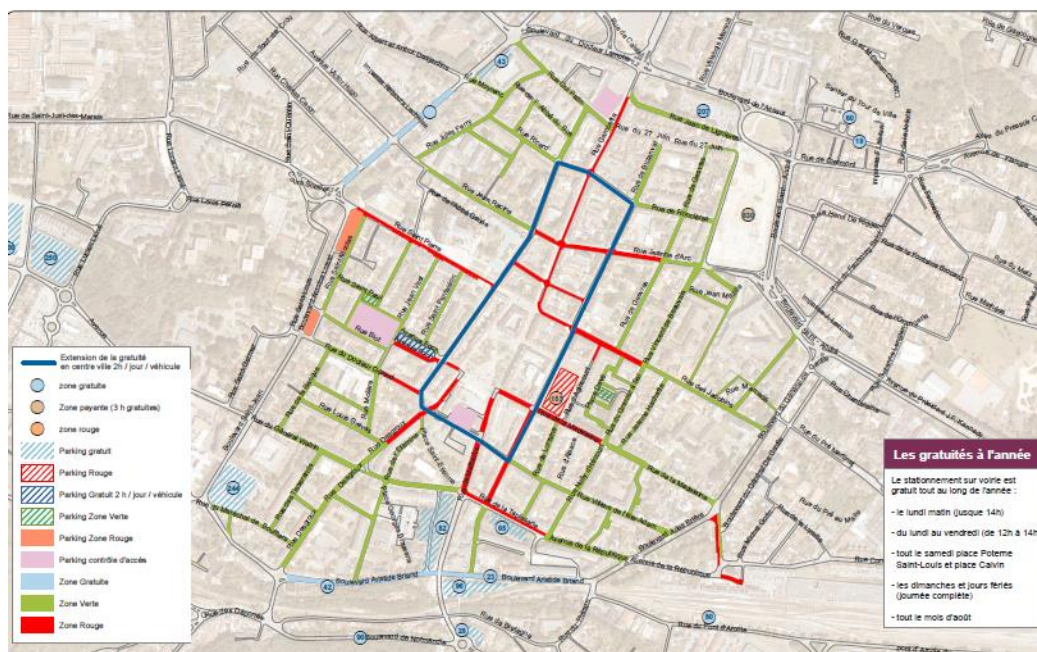
Descriptif de la voirie

Zone rouge	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 650 places ✓ Horodateurs Cityline ✓ Stationnement payant de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 du mardi au vendredi ✓ Lundi de 14h00 à 18h00 ✓ Samedi de 9h00 à 12h00 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pièces ✓ Cartes Bleues avec et sans contact ✓ Paiement par application Paybyphone et Opngo
Zone Verte	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1690 places ✓ Horodateurs Cityline ✓ Stationnement payant de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 du mardi au vendredi ✓ Lundi de 14h00 à 18h00 ✓ Samedi de 9h00 à 12h00 ✓ Abonnements résidents et commerçants 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pièces ✓ Cartes Bleues avec et sans contact ✓ Paiement par application Paybyphone et Opngo

Zone Orange	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 120 places ✓ Stationnement Gratuit 2 Heures, une fois par jour par véhicule 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ticket horodateur par reconnaissance de plaque d'immatriculation
--------------------	--	--

Politique tarifaire

Temps en minutes	Tarif en vigueur	ZONE ROUGE
6 minutes	0,10€	
1 heure	1,50 €	
1 heure 20	2.00 €	
2 heures	3.00 €	
2,01 heures	33,00€	
Temps en minutes	Tarif en vigueur	ZONE VERTE
1 heure	0,50€	
2 heures	1.00 €	
3 heures	1,50€	
4 heures	2.00 €	
4 ,01 heures	33.00 €	
Temps	ANNEAU ORANGE	
Gratuité limitée à 2H		



Travaux

OPERATIONS DE MAINTENANCE

L'équipe de maintenance Indigo procède quotidiennement à l'entretien préventif et curatif du parc d'horodateurs.

Sur l'année 2020, nous avons effectué 577 interventions aussi bien pour la partie maintenance que pour les interventions de changement de consommables comme les batteries ou les rouleaux de papier.

Lors de chaque intervention, un enregistrement de la maintenance est effectué via notre logiciel de suivi E-VOIRIE.

Maintenance préventive

Le parfait fonctionnement des équipements repose sur la formation et la qualification des personnels techniques mais aussi sur le respect d'un programme rigoureux de maintenance préventive. Ce programme, synthèse des retours d'expériences constatées dans les différents sites Indigo, est le suivant :

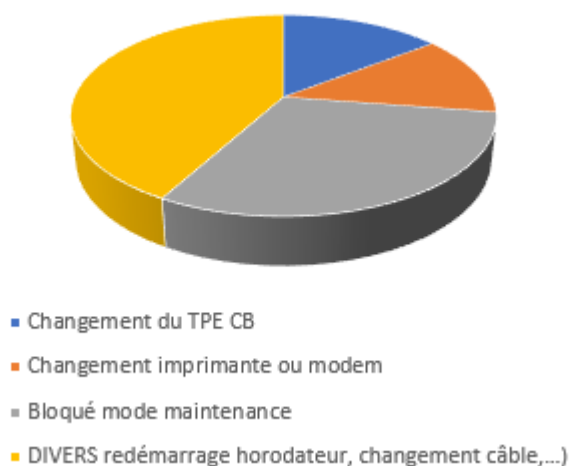
Surveillance - contrôle : tous les jours, à partir de 8h00 heures :

- Contrôle visuel de l'état des carrosseries,
- Contrôle des différentes de l'état des informations transmises par le biais d'étiquette (plaque tarifaire, prestataires de paiement paybyphone, Opngo)
- Contrôle de l'état des leds (verte ou rouge),
- Dépannage en tant que de besoins (remplacement des consommables et/ou des sous-ensembles),

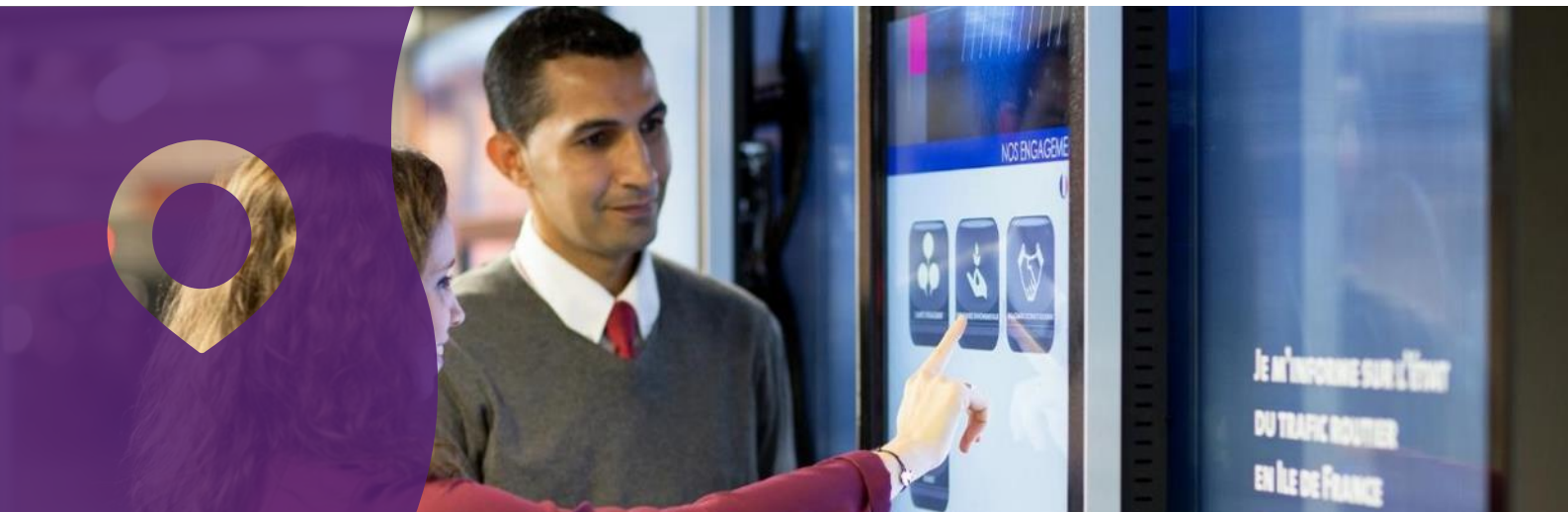
Opérations de maintenance	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Juil	Sep	Oct	Nov	Déc	Total
Bourrage pièces	0	0	0	0	0	0	0	1	4	3	6	14
SELECTEUR ET MONNAYEUR	0	0	0	0	0	0	1	1	2	0	0	4
AFFICHEUR	4	0	0	3	0	1	2	0	0	0	0	16
Changement du TPE CB	1	1	2	0	1	0	1	0	0	0	3	9
Changement imprimante ou modem	4	0	0	0	0	0	0	0	3	0	1	8
Bloqué mode maintenance	0	4	0	0	2	0	3	0	4	1	5	19
DIVERS redémarrage horodateur, changement câble,...)	2	0	2	0	5	2	3	1	3	3	5	26
Total général	11	5	4	3	8	3	10	3	16	7	20	89

Contrôle du bon fonctionnement des horodateurs au quotidien par le biais de notre logiciel CITYLINE

OPERATIONS DE MAINTENANCE 2020



Une grande partie de la maintenance de la voirie est liée au redémarrage et/ou un reset de l'appareil suite à une mise à jour interrompue.



4 Les services

4.1 Les moyens de paiement et d'accès

Notre politique vise à limiter au maximum la durée entre l'entrée piétonne et la sortie véhicule du parc, en proposant de nombreux moyens de paiement à la clientèle horaire et en simplifiant à minima les démarches pour souscrire, payer ou résilier un abonnement.

Le client peut ainsi payer :

- par Carte Bancaire avec ou sans contact
- par carte Total GR pour les professionnels
- par badge Liber't en sortie
- par OPnGO



En 2019, Indigo a renforcé sa position digitale en lançant une nouvelle application et un nouveau site internet permettant de réaliser toutes les actions passant de la réservation d'une place à la création de son compte.

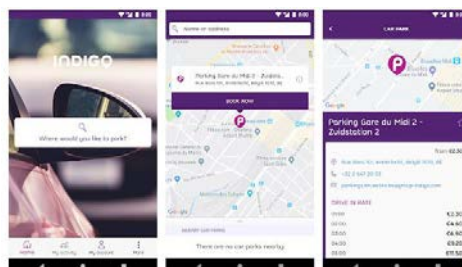
4.2 Application Smartphone

L'application Park Indigo permet d'accéder à de nouvelles fonctionnalités, de souscrire et de gérer son abonnement et de profiter d'une meilleure expérience utilisateur.

Avec des parkings dans toute l'Europe, l'application Park Indigo est la solution de stationnement la plus simple et la plus facile. Rechercher son parking préféré, consulter les informations telles que la tarification et le nombre de places disponibles. Afficher ensuite l'itinéraire sur la carte. C'est très facile !

Avec votre application, les clients peuvent :

- Souscrire et gérer leur abonnement Indigo
- Pour certains parkings, vous pouvez réserver et payer à l'avance votre stationnement grâce à OPnGO



- Trouver l'itinéraire pour accéder au parc de stationnement de son choix.

4.3 Souscription par internet

Indigo propose à ses clients de souscrire ou renouveler leur abonnement de stationnement en ligne. Sur le site Internet <https://fr.parkindigo.com/>, l'espace abonné permet à chaque client, en quelques clics, de créer, consulter, éditer ses factures et gérer son compte. Cette innovation crée plus de souplesse dans la gestion de son compte et offre ainsi un gain de temps important.

Le site Indigo fait l'objet d'évolutions régulières permettant de s'adapter à tous les besoins. En 2019 près de 500 000 utilisateurs ont eu recours au site web **INDIGO**

Abonnement 1 Mois	Abonnement 3 Mois	Abonnement 1 An	Conseillé Abonnement Flexigo
<ul style="list-style-type: none"> • Durée de stationnement : 1 mois • Paiement unique lors de la souscription 	<ul style="list-style-type: none"> • Durée de stationnement : 3 mois • Paiement unique lors de la souscription 	<ul style="list-style-type: none"> • Durée de stationnement : 12 mois • Paiement unique lors de la souscription 	<ul style="list-style-type: none"> • Durée de stationnement : Libre • Engagement : 3 mois • Prélèvements mensuels automatiques

4.4 OPnGO

OPnGO est un service digital innovant qui ambitionne de révolutionner l'expérience de stationnement dans les zones urbaines.

Vous pouvez ainsi :

- Trouver sans difficulté une place de parking autour de vous ou là où vous vous rendez, vous faisant gagner un temps précieux
- Comparer les prix et bénéficier des meilleures offres aussi bien pour des stationnements uniques que pour des abonnements mensuels
- Bénéficier de la meilleure expérience d'accès et de paiement, le tout directement depuis votre smartphone



4.5 Eco Mobilité

Les bornes de recharge électrique

Parce qu'Indigo soutient les modes de transports respectueux de l'environnement, nous mettons à votre disposition des bornes de recharge électriques à des emplacements dédiés.

Aujourd'hui en France, près de 500 points de charge électrique sont disponibles dans les parkings Indigo. Les bornes sont équipées de prises type T2 et T3, et délivrent pour la plupart une puissance de 7 kVa, permettant de recharger un véhicule en 4 heures.

L'objectif est double, proposer à nos clients une offre de recharge pour leur véhicule électrique facilitée pendant leur stationnement, et assurer aux automobilistes des points de recharges de proximité en mode urbain.

Afin de profiter pleinement de ces bornes de recharges, Indigo a créé les abonnements produits **Park & Charge**, incluant le stationnement et la recharge du véhicule électrique. Ainsi, les abonnés ont le choix entre deux abonnements de stationnement avec recharge : L'abonnement Park & Charge Start qui permet un paiement des recharges à la session à un tarif préférentiel allant jusqu'à -60% de remise et l'abonnement Park & Charge Zen pour des recharges en illimité. En plus de ces abonnements, Indigo propose également des offres de recharge n'incluant pas le stationnement : l'offre Open qui donne accès à un badge de recharge en illimité disponibles dans tous les parkings Indigo France ainsi qu'un tarif à la carte



4.6 Services de proximité

Radio Indigo

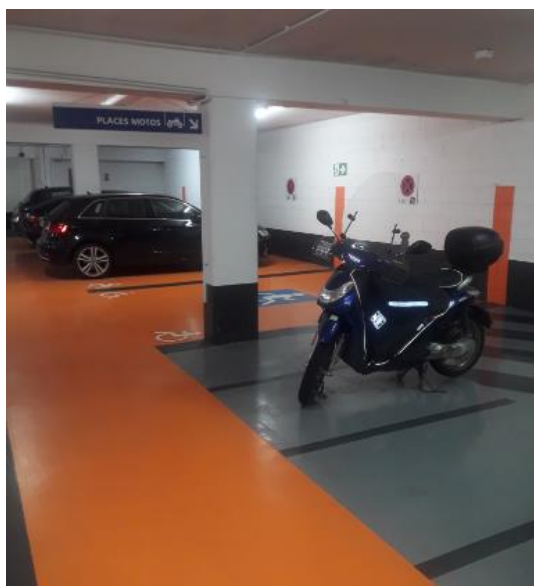
Radio Indigo est la radio diffusée 24h/24 dans les parkings Indigo. Produite par des professionnels de la radio, Radio Indigo informe et accompagne les clients lors de leurs passages dans les parkings.

Radio Indigo propose une programmation musicale adaptée et diffuse des messages d'informations locales créant un véritable lien avec ses auditeurs. Les clients peuvent entendre des messages sur les services proposés, des informations pratiques (éphémérides...), des messages d'intérêt collectif, ainsi que les annonces d'événements à venir dans la ville.

Zone deux roues motorisées

Grâce à ses systèmes de péage performants, Indigo détecte les deux roues en entrée et en sortie afin de leur proposer une tarification adaptée et attractive.

Au sein de nos parcs, nous prévoyons des zones clairement dédiées aux deux roues motorisées. Ces places font l'objet d'un marquage et d'une signalétique spécifique et permettent de rassembler des services adaptés à ce type de véhicule.





5 Maintenance et travaux

5.1 Équipements

Parc HOTEL DE VILLE

Équipements vérifiés par les prestataires

Équipements	Descriptif		Maintenance	
Péage	Marque	Xerox	Contrat de maintenance	Sous garantie
	Modèle	Multiparc Reflex II	Périodicité	non
		borne d'entrée		1
		borne de sortie		1
		caisse automatique		1
		barrières		2
		caisse manuelle		1
		lecteur plaque d'immatriculation		2
		lecteur piéton		1
		unité centrale de gestion		1
Interphonie	Marque	COMMEND	Contrat de maintenance	Non
	Modèle	GE 300	Périodicité	
Vidéosurveillance	Marque	ELBEX		Non
		caméras	16	
		enregistreur numérique	1	
Détection CO	Marque	DRAGER	Contrat de maintenance	Oui
	Modèle	COMYTRON	Périodicité	semestrielle
	Nb de points de détection CO et NO	17	Qui	DRAGER
Détection Incendie	Marque	DEF	Contrat de maintenance	Oui

	Modèle	Altair C 119 têtes de détection	Périodicité	semestrielle AG2F
Extincteurs	Nombre Type	18/2/2 Poudre 6/CO2 5/CO2 2	Contrat de maintenance Périodicité Qui	oui annuelle SICLI
Boitiers bris de glace	Marque Nb	DEF 12		
Portes coupe-feu véhicules	Marque Nb	 0	Contrat de maintenance Périodicité Qui	
Colonnes sèches	Marque Nb	 2	Contrat de maintenance Périodicité Qui	non 1/ an AIRESS
Pompes de relevage	Marque Nb	 3	Contrat de maintenance Périodicité Qui	non R&O
Ascenseurs	Marque Type nb de niveaux Charge en kg	SORETEX 4 630 kg	Contrat de maintenance Périodicité Qui 1 ascenseur	oui 11 / an KONE
Electricité		Blocs secours autonomes Tubes T5 ou autres		
Groupe électrogène	Marque Type Puissance	PERKINS TU 301 85 KVA	Contrat de maintenance Périodicité Qui	oui annuelle 2HENERGY
Portes Automatiques	Marque Nb	 2	Contrat de maintenance Périodicité Qui	OUI annuelle KONE

Parc FOCH

Equipements	Descriptif		Maintenance	
Péage	Marque	XEROX	Contrat de maintenance	sous garantie
	Modèle	Multiparc Reflex II	Périodicité	oui
		borne d'entrée		1
		borne de sortie		1
		caisse automatique		1
		barrières		2
		caisse manuelle		1 (Hôtel de Ville)
		lecteur véhicule nuit		0
		lecteur piéton		0
	unité centrale de gestion		1	
Interphonie	Marque Modèle	COMMEND GE 300	Contrat de maintenance Périodicité	non
Vidéosurveillance	Marque	ELBEX		non
		caméras		3
		enregistreur numérique		1

5.2 Patrimoine de la délégation



6 Organisation et moyens d 'exploitation

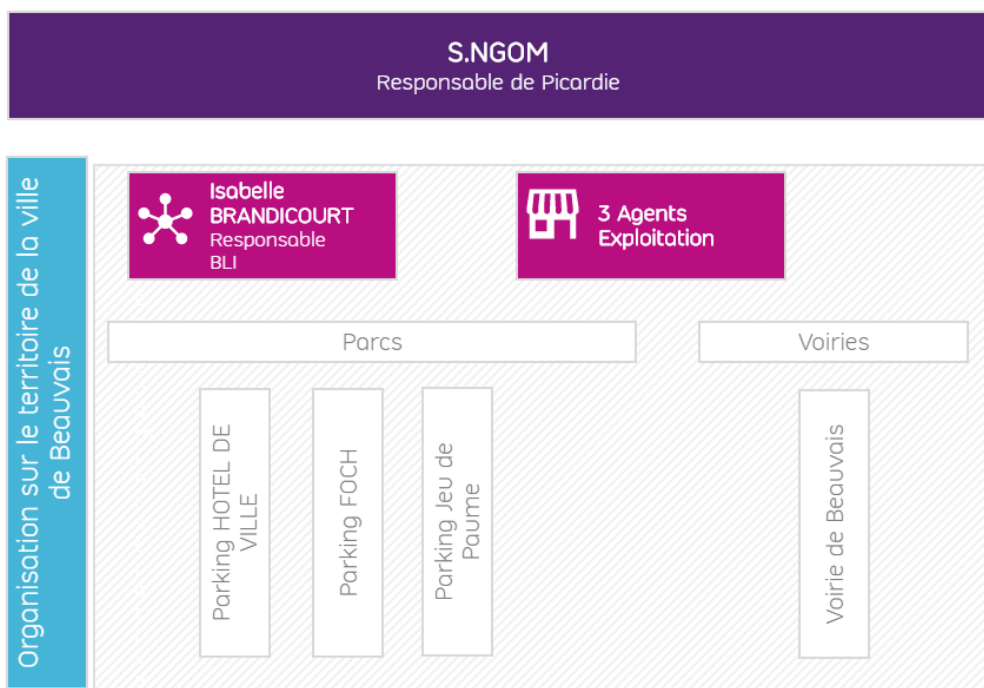
6.1 L'organisation locale

Afin d'apporter un service de qualité et homogène sur les parkings en gestion nous avons mis en place une organisation permettant de répondre à 3 exigences principales :

1. L'entretien des ouvrages et des équipements
2. L'accueil des clients
3. La gestion des flux financiers

Afin d'atteindre ces exigences, l'exploitation bénéficie d'un encadrement qualifié :

- Un **Responsable de District**, en charge d'assurer sur le terrain la relation avec la collectivité, de piloter les équipes, de contrôler les exploitations et d'assurer le suivi budgétaire et le développement des contrats.
- Un **responsable de sites B.L.I.** (Base Locale d'Intervention), en charge d'assurer la maintenance et l'entretien des ouvrages, le management des équipes de terrain, et le suivi des prestataires et fournisseurs.
- 3 agents d'exploitation



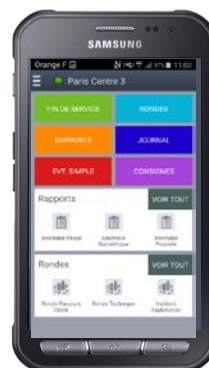
Le responsable BLI anime les collaborateurs qui sont amenés à intervenir sur l'ensemble des exploitations ainsi que de la voirie, non en fonction d'une affectation fixe mais en fonction du besoin et de la compétence des collaborateurs.

3 rôles sont attribués aux agents en fonction des besoins et des compétences :

- Commercial
- Nettoyage
- Gestion de la partie technique 1er niveau en parking en ouvrage et de la voirie
 - Assure les rondes sur l'ensemble des parkings et note les anomalies à l'aide de son PDA et éventuellement intervient sur de la maintenance de 1^{er} niveau ;
 - Assure sur demande de dépannage ou en de façon planifiée des interventions de dépannage ou de remise à niveau ;
 - Assure des vacations sur site en fonction des besoins et du trafic pour intervenir immédiatement en cas de demande au plus près du problème.
 - Assure le bon fonctionnement technique des horodateurs
 - Assure la maintenance technique et électronique ainsi que le paramétrage des machines

Le responsable BLI assure également le suivi des prestataires en charge de l'entretien et de la maintenance des équipements. Il peut également solliciter en fonction du besoin l'équipe maintenance qualifiée pour les interventions de 2^{ème} et 3^{ème} niveau.

En outre, afin d'assurer des rondes régulières et qualitatives, les parkings ont par ailleurs été équipés de pointeurs et nos collaborateurs disposent désormais de PDA (Personnel Digital Assistant) leur permettant de pointer les rondes sur chaque parking et de créer immédiatement des tickets d'anomalie en cas de besoin.



6.2 Service de télé-opération et d'assistance

L'ensemble des parkings dispose par ailleurs d'équipements techniques importants afin de nous permettre d'assurer la sécurité des personnes et des biens 7j/7 et 24h/24 grâce au S.A.E (Système d'Aide à l'Exploitation).

- Ainsi l'ensemble des alarmes incendies, effraction, pompes de relevage, réseau, coupure électrique, etc... ont été connectées à notre SAE et sont accessibles localement sur chaque parking, à distance depuis le parking X ou depuis notre centre national de télé-opération situé à la Défense.
- De même la **vidéo protection** a été renforcée sur l'ensemble des parkings afin de réduire le délai d'intervention en cas d'incident (effraction, incendie).
- L'ensemble des points d'appels, en caisse automatique, en borne de sortie, aux espaces accueil sont également connectés au SAE afin de permettre au client d'avoir rapidement une réponse à toute demande.
- Un système d'appel général diffuse sur l'ensemble des parkings un message via les hauts parleurs qui permet de contacter le personnel en ronde injoignable par smartphone.

Le Centre National de Télé-Opération et d'assistance (CNTO), une exclusivité Indigo issue de sa démarche innovation, garantit une sécurité maximale des clients.

Ce système global d'aide à l'exploitation se base sur une technologie exclusive de gestion et de surveillance des parkings. La vidéosurveillance et l'interphonie permettent aux téléopérateurs, en alternance avec les équipes exploitantes, de répondre en temps réel aux attentes du client final à n'importe quelle étape de son parcours (automobiliste ou piéton).

Le CNTO assure, quoi qu'il arrive, le lien entre le client et l'exploitant, pour une sécurité maximum et ce, 24h/24, 365 jours/365.

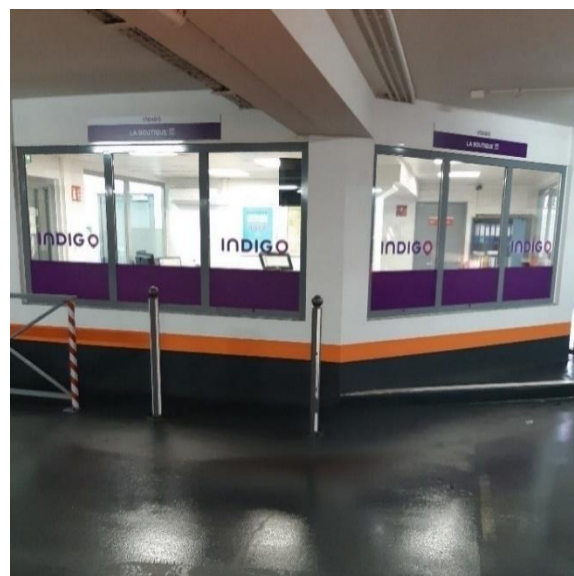


6.3 La Boutique Indigo

La boutique Indigo HOTEL DE VILLE centralise les demandes clients de l'ensemble des parkings quel que soit le canal (accueil, téléphone, web, numéro client...) et garantit ainsi un suivi qualitatif des demandes, de son enregistrement jusqu'à la solution apportée à l'utilisateur.

Les demandes sont suivies dans un outil CRM (Customer Relationship Manager). Il gère le personnel présent sur la Boutique HOTEL DE VILLE afin de garantir un accueil qualitatif localement ou au téléphone. Il pilote la politique commerciale de l'ensemble des parkings afin d'assurer la bonne application des tarifs et l'homogénéité des pratiques commerciales et participe à l'élaboration des documents de communication.

Ainsi pour obtenir des renseignements sur les abonnements et services disponibles ou souscrire un abonnement, les clients pourront rencontrer en boutique, nos collaborateurs spécialement formés.



6.4 Campus Indigo

Le Campus Indigo est le premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement. Créé en 2004, il développe des outils de formation sur mesure, réunissant les expériences et les savoirs de l'activité pour une formation valorisante et performante.

Une école entièrement dédiée aux métiers du stationnement

Le Campus Indigo conçoit et organise des formations autour des disciplines propres aux métiers du stationnement : le savoir-faire, la stratégie commerciale, le management et les formations à la sécurité (des clients et des collaborateurs).

Près de 40 formateurs internes occasionnels, exerçant des fonctions opérationnelles, animent 90 % des formations proposées chez Indigo.

Une école de terrain

Le Campus Indigo est installé au Siège de l'entreprise à la Défense. En complément de ce site, les formations se déploient également sur un réseau de six parkings-écoles implantés sur tout le territoire français, et qui permet aux collaborateurs de mettre en pratique leurs acquis et de valider leurs connaissances sur le terrain.

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement. Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

Intitulé du Poste	Formation
Agent d'Exploitation	Formation technique voirie
Agent d'Exploitation	Gestion du conflit clients
Responsable de Site	Intégrer les éléments juridiques liés au management

Formation accueil des PMR

Conformément à la réglementation, le personnel en contact avec les usagers et les clients est sensibilisé à l'accueil des personnes souffrant d'un handicap. Reprenant le guide ministériel « **Bien accueillir les personnes handicapées** » qui fait partie du registre d'accessibilité, une formation courte sur le portail web de l'entreprise doit être réalisée par chaque collaborateur.

Emploi des personnes handicapées

Indigo a institué des partenariats avec l'Association de Gestion du Fond pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées (AGEFIPH) et a développé une politique d'accueil de stagiaires handicapés sur des fonctions d'Agent d'Exploitation.

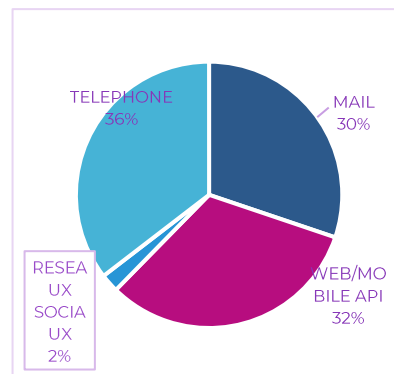
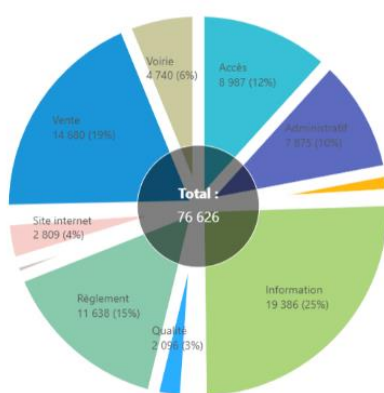
6.5 Service Relation Client

Les clients ont aujourd'hui l'habitude et le besoin légitime de s'exprimer, de questionner et de commenter en ligne les prestations proposées.

Pour encourager cette relation, source d'inspiration et d'évolution des produits et services, la société Indigo s'est dotée d'un service de Relation Client Interne s'appuyant sur plusieurs canaux de communication.

Nos clients peuvent en effet nous contacter par :

- Formulaire de contact depuis le site fr.parkindigo.com
- Mail : service.client@group-indigo.com
- Courrier : Indigo - 1 Place des Degrés - TSA 43214 – 92919 La Défense Cedex
- Téléphone : 0 810 26 3000 de 08h30 à 19h00 sans interruption du lundi au vendredi



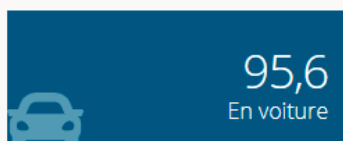
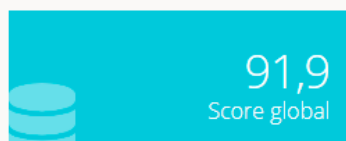
En 2020, le service relation client a traité plus de 76 000 demandes

En tête des sollicitations les demandes d'informations et les ventes d'abonnements.

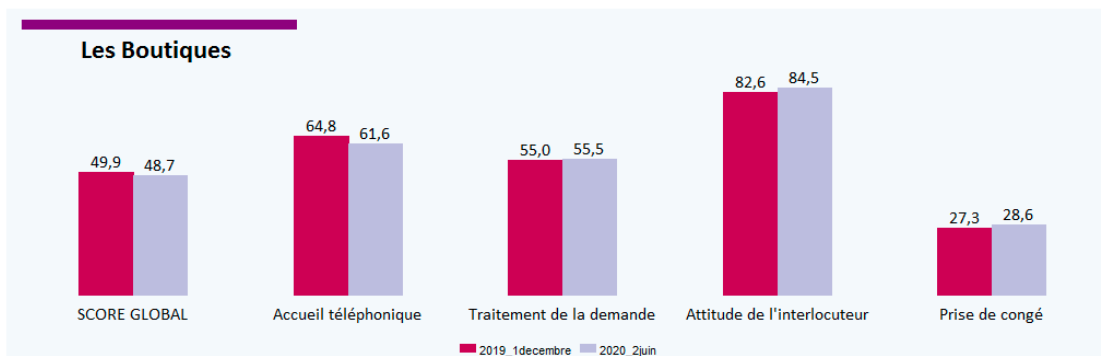
CONTROLES QUALITE

Au premier trimestre 2020, 332 visites mystères ont eu lieu sur les parcs de stationnement français ; compte-tenu de la situation sanitaire, ces visites mystères n'ont pas pu se poursuivre au cours de l'année mais sont relancées à compter de 2021, et même renforcées par l'intégration de sondages clients.

Chiffres clefs

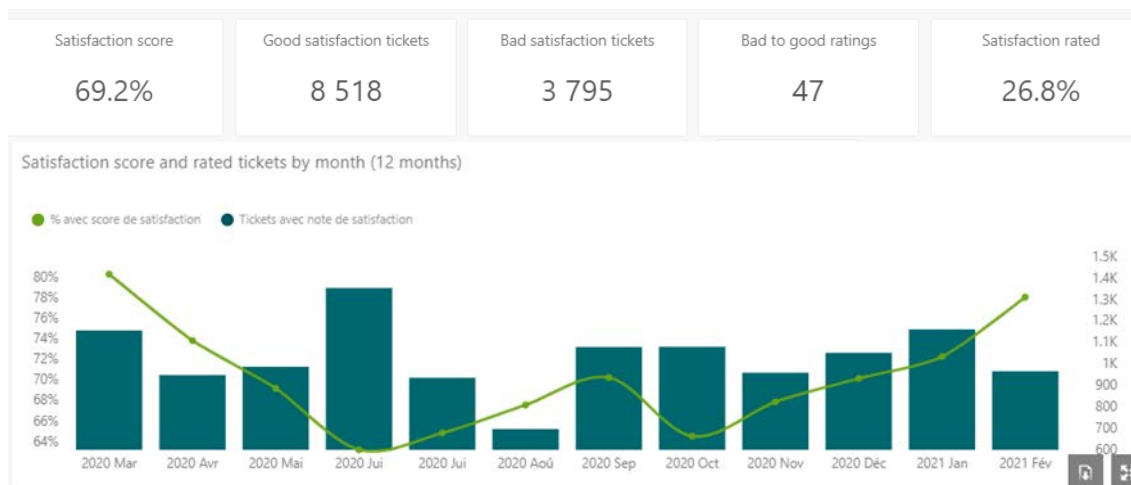


Des appels téléphoniques mystères sont également passés soit dans les boutiques INDIGO, soit au Centre de Relations Clients afin d'évaluer la globalité de la prise en charge, depuis l'accueil téléphonique jusqu'à la prise de congé. En 2020, 146 mesures ont ainsi été effectuées en France.



Les utilisateurs peuvent donc contacter le Centre de Relations Clients par téléphone, courrier électronique ou demande de contact depuis le site marchand ou l'application mobile. Après traitement d'une demande en ligne, le Groupe sollicite l'avis de ses clients par l'intermédiaire d'une enquête de satisfaction.

Le niveau moyen de satisfaction moyen en 2020 est de 69,2% mais en forte augmentation sur la fin d'année avec un taux de satisfaction proche de 80%

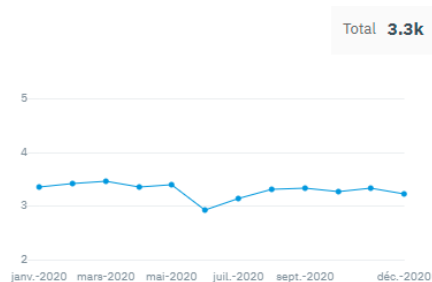


Enfin, une veille opérationnelle est effectuée par les Responsables d'exploitation qui reçoivent en temps réel les avis des clients postés sur les réseaux sociaux. Cette fonctionnalité a également été déployée en novembre 2020 en France

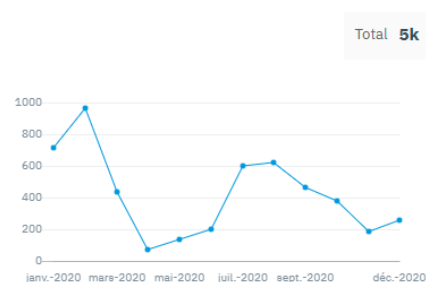
Les parkings INDIGO sont évalués sur les réseaux en moyenne à 3,3/5. A noter que les conditions de maintien du niveau de service a été compliqué par le confinement et la baisse de fréquentation entrainant l'augmentation des comportements de délinquance.

janv.-2020 mars-2020 mai-2020 juil.-2020 sept.-2020 déc.-2020

Evolutions des notes ①



Avis, photos ①



Le parking HOTEL DE VILLE a obtenu une note de 100% sur l'année 2020.



AUDIT MYSTERE 2020



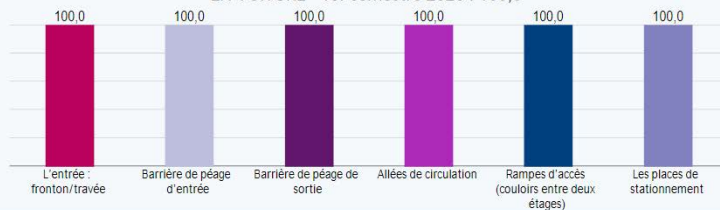
Score Global 2020
1er semestre : 100,0 / 100



Score Incontournables 2020
1er semestre : 100,0 / 100



EN VOITURE - 1er semestre 2020 : 100,0



A PIED - 1er semestre 2020 : 100,0



6.6 Actions

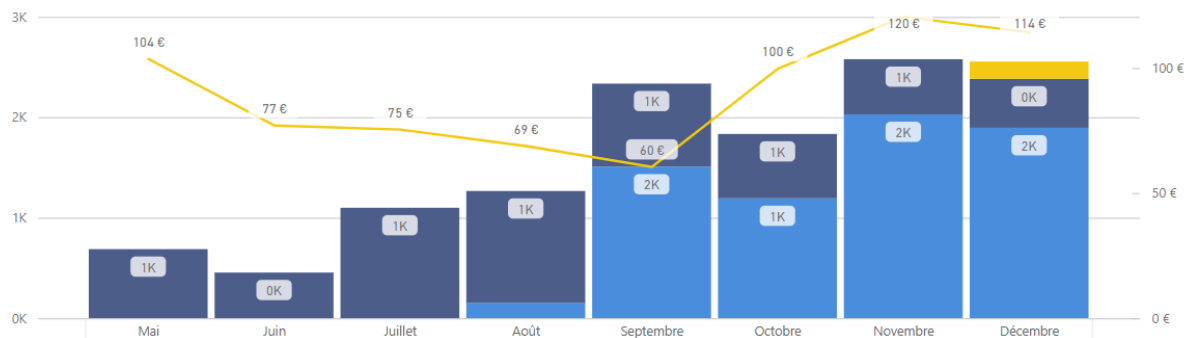
En raison de la crise sanitaire, nous avons en 2020 porté une attention particulière sur les opérations commerciales visant à dynamiser la fréquentation dans nos ouvrages et en particulier pour les abonnés.

Ainsi, à des dates clés, nous avons mis en place 3 offres : Une offre déconfinement en mai, une offre de rentrée en septembre et une offre d'hiver en décembre.

Ces actions ont permis de recruter plus de 3 500 clients supplémentaires dont près de 72% par souscription web. Ces nouveaux clients sont aujourd'hui toujours clients des parkings



Code Promo ● 1EURO ● DECONFINEMENT ● TRICOT ● Average Monthly Price



Différents moyens de communication ont été déployés pour accompagner le lancement de nos campagnes commerciales.

Supports de communication physiques

Dans nos parkings, les affiches 60x80, les affiches A3, les manchons de barrières ainsi que les flyers supportent nos visuels lors des campagnes. Des messages radios sont également diffusés dans les parkings.





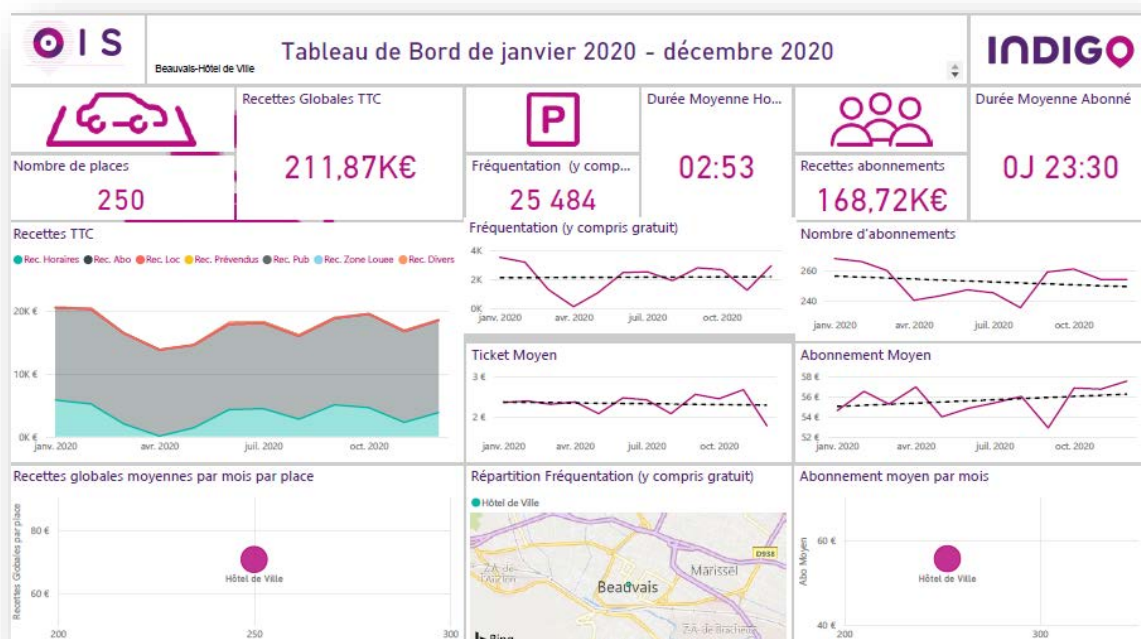
2

Analyses

7 Observatoire du stationnement et analyse de l'activité

7.1 Analyse de l'activité des exploitations

7.1.1 PARC HOTEL DE VILLE



Le parking HOTEL DE VILLE est un parking comportant trois niveaux. Les 250 places de parking ont généré des recettes globales pour un montant de 211,87K€ dont 168,72K€ de recettes liées aux abonnements.

Nous pouvons constater :

- Une perte d'environ 10% des recettes abonnés par rapport à 2019, suite au premier confinement où les usagers sont passés en télé travail

Les abonnements sont relancés à chaque fin de période de déconfinement avec les campagnes de communication mises en place.

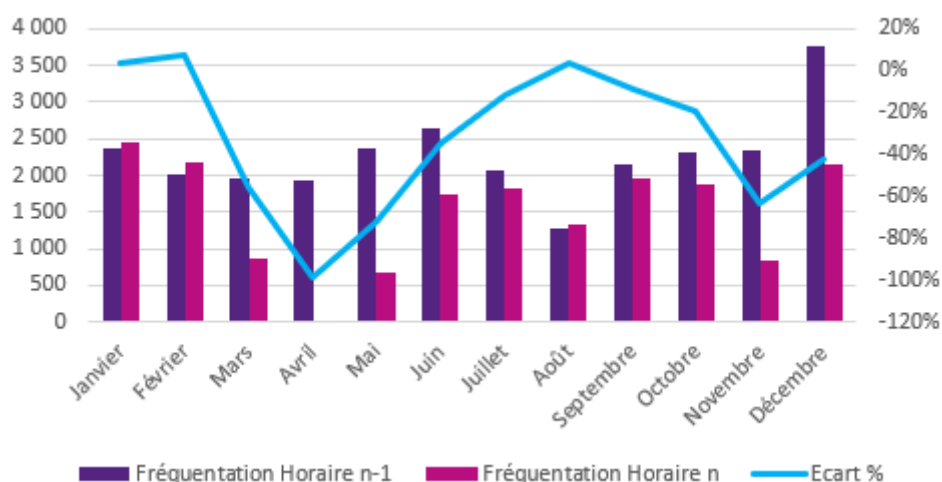
La part de recettes horaires a diminué de 32% (41 594€ de recettes pour 2020 contre 61 372€ en 2019)

- La fréquentation pour l'année 2020 est de 25 484 clients horaires pour 38 165 en 2019. Avec un constat d'une réelle baisse sur la fin d'année suite à l'annulation du marché de Noël.

Fréquentations Horaires

	Fréquentation Horaire n-1	Fréquentation Horaire n	Ecart %
Janvier	2 366	2 456	4%
Février	2 018	2 164	7%
Mars	1 951	870	-55%
Avril	1 937	29	-99%
Mai	2 355	668	-72%
Juin	2 643	1 728	-35%
Juillet	2 068	1 824	-12%
Août	1 288	1 329	3%
Septembre	2 157	1 967	-9%
Octobre	2 317	1 874	-19%
Novembre	2 334	844	-64%
Décembre	3 754	2 147	-43%
Total	27 188	17 900	-34%

Fréquentation horaires 2019/2020



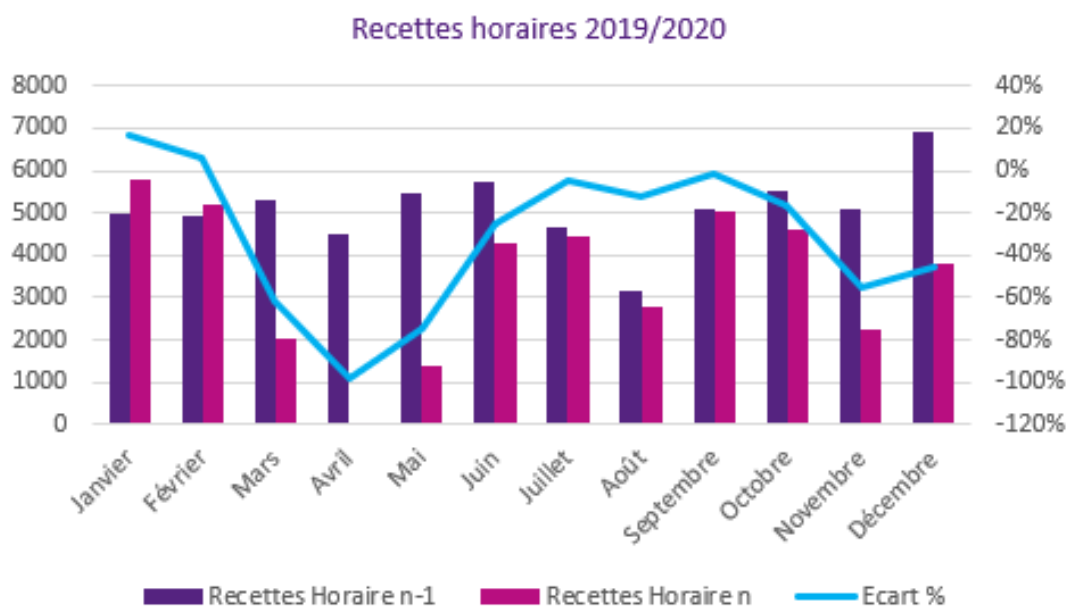
La crise sanitaire a fortement impacté les fréquentations du parking. Cela se matérialise par une perte de 34% par rapport à l'exercice de l'année précédente avec les annulations d'événements annuels comme la fête Jeanne hachette, le marché de Noël.

De l'analyse des données découlent les éléments suivants :

- Les mois de mars (-55% de fréquentations) et avril (-99% de fréquentations) avec la mise en place d'un confinement stricte où tous les commerces étaient fermés.
- Le mois de mai (-72% de fréquentations) avec un stationnement en voirie non verbalisé (-72% de fréquentation), ce qui a incité les usagers à stationner hors des parkings payants.
- Une remontée des fréquentations à partir du mois de juillet du fait de la fin de la période de confinement
- En novembre où un deuxième confinement a été mis en place mais avec des mesures moins contraignantes telles que l'ouverture des commerces mais une annulation du marché de Noël qui nous a fortement pénalisé sur le mois de décembre.

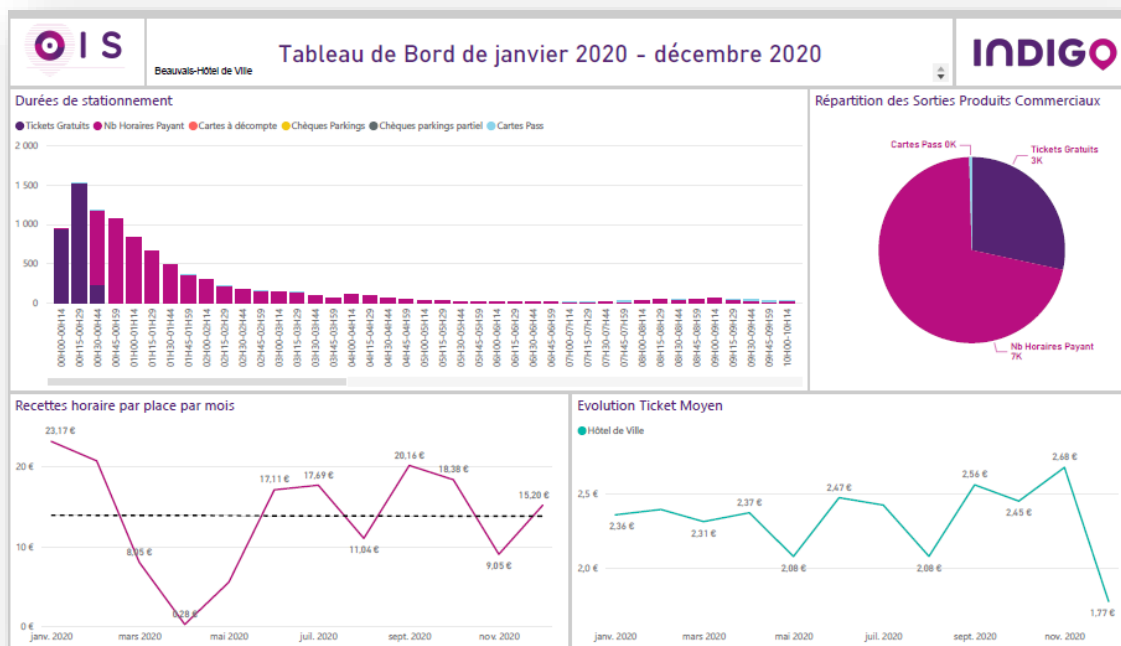
Recettes Horaires

	Recettes Horaire n-1	Recettes Horaire n	Ecart %
Janvier	4968	5792	17%
Février	4911	5182	6%
Mars	5295	2012	-62%
Avril	4491	69	-98%
Mai	5474	1387	-75%
Juin	5742	4276	-26%
Juillet	4670	4422	-5%
Août	3151	2760	-12%
Septembre	5112	5040	-1%
Octobre	5540	4594	-17%
Novembre	5097	2262	-56%
Décembre	6921	3800	-45%
Total	61 372 €	41 594 €	-32%



Une baisse des recettes qui suit les fréquentations mensuelles d'où le fort impact sur les mois de mars (-62%), avril où nous avons des recettes quasiment nulles (-98%) mais qui connaît une progression à partir du mois de juillet avec une durée de stationnement plus courte qui engendre la perte de recettes par rapport à l'année 2019.

ANALYSE HORAIRE



Un stationnement principalement compris entre 15 et 30 minutes à la suite de la gratuité de la première demi-heure. Les tickets gratuits représentent plus du quart des fréquentations.

Le temps moyen de durée de stationnement est de 2h38 grâce à la proximité du parking dans le cœur de ville de Beauvais.

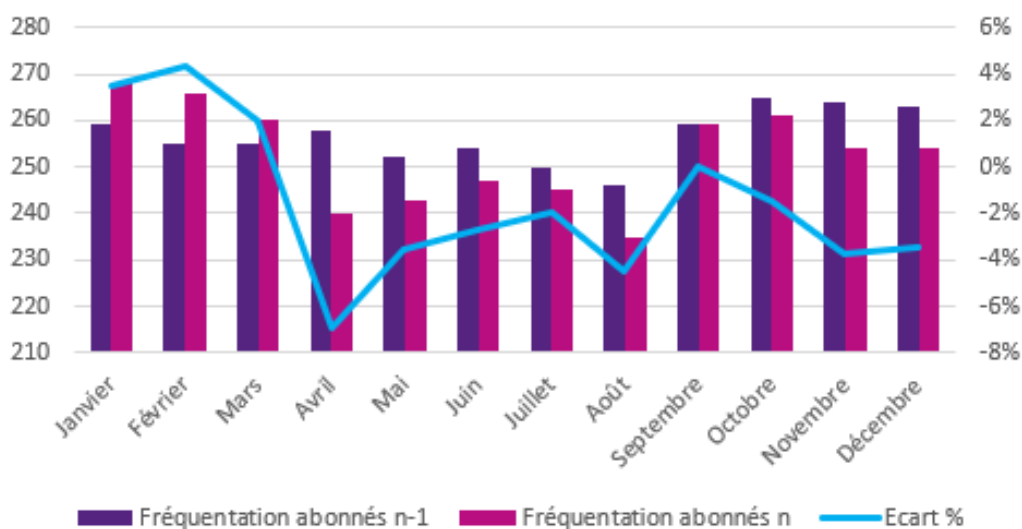
Une chute du ticket moyen au mois de mai car le stationnement de la voirie n'était pas verbalisé donc considéré comme gratuit pour les usagers.

Une reprise progressive à partir du mois de juillet qui va baisser au mois de novembre à la suite du deuxième confinement mais où les usagers ont été moins pénalisés grâce à l'ouverture des commerces et un assouplissement des mesures sanitaires.

Nombre d'abonnés

	Fréquentation abonnés n-1	Fréquentation abonnés n	Ecart %
Janvier	259	268	3%
Février	255	266	4%
Mars	255	260	2%
Avril	258	240	-7%
Mai	252	243	-4%
Juin	254	247	-3%
Juillet	250	245	-2%
Août	246	235	-4%
Septembre	259	259	0%
Octobre	265	261	-2%
Novembre	264	254	-4%
Décembre	263	254	-3%
Total	3 080	3 032	-2%

Fréquentation abonnés 2019/2020



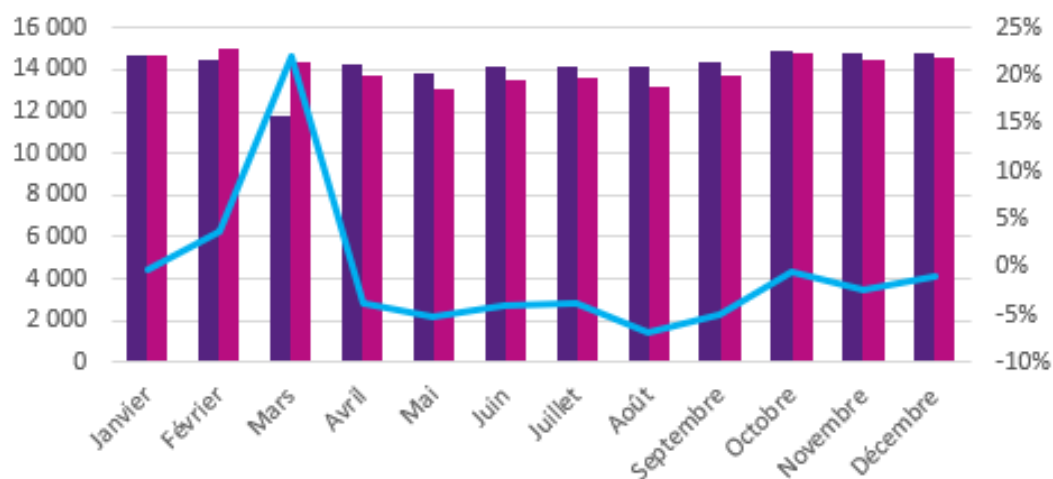
La fréquentation des abonnés a été moins impactée grâce à nos différentes offres commerciales de l'année, ce qui nous a permis d'avoir une fréquentation d'abonnés pratiquement à l'identique (-1,6%) que l'année précédente malgré l'année compliquée liée à la crise sanitaire.

- Opération DECONFINEMENT qui a débuté au mois d'avril jusqu'au 31 mai cela nous a permis de maintenir nos abonnés actuels et d'éviter des résiliations
- Opération RENTREE à partir du 24 août jusque 30 septembre : cette opération a été en notre faveur puisque nous sommes repassé sur l'historique de l'année précédente (266) à la fin du mois de septembre, avec une progression d'abonnés par rapport aux mois précédents.
- Opération HIVER du 15 décembre au 31 janvier.

Recettes Abonnés

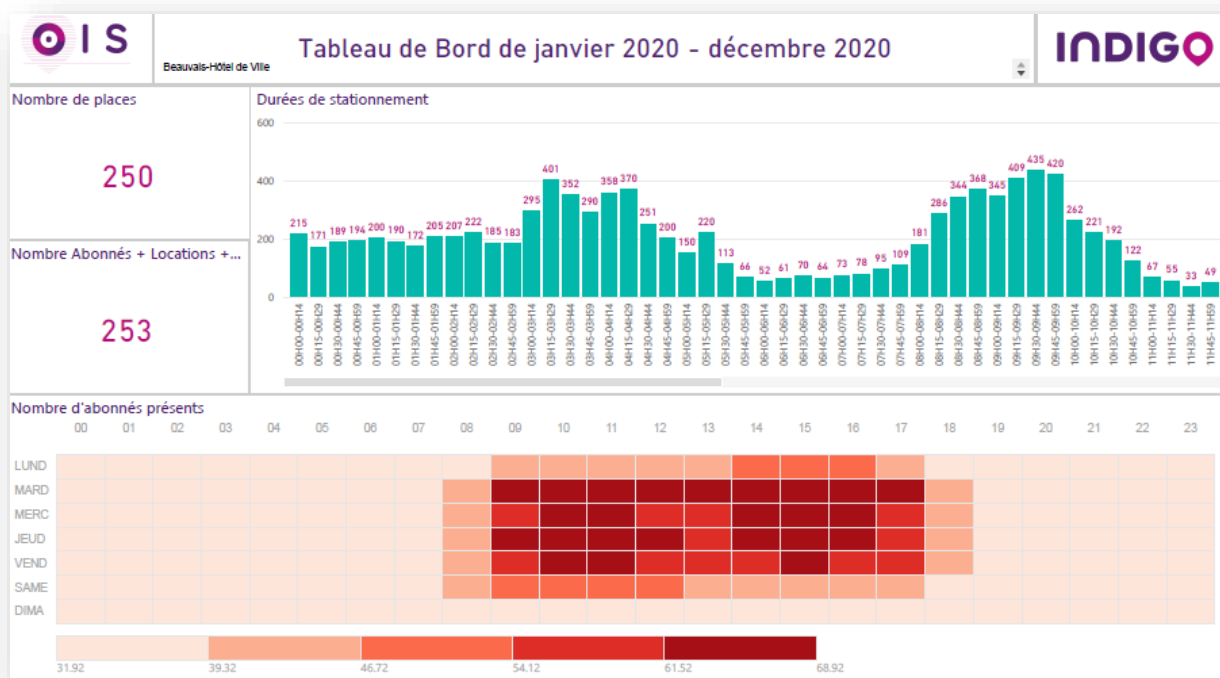
	Recettes abonnés n-1	Recettes abonnés n	Ecart %
Janvier	14 672	14 635	0%
Février	14 505	15 042	4%
Mars	11 766	14 369	22%
Avril	14 228	13 680	-4%
Mai	13 841	13 119	-5%
Juin	14 115	13 547	-4%
Juillet	14 106	13 570	-4%
Août	14 133	13 170	-7%
Septembre	14 416	13 694	-5%
Octobre	14 938	14 846	-1%
Novembre	14 776	14 421	-2%
Décembre	14 767	14 627	-1%
Total	170 262 €	168 720 €	-1%

Recettes abonnés 2019/2020



La tendance des recettes abonnés va dans la continuité de la fréquentation de celle-ci. Les différentes opérations commerciales nous ont permis de préserver les abonnés du parking.
les recettes de mars 2019 avaient été amoindries par la saisie comptable d'un avoir, un client avait résilié une dizaine d'abonnements suite à la fermeture de son service.

ANALYSE ABONNES PARKING



La durée moyenne de stationnement des abonnés se situe entre 9h30 et 9h45. Un grand nombre d'abonnés sont des professionnels travaillant à proximité du centre-ville. Ce qui représente un fort taux d'occupation du mardi au vendredi de 9h à 18h.

7.1.2 Parc de stationnement FOCH



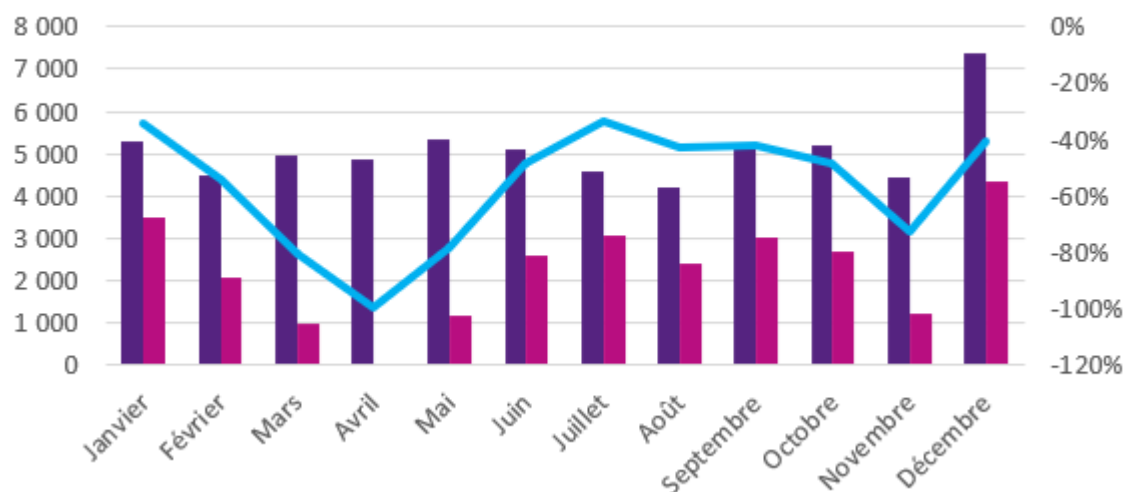
Le parking FOCH est un accès facile aux différents usagers avec les 165 places en plein cœur du centre-ville.

Des recettes globales qui représentent 62,06K€ ce qui représente environ 50% de recettes en moins que l'année précédente. Plusieurs motifs à cette perte de recettes :

- Mise en place d'un avenant au 20 janvier jusqu'à la fin de l'année suite aux travaux du parking du théâtre. 97 places ont été mises en gratuité pour combler la perte de stationnement gratuit dans le centre ville. Le parking a donc conservé 68 places pour les abonnés, cela a réduit fortement la disponibilité pour les clients horaires.
- Une fréquentation en adéquation avec les recettes globales qui représente une baisse d'environ 50%.

Fréquentations Horaires

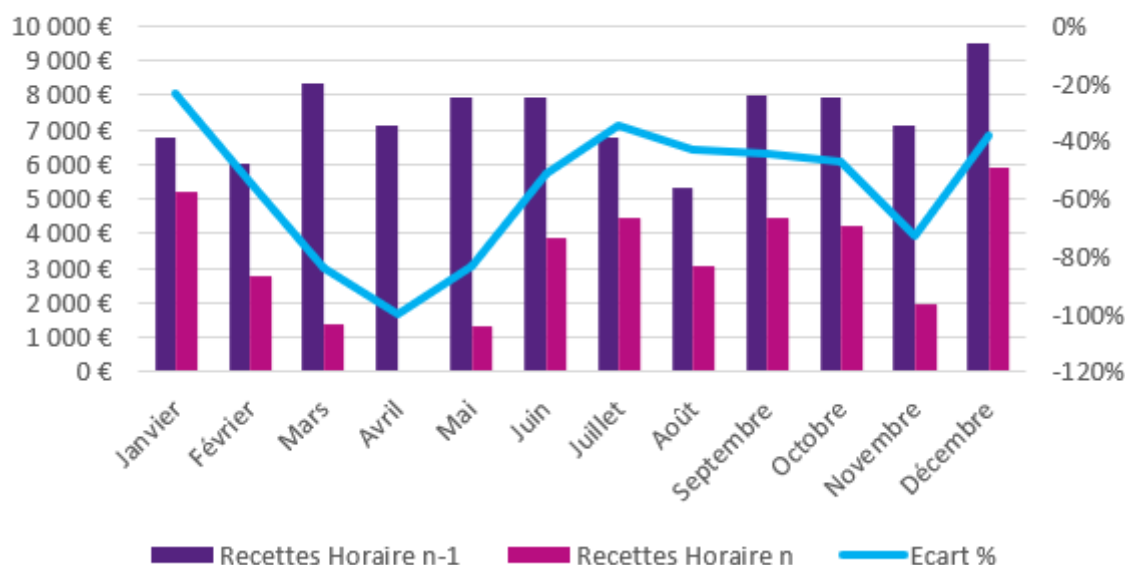
Fréquentation horaires 2019/2020



Recettes Horaires

	Recettes Horaire n-1	Recettes Horaire n	Ecart %
Janvier	6 793 €	5 216 €	-23%
Février	6 042 €	2 795 €	-54%
Mars	8 372 €	1 365 €	-84%
Avril	7 144 €	30 €	-100%
Mai	7 966 €	1 322 €	-83%
Juin	7 917 €	3 869 €	-51%
Juillet	6 788 €	4 474 €	-34%
Août	5 332 €	3 056 €	-43%
Septembre	8 005 €	4 468 €	-44%
Octobre	7 929 €	4 206 €	-47%
Novembre	7 137 €	1 951 €	-73%
Décembre	9 499 €	5 906 €	-38%
Total	88 925 €	38 657 €	-57%

Recettes horaires 2019/2020



Une baisse des fréquentations sur le parking FOCH suite à différents événements :

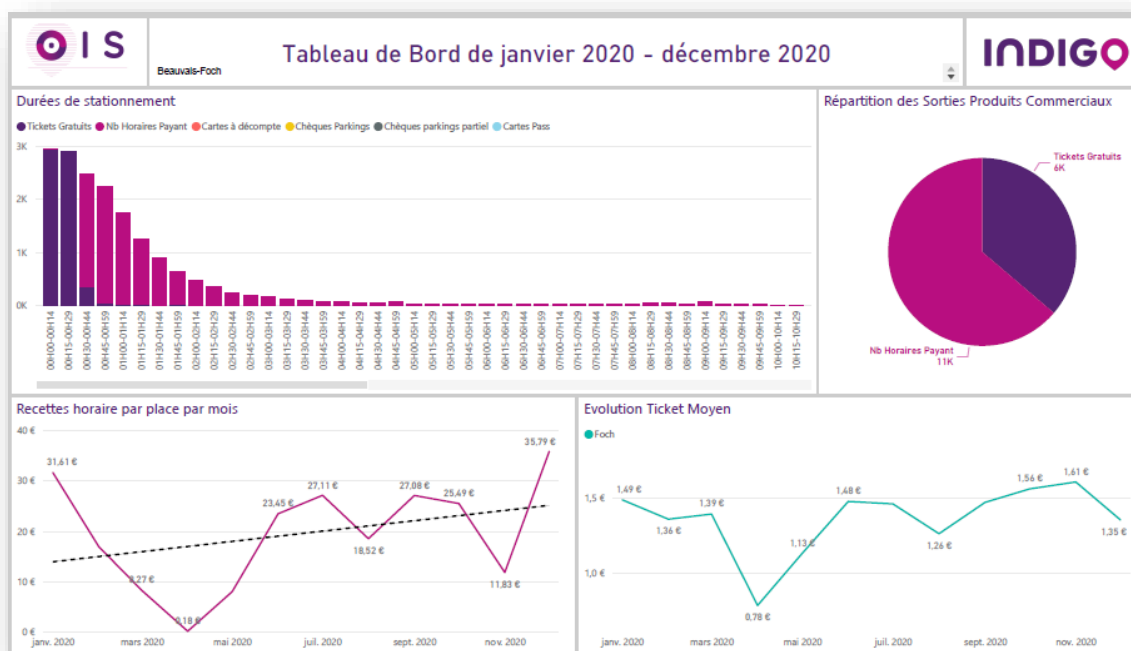
- Accessibilité diminuée aux usagers horaires lié aux travaux du parking du théâtre. Baisse de 56% des fréquentations sur l'année.
- Crise sanitaire : une baisse principale sur les mois de mars (- 80%), avril (-99%), novembre (-74%)
-

Une remontée des fréquentations sur le mois de juillet qui passe de -51% au mois de juin à -34% mais le mois d'août la voirie étant gratuite, elles repartent à la baisse.

Les derniers mois de l'année la tendance reste quasi identique à celle du mois d'août conséquence liée au manque de place de stationnement sauf pour le mois de décembre où la fréquentation repart la hausse suite à la fin des travaux du parking du théâtre. Ce qui permet au parking de redevenir totalement payant sur le dernier mois de l'année.

Des recettes qui suivent la tendance des fréquentations avec à peu près le même pourcentage (-57%).

Fréquentations Horaires



La durée moyenne du stationnement horaire est de 1h16. Le parking permet aux clients de se stationner facilement afin d'effectuer les achats quotidiens ou démarches administratives à proximité.

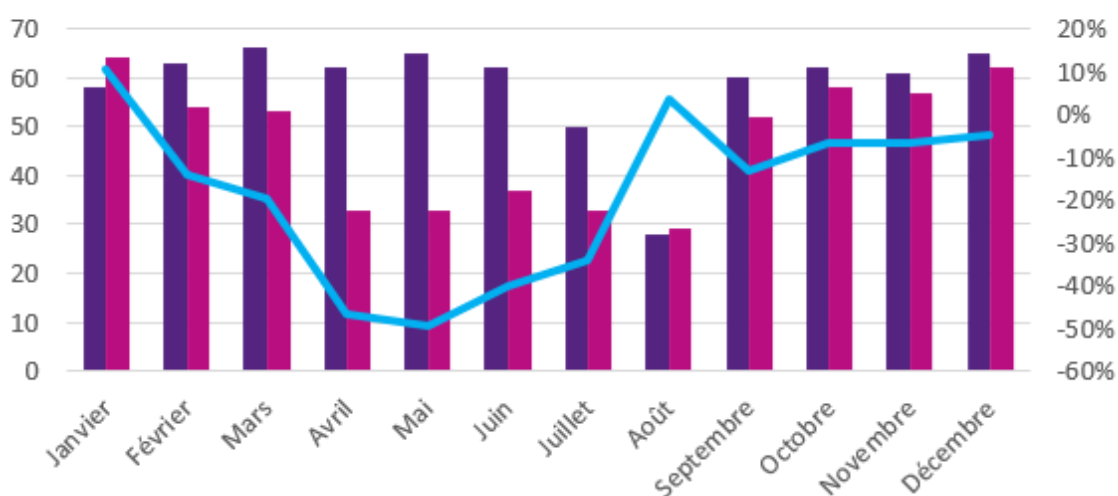
Une chute principale sur les recettes horaires par place sur les mois les plus impactés par la crise sanitaire sur les mois de mars (3,27€), avril qui est quasi nul en conséquence du 1er confinement où tous les commerces étaient fermés.

Un ticket moyen qui baisse au mois de décembre suite à l'annulation des principaux événements de Noël.

Nombre d'abonnés

	Nombre abonnés n-1	Nombre abonnés n	Ecart
Janvier	58	64	10%
Février	63	54	-14%
Mars	66	53	-20%
Avril	62	33	-47%
Mai	65	33	-49%
Juin	62	37	-40%
Juillet	50	33	-34%
Août	28	29	4%
Septembre	60	52	-13%
Octobre	62	58	-6%
Novembre	61	57	-7%
Décembre	65	62	-5%
Total	702	565	-20%

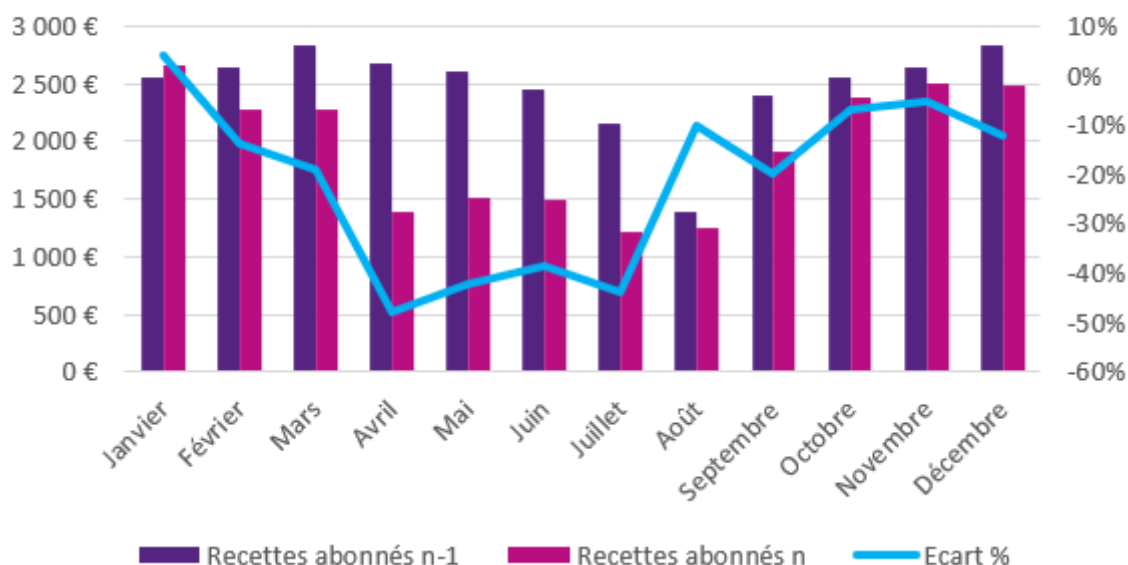
Nombre abonnés 2019/2020



Recettes Abonnés

	Recettes abonnés n-1	Recettes abonnés n	Ecart %
Janvier	2 558 €	2 661 €	4%
Février	2 634 €	2 271 €	-14%
Mars	2 830 €	2 286 €	-19%
Avril	2 673 €	1 398 €	-48%
Mai	2 602 €	1 506 €	-42%
Juin	2 448 €	1 502 €	-39%
Juillet	2 153 €	1 213 €	-44%
Août	1 395 €	1 257 €	-10%
Septembre	2 392 €	1 917 €	-20%
Octobre	2 556 €	2 384 €	-7%
Novembre	2 638 €	2 496 €	-5%
Décembre	2 827 €	2 486 €	-12%
Total	29 706 €	23 376 €	-21%

Recettes abonnés 2019/2020



Une baisse considérable sur les premiers mois de l'année :

- Décision de la ville de faire de la gratuité sur la moitié du parking en février
- Début de la crise sanitaire en mars

Une augmentation des résiliations ou non renouvellement en avril où l'impact COVID 19 a été plus important.

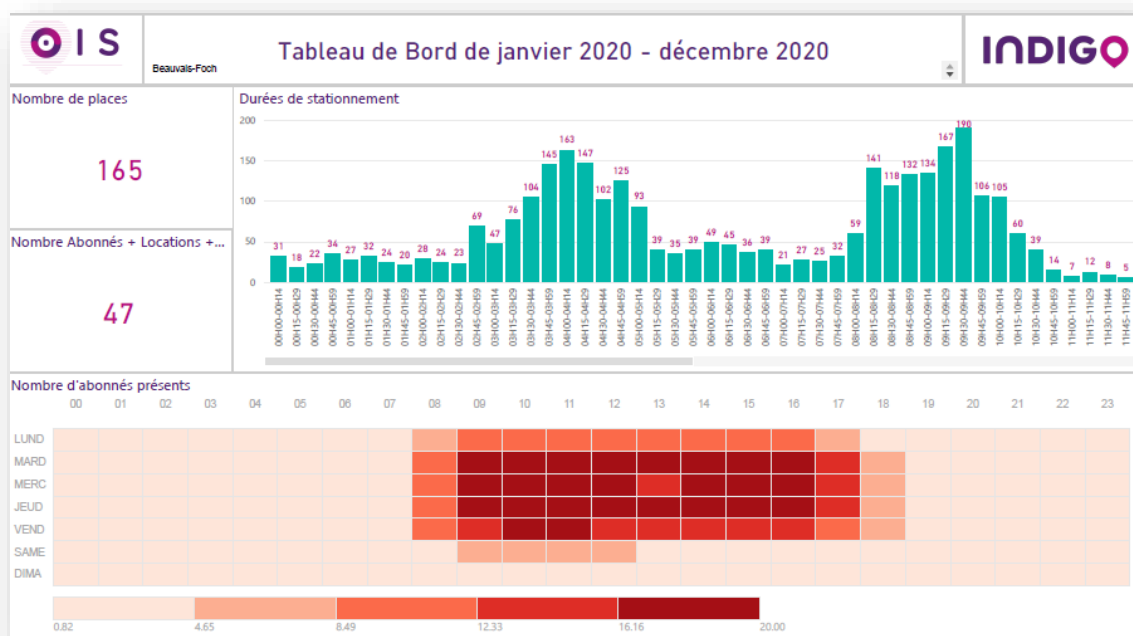
Notre offre de DECONFINEMENT au mois d'avril n'a pas été suffisante pour récupérer les abonnés perdus. Ce sont en majorité des clients pendulaires (travaillant dans la périphérie du parking) étant en télétravail.

Toutefois l'offre de RENTREE ayant commencé le 24 Août a été positive à partir du mois de septembre où nous passons de -34% au mois de juillet à -13% pour le mois concerné.

La reprise avec des conditions sanitaires assouplies et la restitution de la moitié du parking par la ville, nous ont permis sur les derniers mois de l'année de récupérer nos abonnés et de bénéficier de chiffres comparatifs à 2019.

Une baisse générale de -20% sur les abonnés et de -21% sur les recettes abonnées qui nous permet de conclure que la crise sanitaire a impacté aussi bien la fréquentation des abonnés que celle des horaires.

ANALYSE ABONNES PARKING



Un fort taux d'occupation des abonnés sur les journées du mardi au vendredi sur une durée moyenne de 9h30, principalement à l'activité professionnelle de ces personnes.

20 abonnés sont encore bénéficiaires de l'abonnement associé à la voirie. Ils gardent le statut acquis lors du passage du parc de la voirie à la gestion en enclos.

7.2 VOIRIE

7.2.1 DECENTRALISATION DU STATIONNEMENT

La fourniture des équipements nécessaires à la mise en œuvre du contrôle du stationnement payant sur voirie, le logiciel La réforme du stationnement payant sur voirie, est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

Pour rappel, cette réforme a entraîné deux modifications majeures pour la gestion du stationnement payant sur voirie :

- D'une part, l'amende pénale de 17 € relative aux infractions au stationnement payant est supprimée. Elle est remplacée par une redevance payée par l'utilisateur soit immédiatement par l'automobiliste dès le début de son stationnement soit sous forme forfaitaire après le stationnement via le paiement d'un forfait post-stationnement.
- D'autre part, le choix de gestion relève de la décision de la collectivité compétente et intègre le contrôle, le recouvrement immédiat ou différé et les recours.

Les possibilités de recours pour les usagers sont maintenues par la réforme et adaptées au nouveau régime juridique mis en place. Pour ceux qui souhaitent contester le bienfondé d'un FPS, un recours administratif préalable obligatoire (RAPO), doit être déposé auprès de l'entité dont relève l'agent ayant contesté l'absence ou l'insuffisance de paiement immédiat.

Modalités retenues par la ville :

- Délibération du Conseil Municipal en séance du lundi 6 novembre 2017, les membres de l'assemblée ont approuvé le principe du recours au nouveau dispositif de stationnement payant dépenalisé, les grilles tarifaires et le montant du forfait post-Stationnement (FPS).
- Arrêté sur le stationnement payant du 1er janvier 2018.

Les points principaux retenus par la collectivité sont :

- ✓ La surveillance est assurée par le service des ASVP,
- ✓ Le montant du forfait-post stationnement est fixé à 33 €, minoré à 17 € si acquitté dans les 5 jours suivants la date d'apposition du FPS.
- ✓ La ville de Beauvais a opté pour un cycle partiel, les notices FPS sont imprimés et apposées par les agents sur les pare brises des véhicules
- ✓ Adaptation des horodateurs installés sur le périmètre de la Ville, cette adaptation, qui consiste principalement dans l'ajout sur les tickets de stationnement de l'heure d'arrivée et du montant payé, et la reprogrammation des horodateurs pour tenir compte des décisions de la Ville sur les nouvelles règles tarifaires applicables, et changement des informations tarifaires.
- ✓ De gestion, dont un module de calcul des Forfaits de Post-Stationnement installé sur l'ensemble des PDA des agents de contrôle en charge du stationnement et les imprimantes ainsi que les consommables.
- ✓ Un serveur de gestion des Forfaits de Post-Stationnement nécessaire pour la gestion de leur recouvrement.
- ✓ Les moyens de paiement des FPS et FPS minorés de manière dématérialisée via internet, et par le personnel Indigo physiquement présent à l'accueil du parking Hôtel de Ville.

Prestataire retenu : IER INDESTAT – 3, rue Salomon de Rothschild 92150 SURESNES

- 1 - PC dédié
- 8 - terminaux XCOVER avec License logicielle TeFPS,
- 8 - Cartes SIM 8 Go
- 8 - imprimantes
- 2 - station de charge 4 emplacements

- ✓ La gestion des recours administratifs préalables obligatoires RAPO formés par les usagers du stationnement payant sur voirie qui souhaiteraient contester le Forfait de Post-Stationnement

Prestataire retenu : DOCAPOST 10 rue de l'Entreprise – Parc Saint Christophe Pôle Galilée 2 95863 CERGY PONTOISE CEDEX

Changement au 1^{er} septembre 2019 : Centre de traitement RAPO, TSA 41932,59785 LILLE CEDEX9.

LES ENQUETES DE TAUX DE RESPECT

L'équipe d'ASVP est constituée de 7 personnes, dont 1 responsable. Nous n'avons pas d'information particulière sur les zones contrôlées.

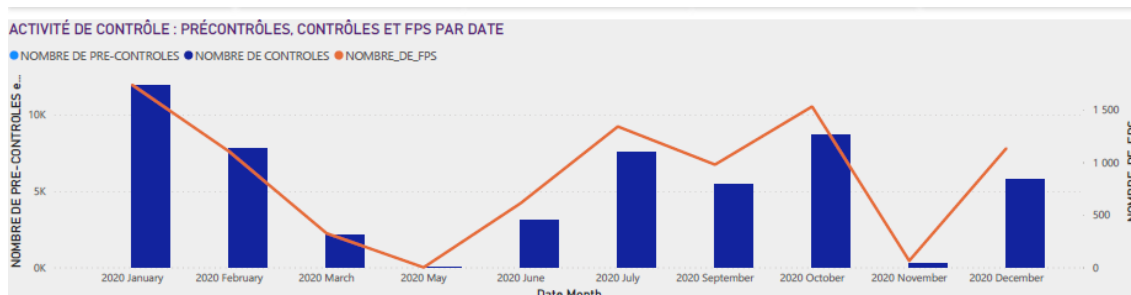
Nous sommes informés des dysfonctionnements des horodateurs par appels téléphoniques ou par mail.

Afin de mesurer le bon fonctionnement du stationnement payant sur voirie et le comparer aux normes éditées par le CERTU (Ministère de l'Équipement), Indigo réalise périodiquement une enquête d'occupation respect et utilise comme indicateur le taux de respect.

La méthodologie

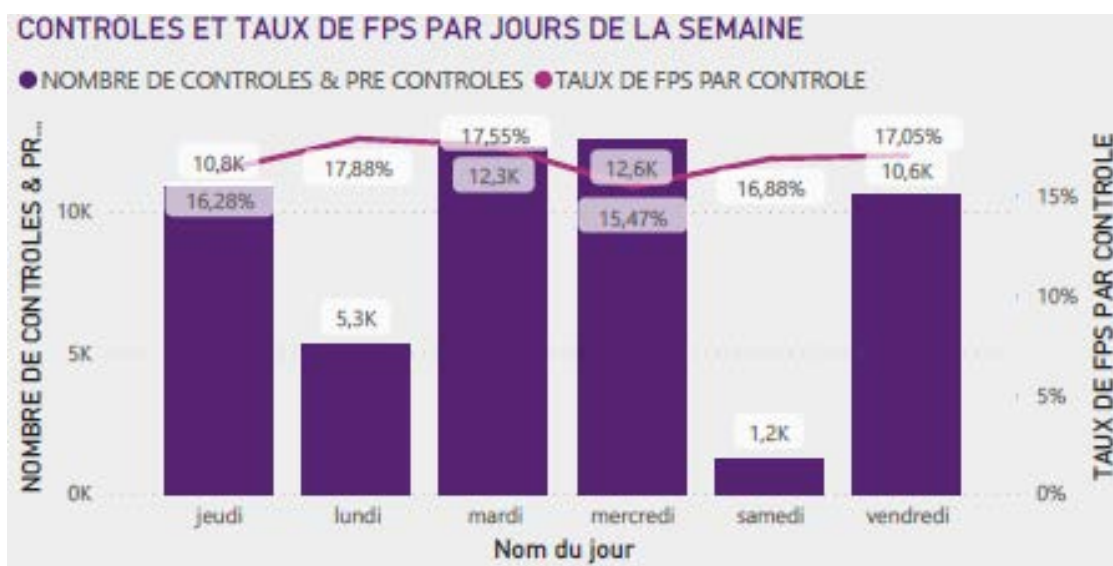
Un périmètre de 143 à 471 places payantes réparties selon le statut est retenu pour chaque enquête. L'enquêteur effectue un relevé du respect de la réglementation de chaque véhicule stationné.

Pour l'année 2020 aucune enquête n'a été réalisée suite à la crise sanitaire (effectifs concentrés sur la gestion des priorités).



Les contrôles par le terminal sont effectués, en général, sur les véhicules n'ayant pas de ticket apposé sur le pare-brise. 52 780 contrôles ont été effectués en 2020 et 8 820 FPS validés, soit un taux de 16.71% par contrôle.

Nous pouvons remarquer un fort taux de contrôle les mardi, mercredi et vendredi. Les journées des lundi et samedi sont moins impactées car le stationnement reste gratuit les lundi matin et samedi après-midi. Cette statistique ne tient pas compte des contrôles visuels, mais uniquement de ceux réalisés par le biais du terminal mobile.



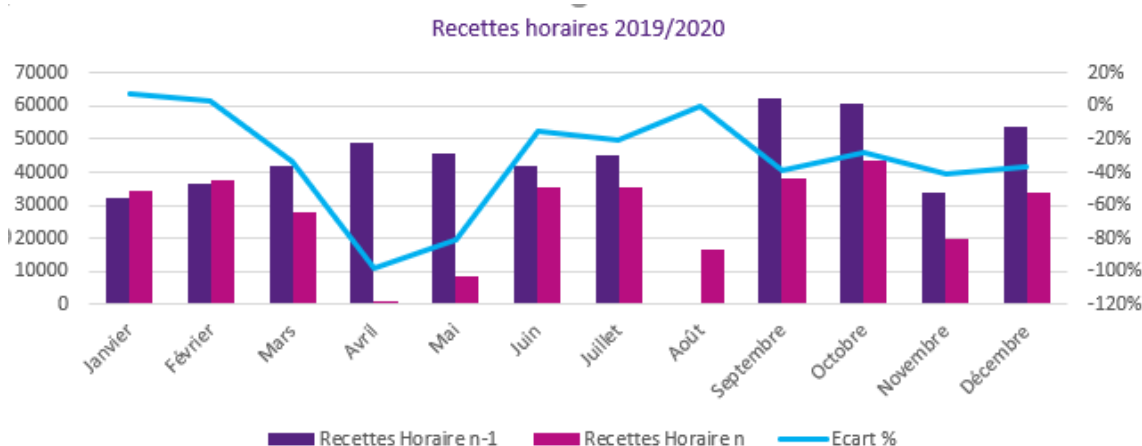
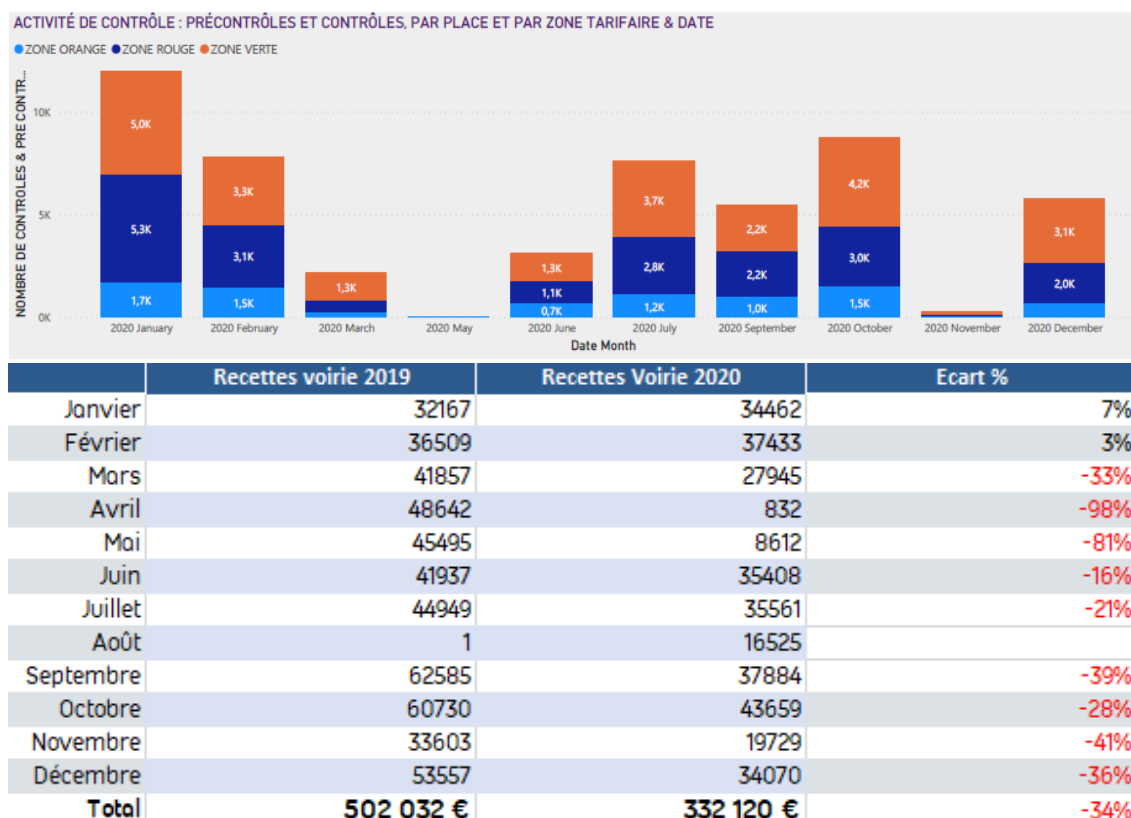
Dans la suite des commentaires précédents, les contrôles en zone orange se font principalement avec la validation d'un ticket de gratuité présent sur le pare-brise.

De ce fait les statistiques de l'activité de contrôle sur la zone orange, ne sont pas représentatifs de la réalité de la vérification faite par les agents. Elles sont valables surtout pour les autres zones dont les paiements peuvent être aussi dématérialisés (Opngo, Pay by phone ou abonnement résident).

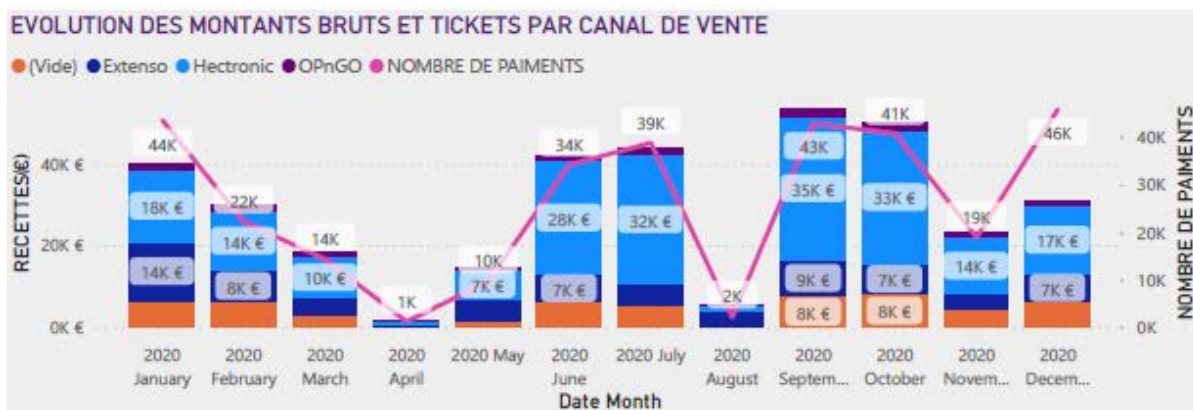
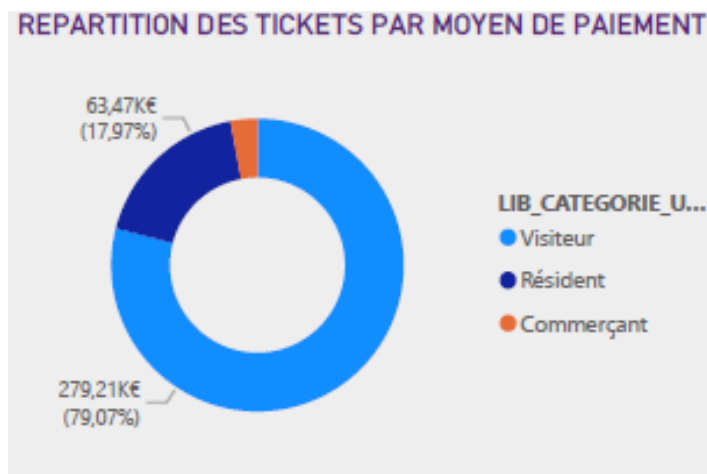
Les zones orange et rouge sont les zones les plus contrôlées afin de valider la rotation des places dans le cœur de ville.

7.2.2 Analyse des recettes de la voirie

7.2.2.1 Recettes collectées



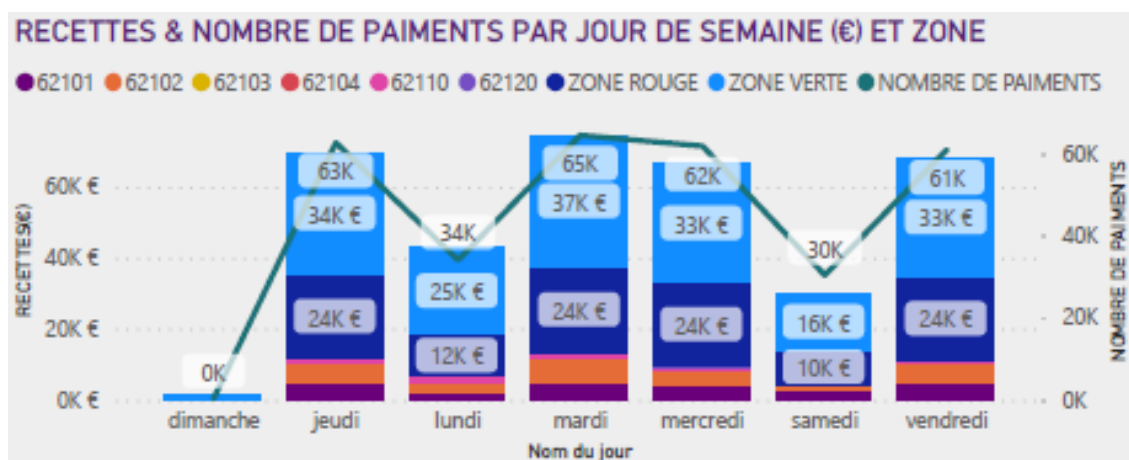
Les recettes de voirie sont en baisse de plus de 34% par rapport à l'exercice N-1, en effet, l'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire. Le ticket moyen est en hausse de 1,12€ en 2020 contre 1,08€ en 2019, ce qui peut nous permettre de conclure que le temps de stationnements est plus long qu'en 2019.



La fréquentation de la voirie est principalement du client horaire près de 80% des tickets sont pris contre 20% d'abonnement résidents.

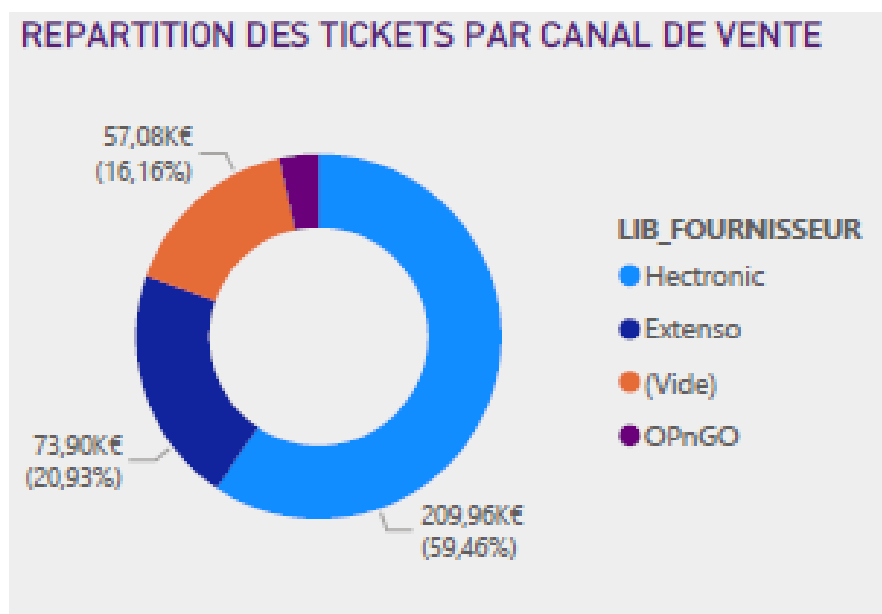
Une fréquentation quasi nulle au mois d'avril et mai à la suite de la gratuité mise en place par rapport au 1er confinement.

L'annulation du marché de Noël a entraîné la baisse de plus de 35% des fréquentations annuelles.



Les paiements sur les horodateurs en zones rouge et verte représentent plus de la moitié des tickets. Les jours de fortes affluences sont principalement du mardi au vendredi les samedi et lundi ayant une demi-journée de gratuité.

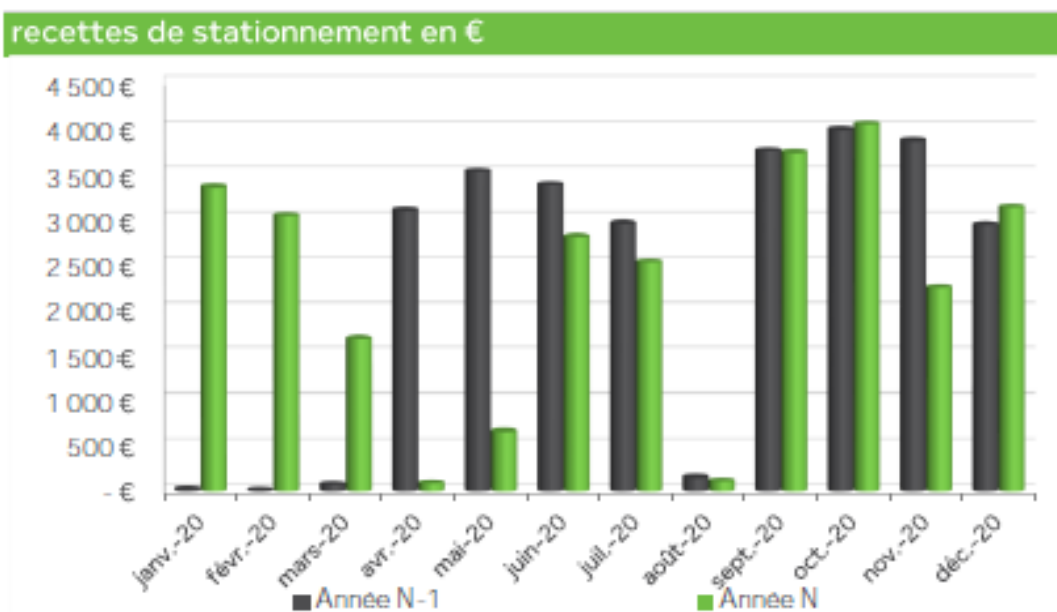
7.2.2.2 Répartition des recettes



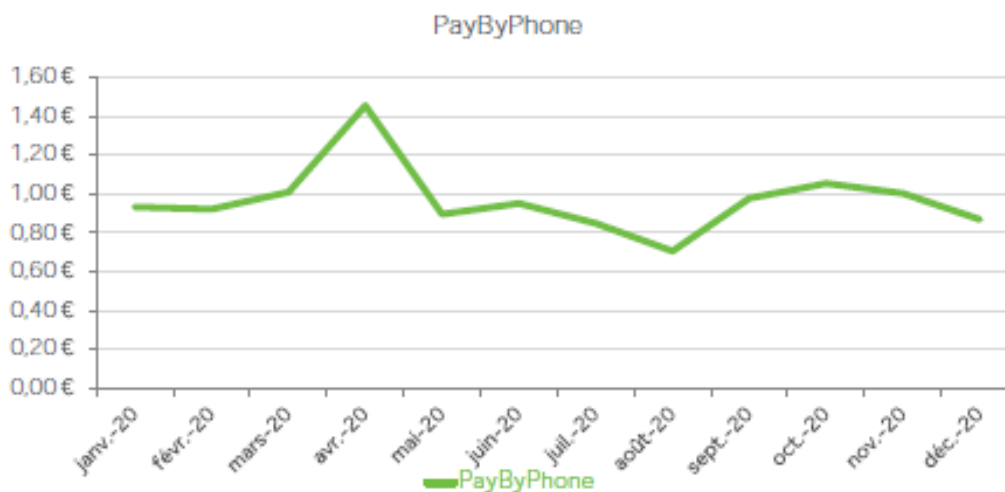
Les horodateurs restent le principal moyen de paiement du stationnement qui peut d'effectuer soit en espèces ou en carte bancaire sans contact.

Les recettes Extenso correspondent aux abonnements des résidents qui représentent environ 21%. La prédominance des tickets Pay by Phone, plus ancien opérateur, reste valable par rapport à Opngo. Ils représentent plus du triple de recettes sur l'année 2020.

RECETTES PAYBYPHONE

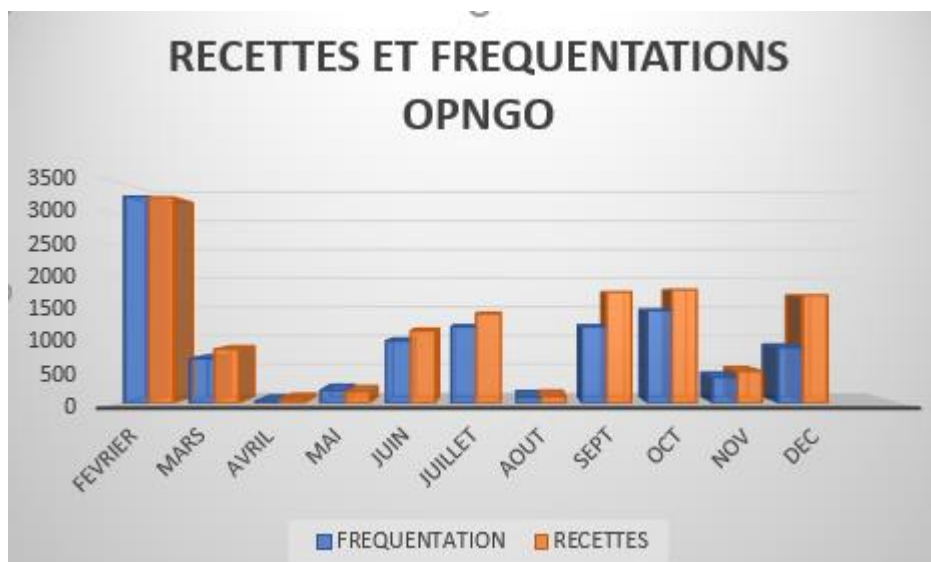


évolution du ticket moyen



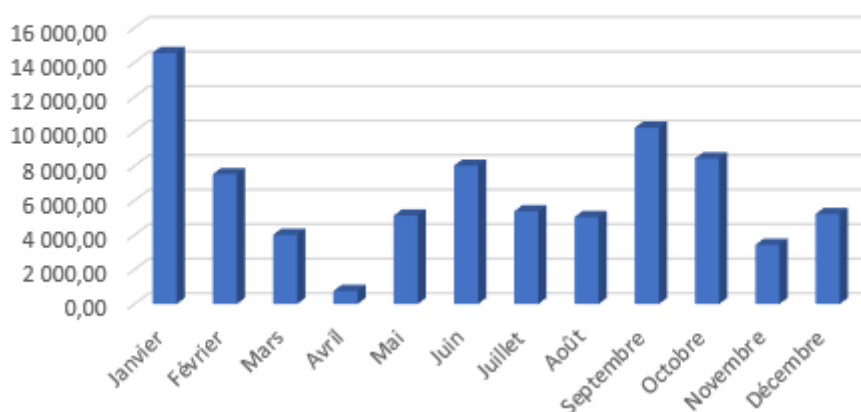
Le ticket moyen représente 0,95€ sur l'année 2020. Les recettes du deuxième semestre restent équivalentes à l'exercice l'année précédente malgré la crise sanitaire. Ce qui représente 27315€ au cumul de l'année.

RECETTES OPNGO



RECETTES RESIDENTS

RECETTES ABONNEMENTS RESIDENTS ET COMMERCANTS



Les mois les plus importants sont :

- ✓ Janvier avec 15000€ car beaucoup d'usagers souscrivent leur abonnement sur une année civile.
- ✓ Septembre avec 10300€ suite à la gratuité du mois d'août.

Pour le renouvellement chaque personne bénéficiant de l'abonnement doit chaque année nous présenter les documents qui lui permettent de bénéficier de cet abonnement à tarif préférentiel.

Pour les résidents, les documents demandés qui représentent le droit de stationner sont

- ✓ Une pièce d'identité
- ✓ Justificatif de domicile de moins de trois mois
- ✓ Carte grise à la même adresse que le justificatif de domicile.

Pour les commerçants :

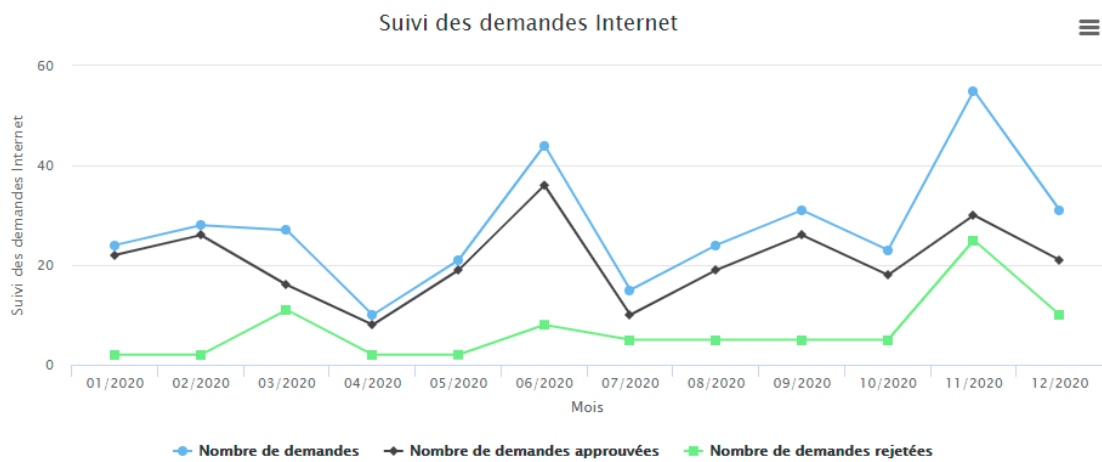
- ✓ Carte d'identité
- ✓ Carte grise
- ✓ Extrait de KBIS moins de 3 mois
- ✓ Justificatif de domicile du commerce

Toutes les pièces présentées sont scannées dans le dossier de chaque client afin que chacun puisse recevoir une alerte une semaine avant par mail lorsque les droits ou l'abonnement arrivent à échéance.

Et cela permet également de respecter le droit à la gestion des données personnelles.

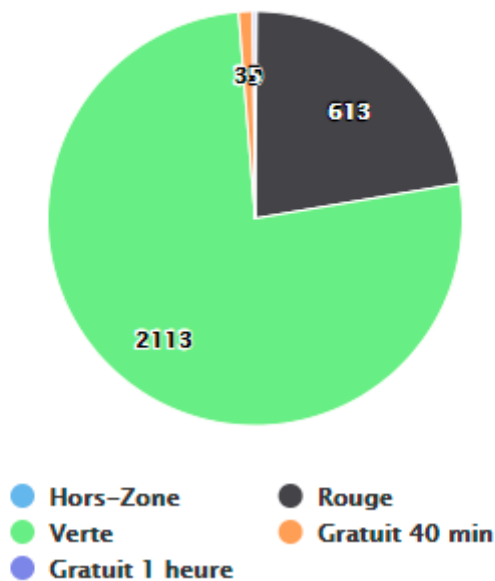
Cette demande peut être également effectuée sur le site internet : Voirie.fr.parkindigo.com.

Les documents envoyés sur le site sont étudiés pour validation selon les critères d'éligibilité par les agents INDIGO, l'utilisateur peut finaliser alors sa souscription sur internet.

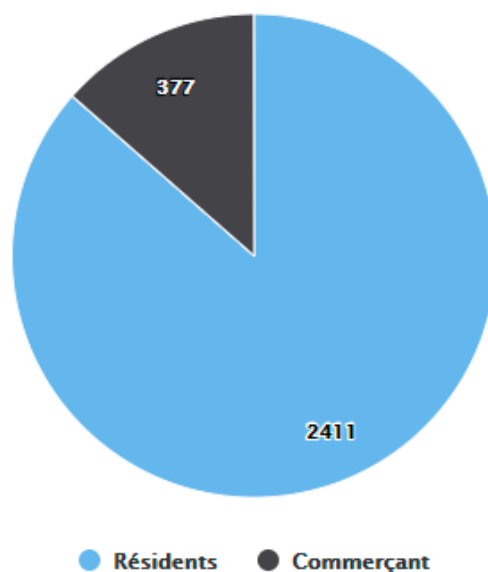


Tous les usagers habitants le centre-ville peuvent souscrire un abonnement sur le site, mais ce sont surtout ceux résidents en zone verte qui sont majoritaires car cette zone concerne principalement des habitaion à contrario de la zone rouge avec ses commerces.

Répartition des droits par zone d'habitation



Répartition des droits par usagers



85% des abonnés sont des particuliers et il est à noter que plus de 370 commerçants bénéficient d'un stationnement soit pour l'un de leurs salariés.

La boutique située au parking de l'Hôtel de Ville, reçoit les résidents de la ville pour la souscription de leurs abonnements. La boutique reste le lieu principal de la souscription, ce qui représente environ 73% des souscriptions contre 27% sur internet.

C'est la principale activité des agents de la boutique, en plus de la gestion des Forfaits Post stationnement.

Il existe deux catégories d'abonnés, les résidents avec droit à deux véhicules à 5 et 10€, et les commerçants, un véhicule à 5€. Les résidents habitent principalement en zone verte.

SUIVI DE LA ZONE ORANGE

Sur cette zone comprenant, 12 horodateurs et 200 places de stationnement, la durée de stationnement est gratuite deux heures, utilisable une fois par jour.

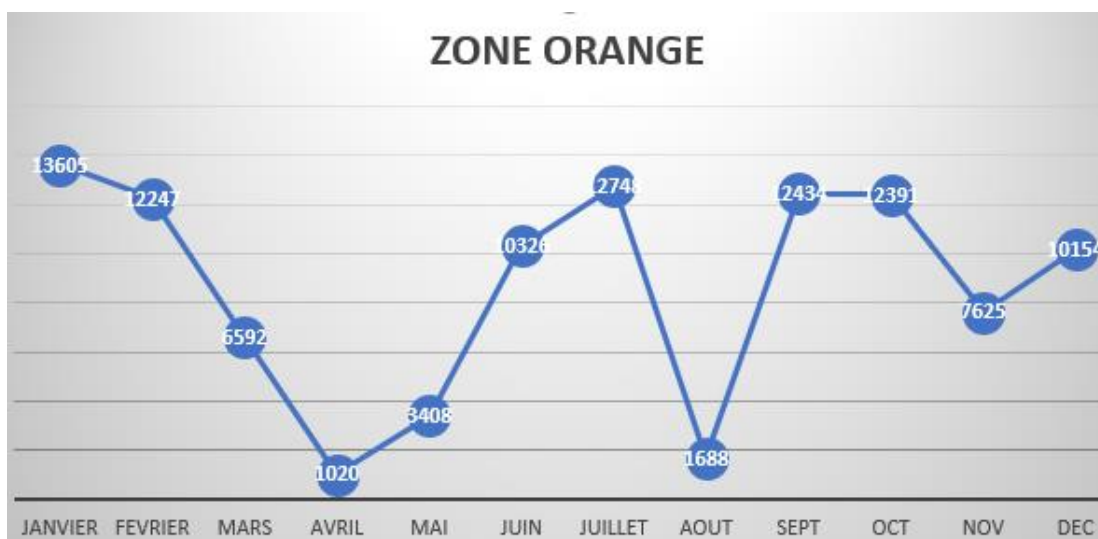
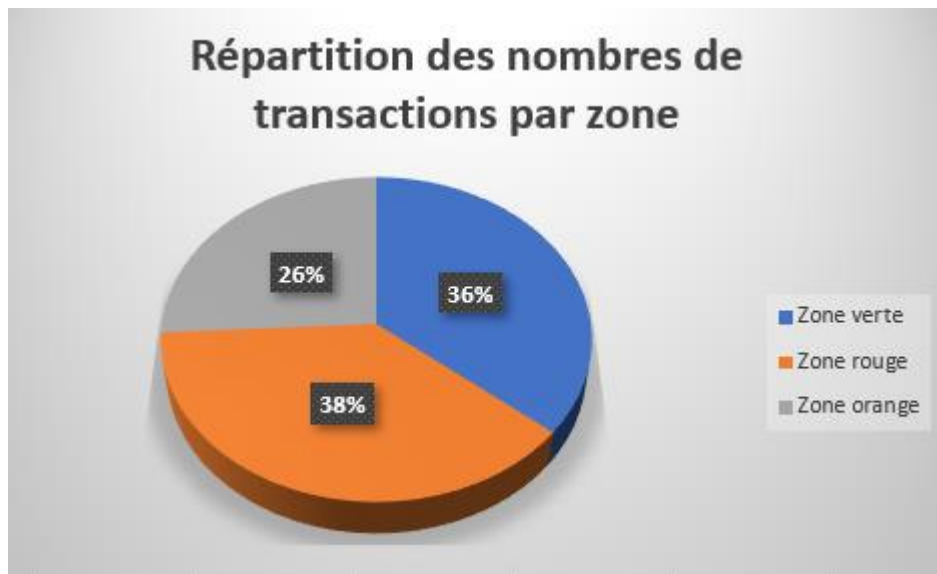
Sans tenir compte des 3 mois de gel suite aux confinements, près de 11 000 ticket gratuits mensuels sont délivrés.

La zone orange représente 26% du nombre de tickets délivrés sur l'année 2020 contre 24% en 2019

Le contrôle régulier permet une bonne rotation et la proximité du centre-ville permet de voir augmenter le ratio qui s'approche de celui des zones rouge et verte.

La zone orange remplit l'objectif d'amélioration de l'accessibilité gratuite du centre-ville.

Les zones rouges et vertes restent les zones avec des rotations équivalentes, 151 500 transactions pour la zone rouge et 142 325 pour la zone verte.



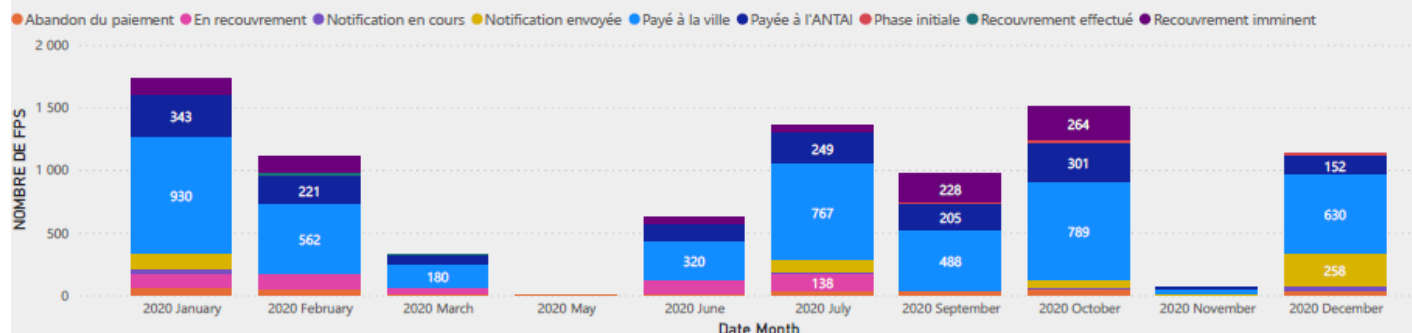
7.3 FORFAIT POST STATIONNEMENT

On retrouve la même dégradation des recettes de voirie pour celles du nombre de FPS avec une verbalisation qui chute de moitié par rapport à 2019 : 8 820 contre 16 526 fps en 2019 pour une recette de 284 520 contre 326 294 en 2019.

Le délai maximum de paiement d'un FPS est de 3 mois avant que le dossier ne passe en recouvrement, plus de deux tiers des règlements sont des FPS minorés dans la période des 5 jours et à 17€.

Il est soit payé en boutique ou sur les sites de paiement internet, au-delà c'est à l'ANTAI (Agence nationale de traitement automatisé des infractions) que se fait le paiement.

ETAT DES FPS PAYÉS PAR MOIS D'ÉMISSION



Dans le cas d'une anomalie de fonctionnement des terminaux (perte de réseau ou autres), ou d'une correction administrative du dossier, le responsable de site Indigo effectue la correction avec archivage des justificatifs. Le FPS a alors le statut « Abandon de paiement » et correspond à une annulation par les autorités compétentes.

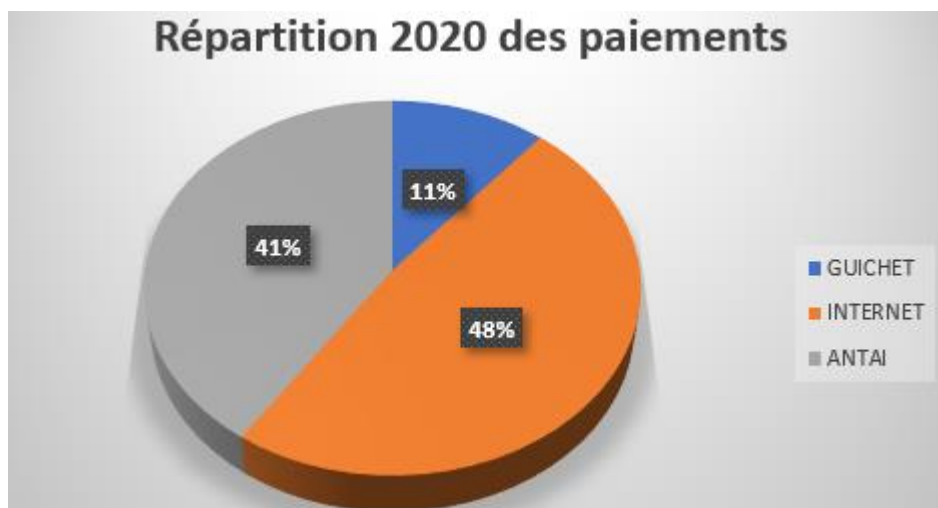
Quand cela concerne le contrôle par les ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique), ou la politique de clémence de la ville, le représentant de la police municipale est habilité pour l'annulation.

35% des forfaits post stationnement est réglé lors des 5 premiers jours lors de l'émission de celui-ci,

15% sont en attente de paiement compte tenu des délais accordés.

1% des forfaits post stationnement restent en non transformés suite aux différentes demandes d'annulations par rapport aux motifs suivants :

- à une contestation
- à une erreur de saisie de plaque d'immatriculation lors de la verbalisation
- aux plaques étrangères



11% de paiements s'effectuent en boutique, 5% de moins que l'année précédente, suite aux différentes fermetures liées au confinement. Le paiement privilégié est la carte bancaire qui représente les 2/3 des recettes de forfait post stationnement.

48% des Forfait post stationnement sont réglés sur internet.

41% des personnes effectuent leur règlement à l'ANTAI (après le délai de 5 jours) suite à la majoration de Forfait post stationnement soit par téléphone, voie postale ou Internet.

7.4 RAPO (Recours Administratif Préalable Obligatoire)

L'utilisateur peut être en désaccord avec le forfait post stationnement émis. Pour cela il a la possibilité d'effectuer un recours via le lien beauvais.usagers.tefps.fr ou soit par voie postale.

En 2020 274 RAPO ont été effectués, 63 ont été acceptés ce qui représente environ 23% de taux d'acceptation.

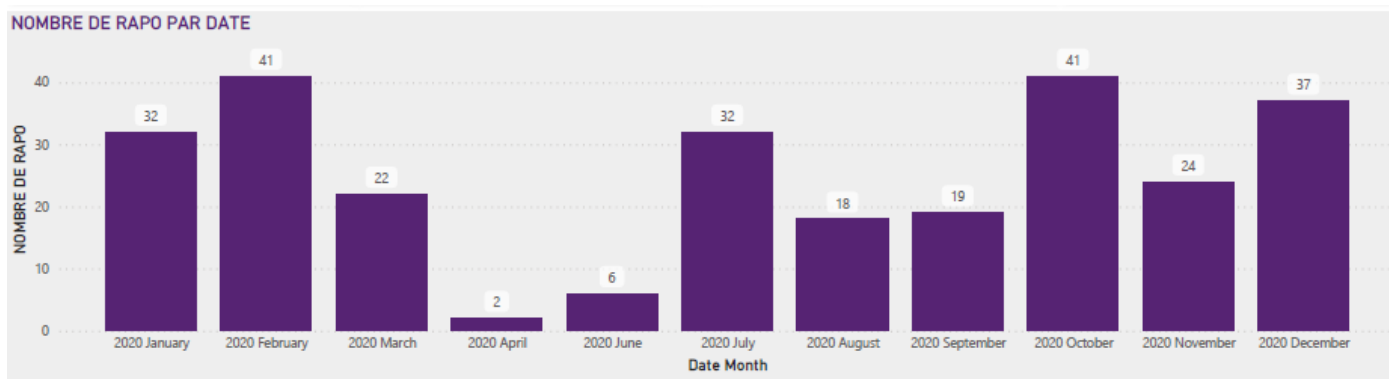
210 ont été rejetés soit un peu plus de 75%.



Comparativement à 2019, déjà une bonne année, la gestion de la verbalisation s'améliore avec la baisse des demandes en recours et les validations par la commission du respect des procédures par Indigo et les autorités de la ville.

Les principaux motifs rejets sont :

- Modalités d'envoi non respectées (carte PMR apposée en photocopie, plaque d'immatriculation non conforme...)
- Contestation hors délai
- Mauvaise saisie de la plaque d'immatriculation
- Demande d'indulgence refusée par la ville.



7.5 CALCUL DE LA REDEVANCE AU DELEGANT

Le calcul de la redevance au délégant pour l'année 2020 est détaillé en annexe.



8 Annexes

Annexe 1 : Présentation des Méthodes et des Eléments de Calcul Economique Annuel et Pluriannuel

Annexe 2 : Gestion des frais de structure

Annexe 3 : Etablissement des Comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public

Annexe 4 : Comptes du délégataire

Annexe 5 : Information sur le patrimoine

Annexe 6 : Détermination de la redevance

Annexe 7 : Tableaux de bords annuels

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2020 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC n° 2014-03.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation du patrimoine de la concession est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations, revenant au concédant sans indemnité, au terme normal du contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.

- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

(a) constructions :

Parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles :

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Installation technique, matériel et outillage	2 à 30 ans	linéaire
Installation générale, agencement, aménagement	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

3. Provisions

Renouvellement et grosses réparations :

Sauf obligation contractuelle il n'est pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées selon les méthodes décrites aux points 1 et 2.

GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE Exercice 2020

A. Description du mécanisme de gestion des frais de structure du groupe INDIGO

Conformément aux règles d'organisation du groupe INDIGO, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la Société Délégataire confie aux sociétés compétentes du groupe, la société Indigo Park et la société Indigo Group depuis 2015, des missions de prestations de services pour l'exploitation des sites gérés par le groupe.

Les moyens des sociétés Indigo Park et Indigo Group comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe INDIGO répartis géographiquement entre le siège social à Puteaux et les Directions Régionales.

Cette organisation permet aux sociétés Indigo Group et Indigo Park de disposer de moyens, notamment humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Ces frais de structure sont supportés par la Société Délégataire selon la méthode décrite ci-dessous.

B. Clé de répartition des frais de structure - Eléments chiffrés

La clé de répartition des frais de structure repose sur le chiffre d'affaires.

Les conventions de prestations de services internes du groupe prévoient, comme c'est l'usage communément admis dans l'OCDE, une refacturation basée sur l'assiette réelle des dépenses des sociétés Indigo Park et Indigo Group, ramenée à la quote-part de chiffre d'affaires du contrat dans le chiffre d'affaires consolidé.

La convention de licence de marque prévoit une rémunération basée sur un pourcentage de chiffre d'affaires, ici encore dans le cadre d'un usage communément admis dans l'OCDE.

Ainsi, concernant l'exercice 2020, l'affectation des frais de structure correspond à 10,16% du chiffre d'affaires du contrat de délégation de service public.

C. Gestion de l'Activité par les frais de structure

Indigo Park assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'exploitation et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite exploitation. A cette fin, la Société Indigo Park remplit notamment les missions suivantes :

1. Exécution directe de l'activité

- Recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement de la paie du personnel,
- Suivi des litiges et des contentieux prud'homaux,
- Animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
- Mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- Etablissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

2. Missions d'exploitation

- Suivi technique des sites de stationnement (parcs ou voirie) dont la gestion a été confiée à la Société ou dont elle est propriétaire et de leurs équipements,
- Entretien des sites précités,
- Maintenance et entretien des équipements précités,
- Choix des et relations avec les fournisseurs, le cas échéant conformément aux et avec le bénéfice des conditions d'achat propres au groupe INDIGO,
- Collecte des recettes pour le compte de la Société ou de ses clients amont,
- Relations avec les clients amonts,
- Relations avec les usagers/utilisateurs, notamment dans le cadre du Centre de Relation Clients (le « CRC ») ainsi que du Centre National de Télé-Opération (le « CNTO ») ou des Centres Régionaux de Télé-Opération (les « CRTO »),
- Mise en œuvre de la politique de qualité et de services du Groupe, ainsi que de sa charte graphique et de ses normes en matière d'aménagement et de signalétique mais aussi de politique environnementale,
- Application des dispositions contractuelles et réglementaires,
- Application et contrôle du respect des règles de sécurité,
- Recrutement et gestion du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,

- Etablissement des statistiques, des rapports d'activité et plus généralement de tous autres documents à la production desquels la Société est assujettie légalement ou contractuellement, aux fins de validation par la Société et envoi par cette dernière, en tant que de besoin, aux destinataires concernés,
 - Définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation.
3. Missions commerciales
- Etudes de marché,
 - Prospection de marché,
 - Animation commerciales, développement de la clientèle aval,
 - Etude des produits et tarifs.
4. Missions administratives
- Etablissement des règlements intérieurs,
 - Suivi de la réglementation spécifique à l'Activité,
 - Suivi des dossiers contentieux en demande ou en défense, qu'ils soient ou non liés à des sinistres couverts par une police d'assurance,
 - Suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
 - Etablissement des contrats d'abonnement et de location ou de cession de droits d'occupation (dont les amodiations),
 - Gestion du programme d'assurances, comprenant la souscription des polices d'assurance bénéficiant directement ou indirectement à la Société, ainsi que la gestion complète des sinistres subis par la Société ou causés aux tiers dans le cadre de l'Activité,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel, la situation des fournisseurs ou la lutte contre la corruption.
5. Gestion de la société délégataire
- Gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
 - Contrôle de gestion, suivi budgétaire,
 - Elaboration, mise en place et suivi des procédures comptables,
 - Gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires des conditions de crédit ou de placement,
 - Tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
 - Etablissement de la consolidation et du reporting de gestion selon les normes appliquées par le Groupe INDIGO,
 - Relations avec les Commissaires aux comptes,
 - Gestion des réunions des organes sociaux et plus généralement toutes tâches relevant du droit des sociétés, ainsi que des délégations de pouvoirs en toutes matières,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel ou la lutte contre la corruption.

Indigo Group consent une licence d'utilisation de ses marques et noms de domaine à la Société Délégataire et lui apporte son expertise dans les domaines suivants :

1. Politique de marque
Définition, coordination de la politique d'image du Groupe en France et à l'international, validation des événementiels, de la communication externe et interne, actions de développement et de suivi propre au Groupe.
2. Stratégie, études, développement
Définition des axes de stratégie, du marketing et de la communication du Groupe, réflexion sur les opérations de croissance externe ou de partenariat, validation des opérations retenues, réalisation d'études de marché et d'une veille concurrentielle.
3. Financement
Opérations de financements long terme, gestion des taux d'intérêt et du change, cautionnements et garanties, opérations en capital, prêts, relations avec les banques et les organismes de notation, politique de financement.
4. Innovation
Promotion, coordination, impulsion et validation des innovations retenues.

5. Audit interne
Sécurisation des données informatiques et monétiques, de création de valeur des organisations.

Les sociétés Indigo Park et Indigo Group interviennent sous le contrôle et la responsabilité de la société Délégataire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante.

PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL

(Articles R 3131-3 - 1°) – a et b du code de la commande publique)

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe INDIGO.
- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.
- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.
- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en :

1. Produits et charges directs

Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

- Produits : chiffre d'affaires, subvention d'exploitation et appels de charges amodiataires, ainsi que les produits divers.

- Charges : frais de personnel, frais d'entretien, maintenance et réparation, coûts liés à l'énergie et aux consommables, autres services extérieurs et honoraires, frais de fonctionnement administratifs et commerciaux, frais de sinistres nets de remboursement d'assurances, redevances et loyers dues au concédant, Contribution Economique Territoriale et Taxes foncières, charges de gros entretien et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

2. Charges calculées

Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement¹ liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant au terme normal du contrat.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe 1.

¹ Hors impairment tests : le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société en excluant à compter de l'exercice 2015 l'impact des impairment tests, en cohérence avec la présentation de l'inventaire du patrimoine de la délégation de service public.

3. Charges indirectes

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de sociétés prestataires

a. Les frais de structure

Les frais de structure relatifs à l'exercice 2020 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

b. Les polices d'assurances

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe INDIGO, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :

- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui ci.

c. Les charges financières

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe INDIGO, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2020, il est appliqué un pourcentage de 4,5% à la valeur non amortie, hors incidences des éventuelles dépréciations d'actifs au 31/12/2020. Le taux est revu annuellement à compter de l'exercice 2018 afin de refléter le coût d'endettement du groupe INDIGO et l'évolution de la conjoncture économique.

* *
*

ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA TOTALITE DES OPERATIONS AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (données comptables – exercice 2020)

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95.127 du 8 février 1995) et à l'article L 3131 – 5 du code de la commande publique, notre société est tenue de présenter à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

Les articles R 3131-2 à R3131-4 du code de la commande publique, encadrent son contenu en énumérant les « *données comptables* » qui doivent figurer dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable :

- a- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours.
Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structure ;
- b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;
- c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;
- d- Un compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;
- e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;
- f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;
- g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;
- h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessus, étant précisé que notre société s'est rapprochée du modèle préconisé par l'ordre des experts comptables (« le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le courrier des Maires et des Elus Locaux)

Vous trouverez jointes au compte annuel de résultat de l'exploitation les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (a/b).
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation (e)
- Annexe 2 – gestion des services communs (a/b).

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (I-c) de l'article R3131-3 du code de la commande publique, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 3131-4 (1°-a) du code de la commande publique), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part le cas échéant au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2020.

Ensuite, l'inventaire des biens de la délégation, prévu au paragraphe 1° - c) de l'article R 3131-4 du code de la commande publique est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobilisés nécessaires à l'exploitation du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2020 (art. R 3131-4 1° -b du code de la commande publique), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 3131-3 -1° - c du code de la commande publique).

Enfin, à ce jour, seuls la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat et le cas échéant les contrats de crédit-bail, nous semblent devoir être recensés comme des engagements à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 3131-4 -1° - d du code de la commande publique).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, et les articles L 3131 - 5 et R3131-2 et suivants du code de la commande publique. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport du délégataire. Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est souhaitée en vue de l'Assemblée Délibérante ayant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

Puteaux – La Défense, le 30 mars 2021

Le Directeur Administratif et Financier
Etienne PIQUET



COMPTES DU DELEGATAIRE

SITE_600004 - BEAUVAIS FOCH - 2020

PARC DE STATIONNEMENT	600004 Beauvais Foch
DELEGANT	Ville de BEAUVAIS
DELEGATAIRE	BEAUVAIS STATIONNEMENT
ANNEE	2020

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2020

EN H.T.	Année 2019	Année 2020	2020 / 2019 en valeur	2020 / 2019 en %
Horaires parcs	75 652	32 211	-43 441	-57,4%
Abonnés parcs	24 939	19 480	-5 458	-21,9%
Voirie				
Garantie de recettes villes				
Prestation de services				
Activité de Contrôle				
Appels de charges amodiataires				
Activités annexes	53	67	13	24,9%
Sous Total Chiffre d'Affaires	100 644	51 757	-48 886	-48,6%
Subventions d'exploitation				
Autres Produits	0		-0	-100,0%
Sous Total Autres Produits	0		-0	-100,0%
Total Produits d'Exploitation	100 644	51 757	-48 886	-48,6%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)				
Personnel Contrat à Durée Déterminée				
Autre Personnel externe et Frais Divers				
Personnel Intérimaire d'Exploitation				
Prestations de Nettoyage				
Prestations de Gardiennage				
Sous Total Frais de Personnel				
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-965	-2 072	-1 107	114,7%
Entretien : Contrats	-0	-5 363	-5 363	#####
Electricité, Fluides		-2 214	-2 214	
Autres Prestations Sous Traitées				
Frais de Télécommunication	-1 177	-1 396	-219	18,6%
Location Matériel d'Exploitation				
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-2 142	-11 045	-8 903	415,6%
Actions Commerciales	-54	-316	-262	487,1%
Collecte de Fonds et Commissions	-949	-2 414	-1 465	154,4%
Frais Administratifs et Divers				
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-1 003	-2 729	-1 727	172,3%
Total Charges Directes d'Exploitation	-3 145	-13 774	-10 630	338,0%
Police d'Assurances	-609	-369	239	-39,3%
Sinistres				
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-507	-307	201	-39,5%
Redevances Aux Concedants	-1 014		1 014	-100,0%
Taxes et Versements Assimilés	-3 023	-1 130	1 893	-62,6%
Autres Charges et Provisions Courantes	-4		4	-100,0%
Charges de Gros Entretien				
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-2 214	-1 046	1 168	-52,7%
Frais Généraux Siège	-6 793	-4 213	2 580	-38,0%
Total Autres Charges d'Exploitation	-14 164	-7 065	7 099	-50,1%
Total Autres Charges d'Exploitation	-14 164	-7 065	7 099	-50,1%
Total Charges d'Exploitation	-17 308	-20 840	-3 531	20,4%
Autres Charges Non Courantes				
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport				
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-5 761	-6 082	-321	5,6%
Autres Provisions Non Courantes				
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-5 761	-6 082	-321	5,6%
Total Charges Non Courantes	-5 761	-6 082	-321	5,6%
EBIT	77 575	24 836	-52 739	-68,0%
Frais Financiers	-1 100	-785	315	-28,7%
Total Frais Financiers	-1 100	-785	315	-28,7%
Total Frais Financiers	-1 100	-785	315	-28,7%
Resultat Net avant Impot Parc	76 474	24 051	-52 424	-68,6%
Prestations Internes				
Prestations Internes				
Prestations Internes				

COMPTES DU DELEGATAIRE

SITE_600005 - BEAUVAIS HÔTEL DE VILLE - 2020

PARC DE STATIONNEMENT	600005 Beauvais Hôtel de Ville
DELEGANT	Ville de BEAUVAIS
DELEGATAIRE	BEAUVAIS STATIONNEMENT
ANNEE	2020

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2020

EN H.T.	Année 2019	Année 2020	2020 / 2019 en valeur	2020 / 2019 en %
Horaires parcs	24 400	29 039	4 639	19,0%
Abonnés parcs	140 085	140 600	515	0,4%
Voirie				
Garantie de recettes villes				
Prestation de services				
Activité de Contrôle				
Appels de charges amodiataires				
Activités annexes	-1 208	2 510	3 718	-307,8%
Sous Total Chiffre d'Affaires	163 277	172 149	8 872	5,4%
Subventions d'exploitation				
Autres Produits				
Sous Total Autres Produits				
Total Produits d'Exploitation	163 277	172 149	8 872	5,4%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-128 460	-122 539	5 921	-4,6%
Personnel Contrat à Durée Déterminée				
Autre Personnel externe et Frais Divers	-28 304	-9 321	18 983	-67,1%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-20 736	-8 612	12 124	-58,5%
Prestations de Nettoyage	-425		425	-100,0%
Prestations de Gardiennage	198		-198	-100,0%
Sous Total Frais de Personnel	-177 726	-140 472	37 254	-21,0%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-16 805	-7 774	9 031	-53,7%
Entretien : Contrats	-1 163	-18 380	-17 218	1480,8%
Electricité, Fluides	-16 946	-15 666	1 280	-7,6%
Autres Prestations Sous Traitées				
Frais de Télécommunication	-3 768	-1 676	2 092	-55,5%
Location Matériel d'Exploitation	-1 960	-7 287	-5 327	271,7%
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-40 643	-50 783	-10 141	25,0%
Actions Commerciales	-2 184	-476	1 709	-78,2%
Collecte de Fonds et Commissions	-763	-2 356	-1 593	208,7%
Frais Administratifs et Divers	-756	-571	185	-24,5%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-3 704	-3 403	301	-8,1%
Total Charges Directes d'Exploitation	-222 073	-194 658	27 415	-12,3%
Police d'Assurances	-1 924	-2 216	-292	15,2%
Sinistres	-1 039		1 039	-100,0%
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-999	-883	115	-11,5%
Redevances Aux Concedants				
Taxes et Versements Assimilés	-5 630	-4 909	721	-12,8%
Autres Charges et Provisions Courantes	-505	-1 630	-1 125	222,8%
Charges de Gros Entretien				
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-3 592	-3 477	115	-3,2%
Frais Généraux Siège	-11 020	-14 014	-2 994	27,2%
Total Autres Charges d'Exploitation	-24 709	-27 129	-2 420	9,8%
Total Autres Charges d'Exploitation	-24 709	-27 129	-2 420	9,8%
Total Charges d'Exploitation	-246 782	-221 787	24 995	-10,1%
Autres Charges Non Courantes				
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-356	-768	-412	115,7%
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-32 738	-104 966	-72 228	220,6%
Autres Provisions Non Courantes				
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-33 094	-105 734	-72 640	219,5%
Total Charges Non Courantes	-33 094	-105 734	-72 640	219,5%
EBIT	-116 599	-155 372	-38 773	33,3%
Frais Financiers	-16 245	-14 129	2 116	-13,0%
Total Frais Financiers	-16 245	-14 129	2 116	-13,0%
Total Frais Financiers	-16 245	-14 129	2 116	-13,0%
Resultat Net avant Impot Parc	-132 844	-169 501	-36 658	27,6%
Prestations Internes				
Prestations Internes				
Prestations Internes				

COMPTES DU DELEGATAIRE

SITE_600003 - BEAUVAIS VOIRIE - 2020

PARC DE STATIONNEMENT	600003 Beauvais Voirie
DELEGANT	Ville de BEAUVAIS
DELEGATAIRE	BEAUVAIS STATIONNEMENT
ANNEE	2020

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2020

EN H.T.	Année 2019	Année 2020	2020 / 2019 en valeur	2020 / 2019 en %
Horaires parcs				
Abonnés parcs				
Voirie	256 125	163 787	-92 338	-36,1%
Garantie de recettes villes	67 321	29 706	-37 615	-55,9%
Prestation de services				
Activité de Contrôle				
Appels de charges amodiataires				
Activités annexes				
Sous Total Chiffre d'Affaires	323 446	193 493	-129 953	-40,2%
Subventions d'exploitation				
Autres Produits	0	0		0,0%
Sous Total Autres Produits	0	0		0,0%
Total Produits d'Exploitation	323 446	193 493	-129 953	-40,2%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-966	-15 258	-14 292	1479,7%
Personnel Contrat à Durée Déterminée				
Autre Personnel externe et Frais Divers				
Personnel Intérimaire d'Exploitation	1 184		-1 184	-100,0%
Prestations de Nettoyage				
Prestations de Gardiennage				
Sous Total Frais de Personnel	218	-15 258	-15 476	-7087,4%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-31 995	-25 731	6 264	-19,6%
Entretien : Contrats	-19 885	-3 226	16 659	-83,8%
Electricité, Fluides	-596	-1 245	-649	108,9%
Autres Prestations Sous Traitées				
Frais de Télécommunication	-10 108	-6 978	3 130	-31,0%
Location Matériel d'Exploitation				
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-62 584	-37 181	25 403	-40,6%
Actions Commerciales				
Collecte de Fonds et Commissions	-14 355	-9 576	4 780	-33,3%
Frais Administratifs et Divers	-175	-254	-79	45,3%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-14 530	-9 830	4 700	-32,3%
Total Charges Directes d'Exploitation	-76 896	-62 269	14 628	-19,0%
Police d'Assurances	-608	-426	182	-29,9%
Sinistres				
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-1 671		1 671	-100,0%
Redevances Aux Concédants				
Taxes et Versements Assimilés	-8 299	-3 502	4 798	-57,8%
Autres Charges et Provisions Courantes	-17		17	-100,0%
Charges de Gros Entretien		-12 024	-12 024	
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-7 116	-3 909	3 207	-45,1%
Frais Généraux Siège	-21 833	-15 750	6 083	-27,9%
Total Autres Charges d'Exploitation	-39 544	-35 611	3 933	-9,9%
Total Autres Charges d'Exploitation	-39 544	-35 611	3 933	-9,9%
Total Charges d'Exploitation	-116 440	-97 880	18 560	-15,9%
Autres Charges Non Courantes				
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport				
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-57 732	-147 674	-89 942	155,8%
Autres Provisions Non Courantes				
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-57 732	-147 674	-89 942	155,8%
Total Charges Non Courantes	-57 732	-147 674	-89 942	155,8%
EBIT	149 273	-52 061	-201 334	-134,9%
Frais Financiers	-23 201	-19 323	3 878	-16,7%
Total Frais Financiers	-23 201	-19 323	3 878	-16,7%
Total Frais Financiers	-23 201	-19 323	3 878	-16,7%
Resultat Net avant Impot Parc	126 072	-71 384	-197 456	-156,6%
Prestations Internes		-0	-0	
Prestations Internes		-0	-0	
Prestations Internes		-0	-0	

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2020

Parc de stationnement Beauvais Foch

Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2020	Cumul Amortissement au 31/12/2020	Valeur Nette Comptable au 31/12/2020
BIENS DE RETOUR	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	35 044 -	22 254	12 790
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	10 671 -	179	10 492
Total BIENS DE RETOUR		45 715 -	22 434	23 281
Total général		45 715 -	22 434	23 281

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement Beauvais Foch

en euros H.T.	31/12/2020
Immobilisations Valeur Comptable Brute	45 715
Immobilisations Valeur Comptable Nette	23 281
Immobilisation en cours	-3 720

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2020

Parc de stationnement Beauvais Hôtel de Ville

Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2020	Cumul Amortissement au 31/12/2020	Valeur Nette Comptable au 31/12/2020
BIENS DE RETOUR	AAI EN CONCESSION	331 280 -	136 923	194 357
	BIENS DE RETOUR NON RENOUVELABLE	9 770 -	5 862	3 908
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	43 118 -	19 126	23 992
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	10 863 -	182	10 681
Total BIENS DE RETOUR		395 031 -	162 094	232 938
BIENS DE REPRISE*	AAI EN CONCESSION	4 870 -	2 234	2 636
	INST.GEN.AG.AMENAG.CONST.&TERR.D	956 -	765	191
	LOGICIELS	2 398 -	402	1 996
	MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN	762 -	762	-
	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAG	26 088 -	18 966	7 122
	MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	3 295 -	722	2 573
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQU	3 619 -	3 619	-
	INST.GEN.AG.AMENAG.CONST.&TERR.D	4 268 -	8	4 260
Total BIENS DE REPRISE*		46 255 -	27 477	18 778
Total général		441 287 -	189 571	251 716

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement Beauvais Hôtel de Ville

en euros H.T.	31/12/2020
Immobilisations Valeur Comptable Brute	441 287
Immobilisations Valeur Comptable Nette	251 716
Immobilisation en cours	4 268

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2020

Parc de stationnement Beauvais Voirie

Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2020	Cumul Amortissement au 31/12/2020	Valeur Nette Comptable au 31/12/2020
BIENS DE RETOUR	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	572 868 -	259 298	313 570
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	35 802 -	2 387	33 415
Total BIENS DE RETOUR		608 670 -	261 685	346 985
BIENS DE REPRISE*	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	2 227 -	1 008	1 219
	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAG	1 572 -	1 572	-
Total BIENS DE REPRISE*		3 799 -	2 580	1 219
Total général		612 469 -	264 265	348 204

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement Beauvais Voirie

en euros H.T.	31/12/2020
Immobilisations Valeur Comptable Brute	612 469
Immobilisations Valeur Comptable Nette	348 204
Immobilisation en cours	0

Beauvais - Détermination de la redevance 2020

Détermination de la redevance du contrat de Concession du 27 février 2017
 Selon article 33 "redevance à la Collectivité"
 Selon l'avenant n°3

Toutes sommes en Euros HT

R1 / Redevance fixe

Seuil indexable annuel	30 000,00
Seuil indexable du 1er mars 2014 au 31 décembre 2014	25 000,00
Coef	1,06245
Montant de la redevance fixe	26 561,33

R2 / Redevance complémentaire

Parc	Chiffre d'affaires 2020	
	Prévisionnel	Réalisé
Parc de stationnement de l'Hôtel de Ville		172 149,00
Parc de stationnement de la place Foch		51 757,00
Total 2020		223 906,00

Evolutions des seuils		CA réel	Taux	Redevance
du 01/01/2020 au 31/12/2020				
de	à			
313 000,00	355 000,00	0,00	35%	0,00
355 000,00		0,00	80%	0,00

Montant de la redevance complémentaire	0,00
---	-------------

R / R1 + R2

Montant Redevance 2020	26 561,33
-------------------------------	------------------

Parc	600004 - Foch, Beauvais
Période de référence	Décembre 2020 sur 36 Mois
Montants	TTC
Recettes	lissées
Type de contrat	Concession

DR	Ouest
Fin de contrat	28/02/2023

Nb places publiques	165
Nb pl. amodiées ou vendues	0
Nb pl. amodiables	0
Nb total places	165

Tarif 1^o heure (EUR)	0
Tarif abo. annuel (EUR)	0

Mois	Fréquentation					Chiffres d'affaires TTC					Statistiques	
	Nb sorties horaires		Nb abonnés	Nb locations	Nb ammodiat.	Horaire ¹	Abonnements ²	locations ³	Divers ⁴	TOTAL CA TTC ¹⁺²⁺³⁺⁴	Ticket moyen	Variation Ticket moyen D 2019/D 2020
	payantes	Gratuites										
Janvier	3 504	1 794	64	0	0	5 216	2 661	0	0	7 877	1,5	+16,5 %
Février	2 057	1 428	54	0	0	2 795	2 271	0	0	5 066	1,4	+0,8 %
Mars	980	839	53	0	0	1 365	2 286	0	0	3 651	1,4	-17,1 %
Avril	38	520	33	0	0	30	1 398	0	0	1 428	0,8	-46,9 %
Mai	1 171	846	33	0	0	1 322	1 506	0	0	2 828	1,1	-24,3 %
Juin	2 618	1 391	37	0	0	3 869	1 502	0	0	5 371	1,5	-5,0 %
Juillet	3 061	1 550	33	0	0	4 474	1 213	0	0	5 686	1,5	-0,8 %
Août	2 423	1 604	29	0	0	3 056	1 257	0	0	4 313	1,3	-0,1 %
Septembre	3 036	1 814	52	0	0	4 468	1 917	0	0	6 385	1,5	-3,9 %
Octobre	2 692	1 972	58	0	0	4 206	2 384	0	0	6 589	1,6	+2,8 %
Novembre	1 213	758	57	0	0	1 951	2 496	0	0	4 447	1,6	-0,4 %
Décembre	4 361	1 824	62	0	0	5 906	2 486	0	25	8 417	1,4	+4,9 %
TOTAL	27 154	16 340	565	0	0	38 657	23 376	0	25	62 058	1,4	-6,7 %

Rappel année 2019

D 2019	7 359	4 308	65	0	0	9 499	2 827	0	720	13 046
cumul à D 2019	61 138	29 941	702	0	0	88 921	29 701	0	755	119 382
var 2019/2020	-55,6 %	-45,4 %	-19,5 %			-56,5 %	-21,3 %		-96,7 %	-48,0 %

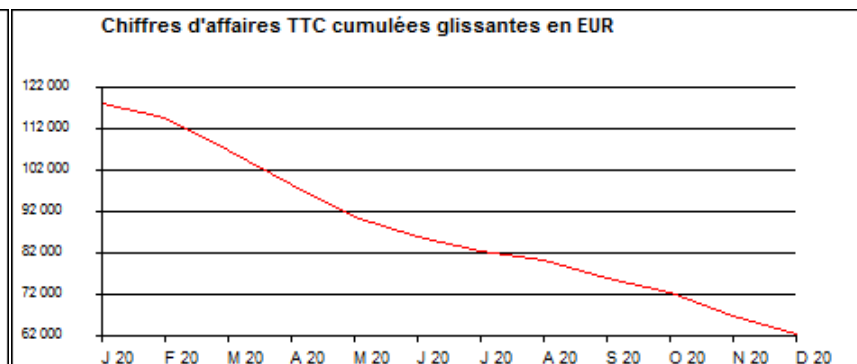
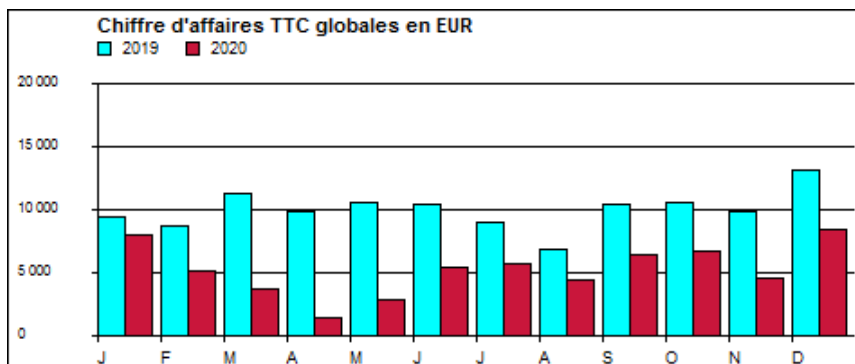




Tableau de bord Annuel

Document non comptable

Parc	600005 - Hôtel de Ville, Beauvais
Période de référence	Décembre 2020 sur 36 Mois
Montants	TTC
Recettes	lissées
Type de contrat	Concession

DR	Ouest
Fin de contrat	28/02/2023

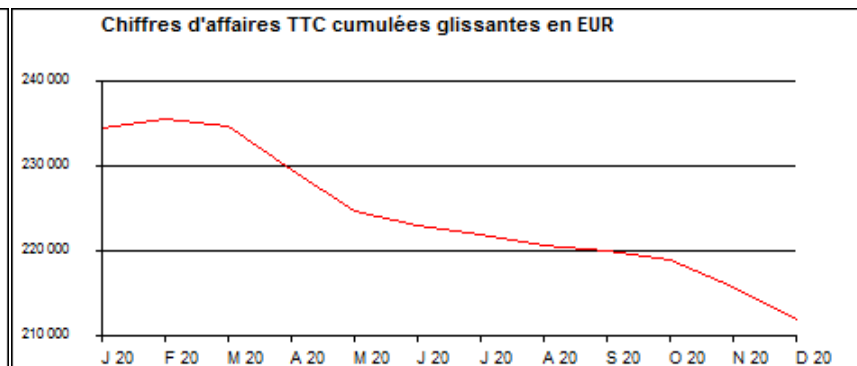
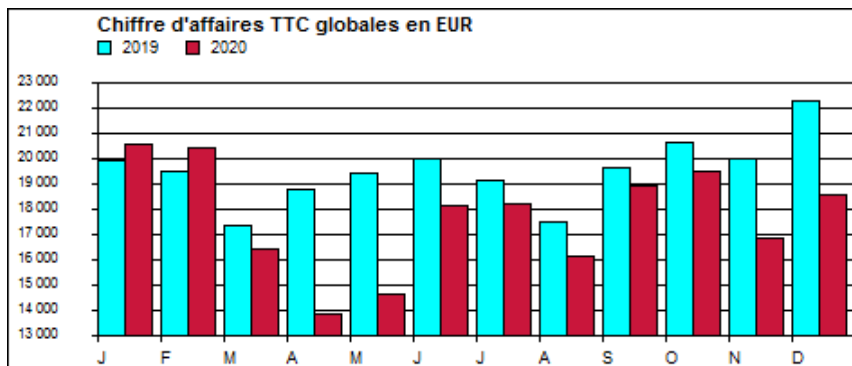
Nb places publiques	165
Nb pl. amodiées ou vendues	0
Nb pl. amodiables	0
Nb total places	165

Tarif 1 ^{er} heure (EUR)	1
Tarif abo. annuel (EUR)	0

Mois	Fréquentation					Chiffres d'affaires TTC					Statistiques	
	Nb sorties horaires		Nb abonnés	Nb locations	Nb ammodiat.	Horaire ¹	Abonnements ²	locations ³	Divers ⁴	TOTAL CA TTC 1+2+3+4	Ticket moyen	Variation Ticket moyen D 2019/D 2020
	payantes	Gratuites										
Janvier	2 456	1 049	268	0	0	5 792	14 635	0	80	20 507	2,4	+12,3 %
Février	2 164	1 002	266	0	0	5 182	15 042	0	175	20 399	2,4	-1,6 %
Mars	870	398	260	0	0	2 012	14 369	0	25	16 406	2,3	-14,8 %
Avril	29	56	240	0	0	69	13 680	0	45	13 794	2,4	+2,3 %
Mai	668	379	243	0	0	1 387	13 119	0	90	14 595	2,1	-10,7 %
Juin	1 728	713	247	0	0	4 276	13 547	0	285	18 108	2,5	+13,9 %
Juillet	1 824	674	245	0	0	4 422	13 570	0	220	18 212	2,4	+7,4 %
Août	1 329	560	235	0	0	2 760	13 170	0	195	16 125	2,1	-15,1 %
Septembre	1 967	810	259	0	0	5 040	13 694	0	125	18 858	2,6	+8,1 %
Octobre	1 874	772	261	0	0	4 594	14 846	0	50	19 490	2,5	+2,5 %
Novembre	844	384	254	0	0	2 262	14 421	0	140	16 823	2,7	+22,7 %
Décembre	2 147	787	254	0	0	3 800	14 627	0	130	18 557	1,8	-4,0 %
TOTAL	17 900	7 584	3 032	0	0	41 594	168 720	0	1 560	211 875	2,3	+1,4 %

Rappel année 2019

D 2019	3 754	1 284	263	0	0	6 921	14 767	0	571	22 258
cumul à D 2019	27 188	10 977	3 080	0	0	61 367	170 254	0	2 175	233 805
var 2019/2020	-34,2 %	-30,9 %	-1,6 %			-32,2 %	-0,9 %		-28,3 %	-9,4 %





VILLE DE BEAUVAIS

DSP STATIONNEMENT

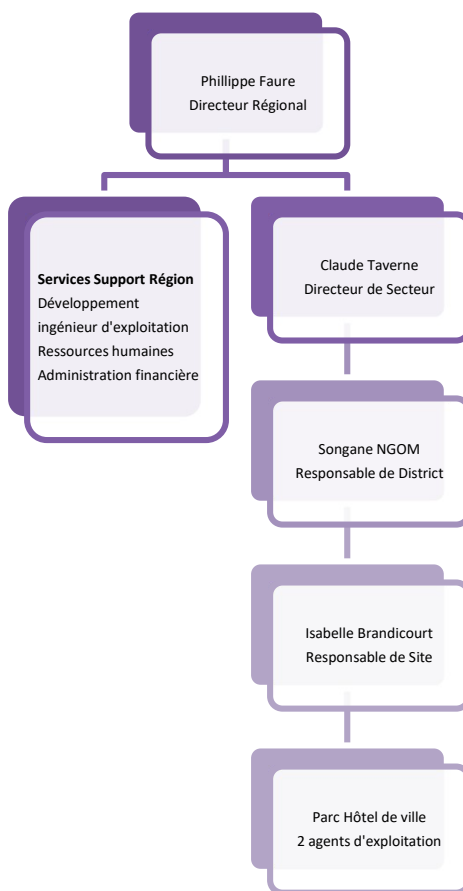
Lundi 13 Décembre 2021

INDIGO

FICHE D'IDENTITE CONTRAT

- Signé le 01/03/2017 pour un durée de 6 ans.
- Avenant N° 3 en date du 17 Mai 2018
- Société délégataire : Beauvais Stationnement
- Société exploitante : Indigo Park

ORGANIGRAMME



PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2020

- ❖ Fermeture du parking du théâtre pour le début des travaux : mise en place de 97 places sur le parking FOCH ainsi que places de la voirie sur le parking Calvin
- ❖ Début de la crise sanitaire en mars 2020 avec le 1^{er} confinement, fermeture de la boutique. Gestion de la voirie en dématérialisée pour les abonnements et les FPS.
- ❖ Lancement d'une offre commerciale pour le déconfinement
- ❖ Annulation de la fête Jeanne Hachette
- ❖ Gratuité de la Voirie du 1 au 31 Août 2020
- ❖ Offre commerciale de la rentrée à partir 24 Août
- ❖ Reprise du fonctionnement de la voirie au mois de septembre
- ❖ 2^{ème} confinement du 2 au 27 Novembre suite à la crise sanitaire
- ❖ Mise en place d'un couvre feu au mois de décembre
- ❖ Fin des travaux du parking du théâtre et fin de la gratuité des places mises à disposition du parking FOCH et du parking CALVIN sur la voirie
- ❖ Mise en place d'une heure de gratuité sur la voirie du 1^{er} décembre au 31 janvier 2021
- ❖ Mise en place des Féeries de Noel dans une version réduite liée à la crise sanitaire
- ❖ Nouvelle offre commerciale de fin d'année

➤ PARKING HÔTEL DE VILLE

➤ PARKING FOCH

➤ VOIRIE

PARKING HÔTEL DE VILLE

- Parking de 250 places réparties sur 3 niveaux, 6 places PMR
- Ouvert 24h/24h
- Accès possible 24h/24
- Lecteur de plaque d'immatriculation
- 1 entrée et 1 sortie véhicule, 2 accès piétons et un ascenseur.
- 1 caisse automatique
- Moyens de paiement :
 - Espèces, CB, TOTAL GR et Libert'T



TARIFS EN EUROS T.T.C. DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET 2015



Horaires

0h00 à 0h30	Gratuit
0h31 à 0h45	0,50/15min
0h46 à 1h	1
1h01 à 1h15	1,30
1h16 à 1h30	1,60
1h31 à 1h45	1,80
1h46 à 2h	2
2h01 à 24h	0,20/15min
Journée/ticket perdu	8

Abonnements

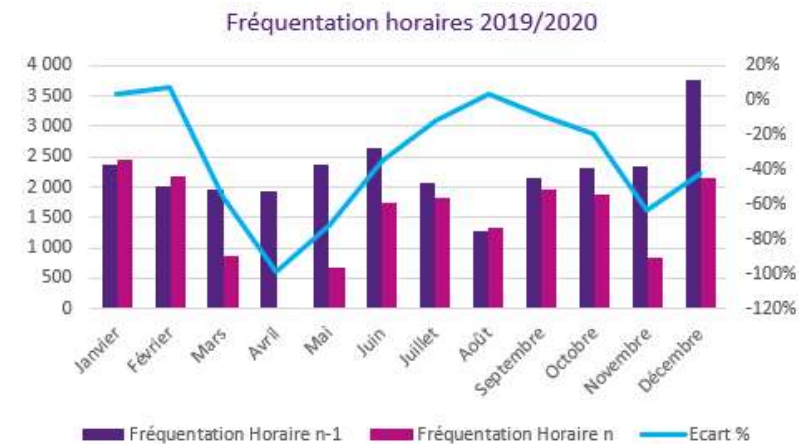
Permanent 24h/24 7j/7	69,00/ mois
Jour 8h-20h Lun au Sam.	48,00/ mois
Nuit & Week-end 17h-9h, dimanches et JF	38,00/ mois

Forfaits horaires

1 semaine	25,00
2 semaines	45,00

FRÉQUENTATIONS ET RECETTES

	Fréquentation Horaire n-1	Fréquentation Horaire n	Ecart %
Janvier	2 366	2 456	4%
Février	2 018	2 164	7%
Mars	1 951	870	-55%
Avril	1 937	29	-99%
Mai	2 355	668	-72%
Juin	2 643	1 728	-35%
Juillet	2 068	1 824	-12%
Août	1 288	1 329	3%
Septembre	2 157	1 967	-9%
Octobre	2 317	1 874	-19%
Novembre	2 334	844	-64%
Décembre	3 754	2 147	-43%
Total	27 188	17 900	-34%



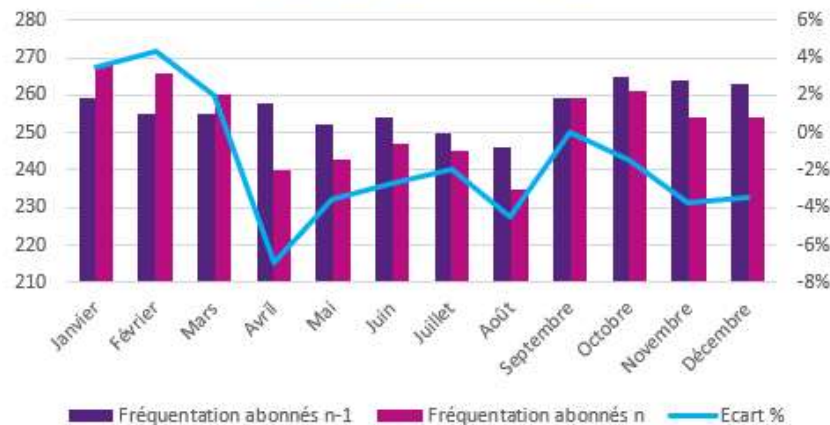
- ❖ Nous enregistrons 17 900 sorties payantes en 2020, soit une baisse de 34% pour la fréquentation ainsi qu'une baisse de 32% pour le chiffre d'affaire qui s'élève à 41594€.
- ❖ Nous pouvons constater un fort impact sur les mois de confinement (mars et novembre puisqu'une grande partie des commerces était fermée ainsi que des événements annuels annulés). Une fréquentation au mois de mai fortement impactée suite à la non verbalisation de la voirie, ce qui a incité les usagers à se stationner.

ABONNEMENTS



	Fréquentation abonnés n-1	Fréquentation abonnés n	Ecart %
Janvier	259	268	3%
Février	255	266	4%
Mars	255	260	2%
Avril	258	240	-7%
Mai	252	243	-4%
Juin	254	247	-3%
Juillet	250	245	-2%
Août	246	235	-4%
Septembre	259	259	0%
Octobre	265	261	-2%
Novembre	264	254	-4%
Décembre	263	254	-3%
Total	3 080	3 032	-2%

Fréquentation abonnés 2019/2020



- ❖ Des abonnements qui ont été moins impactés grâce à nos différentes offres commerciales. Une perte de 1,6% d'abonnés par rapport à l'année précédente.
- ❖ Le chiffre d'affaire des abonnés s'élève à 168 720€TTC.
- ❖ La tendance des recettes va à l'identique de la fréquentation.

CONTRÔLE QUALITÉ

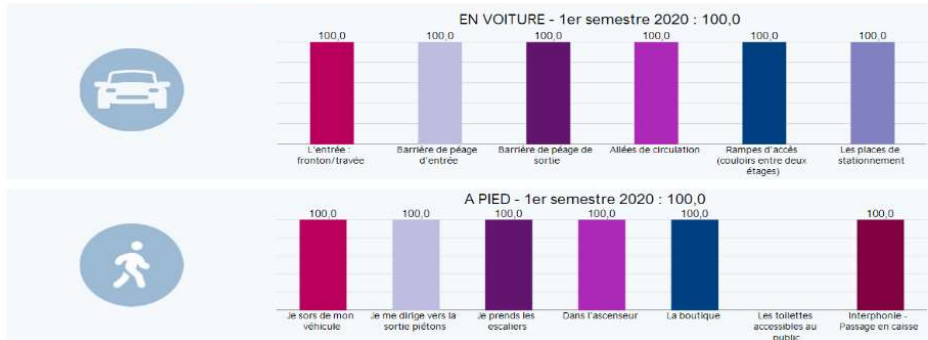
AUDIT MYSTERE 2020



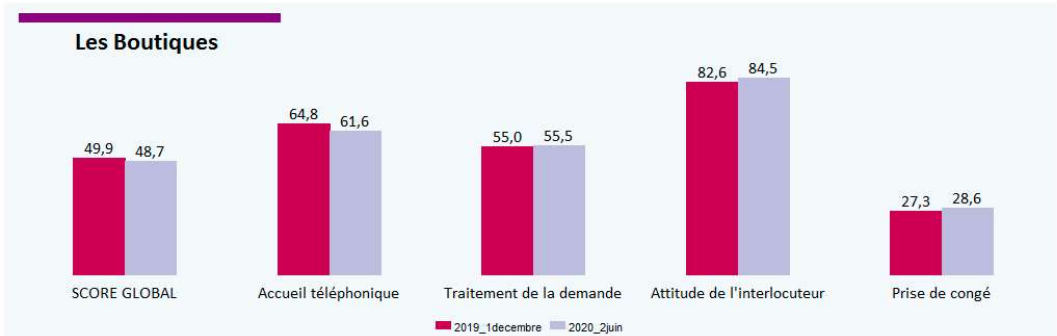
Score Global 2020
1er semestre : 100,0 / 100



Score Incontournables 2020
1er semestre : 100,0 / 100



APPELS MYSTERE - Boutiques & Service Client



- ❖ UN ORGANISME EXTERNE, ATTESTE DE LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL DES UTILISATEURS DU PARKING.
- ❖ LE NIVEAU MOYEN DE SATISFACTION MOYEN EN 2020 EST DE 69,2% MAIS EN FORTE AUGMENTATION SUR LA FIN D'ANNÉE AVEC UN TAUX DE SATISFACTION PROCHE DE 80%

PARKING FOCH

PARKING FOCH DESCRIPTIF

- Parking en enclos de 165 places
- Accès possible 24h/24
- 1 entrée et 1 sortie véhicules
- 1 caisse automatique,
- Lecteur de plaque d'immatriculation
- 1 borne pour recharge de véhicule électrique
- Moyens de paiement :
 - Espèces, CB, Carte GR



TARIFS EN EUROS T.T.C. DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET 2015



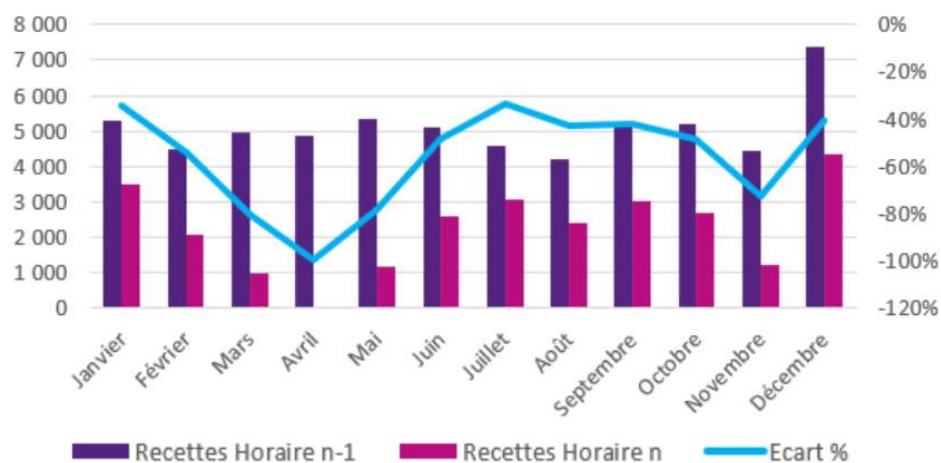
Horaires	
0h00 à 0h30	Gratuit
0h31 à 0h45	0,40
0h46 à 1h	0,80
1h01 à 1h15	1
1h16 à 1h30	1,30
1h46 à 2h00	1,80
2h01 à 24h	0,20/15min
7h01 à 24h00	6,00

Abonnements	
Permanent 24h/24 7j/7	45/mois

Forfaits	
1 semaine	25
2 semaines	45

FRÉQUENTATIONS ET RECETTES

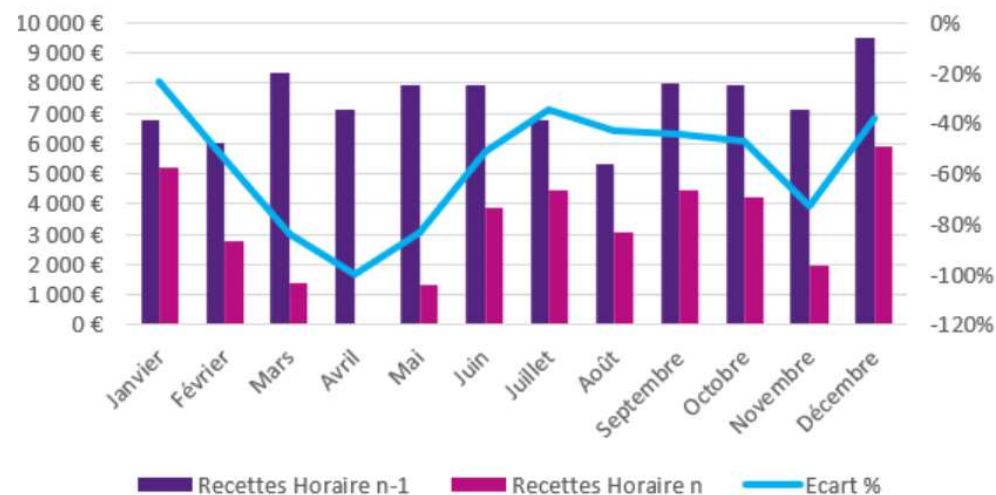
Fréquentation horaires 2019/2020



Fréquentations :

27154 sorties payantes ont été effectuées en 2020, ce qui représente la continuité des recettes perdues. Suite aux travaux du parking du théâtre, le parking a conservé 68 places pour les abonnés ce qui a laissé très peu de disponibilité pour la clientèle horaire.

Recettes horaires 2019/2020

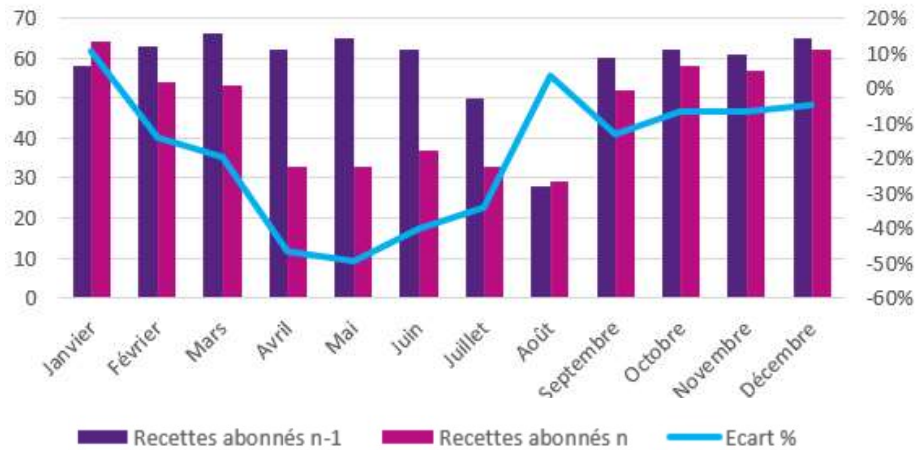


Recettes :

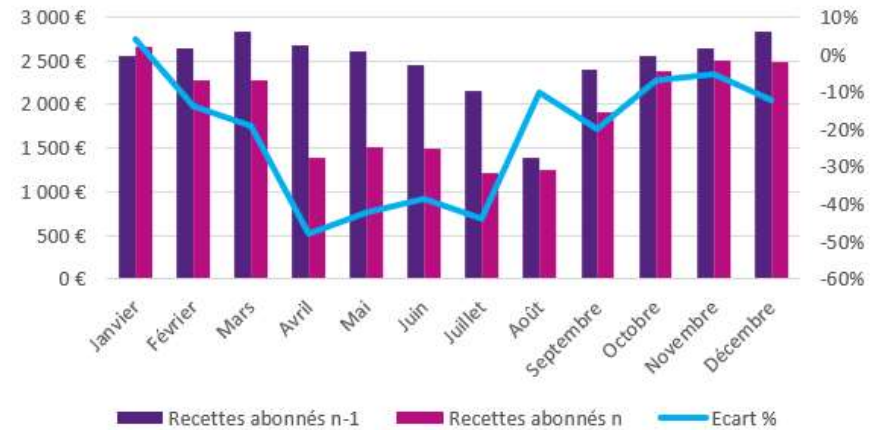
Des recettes globales qui représentent 62K€ qui représente 50% de recettes en moins par rapport à l'année précédente. Un avenant au 20 janvier a été effectué suite aux travaux du parking du théâtre.

ABONNEMENTS

Nombre abonnés 2019/2020



Recettes abonnés 2019/2020



Abonnés:

Une baisse de fréquentation en début d'année suite à la mise en gratuité de la moitié du parking et au début de la crise sanitaire suite au confinement et au télétravail de mis en place pour beaucoup de société.

Recettes:

Le chiffre d'affaire de 23K€ qui représente une perte de 21% par rapport à l'année précédente. Nos offres de déconfinement sur le deuxième semestre de l'année nous ont permis de fidéliser de nouveau les usagers du stationnement.

STATIONNEMENT PAYANT DE SURFACE

STATIONNEMENT PAYANT DE SURFACE

DESCRIPTIF

- 2463 places de stationnement réparties en 3 zones :
 - Zone verte : 1697 places
 - Zone rouge : 646 places
 - Zone orange : 120 places

- 138 horodateurs de marque Hectronic de marque Citea)
- Mise en place de la zone Orange (2h gratuit)

- Moyens de paiement :
 - Espèces
 - CB (sans contact)
 - Paybyphone (paiement CB par téléphone)
 - Opngo

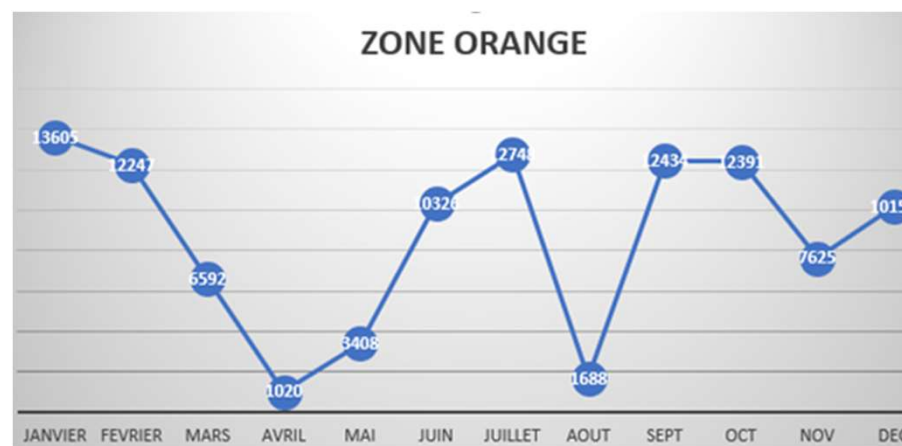


TARIFS AU 1^{ER} JUILLET 2015

Zone rouge	
1 h	1,00€
2 h	2,00€

Zone verte	
1 h	0,50€
2 h	1,00€

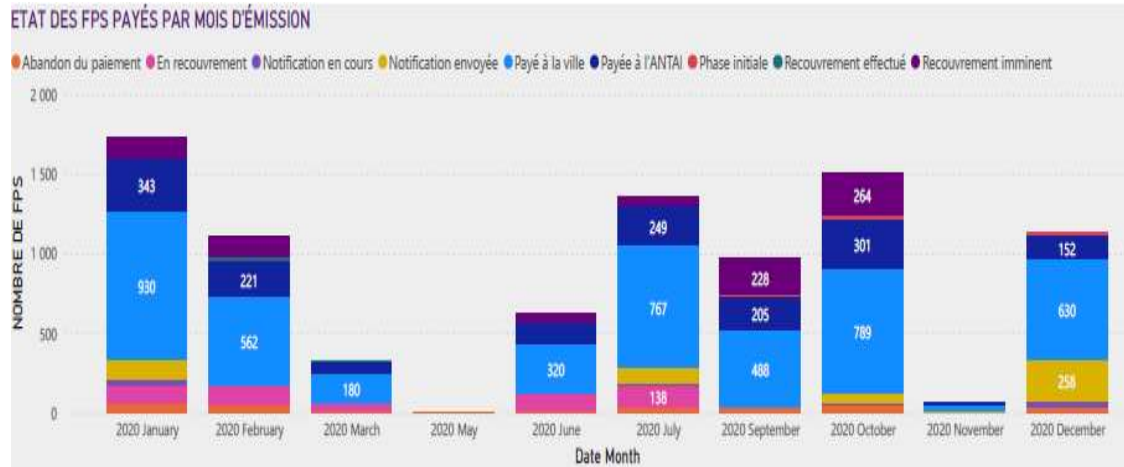
Stationnement limité à 2 heures et 4 heures



- ❖ Les zones rouges et vertes restent les zones avec des rotations équivalentes, 151500 transactions pour la zone rouge et 142 325 pour la zone verte.
- ❖ L'anneau orange représente 26% du nombre de tickets délivrés en 2020 contre 24% en 2019. Le contrôle permet une rotation régulière.
- ❖ Les recettes sont principalement effectuées sur les horodateurs.
- ❖ **Moyens de paiement** : Espèces, Carte Bancaire, Paybyphone, Opngo

FORFAIT POST STATIONNEMENT

BILAN DU FORFAIT POST STATIONNEMENT



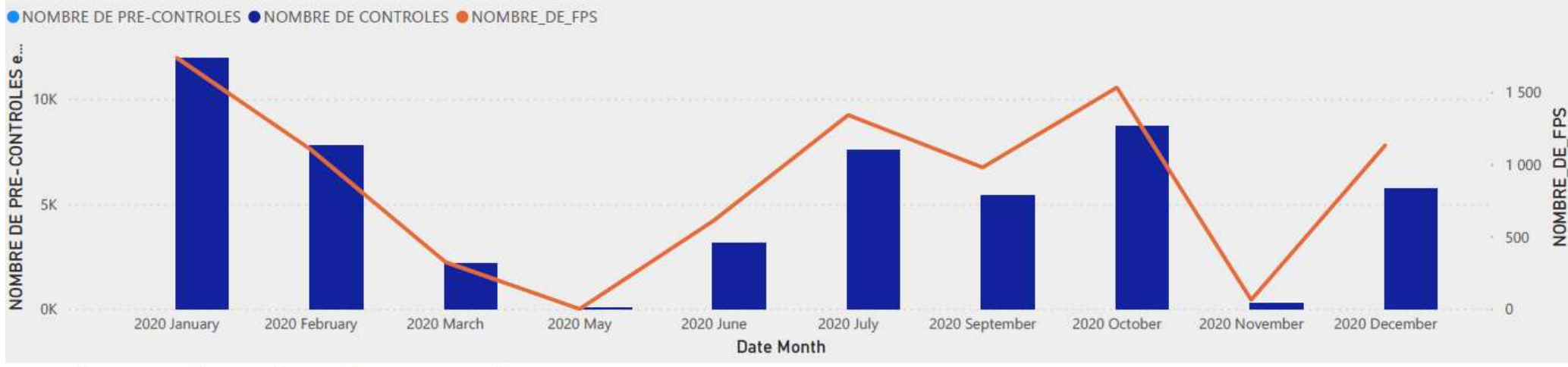
- ❖ La verbalisation a chute de plus de la moitié avec la crise sanitaire (non verbalisation mars, avril et mai)
- ❖ Le délai maximum pour le paiement d'un FPS est de 3 mois. Le délai du minoré à 17€ est de 5 jours.
- ❖ Nous pouvons constaté que le paiement des minorés représente la moitié de la repartition des paiements.



CONTROLE DES FORFAIT POST STATIONNEMENT



ACTIVITÉ DE CONTRÔLE : PRÉCONTRÔLES, CONTRÔLES ET FPS PAR DATE



ANALYSE DES FPS

- ❖ En cas de paiement dans le délai de 5j le FPS passe de 33 à 17€ (paiement déjà effectué à déduire)
- ❖ Les statistiques n'incluent pas le contrôle visuel des tickets présents sur les tableaux de bord des véhicules
- ❖ Toutes les zones sont contrôlées de façon équilibrée.
- ❖ Le paiement dans le délai de 5j représente 67% des cas avec des particularités :
 - ❖ Près de la moitié par le site internet
 - ❖ 11% viennent en boutique
 - ❖ Et les 46% restants le font auprès de l'Antai
- ❖ Le délai moyen de paiement est de 3 mois.
- ❖ Les abandons de paiements sont du fait de corrections administratives:
 - ❖ Mauvaise saisie de plaque lors du contrôle
 - ❖ Perte de connexion des terminaux de contrôle (une mise à jour a été faite depuis)
 - ❖ Fourniture à posteriori par l'utilisateur d'un justificatif d'annulation (carte PMR par exemple)

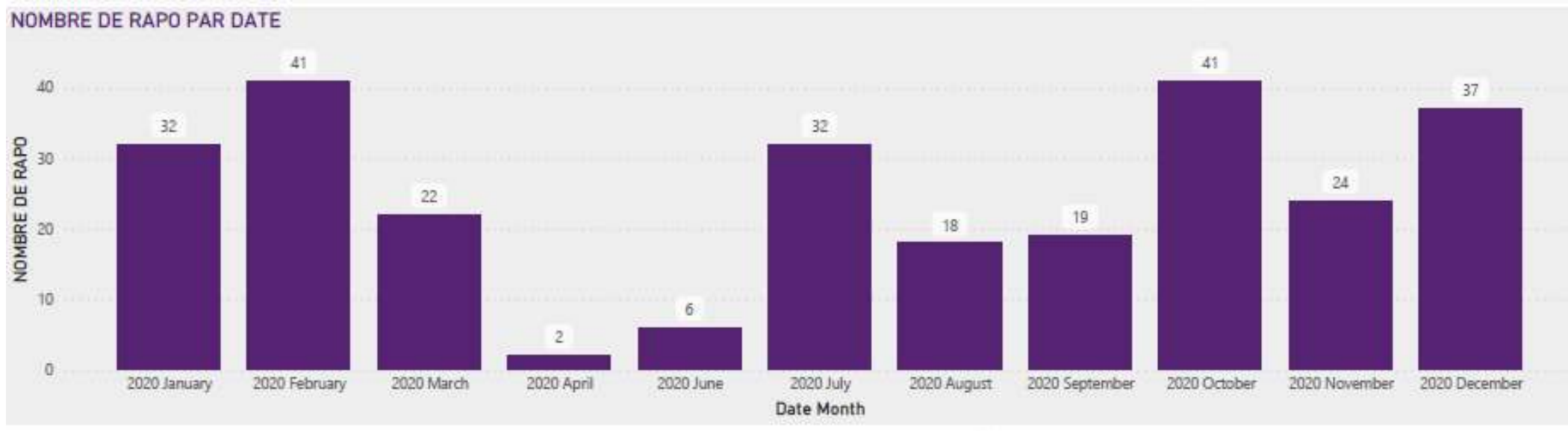
RAPO

RECOURS ADMINISTRATIF PREALABLE OBLIGATOIRE

-
- ❖ 274 RAPO ont été effectués en 2020 ce qui représente un taux de recours de 3,10% sur 8830 FPS émis.
 - ❖ Le taux d'acceptation est de 23% soit 63 recours.
 - ❖ Les 210 rejets sont en général issus de :
 - ❖ Contestations hors délai
 - ❖ Plaque ou document non conforme (adresse erronée..)
 - ❖ Refus d'indulgence de la ville
 - ❖ Dossier de demande incomplet.

La qualité de la verbalisation et le suivi administratif des dossiers sont les principaux vecteurs de la bonne application de la politique de stationnement

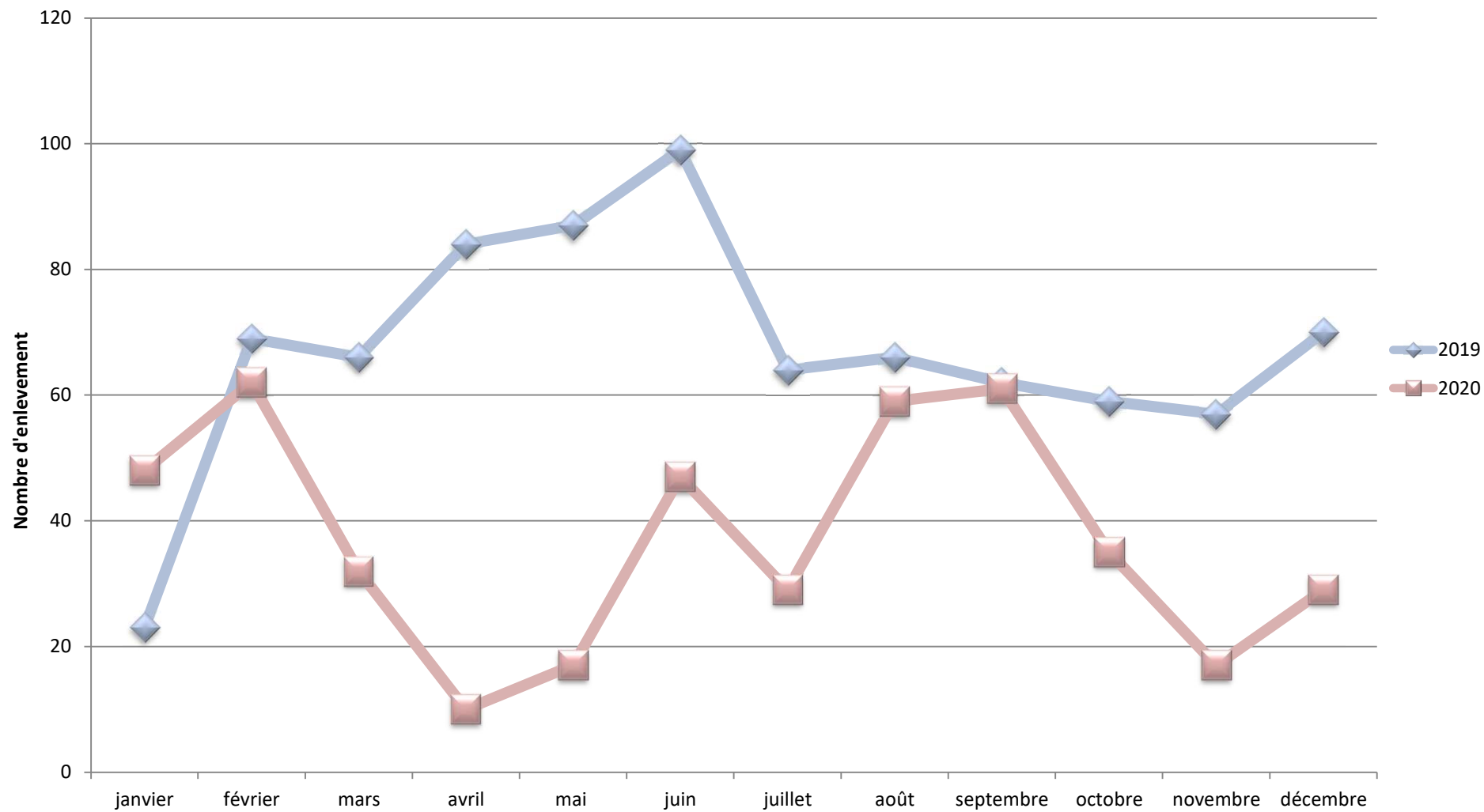
274,00 NOMBRE DE RAPO	63,00 NOMBRE DE RAPO ACCEPTES	210,00 NOMBRE DE RAPO REJETES	1 NOMBRE DE RAPO EN TRAITEMENT
21,81 DELAI DE TRAITEMENT MOYEN PAR RAPO (J...)	73 NOMBRE DE RAPO DE +30	8,83K NOMBRE DE FPS	3,10% TAUX DE RECOURS



**MERCI DE
VOTRE ATTENTION**

INDIGO

EVOLUTION DE L'ACTIVITE FOURRIERE DE 2019 A 2020



DSP FOURRIERE AUTOMOBILE - COMPTE D'EXPLOITATION EXERCICE 2020

ENLEVEMENT	
Nombre enlèvements Beauvais	446
Nombre destruction fourrière de Beauvais	247
dont destruction propriétaire	36
dont destruction ville propriétaire connu	211

EPAVES	
Nombre destruction toutes fourrières confondues	296
CA destruction total	1 371
CA / épave	4,63

CHARGES FOURRIERE BEAUVAIS	
Recettes allo dépannage hors fourrière beauvais	656 527
Recettes fourrière Beauvais	151 492
% recettes beauvais/allo	18,75%
Nbre de km A/R par enlèvement	20
répartition des enlèvements par camion	
<i>Crédit Bail chargeuse kramer</i>	95%
<i>Crédit Bail Maxity</i>	10%
<i>credit bail iveco simple</i>	40%
<i>Crédit Bail Iveco double</i>	40%
<i>credit bail porte 5</i>	2%
Consommation moyenne essence	30 L/100

TARIFS HT	
Enlèvement	97,92
jour de gardiennage	5,19
Expertise	50,83
Nbre moyen de jour de gardiennage	
Véhicule restitué	194
Véhicule détruit propriétaire	36
Véhicule détruit ville	231

DEPENSES	2 020	Qté - %	Fourrière BEAUVAIS	RECETTES	2 020	Qté - %	Fourrière BEAUVAIS
ACHATS NON STOCKES			5 876	ENLEVEMENTS ET GARDIENNAGE			150 121
Gasoil	0,43	8 920 km	3 853	Recettes enlevements PM	69482,26		
Fourniture administrative	2 159	18,75%	405	Recettes enlevements PN	3155,11		
Petit équipement	4 222	18,75%	792	total Recettesenlevements	72 637		
Eau	73	18,75%	14	Recettes expertisePM	12319,24		
Edf,gdf	2 650	18,75%	497	Recettes expertise PN	1061,05		
Nourriture chien	1 685	18,75%	316	total Recettes expertise	13 380		
				Recettes gardiennage PM	57307,79		
AUTRES SERVICES EXTERIEURS			50 013	Recettes gardiennage PN	6795,54		150 121
Location immobilière 23 rue de l'avelon	915	12 mois	10 980	total Recettes gardiennage	64 103		
Divers abonnements/locations (géonav masternaut, siemens location des boitiers masternaut, certificat fiducio, adisnor)	4 699	18,75%	881				
Entretien véhicules	22 610	18,75%	4 239	AUTRES RECETTES			1 371
Entretiens réparations autres	3 776	18,75%	708	Ventes épaves	4,63	247	1 371
Contrats de maintenance	11 028	18,75%	2 068				
Primes d'assurances	36 803	18,75%	6 900				
Documentation générale	93	18,75%	17				
Honoraire comptable	7 305	18,75%	1 370				
location immobilière 21 rue de l'avelon	36 000	18,75%	6 749				
téléphone/internet	9 501	18,75%	1 781				
location TPE	567	18,75%	106				
location vêtement de travail	1 616	18,75%	303				
location informatique	2 378	18,75%	446				
location photocopieur	1 773	18,75%	332				
Expertises			11 548				
charges locatives	3 000	18,75%	562				
Affranchissement	1 248	18,75%	234				
Abonnement internet							
Services bancaires	4 200	18,75%	788				
concours divers, cotisation							
IMPOTS ET TAXES			817				
CVAE et CET	2 254	18,75%	423				
Formation Personnel	792	18,75%	148				
Taxes Formations auto	792	18,75%	148				
Taxes Apprentissage	278	18,75%	52				
Taxes Formation Profe	1 601	18,75%	300				
Taxe à l'essieu	224	18,75%	42				
CHARGES DU PERSONNEL			44 578				
Personnel pour l'intervention (1h par enlèvement)	11,50	806 heures	9 269				
transport charge/decharge des destructions (4,50h X Nb enlevements BVS/5)	11,50	252 heures	2 898				
Personnel pour le parc.manutention.accompagnement expert (1hX nb d'enlèvements BVS)	11,50	806 heures	9 269				
Personnel manutention.préparation a la destruction (1hXNb enlevements BVS/5)	11,50	56 heures	644				
Personnel administratif (1h par enlèvement XNb d'enlevements BVS)	12,32	806 heures	9 930				
Personnel préparation du compte rendu activité (35h)	15,11	35 heures	529				
CHARGES PATRONALES (37 %)		37%	12 039				
DOTATIONS AMORTISSEMENT			22 981				
Crédit Bail chargeuse kramer	8 457	95,00%	8 034				
Crédit Bail maxity	1 384	10,00%	138				
credit bail iveco simple	18 222	40,00%	7 289				
Crédit Bail Iveco double	18 801	40,00%	7 520				
credit bail porte 5		2,16%					
CHARGES TOTALES DE LA FOURRIERE			124 265	RECETTES TOTALES DE LA FOURRIERE			151 492

Bénéfice	27 226
En % des recettes	17,97%

Cout TTC à charge de la ville	180 145
--------------------------------------	---------

Evolution de l'activité fourrière et part des enlèvements mis à la destruction



EXPLOITATION DU SERVICE DELEGUE
DE LA FOURRIERE AUTOMOBILE
DE LA VILLE DE BEAUVAIS

COMPTES RENDU D'ACTIVITE 2020



Délégataire :
Société ALLO DEPANNAGE
21 rue de l'Avelon
60000 BEAUVAIS

Tél : 03.44.48.05.22
Fax : 03.44.48.23.87

SOMMAIRE

Synthèse

Page 3 à 7

I Caractéristiques d'exploitation

- 1 - présentation des moyens techniques mise en œuvre
- 2 - moyens dédiés à la délégation (au prorata de leur utilisation)
- 3 – organigrammes

II Analyse, faits majeurs et évolution de l'activité 2020

III Programmes d'amélioration du service

CA d'Allo Dépannage

Page 7

Récapitulatif des enlèvements

Page 7

Ventilation des enlèvements exercice 2020

Page 8

Evolution de l'activité fourrière de 2019 à 2020

Page 9

Evolution activité fourrière et part des enlèvements Mis à la destruction

Page 10

Graphiques « motif des enlèvements + évolution des types d'enlèvements

Page 11

Compte de résultat d'exploitation «fourrières»

Page 12

Annexe

page 13

- ✓ Attestation Assurance
- ✓ Agrément Préfecture
- ✓ Bilan, compte de résultat, Etat des immobilisations et des amortissements

SYNTHESE

Contrat de DSP pour l'exploitation de la fourrière automobile avec Allo Dépannage sur le territoire de la ville de Beauvais. DSP a été signé et renouvelé en date du 11/05/2016.

➤ Accueil du public

Les horaires d'ouverture pour l'accueil du public sont du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00, le samedi de 8h00 à 12h00, assurés par un secrétariat.

Au-delà des horaires de restitution contractuels, une astreinte est assurée par le délégataire moyennant des frais de mise à disposition en dehors de heures d'ouverture de 30€ttc

➤ Activité d'enlèvements

A la demande des forces de l'ordre, nous intervenons 24h/24h 7j/7j, dans la demi-heure qui suit, pour toutes les interventions justifiant un caractère d'urgence.

Nous entendons par caractère d'urgence les cas suivants :

- Stationnements gênants, dangereux
- Suite à une immobilisation, entrave à la circulation, refus d'obtempérer,
- Circulation sur site/paysage classé
- Défaut de contrôle technique, de permis de conduire, d'assurance.
- Sécurité quotidienne.

Pour les abandons de véhicules hors voie publique et les stationnements abusifs de plus de 7 jours, un rendez-vous est convenu avec la Police Municipale.

Nous y consacrons nos mardi et jeudi matin. Sauf en juillet et août où nous effectuons seulement les enlèvements à caractère d'urgence.

I- Caractéristiques d'exploitation

➤ 1 - Présentation des moyens techniques mise en œuvre

Pour exécuter les prestations nous disposons d'un terrain clos et gardé dont la superficie totale est de 8000M² incluant environ 3000M² qui sont affectés à la fourrière.

➤ 2 - Moyens dédiés à la délégation (au prorata de leur utilisations)

2 Toyota 4 x 4
Dépanneuse panier
PTAC : 3 500
Année : 2006 et 2008



SCANIA
Dépanneuse P.L
PTAC : 26 000
Année : 1998



Renault Midlum
Dépanneuse plateau / panier
PTAC : 11 990
Année : 2009



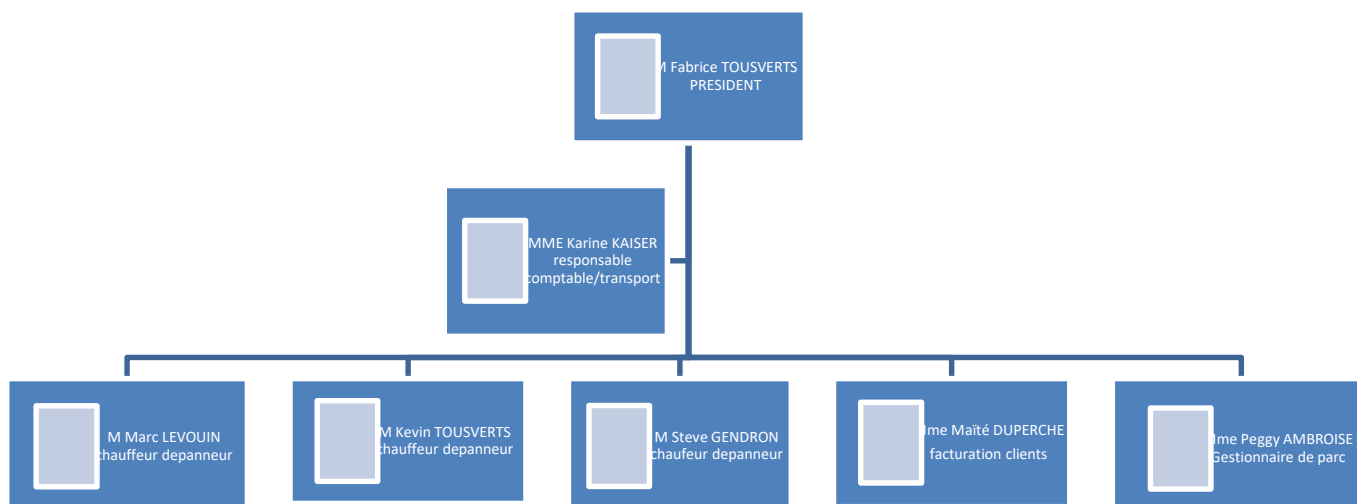
2 IVECO Un simple cabine et un double cabine
Dépanneuse plateau
PTAC : 6 700
Année : 2012



DAF
Dépanneuse grue
PTAC : 26 200
Année : 2009



➤ 3 - Organigramme



II- Analyse, faits majeurs et évolution de l'activité 2020

- L'exercice 2020 se caractérise par **446 enlèvements** par la ville de Beauvais (soit en **moyenne 37 véhicules par mois**).

Sur ces enlèvements :

- 421 enlèvements par la police municipale soit 94.40% et 25 par la police nationale soit 5.60%.
 - 194 véhicules ont été restitués à leur propriétaire, soit 43.50 %
 - 247 véhicules ont été envoyés à la destruction après le délai légal, soit 55.38%. Dont 36 véhicules ont été détruits par leur propriétaire.
 - 2 véhicules ont été remis aux Domaines et ont été vendu et 3 véhicules sont en attente de remise
- L'activité fourrière représente **18.75% du CA** de la Société.
 - Le **volume d'activité est en baisse de 45%** (360 véhicules de moins). Le **nombre de véhicules détruits a diminué de 31%**.
 - Le **nombre de véhicules facturés à la mairie** a augmenter, de **150 véhicules en 2019**, on passe à **211 en 2020**.
 - **2 véhicules** ont fait l'objet d'un remboursement de la mairie pour un totale de **445.48€**

III- Programmes d'amélioration du service :

Nous n'avons pas eu de retour sur le vote au conseil pour la réévaluation des tarifs.

A ce jour, nous appliquons les tarifs du décret du 10/08/2017

A savoir :

Enlèvement voiture particulière 117.50€

Garde voiture particulière 6.23€

Le décret du 03/08/2020 prévoir :

Enlèvement voiture particulières 121.27€

Garde voiture particulière 6.42€

Pour la 3^{ème} année consécutive nous demandons à faire voter lors du prochain conseil la réévaluation des tarifs suite au dernier décret ?

CHIFFRE D'AFFAIRE DE LA FOURRIERE MUNICIPALE EXERCICE COMPTABLE DE LA SOCIETE DELEGATAIRE

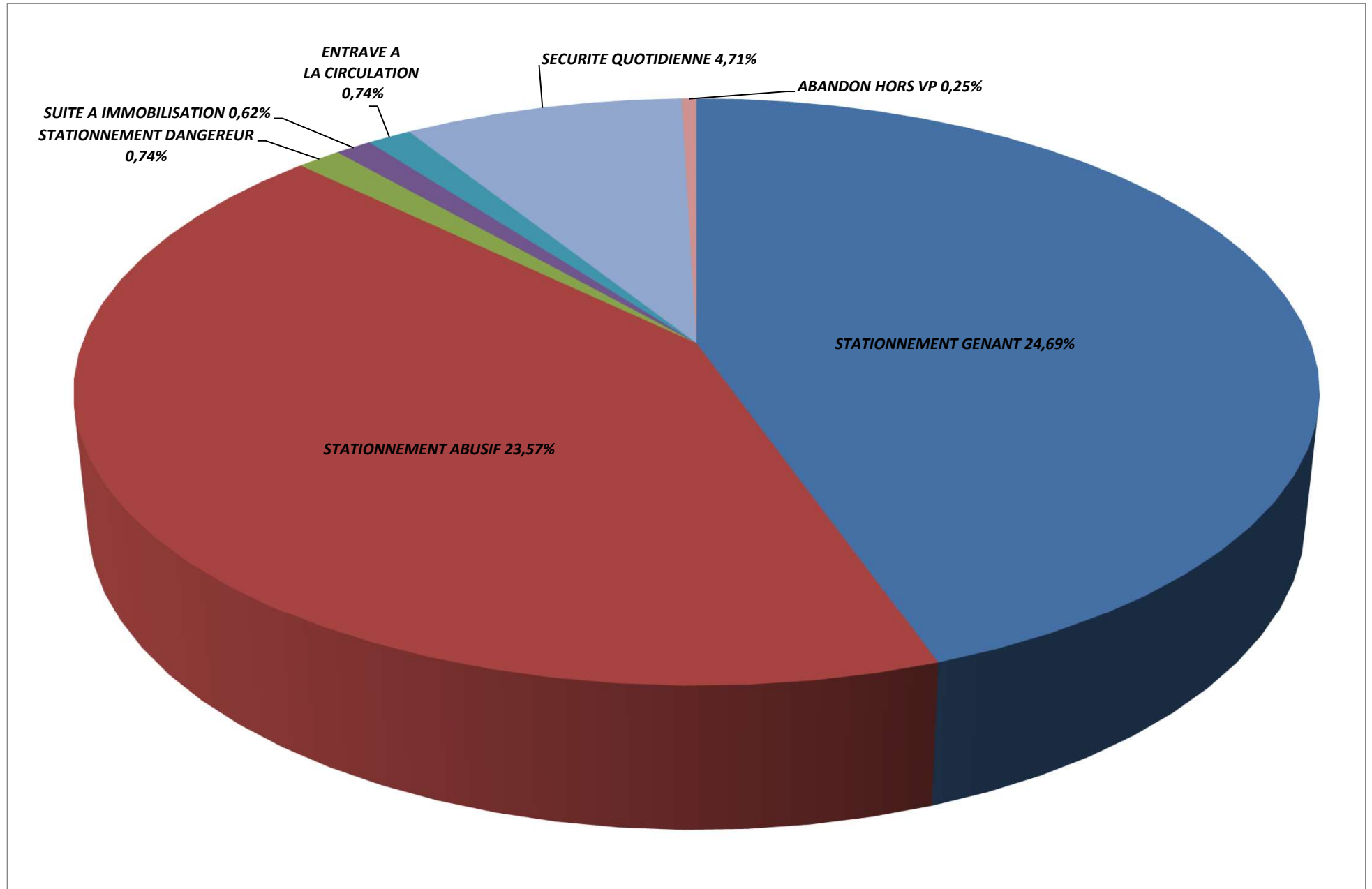
Chiffre d'Affaires ALLO DEPANNAGE
(voir bilan en annexes)

808 018.98 €

RECAPITULATIF ENLEVEMENTS.

	2020	2019	%
enlèvements	446	806	-45%
Dont non restitués	194	280	-31%
soit	43.50%	37.75%	

Motif des enlèvements 2019 en %



VENTILATION DES FOURRIERES EXERCICE 2020

	Enlèvements fourrières			
	PN	PM	Gend.	TOTAL
JANVIER	0	48		48
FÉVRIER	0	62		62
MARS	3	29		32
AVRIL	2	8		10
MAI	7	10		17
JUIN	4	43		47
JUILLET	1	28		29
AOÛT	2	57		59
SEPTEMBRE	3	58		61
OCTOBRE	1	34		35
NOVEMBRE	2	15		17
DÉCEMBRE		29		29
TOTAL	25	421	0	446

Nature des enlèvements									
Stationnement Génant	Stationnement Abusif	Stationnement Dangereux	Suite Immo	Entrave circul Refus Opt.	Circulation sur Site / Paysage Classé	Défaut de permis de conduire	Sécurité Quotidienne	Abandon Hors Voie Publique	Total
9	32						6	1	48
31	29						2		62
17	12					1	2		32
3	2		1				3		10
9				1		1	6		17
22	22			1			1	1	47
11	15						3		29
37	19					1	2		59
30	22		3		1		4		61
14	17		1		1		2		35
4	9		1			1	2		17
12	11					1	5		29
199	190	6	5	6	0	0	38	2	446

moyenne **37** **véhicules enlevés par mois**

	Restitués			
	PN	PM	Gend.	Total
JANVIER		10		10
FÉVRIER		27		27
MARS		14		14
AVRIL	2	3		5
MAI	5	7		12
JUIN	1	13		14
JUILLET	1	10		11
AOÛT	1	36		37
SEPTEMBRE	1	33		34
OCTOBRE		14		14
NOVEMBRE		5		5
DÉCEMBRE		11		11
TOTAL	11	183	0	194

Police Nationale				Police Municipale				Total
Dest. Proprio	Dest. Après délais	Domaines Vte	non solutionné	Dest. Proprio	Dest. Après délais	Domaines Vte	non solutionné	
				4	34			38
				3	31	1		35
1				2	16			19
					5			5
					5			5
		2		7	22	1		32
				4	14			18
		1		5	16			22
		2		6	19			27
		1		3	17			21
		1	1	1	9			12
					16		2	18
1	7	0	1	35	204	2	2	252

moyenne **21** **véhicules détruits par mois**

Bilan d'activité - 01/01/2020 au 31/12/2020
Relatif à l'exécution des missions confiées dans
le cadre du marché

BEAUVAIS



GROUPE SACPA

groupe-sacpa.fr

TABLE DES MATIÈRES

Contenu

PREAMBULE _____	1
BILAN 2020 DES INTERVENTIONS _____	2
BILAN 2020 DE LA GESTION DE FOURRIERE _____	5
BILAN 2020 DES INTERVENTIONS – VILLES RATTACHEES AU POLE ANIMALIER _____	9
BILAN 2020 DE LA GESTION DE FOURRIERE – VILLES RATTACHEES AU POLE ANIMALIER ____	11
CONCLUSIONS _____	14
Vos contacts pour toute demande de rendez-vous : _____	16
Pour nous joindre _____	16

PREAMBULE

PREAMBULE

FAITS MARQUANTS EN 2020

Tout d'abord, une crise sanitaire sans précédent est venue bouleversée ce début d'année 2020.

À la suite des mesures successives prises par le gouvernement, la société SACPA au même titre que l'ensemble des sociétés Françaises et Européennes a été contrainte d'appliquer des options drastiques.

Toutefois Les organisations de travail des activités de capture et de ramassage 24h/7 ont été maintenues afin d'assurer la continuité du service public ainsi que la gestion de la fourrière animale.

Contrairement aux autres années, l'année 2020 a connu des périodes de baisses significatives dus au confinement et une hausse à la période estivale

Jean-François FONTENEAU
Président Directeur Général
23/02/2021

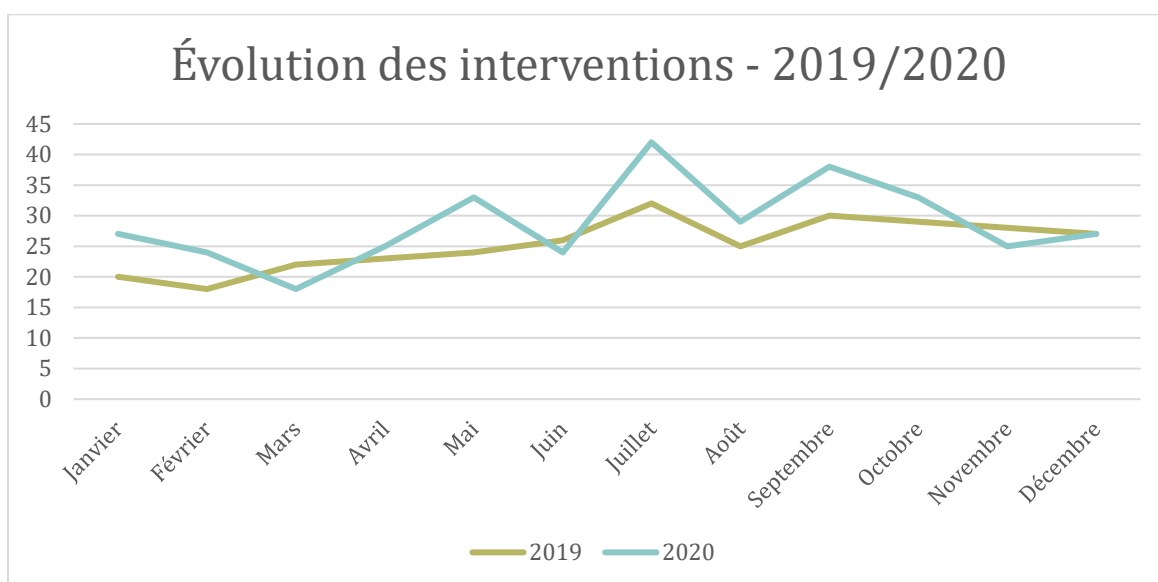
BILAN 2020 DES INTERVENTIONS

BILAN 2020 DES INTERVENTIONS

TYPES D'ACTIVITES

- Capture
- Prise en charge des animaux
- Transport et dépôt en fourrière
- Ramassage des cadavres

EVOLUTION DES INTERVENTIONS AU COURS DE L'ANNEE



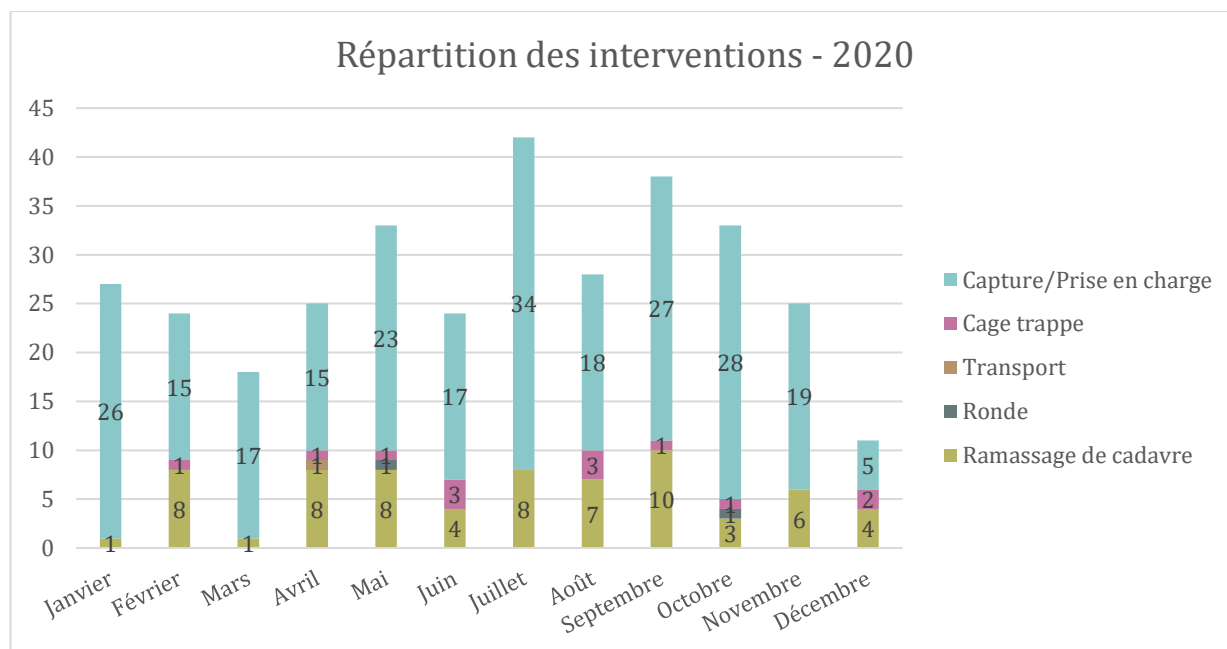
En 2020, les équipes du Groupe SACPA ont pris en charge 349 animaux lors des 345 interventions sur le territoire de la ville de BEAUVAIS.

En 2019, les agents du Centre animalier de Beauvais avaient effectué 302 interventions pour 322 animaux pris en charge.

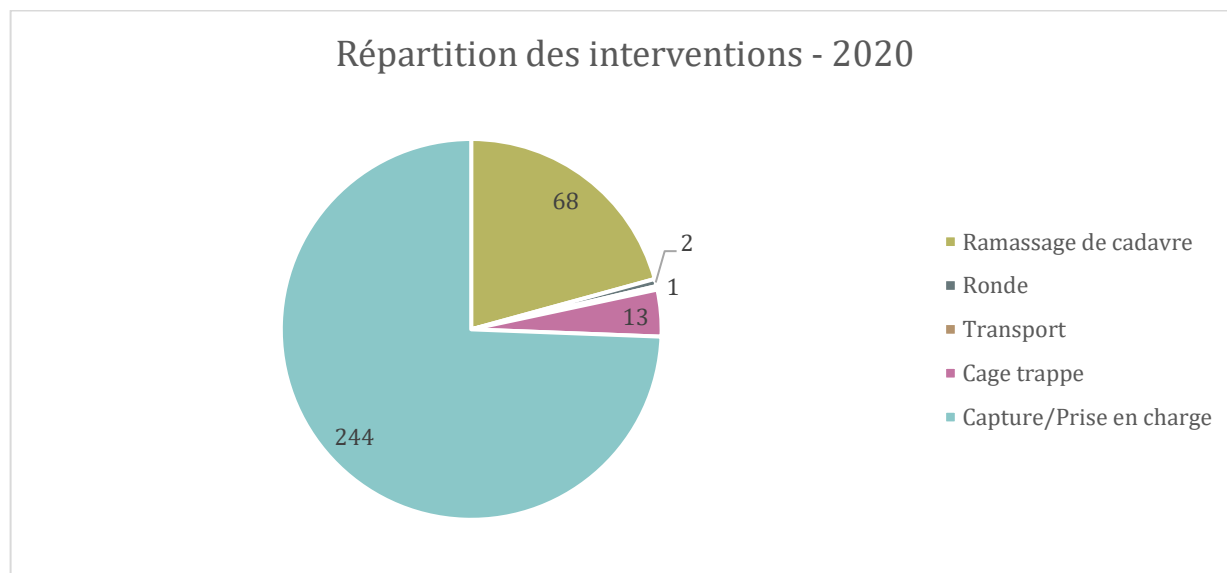
Assez extraordinaire le contexte pandémique n'a pas eu d'impact sur le nombre d'interventions.

BILAN 2020 DES INTERVENTIONS

TYPE D'INTERVENTIONS PAR COMMUNE

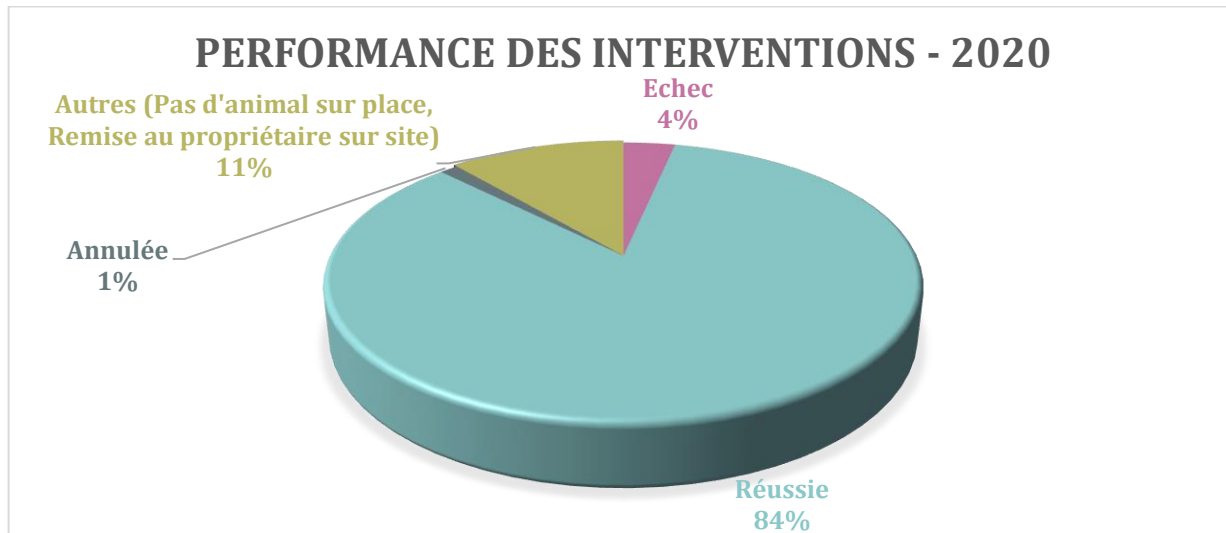


Dans l'ensemble, les interventions relèvent de la prise en charge des animaux errants sur la voie publique :



BILAN 2020 DES INTERVENTIONS

PERFORMANCE DES OPERATIONS



Le taux de performance global est satisfaisant puisque 84% des interventions ont été réussies.

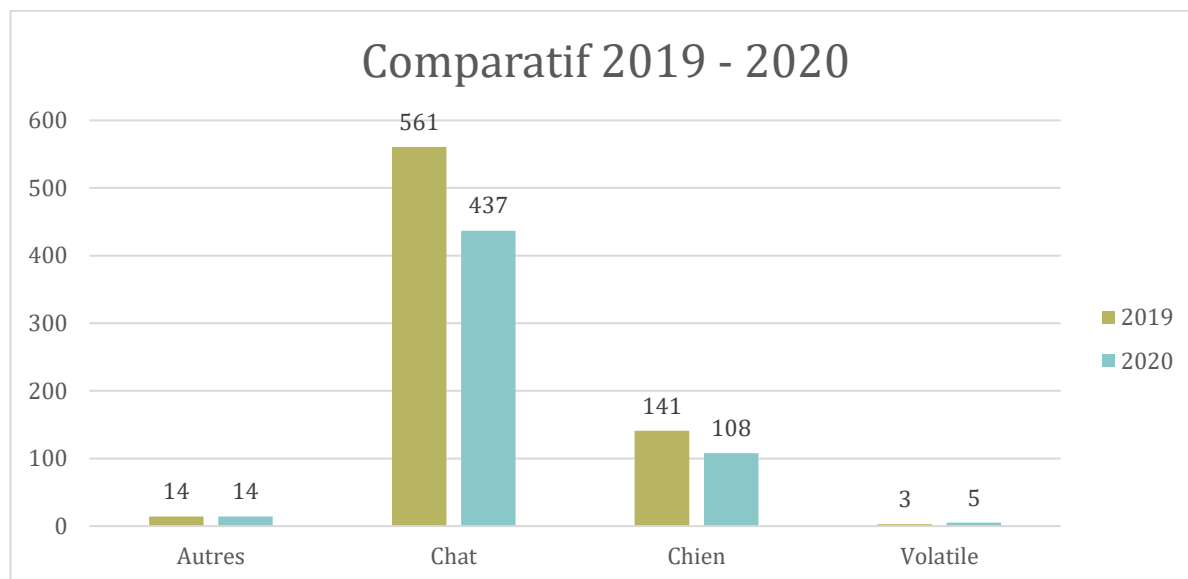
Il convient de souligner la réactivité des techniciens de terrains qui affichent un délai moyen d'intervention de 00h19 en 2020.

BILAN 2020 DE LA GESTION DE FOURRIERE

BILAN 2020 DE LA GESTION DE FOURRIERE

BILAN DES ENTREES EN FOURRIERE

En 2020 malgré un contexte pandémique, on constate un grand nombre d'animaux vivants entrants en fourrière en provenance de la ville de Beauvais, 564 animaux (dont 51 cadavres) sont entrés en fourrière au Centre animalier de Beauvais. En 2019, on comptait 719 animaux (dont 82 cadavres).



On compte 3 Mordeurs , 1 Mordeur Réquisition, 2 Gardes sociales, 1 APMS rage, 21 abandons, le reste des animaux entrants sont sous un statut de fourrière normale, soit suite à une prise en charge par intervention, soit suite à une remise directe au centre animalier.

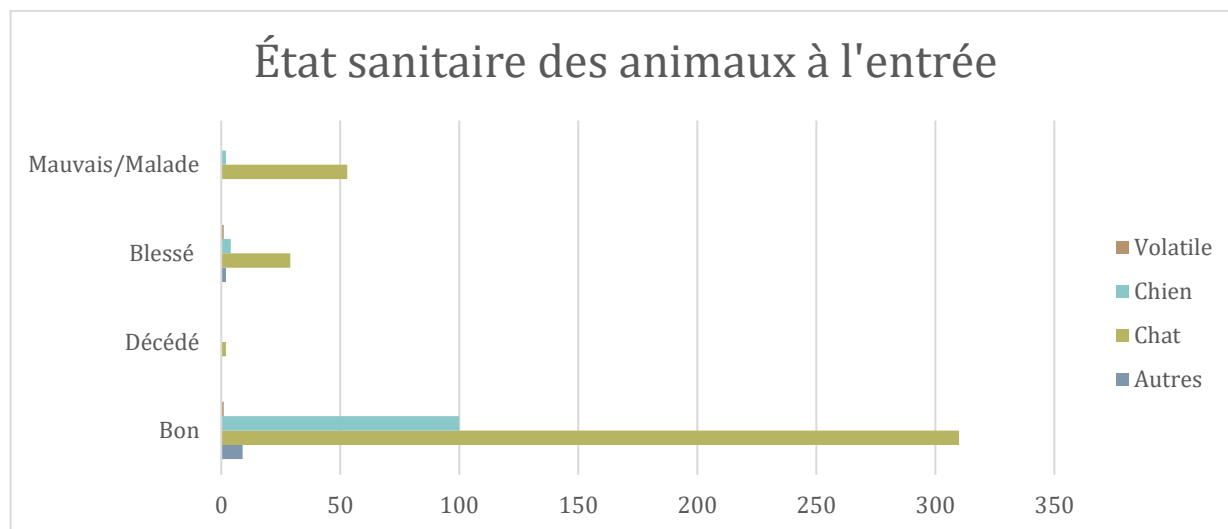
ETAT SANITAIRE DES ANIMAUX PRIS EN CHARGE

En 2020, la grande majorité des animaux pris en charge présentait un état sanitaire correct.

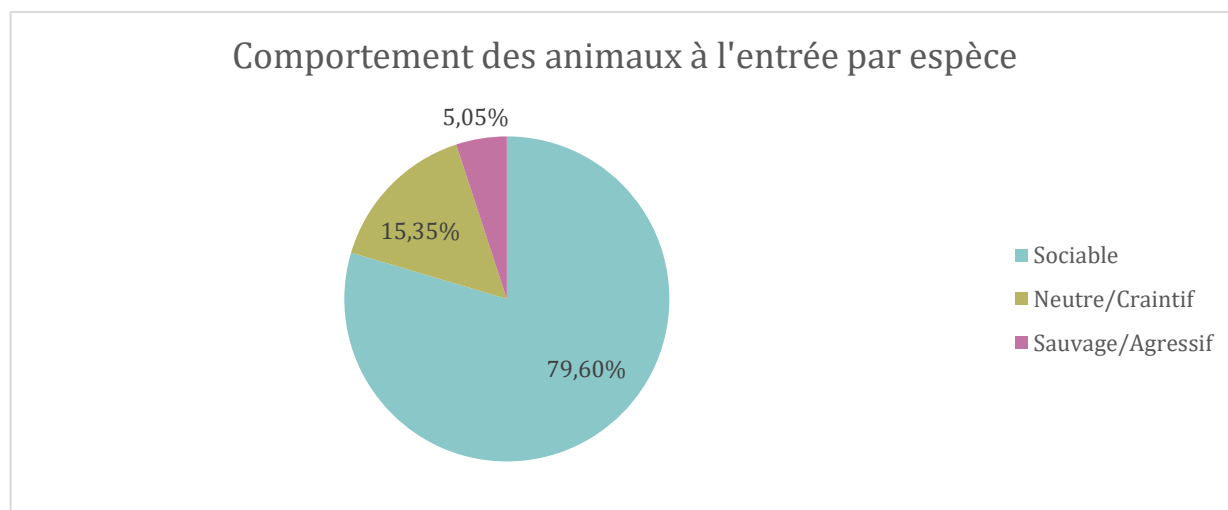
36 animaux arrivés étaient blessés (legers à graves)

BILAN 2020 DE LA GESTION DE FOURRIERE

55 animaux étaient malades ou présentait un mauvais état de santé, en grande majorité des chats dont le comportement laissait à supposer qu'ils étaient sauvages (type chats libres au sens de l'art. L211-27 du Code Rural).



COMPORTEMENT DES ANIMAUX



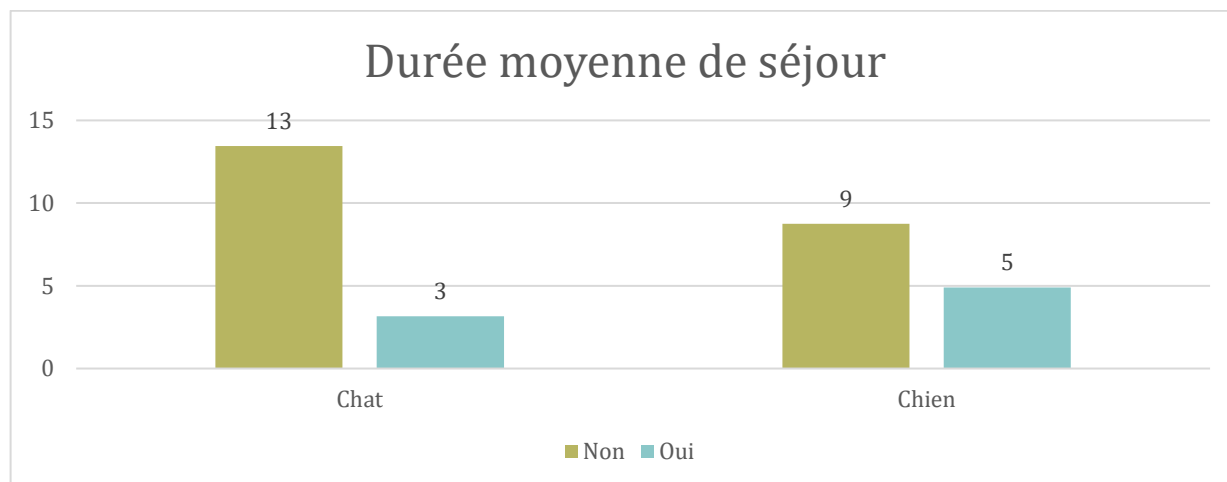
En 2020, la grande majorité des animaux sont sociables.

BILAN 2020 DE LA GESTION DE FOURRIERE

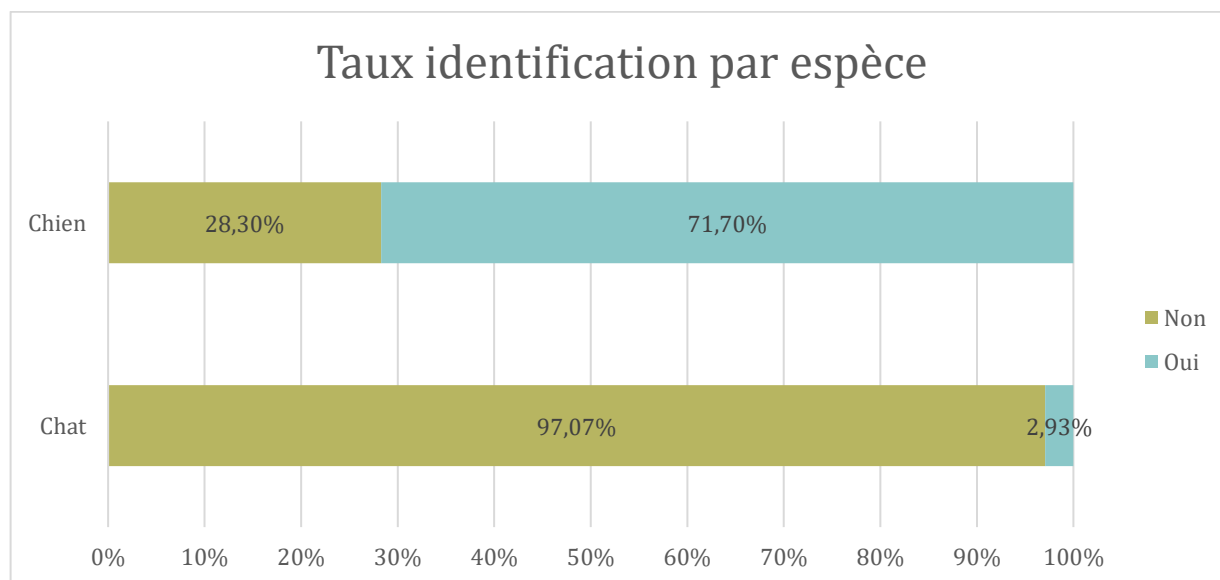
DURÉE DE SÉJOUR

La durée moyenne de séjour est de l'ordre de 11 jours, ce critère est relatif, mais il n'est en rien révélateur puisqu'il est fonction du motif du séjour et de l'état sanitaire des animaux à l'entrée.

Le contexte pandémique a accentué la durée moyenne de séjour des animaux non identifiés avant leur transfert en association. Ils résident en moyenne 13 jours au centre animalier.

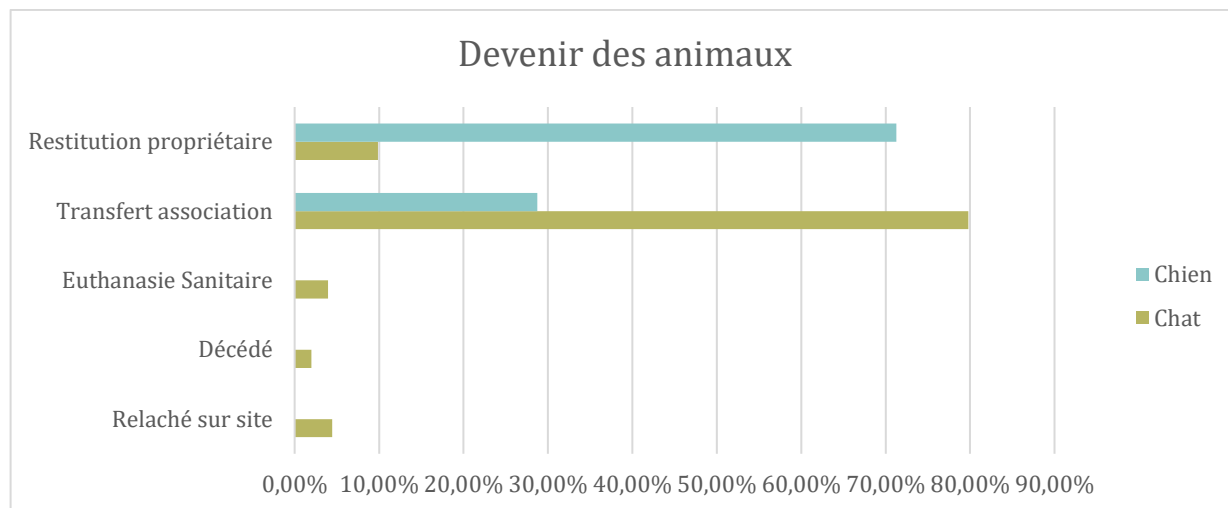


La durée moyenne de séjour pour les chiens identifiés est de l'ordre de 5 jours. Contrairement aux chats qui étant donné le taux d'identification faible, ont une moyenne de séjour beaucoup plus importante au centre animalier avant leur transfert en association. On peut penser que ces animaux n'avaient pas de propriétaires et qu'ils étaient plutôt sur le statut de CHATS LIBRES.



BILAN 2020 DE LA GESTION DE FOURRIERE

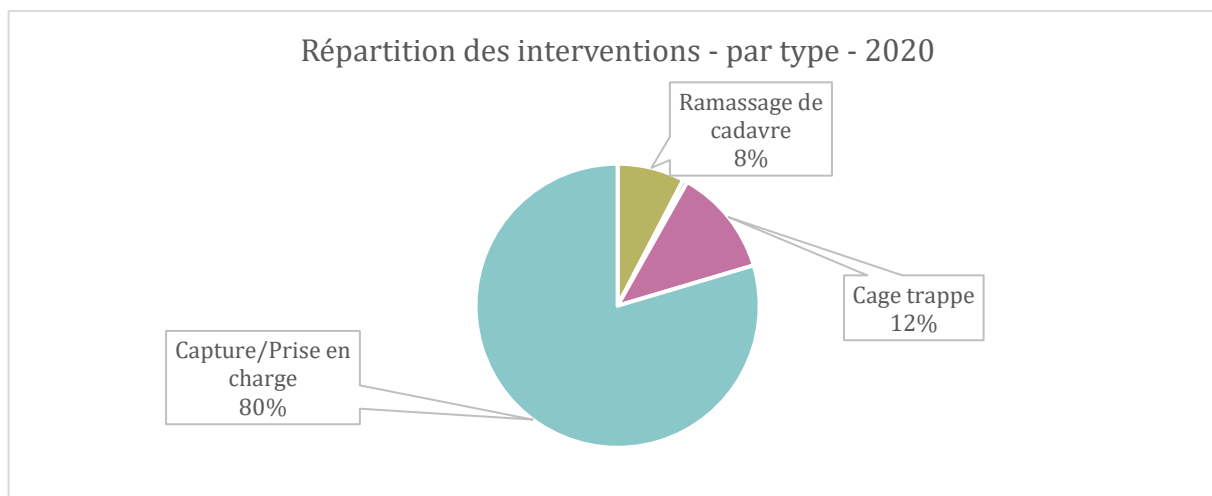
DEVENIR DES ANIMAUX



BILAN 2020 DES INTERVENTIONS – VILLES RATTACHEES AU POLE ANIMALIER

BILAN 2020 DES INTERVENTIONS – VILLES RATTACHEES AU POLE ANIMALIER

En 2020, les équipes du Pôle animalier de Beauvais sont intervenus 195 fois pour prendre en charge 240 animaux (vivants et cadavres).



Villes	Cage trappe	Capture/Prise en charge	Ramassage de cadavre	Ronde	Total général
ABBECOURT		2			2
ATTICHY	9	1			10
AUMONT EN HALATTE		1			1
AUNEUIL	1	15	1		17
BAILLEVAL		3			3
BALAGNY SUR THERAIN		1			1
BEAULIEU LES FONTAINES		2			2
BELLE EGLISE		1			1
BETHISY SAINT PIERRE	3	8	1		12
BOREST		1			1
CHANTILLY		3	1		4
CHAUMONT EN VEXIN		8	1		9
COULOISY		5			5
DIEUDONNE		1			1
FITZ JAMES		3			3
GRANDVILLIERS	2	16	3		21
HAUTEFONTAINE		2			2
JAULZY		1			1

BILAN 2020 DES INTERVENTIONS – VILLES RATTACHEES AU POLE ANIMALIER

LA CHAPELLE EN SERVAL		2	2		4
LA HOUSOYE **		1			1
LA RUE-SAINT-PIERRE			1		1
LACHAUSSEE DU BOIS D'ECU		1			1
LAFRAYE		1			1
LAVERSINES		2			2
LE MONT-SAINT-ADRIEN	2	1	1		4
MAYSEL		1			1
MERY LA BATAILLE		1			1
MILLY SUR THERAIN		5	1		6
MOUY	1	21	3		25
OUDEUIL	2				2
OURSEL MAISON		8			8
PONCHON		3			3
PUISEUX EN BRAY		1			1
PUISEUX LE HAUBERGER		1			1
RANTIGNY		2			2
SACY LE PETIT		1			1
SAINT GERMER DE FLY		8		1	9
SAINT OMER EN CHAUSSE	3	5			8
SAINT SULPICE		3			3
SERIFONTAINE		2			2
THIESCOURT		4			4
THIEUX	1	5			6
Villers-SAINT-BARTHELEMY		2			2
Total général	24	155	15	1	195

BILAN 2020 DE LA GESTION DE FOURRIERE – VILLES RATTACHEES AU POLE ANIMALIER

BILAN 2020 DE LA GESTION DE FOURRIERE – VILLES RATTACHEES AU POLE ANIMALIER

En 2020, 308 animaux dont 293 vivants sont entrés en fourrière, en provenance des communes en dehors de la ville de Beauvais.

On compte 2 abandons, 1 Mordeurs, 2 Mordeurs réquisition et 3 réquisitions administratives. Le reste des animaux est entré en statut de fourrière normale.

Concernant la répartition par espèce, on compte :

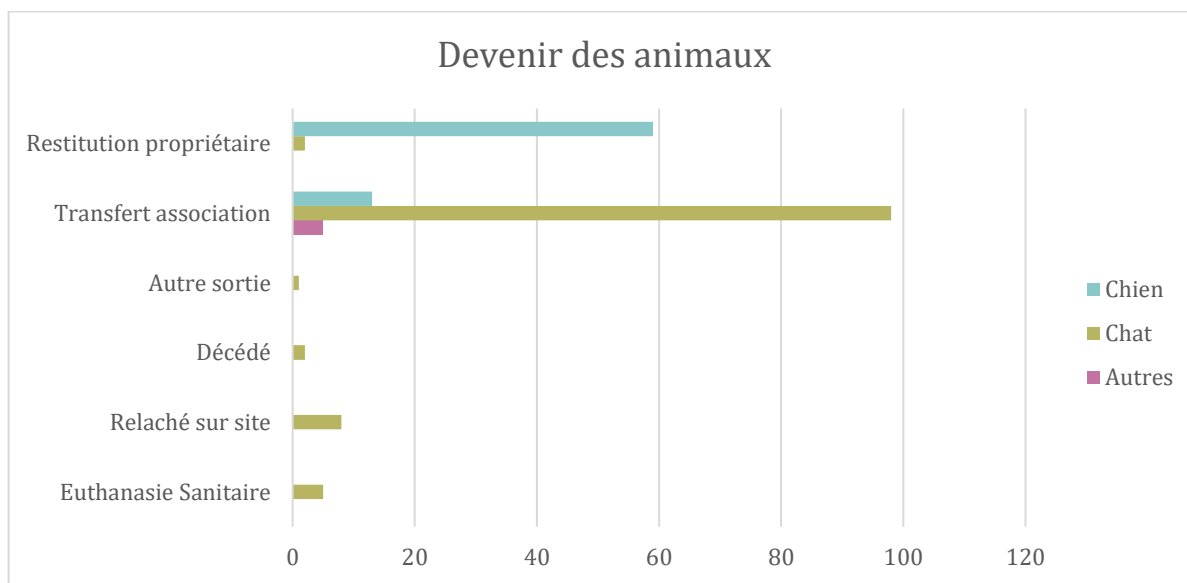
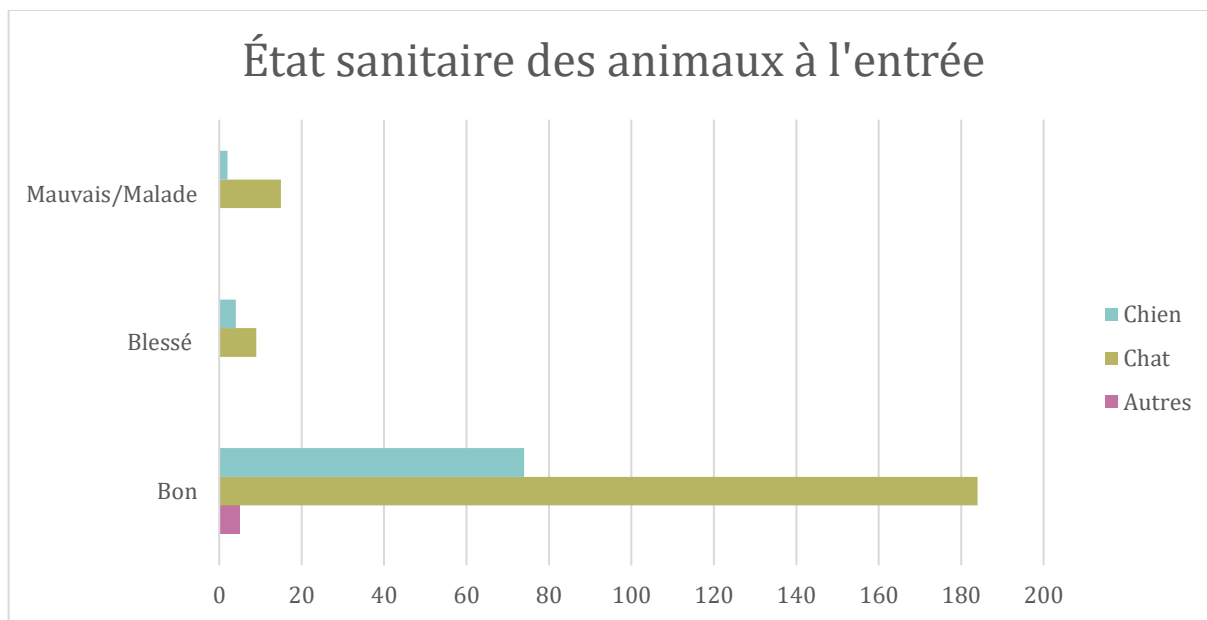
- 5 Autres (lapins nains...)
- 80 chiens
- 208 chats

Villes	Autres	Chat	Chien	Total général
ABBECOURT				3
ATTICHY			3	3
AUNEUIL		1	15	9
AUTEUIL			1	1
AUX MARAIS			7	7
BAILLEVAL			2	2
BALAGNY SUR THERAIN			2	2
BEAULIEU LES FONTAINES				3
BELLE EGLISE			1	1
BETHISY SAINT PIERRE			2	2
CHAMBLY			1	1
CHANTILLY		2		2
CHAUMONT EN VEXIN			3	3
COULOISY			4	4
DIEUDONNE			2	2
FITZ JAMES			10	10
FROCOURT			1	1
GRANDVILLIERS			31	31
LA CHAPELLE EN SERVAL			2	2
LA HOUSOYE **			6	6
LABOSSE			3	3
LACHAUSSEE DU BOIS D'ECU			7	7

BILAN 2020 DE LA GESTION DE FOURRIERE – VILLES RATTACHEES AU POLE ANIMALIER

LAFRAYE			2	2
LAVERSINES	1	1	3	5
LE MONT-SAINT-ADRIEN		1		1
MAYSEL		1		1
MERY LA BATAILLE			1	1
MILLY SUR THERAIN		2	2	4
MOUY	1	11	12	24
OUDEUIL		13		13
OURSEL MAISON		8		8
PONCHON		1	3	4
PUISEUX EN BRAY			1	1
PUISEUX LE HAUBERGER			1	1
PUITS LA VALLEE		1		1
RANTIGNY		4	1	5
REMERANGLES		1		1
ROTANGY			2	2
SACY LE PETIT		4		4
SAINT GERMAIN LES PAROISSES		1		1
SAINT GERMER DE FLY		7	7	14
SAINT LEGER EN BRAY		2		2
SAINT MARTIN LE NOEUD		6		6
SAINT OMER EN CHAUSSEE		11		11
SAINT SULPICE		8		8
SAINTE GENEVIEVE		1	1	2
SERIFONTAINE			2	2
THIESCOURT		9	3	12
THIEUX		8		8
VILLERS-SAINT-BARTHELEMY		4	2	6
Total général	5	208	80	293

BILAN 2020 DE LA GESTION DE FOURRIERE – VILLES RATTACHEES AU POLE ANIMALIER



CONCLUSIONS

Un animal identifié est un animal qui retrouve son foyer !

Même si l'identification est obligatoire depuis 1999 pour les chiens et 2012 pour les chats, les mentalités peinent à changer et les bonnes pratiques tardent à se mettre en place mais au fil du temps, les propriétaires semblent prendre conscience de la nécessité d'identifier leurs animaux.

Rappelons aux administrés la nécessité d'identifier leurs animaux.

La restitution est une véritable obsession pour les équipes du Groupe SACPA. L'objectif de 100% relève de l'utopie mais s'en rapprocher le plus possible sur l'ensemble de nos sites est une priorité. Grâce au travail de nos collaborateurs, l'évolution des outils de recherches, la multiplication des canaux et une prise de conscience des propriétaires sur l'identification de leur animal, ce taux ne cesse d'évoluer.

90%

des animaux identifiés pris en charge par le Groupe SACPA en France sont restitués à leur propriétaire



La gestion des « chats libres » peut être améliorée.

Les chats libres au sens de l'article L.211-27 du Code Rural ne peuvent être gérés de manière éthique et pérenne comme des cas classiques de divagation. Certes, les élus doivent composer avec des usagers sincèrement incommodés par les nuisances causées par ces colonies (surpopulation, bagarres, nuisances sonores et olfactives) et avec le respect de la condition animale.

Aujourd'hui, les campagnes de stérilisation et de relâche sur site sont la seule solution pérenne et durable de gestion de ces colonies. La nature ayant horreur du vide, supprimer ces colonies ne sert à rien dans la mesure où elles se reforment très vite. La stérilisation permet de contrôler les populations dans le temps et de garder la niche écologique occupée.

Si les grandes masses restent globalement stables, certains indicateurs méritent une analyse plus fine car ils pourraient être améliorés grâce à des actions de sensibilisation conjointe des collectivités et du Groupe SACPA (notamment via Clara, sa fondation d'entreprise).

CONCLUSIONS



Des outils connectés pour permettre aux animaux de retrouver leur foyer. Riche d'un maillage territorial fort unique en France, le Groupe SACPA dispose d'outils permettant aux animaux de retrouver leur propriétaire le plus rapidement possible. Au-delà d'un réseau de centres animaliers connectés et d'informations centralisées et partagées en temps réel, le Groupe dispose également de puissants outils digitaux comme "Vigipet". Déjà riche de près de 8000 abonnés, cette page Facebook relie les centres animaliers aux propriétaires à la recherche de leur fidèle compagnon égaré. Aidés par les nombreux partages des annonces, des dizaines d'animaux ont déjà retrouvé leur foyer grâce à Vigipet !

VOS CONTACTS POUR TOUTE DEMANDE DE RENDEZ-VOUS :

Vos contacts pour toute demande de rendez-vous :

AUDREY CHAZAL
RESPONSABLE ADV
MARCHES PUBLICS

STEPHANIE PEYHARDI
ASSISTANTE COMMERCIALE
CONTRATS – CHATS LIBRES

ALBANE PERRAULT
RESPONSABLE DE SITE

Tél : 05 53 89 64 48

Mail : a.chazal@sacpa.fr

Tél : 05 53 89 74 63

Mail : s.peyhardi@sacpa.fr

Tél : 06.11.11.70.95

Mail : albane.perrault@sacpa.fr

Pour nous joindre

Groupe SACPA

SIEGE SOCIAL : 12 Place Gambetta – 47700 CASTELJALOUX

Tél : 05 53 89 60 59 (Service commercial : tapez 1 / Fondation Clara : tapez 5)

Mail : contact@sacpa.fr

<http://groupesacpa-chenilservice.fr/accueil-collectivites.html>



	Intitulé	N-1			2020		
		Réalisé	N - N-1	% Ecart	Réalisé	Budget	Ecart
P R O D U I T S	contrat ville de BEAUVAIS	102 325	376	0,37%	102 701	79 957	22 744
	Restitutions, frais de fourrières	15 976	-2 957	-18,51%	13 020	13 167	-147
	Interventions Privées, pensions, Autres pdts	16 054	-8 294	-51,67%	7 759	3 051	4 709
	Contrats Fourrière villes extérieures	143 209	-22 334	-15,60%	120 874	203 333	-82 459
	Vente de matériels	0	0	#DIV/0!		0	0
	Facturations diverses	50 000	0	0,00%	50 000	50 000	0
	Pdts de cessions,Trans. de charges	12 460	-5 161	-41,42%	7 299	0	7 299
	Pdts gestion courantes, financiers	2	331	16558,00%	333	0	333
	Produits excep..exer ant., subvention exp	0	71	#DIV/0!	71	0	71
	Prov. et reprises/prov. pertes/créa	-59	-20	33,33%	-78	0	-78
	TOTAL PRODUITS	339 967	-37 989	-11,17%	301 979	349 508	-47 529
C H A R G E S	Salaires	-148 651	16 123	-10,85%	-132 529	-134 416	1 888
	Charges Sociales	-51 295	6 508	-12,69%	-44 787	-51 258	6 471
	Part.Form.Cont., Const,T.App, autres ch	-2 976	-682	22,92%	-3 659	-3 678	20
	TOTAL PERSONNEL INTERNE	-202 922	21 948	-10,82%	-180 974	-189 353	8 379
	Personnel intérimaire	0	0	#DIV/0!		0	0
	Ss-traitance, éqvar., surv....	-630	630	-100,00%		-655	655
	Honoraires	0	0	#DIV/0!		0	0
	TOTAL PERSONNEL EXTERNE	-630	630	-100,00%	0	-655	655
	Honoraires et salaires Vétérinaires	-54 886	-17 792	32,42%	-72 678	-20 527	-52 151
	Produits vétérinaires, matériel	-3 613	3 601	-99,67%	-12	-8 073	8 061
	Identification	-23	0	0,00%	-23	-3 593	3 570
	TOTAL FRAIS VETERINAIRES	-58 522	-14 191	24,25%	-72 713	-32 193	-40 520
	Alimentations	-14 318	-1 587	11,08%	-15 905	-4 034	-11 871
	Variation de stock alimentation	-2 270	3 389	-149,33%	1 120	-161	1 281
	TOTAL AUTRES CHARGES ANIMAUX	-16 587	1 802	-10,87%	-14 785	-4 195	-10 590
	Location immob et charges locatives	-1 392	-13	0,93%	-1 405	0	-1 405
	Dot. aux amortiss im. et frais fi.	0	0	#DIV/0!		-302	302
	Ent./Maint., fournitures structures	-8 269	-3 020	36,52%	-11 288	-6 127	-5 161
	Eau, Gaz, Electricité, Fuel	-11 186	-16 699	149,28%	-27 886	-6 912	-20 973
	Assurance structures / juridique	-829	-32	3,89%	-862	-863	2
	Taxes fonc, habitations....	0	0	#DIV/0!		0	0
	TOTAL CHARGES DE STRUCTURE	-21 676	-19 764	91,18%	-41 441	-14 205	-27 236
	Location de véhicules	-11 583	-405	3,50%	-11 988	-6 808	-5 181
	Amort. véhicules/Aména, frais fi.	-713	-2 220	311,42%	-2 932	-3 331	398
	Carburant	-7 269	1 370	-18,84%	-5 900	-3 862	-2 038
	Ent./Maint, fournitures véhicules	-7 815	4 902	-62,72%	-2 913	-1 184	-1 729
	Assurance véhicules	-6 055	-860	14,21%	-6 915	-3 781	-3 134
	Vignettes, Cartes grises, taxes div	-846	0	0,00%	-846	-231	-615
	TOTAL CHARGES VEHICULES	-34 281	2 787	-8,13%	-31 495	-19 196	-12 299
	Matières lère et variations stocks	0	-20	#DIV/0!	-20	-119	99
	Mat. de capture, héberg. et amort. mat cap.	-6 391	2 272	-35,55%	-4 119	-837	-3 282
	Achats de litière	-4 254	-2 238	52,60%	-6 492	-611	-5 881
	Petit out, emb.,vét trav., four div	-3 863	-5 066	131,13%	-8 929	-1 535	-7 393
	Fournitures adm., infor et amort.	-2 355	-113	4,79%	-2 468	-1 624	-844
	Entretien/Maintenance mat et out.	0	-82	#DIV/0!	-82	-63	-19
	Location mach aff., photoc., autres	-1 173	-12	1,03%	-1 185	-1 699	514
	Publicité, annonces, insertions	-396	313	-79,19%	-82	0	-82
	Frais postaux, téléphone, internet	-2 909	-89	3,05%	-2 998	-2 862	-136
	Dépla.,ind km, missions, réceptions	-1 085	420	-38,68%	-665	-1 412	747
	Formations, Documentations	0	0	#DIV/0!		0	0
	Cotisations, redevances	-24	24	-100,00%	0	0	0
	Frais d'actes,contentieux,formalité	0	0	#DIV/0!		0	0
	Abonnements	-80	8	-10,37%	-72	-40	-32
	Frais de certification	0	0	#DIV/0!		0	0
	Ch. div. (dons, cad.,ports, amend.)	-3 158	-3 832	121,37%	-6 990	-1 128	-5 863
	TOTAL FRAIS DIRECTS	-25 689	-8 415	32,76%	-34 103	-11 931	-22 172
	Charges div. de gestion, valeur cpt acifs cédés	-1	0	-33,33%	0	0	0
	Frais financiers, services bancaires	-93	8	-8,46%	-85	-310	225
	Charges exceptionnelles, sur exerc. Antérieur	-231	172	-74,50%	-59	0	-59
	Dotations aux prov ris et ch., pertes / créances	0	0	#DIV/0!		0	0
Impôts et taxes diverses	-14 094	-2 340	16,60%	-16 434	-17 672	1 238	
TOTAL AUTRES CHARGES	-14 419	-2 159	14,98%	-16 578	-17 982	1 403	
TOTAL CHARGES	-374 727	-17 362	4,63%	-392 089	-289 708	-102 381	
CHARGES DE SIEGE ET SOCIETE	-34 886	-8 708	24,96%	-43 594	-33 939	-9 655	
Impôt et Participation	0	0	0	0	-12 255	-12 255	
Résultat Net	-69 645	-64 059	91,98%	-133 704	13 605	-147 309	



Présentation du service de l'année 2020

Jean-Marie MASSÉ, chargé de relations contractuelles
Richard POULTIER, chef de centre

Quelques données techniques de l'année 2020

- ⇒ Pas de travaux de branchement ni d'extension du réseau pendant la période.
- ⇒ La chaleur livrée en baisse de **9,7%** par rapport à 2019 dont **- 11,6%** pour la seule part climatique.
- ⇒ La rigueur climatique 2020 est en baisse par rapport à celle de 2019 (**- 7%**).
- ⇒ L'effet crise sanitaire se retrouve donc vraisemblablement dans la baisse des besoins enregistrée.
- ⇒ Le taux de couverture bois moyen annuel est de **82,8%**, en baisse de **2,4** points par rapport à la saison précédente. (pannes process bois en mai et mois de septembre très doux)
- ⇒ Disponibilité du service : pas d'interruption de service (sauf fuites sur réseau Agel et tronçon Copro Jeanne HACHETTE/BELLEVUE)

Quelques données techniques de l'année 2020

- ⇒ Remplacement du chargeur automoteur de manutention du bois et des deux bennes à cendres.
- ⇒ Poursuite de la surveillance des appoints d'eau du réseau en liaison avec les fuites apparues sur le réseau AGEL

Perspectives de raccordement

- ⇒ Pas de construction en cours dans le périmètre de la DSP
- ⇒ Contexte commercial défavorable pour le potentiel de raccordement existant (prix du gaz à la baisse)

Conclusion : Le déficit de raccordement perdure (-6%)

Quelques données financières de l'année 2020 pour les abonnés

- ⇒ Redevance R1 (énergie) en baisse de 93 c€/MWh, soit **-2,8%** par rapport à 2019.
- ⇒ Redevance R2 (abonnement) en hausse de 10 c€/URF, soit **+0,2%** par rapport à 2019.
- ⇒ Effet prix favorable par rapport à 2019, **-1,0%**.
- ⇒ En moyenne R1+R2 par MWh, hausse de **4,8%** par rapport à 2019 (effet quantité défavorable).

Quelques données financières de l'année 2020 pour le délégataire

- ⇒ Chiffre d'affaires de **2 002 k€**, en baisse de **5,6%** par rapport à 2019, lié à la baisse de vente de chaleur.
- ⇒ Bénéfice de **0,95 k€**
- ⇒ Renflouement partiel d'un montant de **122 k€** de la subvention d'équilibre à CRAM (385 k€) (solde restant à rembourser = 37 k€)
- ⇒ Déficit cumulé de recettes R2 de **1 306 k€** (déficit de raccordement sans changement)

Perspectives 2021

- ⇒ Redevances R1 et R2 **stables**, quantités de chaleur livrée en baisse (crise sanitaire et rigueur climatique).
- ⇒ Situation financière sans changement (**pas ou peu de bénéfices ou pertes**)
- ⇒ Continuer le travail pour faire aboutir le **contentieux BCSJ/Mairie/COLAS/WANNITUBE**
- ⇒ Projets : travail avec la mairie de Beauvais à l'élaboration du **schéma directeur de développement du réseau**

Quelques informations diverses

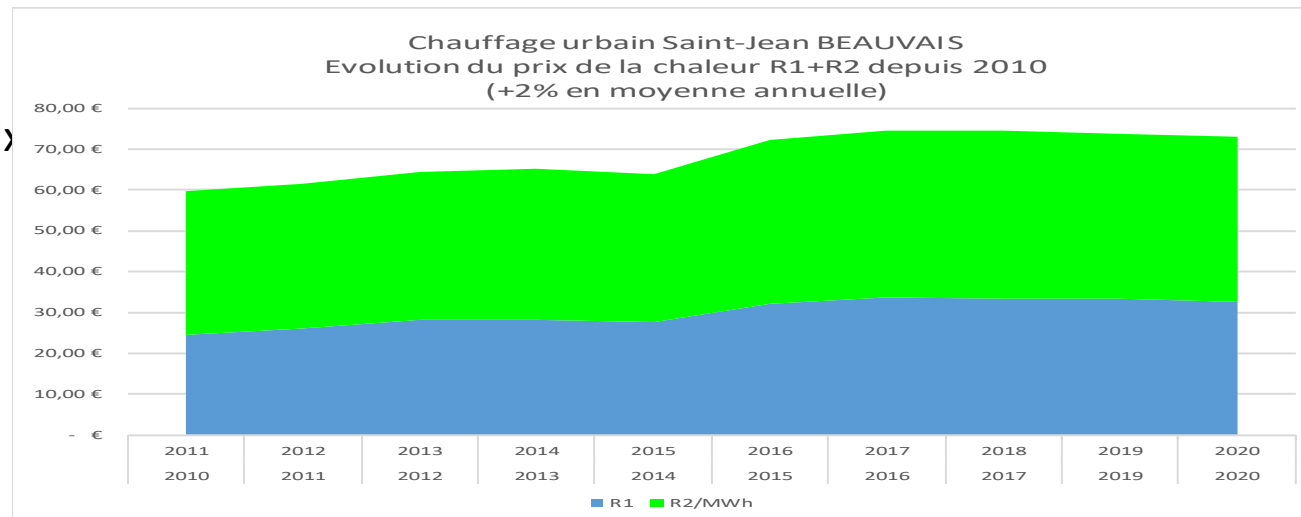
Bilan CO₂ évité (source ADEME bilan GES) :

Pour livrer 25 530 MWh de chaleur, le réseau Saint-Jean a émis 540 tonnes de CO₂

Pour livrer 25 530 MWh de chaleur, les chaufferies au gaz naturel auraient émis 6 690 tonnes de CO₂

⇒ **Le recours au réseau évite près de 6 200 tonnes de CO₂ par an.**

⇒ Evolution des prix



Focus données énergétiques 2020

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
RATIOS DE PRODUCTION														
Taux de couverture chaudière bois 1 (4500 kW)	%	43.8%	52.6%	43.7%	32.8%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	24.9%	51.4%	50.4%	50.9%	
Taux de couverture chaudière bois 2 (5500 kW)	%	55.2%	35.9%	52.4%	62.6%	40.0%	0.0%	0.0%	0.0%	47.9%	49.0%	48.9%	48.9%	
Taux de couverture bois	%	98.9%	88.4%	96.1%	95.4%	40.0%	0.0%	0.0%	0.0%	24.9%	99.2%	99.4%	99.9%	82.8%
Taux de couverture gaz	%	1.1%	10.1%	2.8%	4.3%	52.7%	100.0%	100.0%	100.0%	75.1%	0.8%	0.6%	0.1%	16.8%
Taux de couverture fioul	%	0.0%	1.5%	1.1%	0.2%	7.3%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.1%	0.7%
Temps d'indisponibilité chaudière bois 1	heures	33	11	44	36	0	0	0	0	111	14	49	49	206
Temps d'indisponibilité chaudière bois 2	heures	1	240	33	175	15	0	0	0	0	19	7	47	537
Taux d'indisponibilité chaudière bois 1	%	4%	2%	4%	5%	0%	0%	0%	0%	0%	15%	2%	4%	3.4%
Taux d'indisponibilité chaudière bois 2	%	0%	35%	4%	23%	2%	0%	0%	0%	0%	2%	1%	6%	4.1%
PRODUCTIONS DE CHALEUR (jour de relevé)														
Chaudière bois 1 (4500 kW)	MWh	2082	1755	1637	645	0	0	0	0	677	1246	1638	2736	12 435
Chaudière bois 2 (5500 kW)	MWh	2106	1400	1893	1480	372	0	0	0	1525	1589	2722	2722	13 088
Economiseur 1	MWh	117	63	133	17	0	0	0	0	11	104	203	203	623
Economiseur 2	MWh	152	101	173	109	26	0	0	0	35	86	153	153	828
Condenseur	MWh	36	17	21	2	0	0	0	0	0	9	17	17	102
Total chaudières bois (11000 kW)	MWh	4493	3336	3757	2273	398	0	0	0	688	2874	3425	5831	27 077
Chaudière C (Gaz naturel)	MWh	209	222	114	94	1028	1031	954	854	755	10	22	18	5 311
Chaudière fioul 1	MWh	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chaudière fioul 2	MWh	0	51	44	5	120	0	0	0	0	0	0	0	230
Chaudière fioul St Esprit	MWh	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total chaudières fioul	MWh	10	51	44	5	120	0	0	0	0	0	0	0	230
TOTAL DE PRODUCTION DE CHALEUR (jour de relevé)	MWh	4712	3609	3917	2372	1545	1031	954	854	1442	2887	3447	5849	32 619
PRODUCTIONS DE CHALEUR (fin de mois)														
Chaudière bois 1 (4500 kW)	MWh	2094	2064	1717	700	0	0	0	0	274	1429	1756	2208	12 242
Chaudière bois 2 (5500 kW)	MWh	2547	1349	1988	1278	508	0	0	0	1299	1719	2149	2149	12 957
Economiseur 1	MWh	118	84	75	18	0	0	0	0	1	30	113	164	604
Economiseur 2	MWh	192	96	140	90	48	0	0	0	0	60	90	116	830
Condenseur	MWh	31	20	23	2	0	0	0	0	0	7	17	17	100
Total chaudières bois (11000 kW)	MWh	5004	3613	3942	2087	656	0	0	0	274	2817	3684	4655	26 793
Chaudière C (Gaz naturel)	MWh	54	412	114	94	866	1012	994	911	827	22	22	6	5 335
Chaudière fioul 1	MWh	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chaudière fioul 2	MWh	0	61	44	5	120	0	0	0	0	0	0	0	230
Chaudière fioul St Esprit	MWh	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total chaudières fioul	MWh	0	61	44	5	120	0	0	0	0	0	0	0	230
TOTAL DE PRODUCTION DE CHALEUR (fin de mois)	MWh	5258	4986	4102	2187	1642	1012	994	911	1101	2837	3706	4661	32 298
VENTE DE CHALEUR EN SOUS-STATION														
Pertes par distribution	MWh	4320	3416	3526	1768	1104	611	578	524	648	2284	2900	3851	25 530
Pertes distribution par différence	MWh	738	670	576	419	538	401	416	387	454	555	806	809	4 748
Rendement distribution	%	95.4%	83.6%	86.0%	80.9%	67.2%	60.4%	58.2%	57.5%	58.8%	80.4%	78.2%	82.6%	79%
CONSOUMATIONS D'ENERGIES														
Livraison Bois	tonnes	1595	1091	1593	481	0	0	0	0	292	1294	940	2253	9 560
PCI moyen calculé	kWh/tonne	2996	3049	3054	3160	3160	0	0	0	3248	3254	3277	3074	3 086
Stock fin de mois (base 250kg/m3)	tonnes	150	125	325	125	0	0	0	0	75	250	125	250	
Consommation bois	MWh PCI	4854	3404	4255	2153	395	0	0	0	706	3441	3554	4541	29 504
Consommation gaz naturel	MWh PCS	277	254	135	113	1140	1175	1104	981	889	12	25	7	4 112
Consommation fioul	m3	3	5	5	1	7	0	0	0	0	0	0	0	30.2
Consommation énergie électrique	kWhélec	117 951	91 806	96 584	62 663	54 548	32 029	25 041	28 663	34 086	73 786	86 097	98 321	801 575
CONSOUMATIONS D'ENERGIES (fin de mois)														
Consommation bois	MWh PCI	5405	3687	4465	1977	651	0	0	0	282	3566	3823	5222	29 078
Consommation gaz naturel	MWh PCS	72	471	135	113	960	1153	1150	1047	974	26	26	2	6 128
Consommation fioul	m3	0.0	6.0	5.1	1.0	6.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	18.6
RENDEMENTS DE PRODUCTION SUR PCI														
Rendement chaudières bois sur PCI	%	92.6%	98.0%	88.3%	105.5%	100.8%				97.4%	79.0%	94.4%	89.1%	82%
Rendement chaudières gaz sur PCI	%	83.7%	97.3%	95.0%	92.8%	100.2%	97.6%	96.1%	96.7%	94.3%	92.7%	93.6%	273.4%	97%
Rendement chaudière fioul sur PCI	%		103.4%	88.2%	54.8%	186.8%								126%
Ratio énergie électrique/MWh chaleur produit	kWhélec/MWh	25.0	25.4	24.7	26.4	35.3	31.1	26.2	33.6	23.6	25.6	25.0	16.8	34.6
AUXILIAIRES DE CHAUFFAGE														
Consommation appoint eau	m3	192	206	18	13	18	15	31	13	649	13	11	19	1 198
Consommation carburant chargeur silo	litres	311	220	312	0	0	0	0	0	0	0	0	0	843
Ratio fioul manutention	l / t bois	0.19	0.20	0.20	0.00	0.00				0.00	0.00	0.00	0.00	0.09
CENDRES														
Humide	tonnes	8.58		1.18	19.00	10.10	25.14	8.84			8.28	14.60	17.28	113.0
Sèche	tonnes		1.20	1.55			1.15							3.9
RESEAU CLIMATIQUE														
DJ	base 18	392	291	333	201	165	79	2	89	190	272	370	370	2 385
Nombre de jours	base 18	31	29	31	30	31	30	31	31	30	31	30	31	366
DJ m-1	base 18	443	345	267	278	211	78	0	95	162	307	376	376	2 542
EVOLUTION BESOIN CHALEUR EN SOUS-STATION														
Chaleur non climatique	MWh	551	551	551	551	551	551	551	551	551	551	551	551	6 613
Chaleur climatique	MWh	3769	2845	2975	1217	553	40	27	-27	97	1733	2349	3300	18 917
Chaleur totale	MWh													25 530
Chaleur non climatique n-1	MWh													4 954
Chaleur climatique n-1	MWh													21 508
Chaleur totale n-1	MWh													26 462

Conclusion

- ⇒ Des engagements environnementaux tenus
- ⇒ Une grande disponibilité du service (proche de 100%)
- ⇒ Un résultat financier très tendu (équilibre)
- ⇒ Le déficit de raccordement sans changement
- ⇒ Des projets tournés vers le développement du réseau et le renfort de sa pérennité
- ⇒ Vers un apurement total de la dette de BCSJ envers sa maison mère (actionnaire unique CRAM)



Merci de votre attention.





RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2020

Sommaire

- I. Indicateurs & Chiffres-clefs..... page 3**
- II. Bilan..... page 4**
- III. Recettes et affluences par événement..... page 5**
- IV. Compte d'exploitation..... *pages 6 & 7***
- V. Statistiques..... *pages 8 & 9***

Indicateurs et Chiffres-clefs

Année 2020

	2020		2019		2018					
	Locations de salles	Prestations annexes	Locations de salles	Prestations annexes	Locations de salles	Prestations annexes				
Recettes H.T.	25 951,60 €	56 739,00 €	124 006,23 €	126 069,20 €	112 743,41 €	111 221,30 €				
Totaux	90 298,85 €		250 075,43 €		223 964,71 €					
<i>En 2020, les recettes sont en baisse de près de 64% par rapport à l'année précédente</i>										
TYPE D'EVENEMENTS	2020		2019		2018		VARIATIONS			
	Nb	Affluences	Nb	Affluences	Nb	Affluences	De 2019 à 2020		De 2018 & 2019 à 2020	
							Nb	Affluence	Nb	Affluence
Spectacles	6	11108	12	19633	23	51398	-50%	-43%	-66%	-69%
Salons & Congrès	8	7 800	20	41 350	11	26 517	-60%	-81%	-48%	-77%
Repas & Soirées	9	6 080	8	8 805	7	8 172	13%	-31%	20%	-28%
Événements sportifs	0	0	6	17 710	4	2 900	100%	-100%	100%	-100%
Résidences de pré-production	1	0	2	0	0	0	-50%		0%	
Autres (Don du sang, parking CD60)	3	0	2	450	0	0	50%	-100%	200%	-100%
TOTAUX	27	24988	50	87948	45	88987	-46%	-72%	-43%	-72%

Bilan

L'année 2020 a débuté de façon habituelle, avec notamment des mois de janvier et de février similaires à ceux des années précédentes en termes d'événements (nombre et typologie), et d'affluence.

La pandémie de COVID-19 se déclare début 2020, et nous devons fermer l'Elispace en urgence, le samedi 29 février. La dernière journée du salon du camping-car est annulée, tout comme bon nombre d'événements prévus dans notre salle cette année.

Slimane et Vita maintiennent leur résidence de préproduction début mars, mais sont contraints d'annuler la première date de la tournée, prévue à Beauvais. Compte tenu des nombreuses répétitions supplémentaires engendrées par les différents confinements, toutes les dates de cette tournée prévues dans les salles de moins de 4 500 places seront annulées dans les jours qui suivent.

Quelques semaines plus tard, nous convertissons l'Elispace en usine de confection de masques en tissu, et en plateforme logistique de distribution de masques. Notre site fabrique près de 200 000 masques, et coordonne la distribution de 400 000 masques à destination des habitants de l'agglomération du Beauvaisis, et de ses structures prioritaires (écoles, EPHAD, hôpitaux, etc.).

Compte tenu de l'évolution de cette pandémie dans l'Oise, l'Elispace est autorisé à ouvrir de nouveau ses portes au public, de début septembre à mi-octobre. Durant cette période, quelques rares événements auront lieu, notamment la foire exposition *Expo60*, le spectacle de *Roland Magdane*, ou encore l'élection de *Miss Picardie*. Mi-octobre, nous serons de nouveau contraints de fermer nos portes au public et de reporter ou annuler une bonne partie des événements prévus.

Aux mois de novembre et décembre, notre salle est de nouveau convertie en plateforme logistique, cette fois au profit du CCAS. À cette occasion, plus de 7 000 colis de Noël sont distribués aux retraités beauvaisiens, et plus de 3 000 jouets feront le bonheur des enfants de Beauvais.

Comme chacun peut l'imaginer, cette pandémie a donc eu un impact très fort sur notre activité, sur l'affluence du public, et sur nos recettes. En effet, les recettes de l'année 2020 représentent 36% des recettes de 2019. De la même façon, nous avons perdu plus de 60% des jours d'exploitation et plus de 70% d'affluence dans notre lieu.

Recettes et affluences par événement

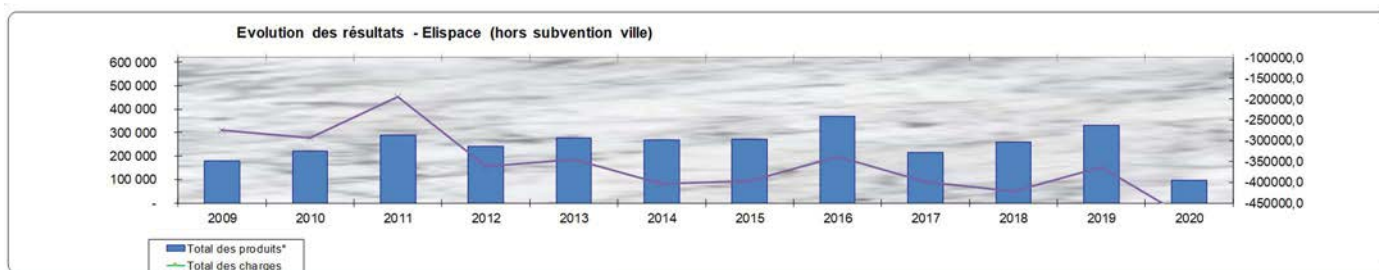
EVENEMENTS			AFFLUENCES				RECETTES HT			RECETTES TTC
DATE	NOM	TYPE	PLACES PAYANTES	EXONEREES	ENTREES GRATUITES	TOTAL	LOCATION	PRESTAS	TOTAL HT	TOTAL TTC
11,12,15,18,19,22 janvier	Repas des seniors	repas dansant			4200	4200	0,00 €	11 553,90 €	11 553,90 €	13 864,68 €
jeudi 10 janvier	Vœux aux personnalités	cocktail				1200				
Dimanche 2 février	Congrès Jardins Fam	repas dansant				600	0,00 €	2 191,10 €	2 191,10 €	2 629,32 €
Mercredi 5 février	Vœux Crédit Agricole région	AG+ cocktail+ soirée dansante				800	5 185,00 €	2 917,30 €	8 102,30 €	9 722,76 €
Jeudi 6 févr	Cocktail BOUYGUES	COCKTAIL				80	350,00 €	508,50 €	858,50 €	1 030,20 €
Vendredi 7 février	MESSMER	spectacle	1230	104		1334	3 949,05 €	2 276,20 €	6 225,25 €	7 470,29 €
Samedi 8 février	Laura Laune	spectacle	1687	128		1815	1 997,60 €	2 470,90 €	4 468,50 €	5 362,20 €
Jeudi 13 février	NRJ MUSIC TOUR	spectacle			4300	4300	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Mardi 18 février	VERONIC DICAIRE	spectacle	1451	104		1 655	4 682,20 €	2 404,30 €	7 086,50 €	8 503,80 €
Du 27 au 29 février	Salon Camping-car	salon				600	5 239,25 €	2 369,00 €	7 608,25 €	9 129,90 €
Du 2 au 6 mars	V&S répets	résidence artistes				0	0,00 €	4 996,50 €	4 996,50 €	5 995,80 €
Vendredi 4 septembre	Réunion Plan Région	AG				250	0,00 €	1 832,80 €	1 832,80 €	2 199,36 €
Du 15 au 17 sept	EXPO 60	salon				6 000	8 227,75 €	5 343,80 €	13 571,55 €	16 285,86 €
Vendredi 25 sept	Roland MAGDANE	spectacle	564	40		604	1 475,00 €	1 689,60 €	3 164,60 €	3 797,52 €
Mercredi 30 sept	AG du COS	AG				150	0,00 €	778,00 €	778,00 €	933,60 €
Jeudi 1er octobre	Examen SSIAP - Alliance formation	réunion				6	85,00 €		85,00 €	102,00 €
Dimanche 11 octobre	Election Miss Picardie	spectacle				1400	0,00 €	2 423,10 €	2 423,10 €	2 907,72 €
Du 24 nov au 4 dec	Distribution colis CCAS	Autre					0,00 €	8 537,00 €	8 537,00 €	10 244,40 €
Du 10 au 16 dec	Distribution cadeaux CCAS	Autre					0,00 €	6 816,00 €	6 816,00 €	8 179,20 €
TOTAUX						24994	31 190,85 €	59 108,00 €	90 298,85 €	108 358,61 €

Compte d'exploitation

ANNEES		2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020
DEPENSES		669 317	705 949	615 415	681 897	693 858	583 979
11	Total ch. A catactère général	325 572	364 768	298 805	335 309	298 082	180 445
6042	Ach.Prest.Serv.(<>Terr.à Am.)	495	69 842	510	115	8 465	450
60611	Eau et assainissement	4 952	1 923	3 385	6 333	4 933	9 454
60612	Energie - Electricité et gaz	83 707	63 644	64 470	65 370	89 425	79 425
60621	Combustibles						
60622	Carburants	792	350	618	748	627	319
60623	Alimentation	532	246	518	575	483	415
60628	Autres Fourn. non stockées	6 257	4 979	5 638	5 595	8 765	4 401
60631	Fournitures d'entretien	2 539	2 665	2 479	2 282	2 061	1 781
60632	Fournitures de petit Equip.	2 486	1 642	3 967	3 763	3 351	3 037
60636	Vêtements de travail	890	788	778	716	772	784
6064	Fournitures administratives	344	151	503	171	208	199
6078	Autres marchandises CAFET	235	8 126	3 208	6 598	4 517	-
611	Cont.Prest.Serv. avec des Ent.	2 294	5 583	10 004	8 042	7 394	3 349
6135	Locations mobilières	1 898	2 142	2 168	1 758	1 957	2 938
61522	Bâtiments	5 126	3 579	14 138	7 452	9 693	11 109
61523	Voies et réseaux						
61551	Matériel roulant	6 579	1 493	723	2 134	362	936
61558	entretien réparat° autr fournit	4 794	8 730	5 824	27 858	8 381	5 243
6156	Maintenance	23 333	19 143	21 400	21 293	18 966	19 473
6182	Documentation Gén. et Tech.						
6184	Vers. à des Org. de formation	1 120	4 253	240	7 032	3 033	1 360
6188	Autres frais divers		920	-	-	-	-
616	Primes d'assurances						
627	Serv. bancaires et assimilés				23	23	-
6225	Ind. au comptable et aux Rég.	429	-	-	-	161	27
6226	Honoraires						
6231	Annonces et insertions	4 407	4 672	2 290	2 400	3 445	590
6232	Fêtes et cérémonies	861	350	286	416	12 932	159
6236	Catalogues et imprimés	5 896	5 371	10 643	6 529	7 537	16 564
6237	Publications						
6238	Divers						
6241	Transports de biens						
6251	Voyages et déplacements	45	10	-	-	29	-
6256	Frais de déménagement	-	399	-	178	244	745
6261	Frais d'affranchissement						
6262	Frais de télécommunications	3 140	2 506	1 972	2 030	2 344	1 938
6282	Frais de gardiennage	60 706	52 559	36 992	42 996	81 564	10 934
6283	Frais de nettoyage des locaux	13 098	12 687	11 627	13 863	16 413	4 816
62871	Remb. A la Coll. de rattachement	88 617	86 017	94 424	99 040		
6288	Autres serv.extérieurs						
6353	Impôts indirects						
63512	Taxes foncières						
12	total ch. De personnel	312 318	303 836	280 903	299 785	345 264	324 752
6218	Autre personnel extérieur	132	31 123	25 097	45	166	-
6331	Versement de transport	1 725	1 638	1 501	1 567	1 710	1 860
6332	Cotisations Vers. au F.N.A.L.	951	910	834	871	949	1 033
6336	Cot.Cent.Nat.Cent.Gest. de FPT	1 902	1 654	1 501	1 567	1 709	1 570
6338	Aut.Imp.Tx.&Vers.Ass.sur Ré.m.	571	546	500	522	570	620
64111	Rémunération principale titulaire	114 886	109 941	113 931	118 469	118 393	110 506
64112	NBI, SFT & indem de Residence	2 308	2 315	2 459	2 511	4 576	2 008
64118	Autres indemnités	19 284	26 099	29 116	38 034	38 499	36 751
64131	Rémunération non titulaire	83 380	43 768	28 293	56 331	89 114	78 992
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	43 566	40 927	36 242	36 653	42 161	46 196
6453	Cot. aux caisses de Ret.	34 067	34 481	34 348	34 784	37 931	34 859
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 295	4 464	3 183	2 536	3 120	3 386
6455	Cotisations Assurance du Personnel						3 930
6458	Cot. aux autres Org. Soc.	4 052	5 772	3 694	4 660	5 950	2 762
64832	Cont.au Fds de Comp. de CPA						
6488	Autres charges de personnel	200	199	202	1 235	416	278
42	total amortissements	30 441	31 869	33 524	46 803	50 510	54 830
6811	Dot.Amort.Immo.Incorp.Corp.	30 441	31 869	33 524	46 803	50 510	54 830
65	Total ch de gestion courante	1	5 475	-	-	2	23 952
67	Total ch exceptionnelles	985	-	2 183	-	-	-

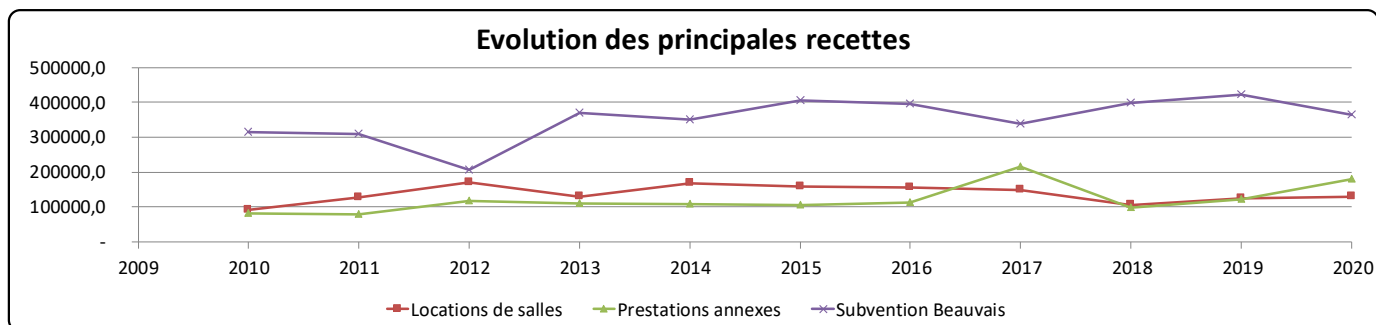
ANNEES		2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020
RECETTES		272 139	368 161	216 447	260 123	330 154	95 530
13	Attenuation de charges						
6419	Remb. sur Rém. du Pers.						
42	Mouvements d'ordre	1 467	2 904	10 000	12 256	19 861	22 409
777	Quote part subvention inv.	1 467	2 904	10 000	12 256	19 861	22 409
70	Produit des services	112 573	215 246	99 876	121 957	180 880	43 920
7078	Autres marchandises		13 448	9 927	7 511	8 320	-
7083	Loc. Div. (autres qu'Imm.)						-
7088	Aut.Prod.Act.Ann.(Ab.Vent.Ouv)						
70388	Autres Red. et Rec. diverses		389	722	-	-	-
70878	par d'autres redevables	112 573	201 409	89 227	114 446	172 560	43 920
74	Dotations	-	-	-	-	-	-
74718	Autres						
75	Produit de gestion courante	554 358	487 798	505 539	547 684	492 964	527 194
752	Revenus des immeubles				86		
758	Prod. divers de Gest. courante					2	0
7552	Pr. Charge Déf. Budg. Ann.	397 179	337 787	398 968	421 774	363 704	498 000
7561	Rég. Dot. seule autonomie Fin.						
75201	location cafétéria	6 000	-	-	-	-	350
75202	Location spectacles	151 179	150 011	106 094	125 824	129 257	28 843
75203	Location salle de réception			477	-	-	-
77	Produits exceptionnels	920	-	-	-	154	8
7718	Autres produits exceptionnels	920	-	-	-	154	8
773	Mand.Ann.(Ex.Ant.)Att.Déch.4al						
775	Ventes aux enchères						
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT hors report et sub ville		- 397 179	- 337 787	- 398 968	- 421 774	- 363 704	- 488 449
Report en fonctionnement de N-1							
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL hors subville		- 397 179	- 337 787	- 398 968	- 421 774	- 363 704	- 488 449
subvention ville		397 179	337 787	398 968	421 774	363 704	498 000
RESULTAT GLOBAL TOTAL		-	-	0	0	0	9 551
DEPENSES INVESTISSEMENT		28 897	143 991	151 153	96 285	66 076	70 207
RECETTES D'INVESTISSEMENT		55 177	172 149	147 595	85 032	71 551	54 830
BESOIN DE FINANCEMENT DE FINANCEMENT N		26 280	28 157	- 3 559	- 11 253	5 476	- 15 377
Report résultant N-1		-	26 280	54 437	50 878	39 626	45 101
RESULTAT INVESTISSEMENT GLOBAL		26 280	54 437	50 878	39 626	45 101	29 724
RESULTAT GLOBAL HORS SUB VILLE		- 370 899	- 283 350	- 348 090	- 382 148	- 318 603	- 458 724
RESULTAT GLOBAL SUBVILLE INCLUSE		26 280	54 437	50 878	39 626	45 101	39 276
locations de salles		157 179	150 011	106 571	125 910	129 260	29 194
Prestations annexes		112 573	215 246	99 876	121 957	180 880	43 920

Statistiques

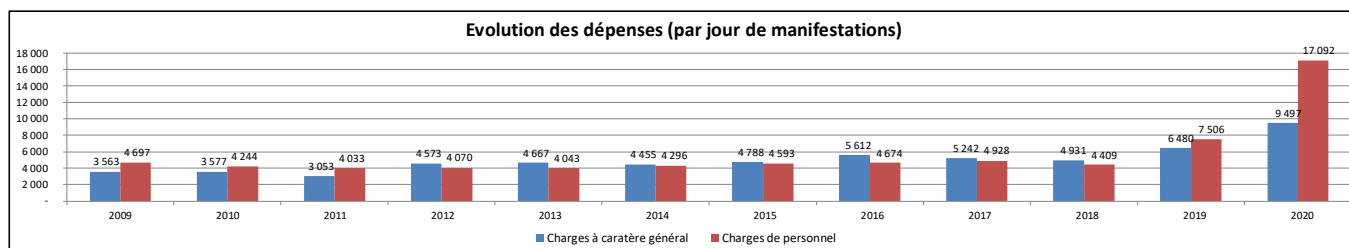


Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Total des produits*	179 822	222 314	288 489	241 619	277 689	268 560	272 139	368 161	216 447	260 123	330 154	95 530
Total des charges	454 881	515 190	483 059	602 921	623 342	671 997	669 317	705 949	615 415	681 897	693 858	583 979
Résultat	- 275 059	- 292 875	- 194 570	- 361 302	- 345 653	- 403 437	- 397 179	- 337 787	- 398 968	- 421 774	- 363 704	- 488 449

* Hors subvention ville



Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Locations de salles	91 935	126 908	169 900	130 207	168 381	158 684	157 179	150 011	106 571	125 910	129 260	29 194
Prestations annexes	82 304	78 855	117 066	111 300	109 307	104 858	112 573	215 246	99 876	121 957	180 880	43 920
Subvention Beauvais	314 820	308 874	206 497	369 230	350 052	406 616	397 179	337 787	398 968	421 774	363 704	498 000

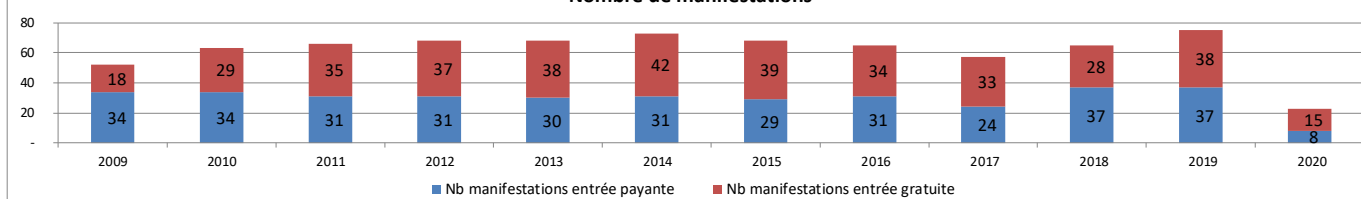


INDICATEURS DE COÛTS

Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1-Charges à caractère général (1)	185 266	225 350	201 474	310 975	317 353	325 227	325 572	364 768	298 805	335 309	298 082	180 445
Evolution		21,64%	-10,60%	54,35%	2,05%	2,48%	0,11%	12,04%	-18,08%	12,22%	-11,10%	-39,46%
Charges à caractère général / nombre de manifestations	3 563	3 577	3 053	4 573	4 667	4 455	4 788	5 612	5 242	4 931	6 480	9 497
Evolution		0,40%	-14,66%	49,81%	2,05%	-4,54%	7,47%	17,21%	-6,59%	-5,94%	31,41%	46,56%
2-Charges de personnel	244 259	267 368	266 190	276 789	274 926	313 636	312 318	303 836	280 903	299 785	345 264	324 752
Evolution		9,46%	-0,44%	3,98%	-0,67%	14,08%	-0,42%	-2,72%	-7,55%	6,72%	15,17%	-5,94%
Charges à caractère général / nombre de manifestations	4 697	4 244	4 033	4 070	4 043	4 296	4 593	4 674	4 928	4 409	7 506	17 092
Evolution		-9,65%	-4,97%	0,92%	-0,67%	6,27%	6,90%	1,77%	5,43%	-10,54%	70,25%	127,72%

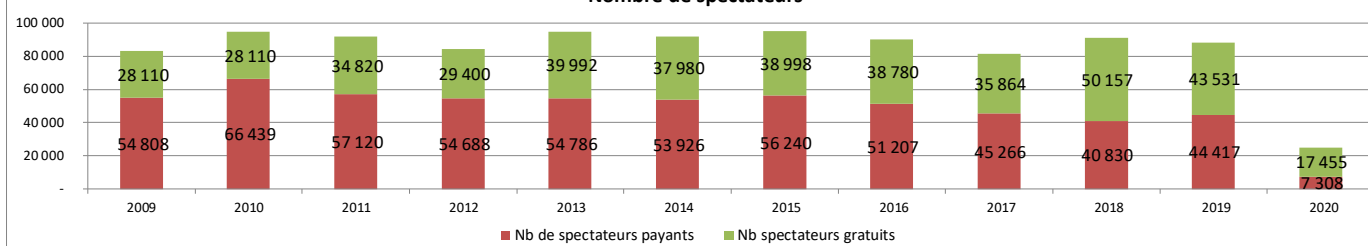
(1) en 2012, nouvelle charge de refacturation de frais généraux de 92 536 euros

Nombre de manifestations



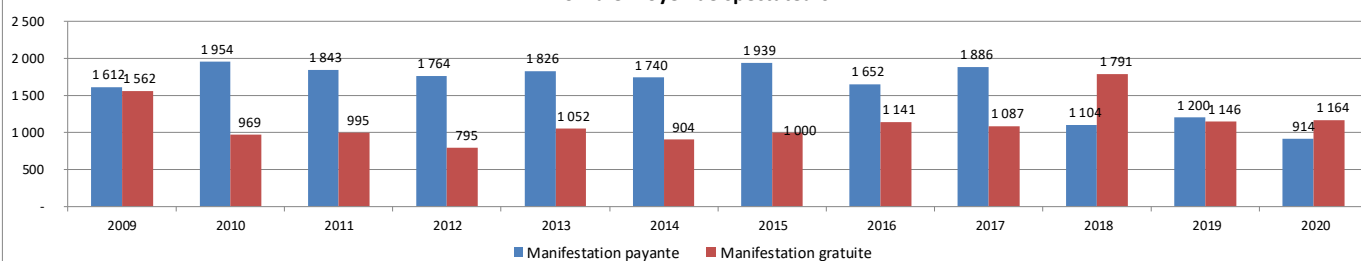
Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nb manifestations entrée payante	34	34	31	31	30	31	29	31	24	37	37	8
Nb manifestations entrée gratuite	18	29	35	37	38	42	39	34	33	28	38	15
TOTAL	52	63	66	68	68	73	68	65	57	65	75	23
Evolution	#REF!	21,15%	4,76%	3,03%	0,00%	7,35%	-6,85%	-4,41%	-12,31%	14,04%	15,38%	-69,33%

Nombre de spectateurs



Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nb de spectateurs payants	54 808	66 439	57 120	54 688	54 786	53 926	56 240	51 207	45 266	40 830	44 417	7 308
Nb spectateurs gratuits	28 110	28 110	34 820	29 400	39 992	37 980	38 998	38 780	35 864	50 157	43 531	17 455
TOTAL	82 918	94 549	91 940	84 088	94 778	91 906	95 238	89 987	81 130	90 987	87 948	24 763
Evolution		14,03%	-2,76%	-8,54%	12,71%	-3,03%	3,63%	-5,51%	-9,84%	12,15%	-3,34%	-71,84%

Nombre moyen de spectateurs



Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nbr moyen de spectateurs par manif. Payante	1 612	1 954	1 843	1 764	1 826	1 740	1 939	1 652	1 886	1 104	1 200	914
Evolution		21,22%	-5,71%	-4,26%	3,52%	-4,74%	11,48%	-14,82%	14,18%	-41,49%	8,79%	-23,90%
Nbr moyen de spectateurs par manif. Gratuite	1 562	969	995	795	1 052	904	1 000	1 141	1 087	1 791	1 146	1 164
Evolution		-37,93%	2,64%	-20,13%	32,45%	-14,08%	10,58%	14,06%	-4,72%	64,83%	-36,05%	1,58%

Nombre de manifestations (en nombre de jours d'ouverture)

Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Spectacle	20	32	27	29	26	31	29	31	24	31	12	6
Sport (1)	4	2	4	3	5	3	5	2	1	4	6	0
Repas/soirée dansante	8	10	9	8	8	10	7	9	7	10	8	9
Congrès / salon	20	19	26	28	29	29	27	23	25	23	20	8
TOTAL	52	63	66	68	68	73	68	65	57	68	46	19
Evolution		21,15%	4,76%	3,03%	0,00%	7,35%	-6,85%	-4,41%	-12,31%	19,30%	-32,35%	-58,70%

(1) Hors Bouc volley

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2020



BEAUVAIS

SOMMAIRE

1.	PRESENTATION GENERALE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC	4
1.1.	Les caracteristiques generales de la delegation de service public.....	4
1.1.1.	Objet et étendue de la délégation	4
1.1.2.	Autorité délégante	4
1.1.3.	Délégataire	4
1.1.4.	Organigramme nominatif des dirigeants	4
1.1.5.	Nature et date de prise d'effet du contrat.....	4
1.2.	Les caracteristiques intrinseques du service	5
1.2.1.	Les services fournis	5
1.2.2.	Les installations	5
1.2.3.	Le partage des charges entre le délégataire et le délégant	5
2.	LE RAPPORT ANNUEL, PREMIERE PARTIE : LE COMPTE RENDU FINANCIER	6
2.1.	Présentation du compte de resultat	6
2.1.1.	Les règles comptables	6
2.1.2.	Le compte de résultat.....	7
2.2.	Commentaires du compte de resultat.....	9
2.2.1.	Activité et chiffre d'affaires	9
2.2.2.	Charges d'exploitation	Erreur ! Signet non défini.
2.3.	Compte rendu bilantiel sur les biens et immobilisations	9
2.3.1.	Etat de variation de patrimoine.....	15
2.3.2.	Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué.....	15
2.3.3.	Programme contractuel d'investissements	17
2.3.4.	Autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année	17
2.3.5.	Inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et des biens de reprise	17
2.4.	Engagements financiers.....	18
2.4.1.	Les engagements à incidences financières nécessaires à la continuité	18
2.4.2.	Les engagements à incidences financières en matière de personnels	18
3.	LE RAPPORT ANNUEL, DEUXIEME PARTIE : L'ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE	19
3.1.	Évolution de la mortalite en france	19
3.2.	Evolution de la cremation en france	20
3.3.	Analyse du registre des cremations	22
3.3.1.	Evolution du nombre annuel de cremations.....	22
3.3.2.	Évolution mensuelle de nombre de cremations	24
3.3.3.	Répartition des cremations par sexe	26
3.3.4.	Destination des cendres	27
3.3.5.	Information sur les cérémonies au crématorium	28

3.3.9.	Origine des défunts par lieu de domicile	29
3.4.	Autres indicateurs de qualité	30
3.4.1.	Comité d'éthique.....	30
3.4.2.	Le Temps de mémoire.....	30
3.4.3.	Registre d'appréciation du service.....	30
3.4.4.	La communication relative au crématorium	30
3.4.5.	Protection du Travailleur Isolé (PTI) :	30
3.4.6.	La Certification de services Qualicert®	31
3.4.7.	Mise en place d'une Boucle à Induction Magnétique (BIM) ou boucle auditive :	32
4.	LE RAPPORT ANNUEL, ANNEXE : LES CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE	33
4.1.	Les faits marquants de l'exercice.....	33
4.2.	Le compte rendu technique	35
4.2.1.	Les horaires d'ouverture.....	35
4.2.2.	Les moyens en personnel.....	35
4.2.3.	La formation.....	36
4.2.4.	La sécurité	37
4.2.5.	Elimination des déchets métalliques	37
4.3.	Le compte rendu financier	39
4.3.1.	Les tarifs des prestations du service public.....	39
4.3.2.	La révision des tarifs.....	39
Annexe 1	40

1. PRESENTATION GENERALE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**1.1. LES CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC****1.1.1. Objet et étendue de la délégation**

La délégation porte sur la gestion du crématorium de Beauvais.

1.1.2. Autorité délégante

La ville de Beauvais.

1.1.3. Déléataire

OGF

Société anonyme au capital de 40.904.385 €

RCS Paris B 542 076 799

Siège social : 31, rue de Cambrai – 75019 Paris

Habilitation n°18-75-0001

1.1.4. Organigramme nominatif des dirigeants

Président-directeur général : M. Philippe LEROUGE puis M. Alain COTTET à partir du 1^{er} novembre 2020

Directeur délégué : M. Eric CABANNE

Directeur de secteur opérationnel : M. Gaétan DELGEHIER

1.1.5. Nature et date de prise d'effet du contrat

Contrat de délégation de service public par voie d'affermage, signé le 29 mai 2017 pour une durée de dix années prenant effet le 1^{er} juillet 2017, soit une échéance le 30 juin 2027.

1.2. LES CARACTERISTIQUES INTRINSEQUES DU SERVICE

1.2.1. Les services fournis

Le délégataire est chargé :

- De la crémation des corps des personnes décédées sur le territoire communal ;
- De la crémation des personnes décédées hors du territoire communal, dans la limite des règlements en vigueur et des capacités techniques du crématorium ;
- De la crémation des pièces anatomiques provenant d'établissements de soins ou de restes mortels exhumés, conformément à la réglementation en vigueur.

Dans le cadre de la délégation qui lui est confiée le Délégataire prend en charge les opérations suivantes :

- La réception des cercueils ;
- L'accueil des familles ;
- L'organisation des cérémonies conformément à la demande des familles ;
- La vérification du dossier administratif de crémation et les contrôles techniques avant l'introduction du cercueil dans l'équipement de crémation ;
- La crémation des cercueils ;
- La pulvérisation des cendres ;
- La fourniture des réceptacles simples, nécessaires pour recueillir les cendres ;
- La gestion du site cinéraire ;
- Le recueil des cendres dans une urne remise à la famille, ou le dépôt au columbarium à la demande de celle-ci, ou la dispersion des cendres au jardin cinéraire pour les familles qui le souhaiteraient, ou l'inhumation dans une sépulture traditionnelle ou une concession cinéraire ;
- La prise en charge pour procéder gratuitement, sur demande des familles et avec accord de la Collectivité, à la crémation des corps des sapeurs-pompiers décédés à la suite d'un accident ou d'une maladie contractée en service commandé ;
- L'organisation d'une cérémonie annuelle à la mémoire de tous les défunts.

1.2.2. Les installations

Le crématorium comprend :

- Des locaux ouverts au public : un hall d'accueil, une salle de cérémonies, une salle de présentation visuelle de l'introduction du cercueil et de remise de l'urne, une cafétéria, les sanitaires et d'un bureau d'accueil.
- Des locaux techniques à l'usage exclusif du personnel du crématorium : une salle d'introduction du cercueil, un local technique contenant l'équipement de crémation et l'équipement de filtration, un local de conservation des urnes, d'un local pour le personnel et d'un bureau administratif.

1.2.3. Le partage des charges entre le délégataire et le délégant

Les charges sont supportées en totalité par le délégataire.

2. LE RAPPORT ANNUEL, PREMIERE PARTIE : LE COMPTE RENDU FINANCIER**2.1. PRÉSENTATION DU COMPTE DE RESULTAT****2.1.1. Les règles comptables**

Le crématorium de Beauvais n'est pas une entité économique en tant que telle et ne génère donc pas par conséquent de compte d'exploitation propre.

Les charges retenues sont les charges réelles. Seuls certains postes sont forfaitaires (frais d'administration générale, eau, frais postaux et télécoms) ou font l'objet d'une clé de répartition (charges de personnel).

Par convergence du plan comptable général français avec les normes comptables IFRS, un nouveau plan comptable doit être appliqué par les entreprises à partir des exercices ouverts le 1er janvier 2005. Les méthodes de comptabilisation, notamment des amortissements et des provisions sont les suivantes :

- L'amortissement des immobilisations corporelles est fait par composants, et chaque composant est amorti sur la durée qui lui est propre,
- La méthode de comptabilisation par composants exclut la constatation de provisions pour gros entretien ou grandes révisions (art.311-2 PCG).

Les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes de l'année civile 2020 sont demeurées inchangées par rapport à l'exercice précédent.

2.1.2. Le compte de résultat

Le compte de résultat est présenté en euros hors taxes sur les exercices des années civiles 2020 et 2019.

CREMATORIUM DE BEAUVAIS - COMPTE EXPLOITATION	2019	2020	Var. 2019/2020
Nombre de crémations cercueil adulte	947	995	5%
Nombre de crémations cercueil enfant entre 1 et 12 ans	2	0	-100%
Nombre de crémations d'un cercueil enfant de moins de 1 an	7	10	43%
Nombre de crémation après exhumation dans un délai de moins de 5 ans	1	1	0%
Nombre de crémations après exhumation dans un délai de 5 ans et plus	9	0	-100%
Nombre de cérémonies d'une durée supérieure à 30 minutes	4	1	-75%
Nombre de mises à disposition de la salle de convivialité (par heure)	3	0	-100%
Nombre de cérémonial personnalisé	22	4	-82%
Nombre de crémations de pièces anatomiques de 100 L ou 30 Kgs max.	30	29	-3%
Nombre de crémations de pièces anatomiques de 200 L ou 60 Kgs max.	1	0	-100%
Recettes de crémations cercueil adulte	545 960	575 995	6%
Recettes de crémations cercueil enfant entre 1 et 12 ans	577	0	-100%
Recettes de crémations d'un cercueil enfant de moins de 1 an	1 004	1 447	44%
Recettes de crémations après exhumation dans un délais de moins de 5 ans	577	579	0%
Recettes de crémations après exhumation dans un délai de 5 ans et plus	2 596	0	-100%
Recettes de cérémonies d'une durée supérieure à 30 minutes	520	130	-75%
Recettes de mise à disposition de la salle de convivialité (par heure)	312	0	-100%
Recettes de cérémonial personnalisé	2 626	480	-82%
Recettes de crémations de pièces anatomiques de 100 L ou 30 Kgs max.	8 654	8 395	-3%
Recettes de crémations de pièces anatomiques de 200 L ou 60 Kgs max.	577	0	-100%
Recettes de dispersion des cendres	1 715	2 451	43%
Recettes de dépôt provisoire de l'urne au crématorium (par mois après le 1er mois)	1 375	2 298	67%
Recettes de plaque mémoire ou gravure sur le mur de la mémoire - Concession de 10 ans	780	626	-20%
Plateau d'introduction pour les cercueils faits de matériaux autres que le bois	41	0	-100%
Total recettes annuelles	567 314	592 400	4%

Personnel	91 829	99 925	9%
Salaires	66 472	72 077	8%
Charges sociales	25 357	27 848	10%
Charges énergie	37 405	35 271	-6%
Gaz	26 946	23 287	-14%
Electricité	10 459	11 984	15%
Achat	5 969	6 250	5%
Eau	350	663	90%
Fournitures diverses et administratives	2 027	2 179	8%
Réactifs	0	0	0%
Évacuation des résidus	2 128	2 783	31%
Pastilles réfractaires	930	265	-72%
Tenues /équipement	534	359	-33%
Autres achats	0	0	0%
Services extérieurs	18 551	50 143	170%
PTI (téléphone - protection des travailleurs isolés) :	217	216	0%
Entretien des espaces verts	1 040	3 660	252%
Entretien de l'équipement de crémation	3 103	29 558	852%
Entretien des locaux	10 938	9 716	-11%
Gros Entretien et Renouvellement	0	0	0%
Réparations diverses	0	0	0%
Contrôles règlementaires	400	5 315	1229%
Assurance	1 421	1 604	13%
Sécurité	1 430	73	-95%
Autres services extérieurs	2 557	2 530	-1%
Frais postaux et de télécommunications	5	530	
Publicité	490	0	-100%
Autres services extérieurs	2 063	2 000	-3%
Autres charges	0	3 681	0%

Charges d'exploitation proportionnelles	156 311	197 799	27%
--	----------------	----------------	------------

Impôts et taxes	12 160	14 593	20%
Taxes Foncière	3 600	6 196	72%
Cotisation Foncière des entreprises (CFE)	1 859	1 882	1%
Taxe organique (C3S)	908	948	4%
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)	5 793	5 568	-4%
Frais d'administration générale	44 251	47 984	8%
Redevance collectivité	82 698	88 975	8%
Redevance fixe	46 775	46 399	-1%
Redevance variable (160€/crem au-delà de 750/an)	35 923	42 576	19%
Amortissement investissements concessifs	153 917	156 026	1%
Total charges annuelles	449 337	505 377	12%

Résultat avant IS	117 978	87 023	-26%
--------------------------	----------------	---------------	-------------

IS	40 620	27 865	-31%
-----------	---------------	---------------	-------------

Résultat Net	77 358	59 158	-24%
---------------------	---------------	---------------	-------------

2.2. COMMENTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT

2.2.1. Activité et chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires a été déterminé en fonction du système de facturation GESCO.

Pour l'année 2020, le chiffre d'affaires du crématorium s'élève à 586 415 €, pour 1035 crémations facturées. En 2019, il s'élevait à 567 314 € pour 997 crémations.

Le chiffre d'affaires de 2020 est détaillé comme suit :

	2019		2020	
	Quantité	CA HT	Quantité	CA HT
Crémation				
- Cercueil adulte	947	545 960 €	995,00	575 995 €
- Cercueil enfant (1-12 ans)	2	577 €	0	0 €
- Cercueil enfant (-1 an)	7	1 004 €	10,00	1 447 €
Exhumation				
- Moins 5 ans (depuis inhumation)	1	577 €	1,00	579 €
- Après 5 ans (depuis inhumation)	9	2 596 €	0	0 €
- Crémation demande d'une collectivité	0	0 €	0	0 €
PAOH	31	9 231 €	29,00	8 395 €
Sous-total crémation	997	559 946 €	1 035,00	586 415 €
Autres prestations				
- Salle de cérémonie	7	832 €	1	130 €
- Dispersion des cendres au jardin du souvenir	33	1 715 €	47,00	2 451 €
- Dépôt provisoire d'urne	59	1 375 €	136,00	2 298 €
- Cérémonial personnalisé	22	2 626 €	4,00	480 €
- Recettes de plaque mémoire	5	780 €	4,00	626 €
- Plateau d'introduction pour les cercueils	1	41 €	0	0 €
Sous total « autre CA »		7 369 €		5 984 €
Total		567 314 €		592 400 €

L'augmentation du chiffre d'affaires s'explique par l'augmentation du nombre de crémations et de l'augmentation des tarifs.

2.2.2. Charges d'exploitation

2.2.2.1. Charges de personnel

Les salaires et charges sociales s'élèvent en 2020 à 99 925 € contre 91 829 € en 2019. Il s'agit des salaires et charges sociales des agents titulaires et assistants qui interviennent sur le crématorium (agents de crémation, assistant commercial et administratif).

Les salaires et charges sociales sont ceux fournis par la Direction des Ressources Humaines du groupe en fonction de l'affectation des personnels qui repose sur un suivi individuel des temps passés par le personnel opérationnel.

Une quote-part du salaire du Directeur du secteur opérationnel estimée à 5% de son temps a été prise en compte pour son activité d'encadrement de l'ensemble du personnel et de direction du crématorium.

Exploitation

	Heures Travaillées	Heures Payées	Total Brut	Total Charges	Total MS
2019	1 514	1 883	27 039	9 355	36 394
2020	1 720	1 933	28 414	9 752	38 166

Hors polyvalence et participation

Encadrement

	Heures Travaillées	Total Brut	Total Charges	Total MS
2019	1 691	35 172	14 939	50 111
2020	1 870	38 293	16 603	54 896

Hors participation

Polyvalence

	Polyvalence entrante				Polyvalence sortante			
	Heures Travaillées	Total Brut	Total Charges	Total Ms	Heures Travaillées	Total Brut	Total Charges	Total Ms
2019	102	1 635	537	2 172,24	-	-	-	-
2020	230,75	3 615,84	1 141,41	4 757,25	-	-	-	-

2.2.2.2. Gaz

La consommation de gaz correspond aux factures du crématorium. Le coût total du gaz pour l'année 2020 ressort à 23 287 €, soit un coût par crémation de 22,50 €.

En euros HT	2019	2020
<i>Coût du gaz</i>	29 946	23 287
<i>Coût unitaire par crémation</i>	27,89	22,50

2020	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20
KWH	54 068	56 114	48 960	44 323	0	91 502
TOTAL	juil-20	août-20	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20
548 433	0	53 304	77 859	0	76 464	45 839

KWH	2020	2019
TOTAL ANNUEL	548 433	621 317

Nous observons un meilleur coût à la crémation en raison de l'augmentation de l'activité.

2.2.2.3. Electricité

La consommation d'électricité mentionnée correspond aux factures du crématorium. Le coût total de l'électricité pour l'année 2020 s'élève à 11 984 €, soit 11,91 € par crémation.

En euros HT	2019	2020
<i>Coût de l'électricité</i>	10 459	11 984
<i>Coût unitaire par crémation</i>	10,83	11,91

2020	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20
KWH	7 852	7 673	6 950	7 035	5 978	5 374
TOTAL	juil-20	août-20	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20
69 527	4 763	3 538	4 395	4 509	5 691	5 769

KWH	2020	2019
TOTAL ANNUEL	69 527	66 683

2.2.2.4. Eau

La consommation d'eau était estimée forfaitairement à 663 € dans les années antérieures. Cette année la charge est sur la base de facture reçue.

En euros HT	2019	2020
Coût d'eau	350	663
Coût unitaire par crémation	0	0

2.2.2.5. Fournitures diverses et administratives

Cette charge correspond à la maintenance de l'imprimante, la location de la fontaine à eau et de consommables pour les boissons proposées aux familles ainsi qu'aux achats de fournitures administratives et d'entretien. De plus cette année le poste comprend également l'achat d'une colonne de désinfection pour gel hydroalcoolique.

Le coût total est de 2 179 € contre 2 027 € en 2019.

La répartition des frais :

	2019	2020
Maintenance imprimante + copies (RICOH)	208	145
Fontaine à eau (CHATEAU D'EAU)	240	185
Fournitures d'entretien (RAJA)	1 120	888
Fournitures administratives	195	55
Cartes de visite	264	244
Achat petits équipements	0	401
Colonne désinfection pour gel hydroalcoolique	0	260

2.2.2.6. Réactifs

Néant

2.2.2.7. Evacuation des résidus

Ce poste regroupe les frais de traitement des déchets funéraires pour un montant de 2 783 € contre 2 128 € en 2019.

	2019	2020
Traitement réactifs usagé (ENTREPRISES DE TERASSEMENT)	1 020	0
Traitement déchets médicaux (PROSERVE DASRI)	1 108	2 651
Eaux usées (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BEAUVAIS)	0	132

*PROSERVE DASRI – sera reclassé appartient aux maisons funéraires

2.2.2.8. Estampilles réfractaires

Ce poste correspond à l'achat de pastilles réfractaires pour identification des cendres. Le montant s'élève à 265 € en 2020 contre 930 € en 2019.

2.2.2.9. Tenues/Equipements

Ce poste regroupe les frais liés aux tenues vestimentaires du personnel. En 2020, la charge s'est élevée à 359 € contre 534 € en 2019.

2.2.2.10. Autres achats

Néant

2.2.2.11. Protection des travailleurs isolés

Ce poste contient l'abonnement annuel de télésurveillance par l'entreprise « Prosegur sécurité humaine » pour l'équipement de travailleur isolé. Le montant est de 216 € en 2020 contre 217 € en 2019.

2.2.2.12. Entretien extérieur & espaces verts

Le poste regroupe le contrat standard d'entretien des espaces verts par l'entreprise « Fleurs in paysagiste décoration », soit un montant total de 3 660 € contre 1 040 € en 2019.

2.2.2.13. Entretien de l'équipement de crémation

Les dépenses réalisées pour l'entretien de l'équipement de crémation s'élèvent à 29 558 € contre 3 103 € en 2019. La maintenance est facturée selon un forfait à la crémation. Ce forfait a augmenté en 2020, car jusqu'en mars 2020, la maintenance qui était facturée pour une configuration sans filtration est valorisée depuis juillet pour une configuration avec filtration et manipulation de réactif. Le forfait a augmenté de 60 %.

Elles regroupent :

	2019	2020
Maintenance préventive et curative des équipements de crémation (ATI)	688	28 132
Frais des pièces de rechange (ATI)	2 415	1 426

Courant mars 2018, un nouvel équipement de crémation a été acquis. L'équipement de crémation est sous garantie constructeur pendant deux ans, ce qui explique l'absence de frais de maintenance sur 2019.

2.2.2.14. Entretien des locaux

Le poste regroupe tous les frais liés à l'entretien du crématorium. Le montant s'élève à 9 716 € en 2020 contre 10 938 € en 2019.

Ce poste regroupe :

	2019	2020
Entretien des locaux et des vitres (AGENOR CREIL)	9 718	8 508
Maintenance de la climatisation	947	1 012
Contrôle de la conformité électrique	140	0
Maintenance incendie (EUROFEU)	38	195
Divers entretiens et réparations	95	0

2.2.2.15. Gros entretien et renouvellement

Ce poste regroupe les gros travaux d'entretien de l'équipement de crémation. Aucuns travaux sur l'équipement de crémation n'ont été comptabilisés en 2020.

2.2.2.16. Réparations diverses

Néant.

2.2.2.17. Contrôle réglementaire

Ce poste regroupe les frais de contrôles obligatoires liés à l'activité. En 2020, les frais liés aux contrôles réglementaires sont à 5 315 € contre 400 € en 2019.

Le détail des contrôles réalisés :

	2019	2020
Contrôle des installations de gaz (BUREAU VERITAS)	220	220
Contrôle des appareils de lavage (BUREAU VERITAS)	180	250
Contrôles des rejets atmosphériques (CERECO)	0	4 560
Conformité électrique (BUREAU VERITAS)	0	285

2.2.2.18. Assurances

Le coût des assurances a été déterminé sur la base du contrat en cours qui prévoit une prime pour l'ensemble des crématoriums. Notre assureur nous adresse un montant individualisé par crématorium, soit 1 604 € en 2020 contre 1 421 € en 2019 pour le crématorium de Beauvais.

2.2.2.19. Sécurité

Ce poste de charge regroupe l'abonnement de télésurveillance auprès du fournisseur GROUPE SCUTUM. L'abonnement annuel sur 2020 s'élève à 73 € contre 1 430 € en 2019.

2.2.2.20. Frais postaux et Télécom

Le poste s'élève à 530 € contre 5 € en 2019 et correspond aux frais de communications téléphoniques et de fax.

Depuis 2012, les frais postaux sont compris dans les frais d'administration générale. En effet, la direction comptable d'OGF a admis et décidé que ces frais d'affranchissement étaient bien compris dans les frais d'administration. Néanmoins, les comptes peuvent comporter des frais postaux liés à des envois ponctuels.

2.2.2.21. Publicité

Ce compte regroupe les frais de la journée du souvenir et autres évènements publicitaires.

En 2020, il n'y a pas de frais pour ce poste contre 490 € en 2019.

2.2.2.22. Autres services extérieurs

Le montant de ce poste est nul contre 2 063 € en 2019.

Le poste comprenait les frais suivants :

	2019	2020
Honoraires du commissaire aux comptes	2000	0
Honoraires AV CONSEIL – aide installation de la réception des effluents	63	0

2.2.2.23. Impôts et taxes

Les impôts et taxes s'élèvent au global à 14 593 € en 2020 contre 12 160 € en 2019.

Le montant renseigné correspond à la Contribution Economique Territoriale (CET), à la Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S) et à la taxe foncière.

CET :

La CET se décompose en Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et en Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE).

- La CFE s'élève à 1 882 € sur 2020 contre 1 859 € en 2019.
- La CVAE a été appliquée en retenant le taux de 1,50% plus une taxe additionnelle de 1,73%, et 1% de frais d'assiette (qui s'applique au niveau du groupe OGF) de la valeur ajoutée du crématorium. Elle s'élève à 5 568 € en 2020 contre 5 793 € en 2019.

C3S :

La Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S), plus communément appelée Organic, se calcule pour 0,16% du chiffre d'affaires (0,13% pour la C3S et 0,03% pour la contribution additionnelle). Cette taxe s'élève à 948 € en 2020 contre 908 € en 2019.

TAXE FONCIERE :

La taxe foncière est de 6 196 € pour 2020 contre 3 600€ en 2019.

2.2.2.24. Frais d'administration générale

Ces frais qui s'élèvent à 47 984 € en 2020 contre 44 251 € en 2019 couvrent l'assistance administrative assurée par les différents services du groupe OGF en matière de comptabilité, finance, ressources humaines, informatique, facturation clients, gestion des achats, juridique...

Pour 2020, ils ont été estimés et plafonnés forfaitairement, à 8,10 % des produits d'exploitation contre 7,80% en 2019. Il s'agit du taux retenu pour l'établissement des comptes de l'ensemble des crématoriums gérés par OGF.

2.2.2.25. Redevance collectivité

Le montant total de la redevance est de 88 975 € en 2020 contre 82 698 € en 2019.

Le contrat de DSP prévoit une partie fixe et une partie variable :

- Une redevance fixe pour un montant de 46 399 € contre 46 775 € en 2019 ;
- Une redevance variable de 166 € par crémation au-delà de 750 crémations par an soit 42 576 € pour 2020 contre 35 923 € en 2019.

2.2.2.26. Dotations aux amortissements

Les dotations correspondent d'une part aux amortissements de caducité relatifs aux premiers investissements qui sont calculés sur la durée du contrat et d'autre part aux amortissements techniques qui sont calculés sur les biens renouvelables ou acquis en cours de contrat.

Les dotations sont de 156 026 € contre 153 917€ en 2019.

Le tableau des immobilisations et des amortissements est présenté en annexe 1.

2.2.2.27. Impôts sur les sociétés

Taux de 32.02% pour l'ensemble de la période 01/01/2020-31/12/2020.

Le Taux d'imposition a changé à partir du 01/04/20 par mesure de simplification, nous avons appliqué le même taux pour toute l'année.

2.3. COMPTE RENDU BILANTIEL SUR LES BIENS ET IMMOBILISATIONS

2.3.1. Etat de variation de patrimoine

Il n'y a pas eu de mouvement significatif sur 2020.

Le détail des acquisitions vous est présenté ci-après :

Acquisitions 2020 :

Description	Mise en service	Valeur actualisée	Nb mois	Fin amort.	Valeur nette comptable	Amortissements cumulés 2018	Dotations 2020	Amortiss. cumulés	Valeur nette comptable
CREMA BEAUVAIS 58 RUE DU TILLOY CREATION ARRIVEE D'EAU POUR	29/02/20	411	88	29/06/2027			47	47	364
BEAUVAIS 58 RUE DE TILLOY HONORAIRES BUREAU DE CONTRÔLE	01/04/20	550	86	01/06/2027			58	58	492
BEAUVAIS 58 RUE DE TILLOY TAXE ARCHEOLOGIE	01/04/20	169	86	01/06/2027			18	18	151
BEAUVAIS 58 RUE DE TILLOY TAXE AMENAGEMENT	01/04/20	2 750	86	01/06/2027			288	288	2 462
BEAUVAIS 58 RUE DE TILLOY RETENUE DE GARANTIE	01/04/20	18 026	86	01/06/2027			1 886	1 886	16 140
BEAUVAIS 58 RUE TILLOY AFFICHEUR IHM SIEMENS	01/04/20	3 937	96	01/04/2028			369	369	3 568
BEAUVAIS 58 RUE DE TILLOY ALARME INTRUSION	21/04/20	6 550	86	21/06/2027			635	635	5 915
BEAUVAIS 58 RUE DE TILLOY TABLETTE TACTILE 10POUCED + RACCOR	13/05/20	603	85	13/06/2027			54	54	549
BEAUVAIS 58 RUE DE TILLOY TABLE A SIGNATURES GRANDE	26/10/20	390	80	26/06/2027			11	11	379

2.3.2. Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué

2.3.2.1. Conformité des installations du crématorium

Les installations publiques et techniques du crématorium de Beauvais ont fait l'objet d'un contrôle de conformité par CERECO, afin de permettre à l'ARS de délivrer l'attestation de conformité prévue au décret n°94-1117 du 20 décembre 1994. Au vu des rapports techniques réalisés par CERECO les 10 et 11 décembre 2014, l'ARS a donné son agrément sur la conformité du crématorium pour une durée de six années, soit jusqu'au 4 décembre 2020.

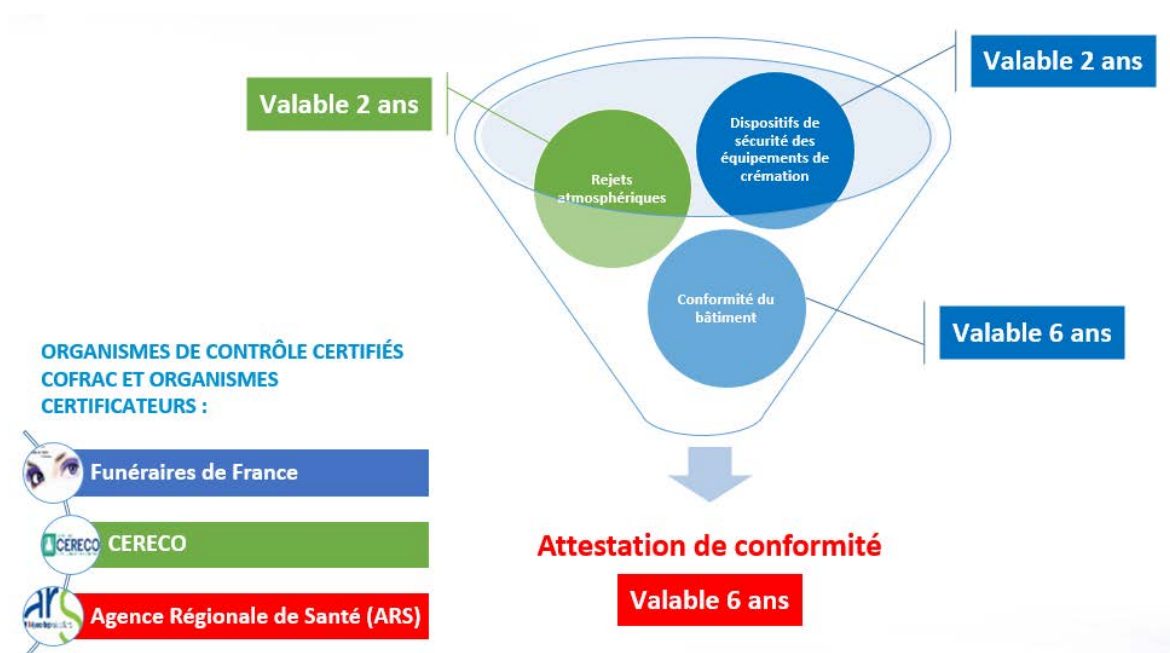
Ci-dessous un état des contrôles réglementaires réalisés au crématorium de Beauvais :

Rejets atmosphériques			
Dernier contrôle CONFORME réalisé le :	Périodicité (en années)	Échéance	Date prévisionnelle théorique du contrôle :
07/09/2020	2	06/09/2022	06/03/2022

Dispositifs des sécurités des fours			
Dernier contrôle CONFORME réalisé le :	Périodicité (en années)	Échéance	Date prévisionnelle théorique du contrôle :
30/01/2020	2	29/01/2022	29/07/2021

Conformité du bâtiment			
Dernier contrôle CONFORME réalisé le :	Périodicité (en années)	Échéance	Date prévisionnelle théorique du contrôle :
30/01/2020	6	29/01/2026	29/07/2025

Pour obtenir l'attestation de conformité du crématorium, il est nécessaire de disposer des trois contrôles conformes suivants :



2.3.2.2. Travaux d'entretien du crématorium

Les travaux d'entretien du four de crémation sont assurés par la société ATI depuis l'installation du nouvel équipement de crémation.

Ce contrat garantit des visites préventives toutes les 500 crémations, dans lesquelles sont effectués le contrôle général de l'installation, le réglage du matériel et le nettoyage de l'équipement de crémation. De plus, il s'agit d'un contrat de maintenance de garantie totale incluant les visites curatives et le changement de pièces (hors rebriquage total) si cela est nécessaire. Afin d'assurer la continuité du service public, le crématorium bénéficie également d'une assistance téléphonique permanente permettant de pallier rapidement les principales difficultés rencontrées au cours de l'exploitation de l'équipement de crémation.

Il est également à noter qu'une GMAO a été mise en place en fin d'année afin d'identifier la récurrence des pannes et permettre une amélioration du traitement des dysfonctionnements.

2.3.3. Programme contractuel d'investissements

Sans objet pour 2020.

2.3.4. Autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année

Sans objet pour 2020.

2.3.5. Inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et des biens de reprise

Les biens de retour sont ceux renseignés dans le tableau des immobilisations et des amortissements.

Il n'y a pas de biens de reprise.

2.4. ENGAGEMENTS FINANCIERS

2.4.1. Les engagements à incidences financières nécessaires à la continuité

Conformément aux dispositions de la convention de délégation, une caution bancaire a été constituée, auprès du Crédit Lyonnais.

Le montant de garantie autonome a été fixé à 19 364 € pour la durée restant à courir du contrat, soit le 30/06/2027.

Enfin, dans le cadre de la convention, il n'y a aucun engagement de crédit-bail.

2.4.2. Les engagements à incidences financières en matière de personnels

OGF comptabilise ses engagements sociaux pour l'ensemble de son personnel : indemnités de fin de carrière, frais médicaux des salariés retraités et médailles du travail.

Le montant de ces engagements est estimé au bilan à 14 400 € :

Nom du crématorium	Masse salariale avec charges patronales	Masse salariale	Indemnités de fin de carrière	Frais médicaux des salariés retraités	Médailles du travail	Montant d'engagements imputables au crématorium chargé
BEAUVAIS	99 925	72 077	9 330	261	1 127	14 400

3. LE RAPPORT ANNUEL, DEUXIEME PARTIE : L'ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE

3.1. ÉVOLUTION DE LA MORTALITE EN FRANCE

Au 1^{er} janvier 2021, la France compte 67,4 millions d'habitants. Au cours de l'année 2020, la population a augmenté de 0,3 %. Cette progression est due pour moitié au solde naturel (+ 82 000 personnes), différence entre les nombres de naissances et de décès, qui a fortement baissé du fait de la forte hausse des décès liée à la pandémie de Covid-19.

En 2020, 740 000 bébés sont nés en France. En recul depuis 2015, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 1,84 enfant par femme en 2020. La France reste, en 2018, le pays le plus fécond de l'Union européenne.

Un fort excédent de décès lié à la pandémie

En 2020, 658 000 personnes sont décédées en France (selon les estimations arrêtées fin novembre 2020) ; c'est 45 000 de plus qu'en 2019, soit une hausse de 7,3 %. L'augmentation est particulièrement importante pour les personnes de 65 ans ou plus, dont le nombre de décès en 2020 est supérieur de 43 000 par rapport à 2019, soit une hausse de 8,3 %. Du fait de l'arrivée des générations nombreuses du baby-boom à des âges de forte mortalité, le nombre de décès a tendance à augmenter ces dernières années (+ 0,7 % par an en moyenne entre 2004 et 2014, puis + 1,9 % entre 2014 et 2019), mais l'augmentation en 2020 est sans commune mesure. L'épidémie de Covid-19 a eu un impact fort sur la mortalité lors de la première vague, entre mars et mai, puis lors de la deuxième vague, à partir d'octobre. Le nombre de décès associés à la première vague de l'épidémie est évalué entre 25 000 et 30 000, malgré le confinement et les consignes sanitaires. En comparaison, la grippe de l'hiver 2019-2020 a entraîné environ 4 000 décès, après 10 000 décès pour la grippe de l'hiver précédent.

L'excédent de mortalité, toutes causes confondues, lors de la première vague de la pandémie (en mars et avril 2020) par rapport à la moyenne 2016-2019 est plus élevé en Espagne (70 %), en Italie (47 %), au Royaume-Uni et en Belgique (43 %) qu'en France (28 %). À l'inverse, il est beaucoup plus faible en Allemagne (4 %). Si le pic des décès a été atteint en France comme en Espagne la semaine du 30 mars, il a eu lieu plus tôt en Italie, et plus tard en Belgique et au Royaume-Uni. En Suède, l'excédent de mortalité s'est prolongé tout le mois de mai. La hausse des décès constatée en France depuis la mi-octobre, avec un pic au cours de la première semaine de novembre, est nettement plus accentuée en Belgique. Selon les données disponibles début décembre 2020, le surplus de décès depuis début octobre jusqu'à la troisième semaine de novembre est le plus élevé en Belgique (42 %), suivie de l'Espagne (26 %) et de la France (22 %) ; il est moindre au Royaume-Uni (11 %) et limité en Allemagne (moins de 5 %).

En 2020, la pandémie a fait perdre 0,4 an d'espérance de vie aux femmes et 0,5 an aux hommes

En 2020, l'espérance de vie à la naissance est de 85,2 ans pour les femmes et de 79,2 ans pour les hommes. Les femmes perdent 0,4 an d'espérance de vie par rapport à 2019 et les hommes 0,5 an. Cette baisse est deux fois plus marquée qu'en 2015 (respectivement – 0,3 an et – 0,2 an), où la grippe hivernale avait été très meurtrière. Ces dernières années, les gains d'espérance de vie s'étaient ralentis pour les hommes comme pour les femmes : entre 2010 et 2019, soit avant 2020, les femmes avaient gagné 1,0 an contre 1,7 an entre 2001 et 2010 ; pour les hommes, les gains étaient de 1,7 an après 2,6 ans.

En 2020, les espérances de vie à 60 ans baissent par rapport à 2019 de la même durée que les espérances de vie à la naissance : – 0,4 an pour les femmes, passant de 27,8 ans à 27,4 ans ; et – 0,5 an pour les hommes, passant de 23,4 ans à 22,9 ans. L'espérance de vie à 80 ans baisse de 0,3 an pour les femmes comme pour les hommes. En 2015, la baisse était un peu moins forte, et plus marquée pour les femmes (– 0,3 an à 60 ans comme à 80 ans pour les femmes, – 0,2 an pour les hommes).

La population vieillit avec l'avancée en âge des baby-boomers

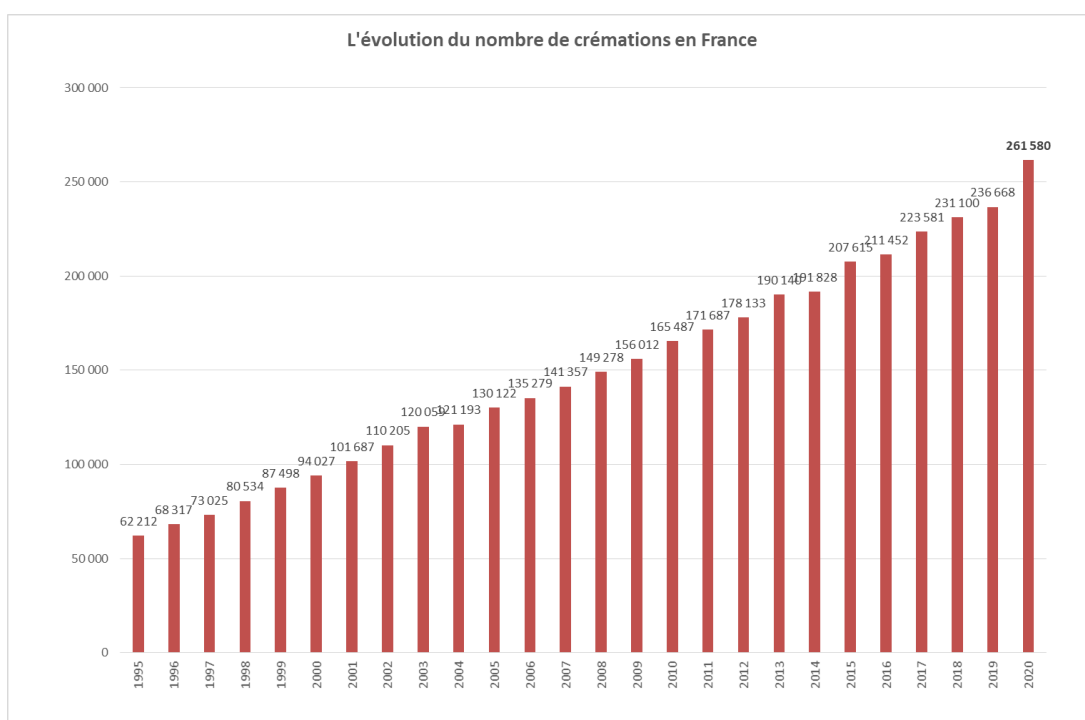
Fortes du dynamisme de leur fécondité depuis plus de quinze ans, l'Irlande et la France ont la proportion de jeunes de moins de 15 ans la plus élevée de l'UE en 2019 (respectivement 20,5 % et 18,0 %). Cette part est inférieure à 14 % dans quatre pays (Allemagne, Italie, Malte, Portugal) et elle est de 15,5 % pour l'ensemble de l'UE.

Au 1^{er} janvier 2021, plus d'une personne sur cinq (20,7 %) en France a 65 ans ou plus. Cette part augmente depuis plus de 30 ans et le vieillissement de la population s'accélère depuis le milieu des années 2010, avec l'arrivée à ces âges des premières générations nombreuses nées après-guerre. La part des personnes âgées de 65 ans ou plus augmente dans tous les pays de l'UE. En 2019, elles représentent 20,0 % de la population de l'UE, contre 17,4 % en 2009. Leur part varie de 14,1 % en Irlande à 22,8 % en Italie.

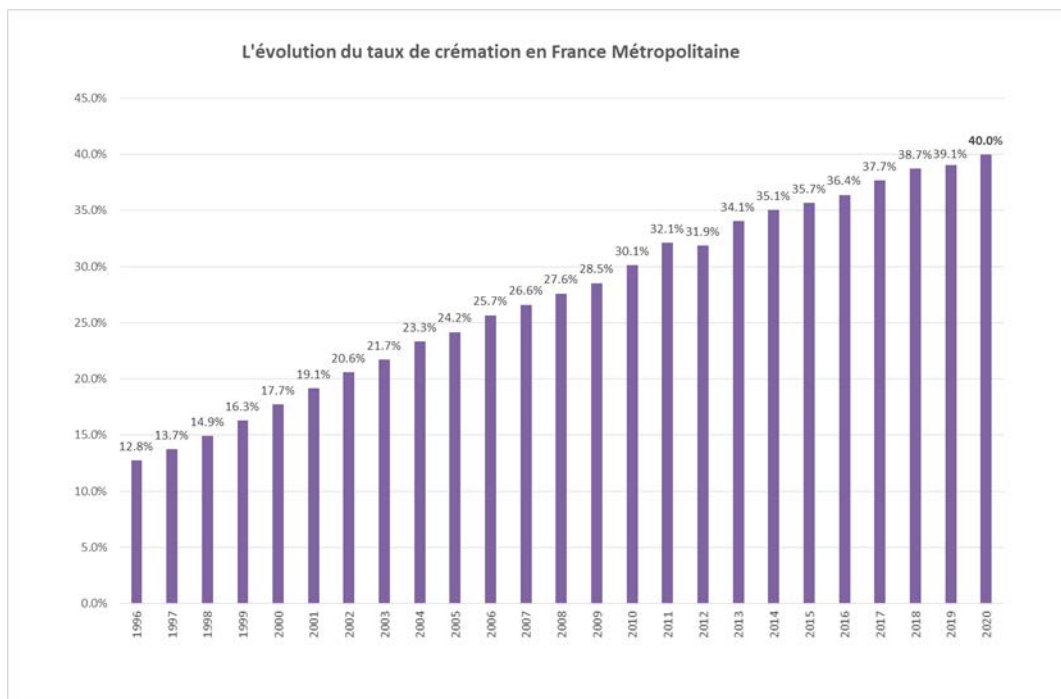
Source : INSEE

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5012724?sommaire=5007726#titre-bloc-17>

3.2. EVOLUTION DE LA CREMATION EN FRANCE



Y compris principauté de Monaco



Y compris principauté de Monaco

3.3. ANALYSE DU REGISTRE DES CREMATIONS

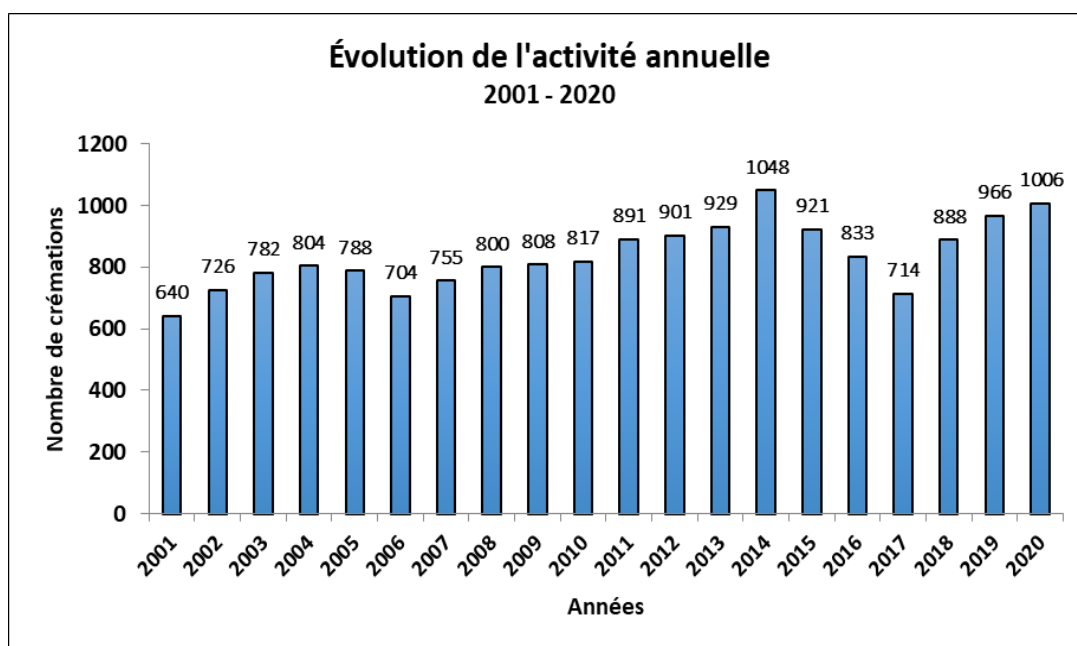
L'exploitation du système de réservation EPOC a permis de procéder aux analyses suivantes :

3.3.1. Evolution du nombre annuel de crémations

Le nombre de crémations réalisées au cours de l'année 2020 est de 1035. Nous pouvons constater l'impact de la crise sanitaire de la Covid-19 sur l'activité du crématorium de Beauvais.

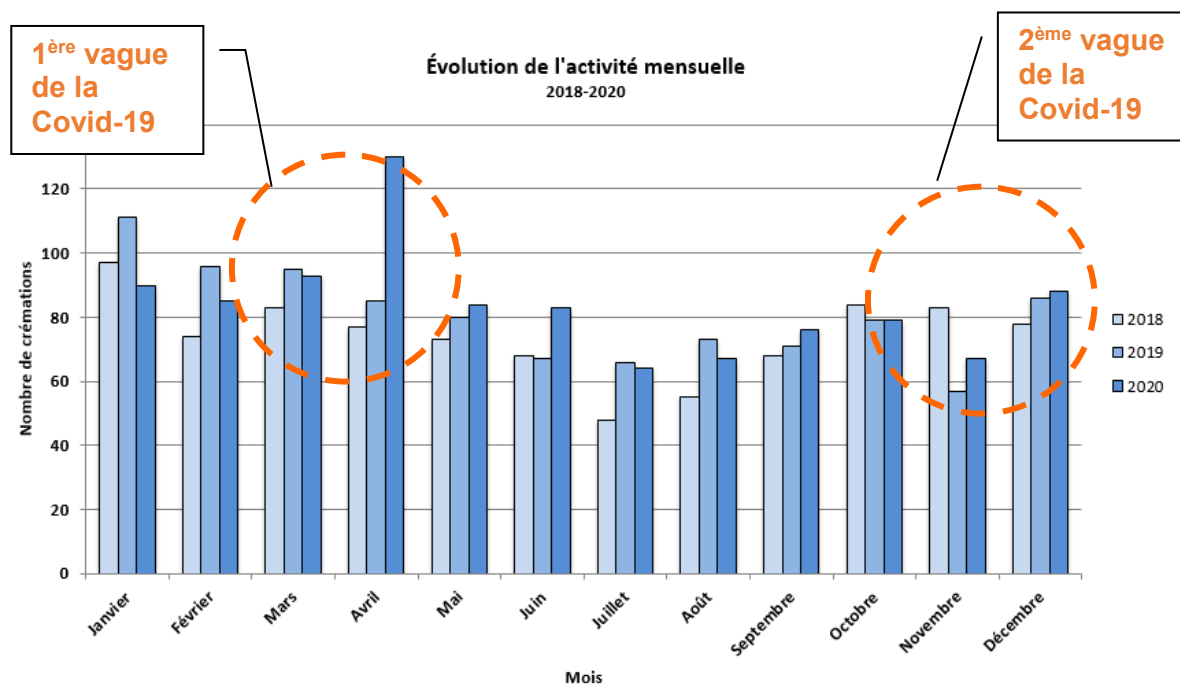
Activité annuelle (Hors pièces anatomiques)		
Années	Nombre de crémations	Évolution
1995	448	-
1996	527	17.6%
1997	529	0.4%
1998	557	5.3%
1999	596	7.0%
2000	574	-3.7%
2001	640	11.5%
2002	726	13.4%
2003	782	7.7%
2004	804	2.8%
2005	788	-2.0%
2006	704	-10.7%
2007	755	7.2%
2008	800	6.0%
2009	808	1.0%
2010	817	1.1%
2011	891	9.1%
2012	901	1.1%
2013	929	3.1%
2014	1048	12.8%
2015	921	-12.1%
2016	833	-9.6%
2017	714	-22.5%
2018	888	24.4%
2019	966	8.8%
2020	1006	4.1%

Répartition par types de crémation	
Prestations	2020
Adultes	995
Enfants de moins d'un an	10
Enfants de 1 à 12 ans	0
<i>Sous-total</i>	1005
Exhumations de moins de 5 ans	1
Exhumations de plus de 5 ans	0
<i>Sous-total</i>	1006
Pièces anatomiques	29
TOTAL	1035



3.3.2. Évolution mensuelle de nombre de crémations

Activité mensuelle (Hors pièces anatomiques)						
Mois	2018		2019		2020	
	Nombre de crémations	Cumul	Nombre de crémations	Cumul	Nombre de crémations	Cumul
Janvier	97	97	111	111	90	90
Février	74	171	96	207	85	175
Mars	83	254	95	302	93	268
Avril	77	331	85	387	130	398
Mai	73	404	80	467	84	482
Juin	68	472	67	534	83	565
Juillet	48	520	66	600	64	629
Août	55	575	73	673	67	696
Septembre	68	643	71	744	76	772
Octobre	84	727	79	823	79	851
Novembre	83	810	57	880	67	918
Décembre	78	888	86	966	88	1006
TOTAL	888		966		1006	



Nous pouvons très clairement voir que la Covid-19 a eu un impact sur l'activité lors de la première vague (mars/avril) mais pas lors de la seconde (novembre).

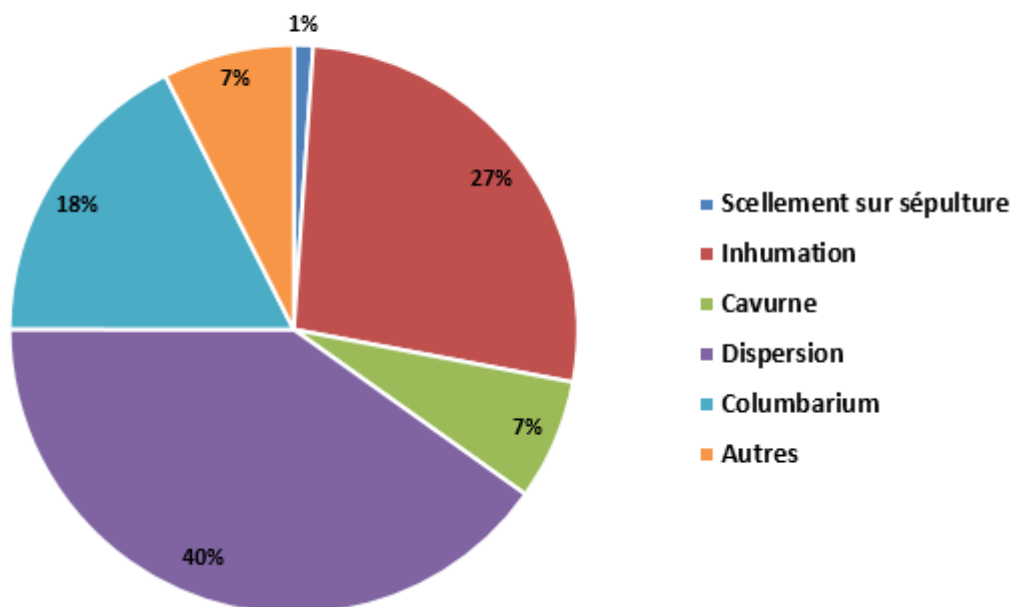
3.3.3. Répartition des crémations par sexe

Répartition de l'activité selon la civilité				
Mois	Adultes		Enfants	Exhumations
	Hommes	Femmes		
Janvier	50	40	0	0
Février	46	39	0	0
Mars	54	36	3	0
Avril	75	54	1	0
Mai	40	44	0	0
Juin	35	46	2	0
Juillet	38	26	0	0
Août	34	31	2	0
Septembre	41	34	1	0
Octobre	43	35	1	0
Novembre	41	26	0	0
Décembre	48	39	0	1
Total	545	450	10	1
	995			
Proportions	54.8%	45.2%		
	100.0%			

Évolution du taux de crémation selon la civilité			
Civilité	2018	2019	2020
Homme	40%	58%	55%
Femme	60%	42%	45%

3.3.4. Destination des cendres

Destination des cendres - 2020 -		Nombre de crémations
Destination	Part	
Scellement sur sépulture	1.1%	11
Inhumation	26.9%	270
Cavurne	6.9%	69
Dispersion	40.2%	404
Columbarium	17.5%	176
Autres	7.5%	75
TOTAL	100%	1005

Destination des cendres
- 2020 -

3.3.5. Information sur les cérémonies au crématorium

Fréquentation de la salle de cérémonie - 2020 -		
Prestations	Quantité	Proportions
Cérémonies simples	784	78%
Sans cérémonie	221	22%
TOTAL	1005	100.0%

3.3.6. Origine des défunts par lieu de domicile

Ci-dessous est présentée l'activité du crématorium par lieu de domicile du défunt pour les communes ayant apporté plus de cinq crémations. Ces communes représentent plus de 50 % des crémations.

Répartition des crémations selon le domicile des défunts (Hors exhumations et pièces anatomiques)		
Communes	Nombre de défunts	2020
BEAUVAIS	178	17.7%
CREIL	43	4.3%
CLERMONT	35	3.5%
GISORS	31	3.1%
GOURNAY EN BRAY	24	2.4%
CHAUMONT EN VEXIN	21	2.1%
GRANDVILLIERS	18	1.8%
LIANCOURT	17	1.7%
CREVECOEUR LE GRAND	16	1.6%
NOGENT SUR OISE	15	1.5%
SAINT JUST EN CHAUSSEE	14	1.4%
BRETEUIL	13	1.3%
MONTATAIRE	13	1.3%
FORMERIE	12	1.2%
CHANTILLY	9	0.9%
GOUVIEUX	9	0.9%
LAIGNEVILLE	9	0.9%
MERU	9	0.9%
TRIE CHATEAU	9	0.9%
FITZ JAMES	8	0.8%
MOUY	8	0.8%
BREUIL LE SEC	7	0.7%
MARSEILLE EN BEAUVAISIS	7	0.7%
MONCHY SAINT ELOI	7	0.7%
NEUILLY SOUS CLERMONT	7	0.7%
AGNETZ	6	0.6%
AUNEUIL	6	0.6%
BAILLEUL SUR THERAIN	6	0.6%
BRESLES	6	0.6%
CAUFFRY	6	0.6%
<i>Autres communes (164)</i>	436	43.4%
TOTAL	1005	100%

3.4. AUTRES INDICATEURS DE QUALITE

3.4.1. Comité d'éthique

Sur l'initiative de la Ville de Beauvais, un comité d'éthique peut être mis en place. Sa composition est constituée de représentants de l'autorité délégante, du délégataire, et de personnalités extérieures (cultes, associations philosophiques, crématises, entreprises de pompes funèbres, spécialistes concernant le deuil, etc.).

Ce comité est consultatif et a pour but de veiller au code de déontologie et d'éthique de la profession, aux aspects qualitatifs et de suggérer toutes mesures susceptibles d'apporter des améliorations dans la qualité du service.

3.4.2. Le Temps de mémoire

En raison de la pandémie de la Covid-19, il n'y a pas eu de Temps de Mémoire en 2020. Pour rappel, le dernier Temps de Mémoire qui a été organisé au Crématorium de Beauvais s'est déroulé le samedi 23 novembre 2019 et a réuni 150 personnes.

3.4.3. Registre d'appréciation du service

Afin d'évaluer la satisfaction des usagers du crématorium, une enquête de satisfaction est systématiquement remise aux familles, accompagnée d'une enveloppe pré-affranchie.

Par ce processus sécurisé, le choix est donné aux familles de répondre ou non au questionnaire. Ce dernier comprend une grille d'évaluation des prestations ainsi qu'un pavé d'appréciation libre, le but étant d'obtenir une visibilité accrue sur la qualité des services rendus aux familles dans l'établissement.

Pour OGF ou sa filiale, gestionnaire du crématorium, cet outil de suivi est primordial afin de maintenir ou d'améliorer au quotidien la qualité des services rendus aux usagers.

Une restitution trimestrielle des résultats est assurée par la société INIT puis transmise au crématorium. Après une analyse entre chaque membre du personnel, une communication des résultats accompagnée d'explications est faite au délégant.

La restitution annuelle des résultats du crématorium est présentée en annexe.

3.4.4. La communication relative au crématorium

Une plaquette d'information sur le crématorium est mise à la disposition des opérateurs funéraires, des familles et du public. Elle présente les coordonnées, les horaires d'ouverture du crématorium et un plan d'accès à celui-ci.

Les services liés à l'accueil et à l'organisation des cérémonies sont également présentés ainsi que les différents choix qui s'offrent aux familles quant à la destination des cendres.

Cette plaquette permet ainsi de répondre aux besoins d'information des familles et contribue à mieux faire connaître le crématorium ainsi que les services proposés par ce dernier.

3.4.5. Protection du Travailleur Isolé (PTI) :

OGF a toujours été soucieux de la sécurité de ses collaborateurs et a mis en place un certain nombre de mesures afin de prévenir tout accident, notamment en lien avec l'exploitation d'un crématorium. C'est dans ce cadre qu'il a été décidé de mettre à disposition du personnel du crématorium un équipement PTI (Protection du Travailleur Isolé)/DATI (Dispositif d'Alarme pour Travailleur Isolé).

Ce dispositif est utilisé par un (ou plusieurs) agent(s) de crématorium « hors de vue et hors d'ouïe » d'autres agents. Il s'agit d'un appareil permettant d'alerter les secours en cas de problème. L'appel peut être déclenché de façon volontaire (accident) ou automatique, en cas de perte de verticalité du travailleur (malaise).

La prestation de télésurveillance associée à ce dispositif est confiée à la société PROSEGUR, spécialisée dans la télésurveillance des personnes, et plus particulièrement dans la gestion d'alarmes transmises au travers de PTI/DATI situé en différents point du territoire français.



3.4.6. La Certification de services Qualicert®

Afin de renforcer la visibilité de la qualité des services offerte aux usagers du crématorium et de valoriser les prestations réalisées par le personnel, une démarche de certification de services a été initiée.

Le certificat Qualicert® est attribué par l'organisme certificateur leader dans ce domaine, SGS ICS. Il garantit un niveau de qualité optimal dans l'accueil et l'accompagnement des familles. Il marque la reconnaissance par un organisme tiers indépendant de la conformité des services de l'établissement vis-à-vis d'exigences définies dans un référentiel.

Le référentiel spécifique « Accueil et accompagnement des familles dans les crématoriums », élaboré à l'initiative d'OGF et réalisé en collaboration avec SGS ICS, a été validé par un comité de Certification indépendant, composé de représentants d'associations de consommateurs, de professionnels et de représentants des Pouvoirs Publics.

À l'issue d'une vague d'audits de certification réalisée par des auditeurs de SGS, le crématorium a obtenu le certificat Qualicert® le 14 janvier 2014.



3.4.7. Mise en place d'une Boucle à Induction Magnétique (BIM) ou boucle auditive :

Afin d'accompagner les personnes handicapées auditives, le crématorium s'est doté d'un système d'aide à l'écoute pour les malentendants porteurs d'un appareil auditif, une boucle à induction magnétique.

En effet, les salles de cérémonie sont des lieux où la communication est centrale. Pour accéder et participer à ces moments, les personnes malentendantes ont besoin d'équipements d'amplification sonore adaptés, sans quoi les bruits de fonds rendent ces moments très inconfortables.

Ainsi, lorsqu'une personne parle dans un micro ou qu'un son est diffusé dans une salle de cérémonie, le son est transmis vers un amplificateur qui diffuse des ondes captées par les prothèses auditives des personnes malentendantes. Le son est dissocié du bruit environnant et des échos ; il semble plus proche.

Sans qu'aucune exigence réglementaire oblige OGF à la l'installation de boucle auditive, une démarche volontaire a été engagée afin de proposer des équipements à la hauteur de la qualité de services rendue dans l'accueil et l'accompagnement des familles au crématorium.

Le pupitre qui est équipé d'un système de transmission du signal acoustique par induction est signalé par un pictogramme.



4. LE RAPPORT ANNUEL, ANNEXE : LES CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE**4.1. LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

Le métier du funéraire a été au cœur de la crise sanitaire de la Covid-19 qui a touché l'ensemble de la population mondiale dès le début de l'année 2020. En collaboration avec vos services, toute l'équipe du crématorium de Beauvais s'est mobilisée pour continuer à accompagner les familles en toute sécurité dans le strict respect des mesures sanitaires gouvernementales.

Les mesures d'hygiène et sécurité générales

- Le port du masque est rendu obligatoire pour le personnel du crématorium comme pour toute personne accueillie.
- Un distributeur grand format de gel hydroalcoolique est disposé dans l'espace d'accueil du crématorium, pour toute personne entrant et sortant puisse se désinfecter les mains, ainsi qu'à proximité de l'espace de dernier hommage, pour permettre de toucher le cercueil en signe d'adieu.



Exemple de distributeur grand format de gel hydroalcoolique

- Les crématoriums disposent d'une banque d'accueil qui nécessite la mise en place d'un écran en plexiglass permettant de protéger les collaborateurs.



Exemple d'écran de plexiglass mis en place

- Entre chaque recueillement ou cérémonie, tous les éléments qui ont été en contact avec les familles (mobilier, poignées de porte...) sont désinfectés et les locaux aérés. En fin de journée, les sols des salles de cérémonies sont à leur tour désinfectés en plus d'un nettoyage minutieux.
- La remise des urnes s'effectue sur rendez-vous uniquement.

Les mesures spécifiques pour les cérémonies

L'organisation de cérémonies est maintenue en respectant les adaptations suivantes :

- Pour chaque salle de cérémonies, la capacité d'accueil est fixée pour respecter une distanciation de 4m² autour de chaque individu et elle ne dépasse pas 30 personnes par salle.
- Les personnes accueillies sont assises.
- Une distance minimale d'un siège est systématiquement respectée entre 2 personnes ou groupes de personnes (les groupes étant constitués au maximum de 6 individus).
- Les espaces de convivialité sont malheureusement inaccessibles, sauf s'ils sont aménagés en garantissant le respect des distanciations.
- Seul l'officiant peut manipuler le goupillon du bénitier.
- Pour laisser un message dans le registre du souvenir, les familles sont invitées à utiliser leurs stylos personnels.
- Pour les familles qui souhaitent la présence d'ornements (gerbes et couronnes de fleurs, drapeaux etc.), l'équipe du crématorium porte des gants pour les manipuler et se désinfecter les mains après toute mise en place ou déplacement.

Malgré les incertitudes et l'inquiétude liées à l'inédit de la situation et ses conséquences sanitaires, le personnel du crématorium de Beauvais a su mettre en œuvre tout son savoir-faire, son savoir-être et son professionnalisme pour accompagner au mieux les familles endeuillées dans ce contexte si particulier.

Aussi, le Groupe OGF a souhaité démontrer l'attention portée à l'accompagnement des familles en deuil durant la période de confinement.

Ainsi, nous avons engagé une démarche proactive vis-à-vis des familles afin de proposer les mesures complémentaires d'accompagnement ci-dessous :

- La mise en place d'un appel de courtoisie systématique pour toutes les familles en leur proposant un hommage lors de la remise de l'urne (pour celles des familles qui ont laissé l'urne en dépôt), une invitation à une cérémonie collective (type temps de mémoire) pour les autres.
- La communication aux opérateurs funéraires et aux familles du partenariat de la Fondation PFG avec le site de « Mieux traverser le deuil » (<https://mieux-traverser-le-deuil.fr>) afin d'aider les familles à rentrer en contact avec des acteurs spécialisés et des associations proches de leur domicile.



Enfin, le Groupe OGF a organisé un comité opérationnel Covid-19 à raison de 3 fois par semaine durant le 1^{er} confinement.

Ce comité avait pour objectif le suivi :

- Des évolutions réglementaires et l'adaptation des consignes du Groupe OGF concernant la protection des collaborateurs et la réalisation des opérations.
- De l'information montante et descendante à tous les cadres opérationnels (Directeur de région) et des cadres des fonctions supports du siège (Directeurs du siège).
- De l'activité et de l'absentéisme, de l'organisation des renforts.
- Des stocks de matériels et l'organisation logistique (cercueils et accessoires), des EPI (masques, blouses, gel...).
- Des relations avec les préfetures et les administrations, coordination du déploiement des structures de dépôts supplémentaires.
- De l'interface avec les ministères (Santé et Intérieur) directement ou via la fédération professionnelle (CPFM).

4.2. LE COMPTE RENDU TECHNIQUE

4.2.1. Les horaires d'ouverture

Les crémations sont réalisées, à l'exception des dimanches et jours fériés, aux jours et plages horaires suivants :

Du lundi au vendredi
de 8h30 heures à 17 heures,
le samedi
de 8h30 heures à 16h30 heures.

4.2.2. Les moyens en personnel

Deux personnes à temps plein, Madame Françoise SIMONPIERI, responsable du crématorium et Monsieur Christian MARECHAL, agent de crématorium titulaire ainsi que du personnels suppléants représentant l'équivalent de 0,5 temps plein concourent à la tenue du crématorium pour :

- L'accueil des familles ;
- La réalisation de cérémonie de recueillement ;
- L'accueil des entreprises de pompes funèbres mandatées par les familles ;
- La réalisation des crémations ;
- L'entretien des installations.
- La tenue du planning de crémation et accueil téléphonique ;
- La gestion administrative de l'activité (facturation client, fournisseurs, etc.)

L'encadrement du crématorium est assuré par M. Gaetan DELGEHIER, directeur du secteur opérationnel de Chantilly.

4.2.3. La formation

Pour l'exécution des missions qui leur sont confiées, les agents du crématorium ont bénéficié d'une formation concernant les points suivants :

- La législation sur la crémation et ses évolutions concernant le traitement des pièces anatomiques notamment,
- Les procédures internes d'OGF en matière de gestion des crématoriums,
- Les vérifications administratives des dossiers de crémation,
- L'accueil des familles, la remise de l'urne et la dispersion des cendres,
- Les rappels théoriques et pratiques liés à la technologie des fours de crémation (cycles de crémation, régulation des fours, techniques d'entretien et de dépannage, consignes de sécurité),
- La gestion des éventuelles pannes en présence d'une famille,
- Les consignes d'hygiène et de sécurité,
- La protection incendie,
- L'habilitation électrique H0B0 pour personnel non électricien.

4.2.4. La sécurité

Début 2010, un dispositif de protection du travailleur isolé a été déployé au crématorium. Au moindre malaise ou chute du personnel affecté à la conduite de l'équipement de crémation, un boîtier téléphonique met en contact l'opérateur avec un centre d'appel, qui fait intervenir les secours en cas de nécessité.

4.2.5. Elimination des déchets métalliques

Les déchets métalliques ne se consomment pas lors d'une crémation, comme ceux utilisés pour les prothèses, les couronnes dentaires et autres plombages. Les cendres du défunt sont rendues aux proches. Les résidus métalliques sont récupérés et s'agissant de déchets d'activité, ceux-ci doivent être traités dans une filière adaptée comme tout déchet, et valorisés lorsque c'est possible, comme nous y oblige le code de l'environnement.

Les déchets métalliques sont récupérés par un prestataire spécialisé. Après un appel d'offres en 2017, OGF a fait le choix de l'entreprise OrthoMetals.

Les déchets métalliques sont triés puis refondus pour être transformés. Ces nouveaux objets sont alors utilisés par différentes industries comme l'automobile, l'aéronautique ou encore l'électroménager. Notre prestataire garantit que la nouvelle utilisation ne réintégrera pas le domaine de la santé.

Pour les crématoriums avec dons à la Fondation PFG :

Dans les crématoriums gérés par OGF, la valorisation des déchets métalliques réalisée par notre prestataire est confiée à la Fondation PFG, sous l'égide de la Fondation de France, à aucun moment OGF n'est destinataire de ces sommes.

- Bilan annuel 2020 des actions de la Fondation PFG :

La Fondation PFG

Depuis 2009, la Fondation PFG s'engage auprès des associations qui orientent leurs actions autour de l'accompagnement des personnes en fin de vie, du deuil et de la sensibilisation du public à un thème encore tabou en France, la mort. A travers cette Fondation, le Groupe OGF, leader des services funéraires en France, prolonge l'écoute, l'accompagnement et le respect des familles mis en œuvre quotidiennement par ses équipes professionnelles. Représentations théâtrales traitant le sujet du deuil, ateliers de mise en beauté pour les personnes en fin de vie, groupes de paroles, développement des soins palliatifs, études, conférences et formations de bénévoles... A travers ses dons, la Fondation PFG apporte un soutien essentiel aux associations qui traitent ces sujets délicats.

Gouvernance et fonctionnement

Présidée par Philippe Lerouge, Président-directeur général d'OGF, le conseil d'administration est composé de 6 membres :

- 4 collaborateurs d'OGF,
- 2 experts extérieurs, spécialistes du deuil et de la fin de vie.

Le conseil joue un rôle essentiel dans les demandes de subventions des associations. Chaque membre donne un avis expérimenté et objectif sur les dossiers présentés pour ensuite délibérer. Si le projet est accepté, la subvention est versée à l'association.

Entre juin et septembre, la Fondation PFG organise un appel à projets annuel.

Retrouvez les actions de la Fondation sur <https://www.pfg.fr/pfg-a-vos-cotes/fondation-pfg>

Pour les crématoriums avec dons à une association :

Dans les crématoriums gérés par OGF, la valorisation des déchets métalliques réalisée par notre prestataire est confiée à une association choisie par l'autorité délégante, à aucun moment OGF n'est destinataire de ces sommes.

Concrètement, le montant de la valorisation pour votre établissement s'est élevé à 10 507,94 € pour 2020 à destination de la fondation PFG.

4.3. LE COMPTE RENDU FINANCIER

4.3.1. Les tarifs des prestations du service public

Les tarifs pratiqués sur l'année ont été les suivants :

N° prix	Prestation facturée	Tarifs au 1 ^{er} janvier 2020		
		Tarifs H.T.	T.V.A. 20.00%	Tarifs T.T.C.
I – CRÉMATORIUM				
1a	Crémation d'un cercueil adulte	578.93 €	115.79 €	694.72 €
1b	Crémation d'un cercueil enfant entre 1 et 12 ans	289.47 €	57.89 €	347.36 €
1c	Crémation d'un cercueil enfant de moins de 1 an	144.73 €	28.95 €	173.68 €
2a	Crémation d'un cercueil après exhumation à la demande des familles dans un délai de moins de 5 ans depuis l'inhumation	578.93 €	115.79 €	694.72 €
2b	Crémation d'un cercueil après exhumation à la demande des familles dans un délai de 5 ans et plus depuis l'inhumation	289.47 €	57.89 €	347.36 €
3a	Cérémonies d'une durée supérieure à 30 minutes	119.96 €	23.99 €	143.95 €
3b	Mises à disposition de la salle de cérémonie hors crémation (limité à 1 heure)	130.38 €	26.08 €	156.46 €
3c	Mises à disposition de la salle de convivialité (par heure)	104.31 €	20.86 €	125.17 €
4a	Nombre de crémations de pièces anatomiques de 100 L ou 30 Kgs max.	289.47 €	57.89 €	347.36 €
4b	Nombre de crémations de pièces anatomiques de 200 L ou 60 Kgs max.	578.93 €	115.79 €	694.72 €
II – JARDIN DU SOUVENIR				
5a	Dispersion des cendres au jardin du souvenir	52.15 €	10.43 €	62.58 €
5b	Dépôt provisoire de l'urne au crématorium (par mois après le 1er mois)	23.99 €	4.80 €	28.79 €
5c	Plaque mémoire ou gravure sur le mur de la mémoire - Concession de 10 ans	156.47 €	31.29 €	187.76 €
5d	Renouvellement de l'emplacement de plaque sur le mur de la mémoire - Concession de 10 ans	156.47 €	31.29 €	187.76 €

4.3.2. La révision des tarifs

Conformément à la convention pour la délégation de service public concernant la construction et la gestion du crématorium de Beauvais, les tarifs ont été actualisés le 1^{er} janvier 2020 et ont augmenté de 4,31 %.

ANNEXE 1

Résultats des enquêtes de satisfaction

Synthèse des résultats

Niveau

Excellent	≥ 95%
Très bon	de 90% à 94,9%
Bon	de 85% à 89,9%
Moyen	de 80% à 84,9%
Mauvais	< 80%

Evolution (+/- 5 points)

▶	Stable
▲	Hausse
▼	Baisse

	T1 2020	T2 2020	T3 2020	T4 2020	CUMUL 2020	Rappel 2019	Evolution (2020 /2019)
Nombre de questionnaires	55	2	6	19	82	204	
La facilité à trouver le crématorium (signalétique)	83,6%	100,0%	100,0%	78,9%	84,1%	86,6%	▶
L'accueil	100,0%	100,0%	100,0%	94,7%	98,8%	99,0%	▶
Les informations données et les réponses aux attentes sur la crémation	98,2%	100,0%	100,0%	100,0%	98,8%	99,0%	▶
Le confort des locaux	96,4%	100,0%	100,0%	100,0%	97,6%	98,5%	▶
L'Hommage lors de la remise des cendres	100,0%	100,0%	100,0%	94,1%	98,6%	98,3%	▶
L'accompagnement au Jardin du Souvenir lors de la dispersion des cendres (le cas échéant)	100,0%	-	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	▶



Rapport d'activité 2020

CREMATORIUM DE BEAUVAIS



Présentation générale de la délégation de service public



Nature et date de prise d'effet du contrat

Contrat de délégation de service public par voie de concession :

Contrat de délégation de service public, signé le 29 mai 2017 pour une durée de dix années, prenant effet le 1^{er} juillet 2017 et se terminant le 30 juin 2027.

Les horaires d'ouverture du crématorium :

Les crémations sont réalisées, à l'exception des dimanches et jours fériés, aux jours et plages horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 et **le samedi** de 8h30 à 16h30.



Travaux d'entretien du crématorium

- **Pour rappel :**

Les travaux d'entretien des fours de crémation sont assurés par la société **ATI Industries** (constructeur des fours).

Ce contrat garantit **1 visite préventive toutes les 500 crémations**, durant laquelle sont effectués le **contrôle général de l'installation**, le **réglage du matériel** et le **nettoyage des fours**.

Afin d'assurer la continuité du service public, le crématorium bénéficie également d'une **assistance téléphonique permanente**.



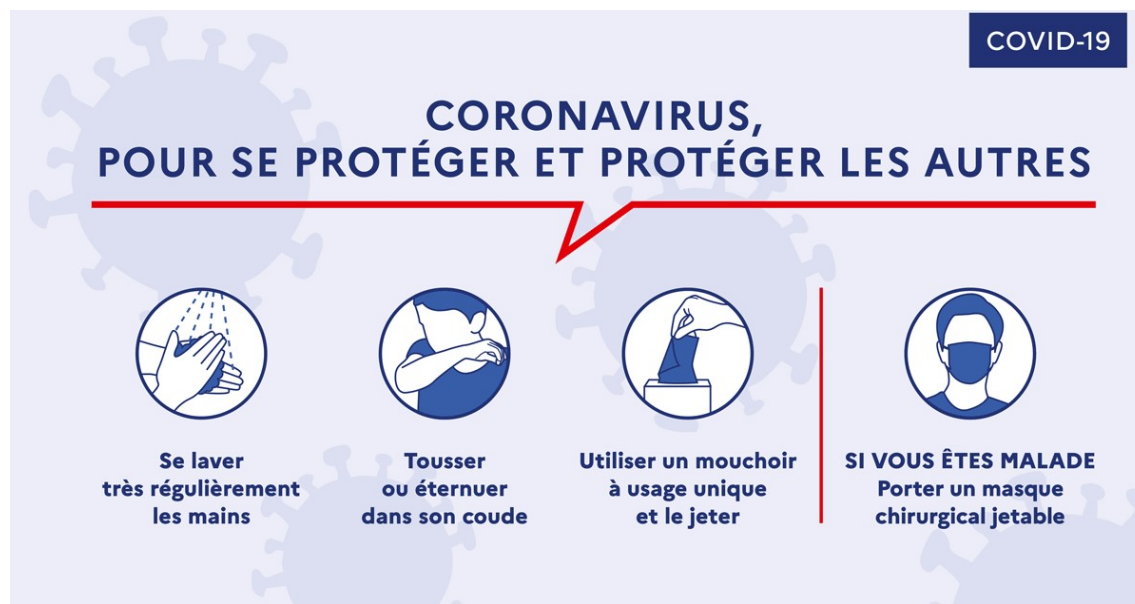
Gestion de la crise sanitaire : Covid-19



La crise sanitaire de la Covid-19

Le métier du funéraire a été au cœur de la crise sanitaire de la Covid-19 qui a touché l'ensemble de la population mondiale dès le début de l'année 2020.

En collaboration avec vos services, toute l'équipe du crématorium de Beauvais s'est mobilisée pour **continuer à accompagner les familles en toute sécurité** dans le strict **respect des mesures sanitaires gouvernementales**.



Réouverture des parties publiques au recueillement

Suite au **décret du 1^{er} juin 2020**, les **assistances ne sont plus limitées** pour les cérémonies funéraires.

Le crématorium de Beauvais a donc procédé à un **assouplissement des mesures de confinement** à compter du 15 juin 2020 :

- Une reprise de cérémonies « standards » avec une **assistance limitées à 50% de la capacité en places assises de chaque salle de cérémonie**. Le port du masque est maintenu obligatoire dans le crématorium.
- L'espace accueil peut être ouvert au public notamment pour la **remise des urnes**, tout comme les **sanitaires et la salle de visualisation / remise d'urnes**.
- Les salles d'attente (hors espace éventuellement à l'accueil) et les salles de convivialité restent fermées au public.

Les gestes barrières restent la règles et les mesures de désinfection restent en place également.

Réouverture des parties publiques au recueillement

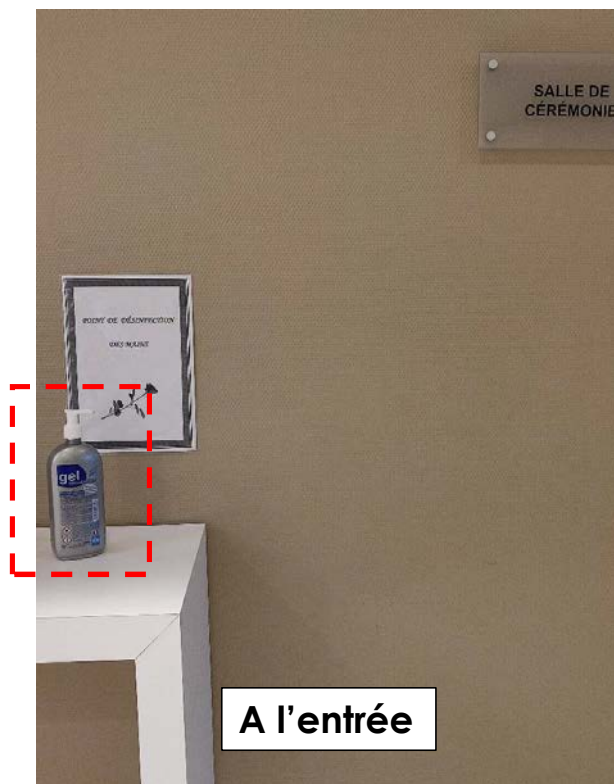
Dotation d'équipements spécifiques

Des distributeurs de **gel hydroalcoolique** ont été mis en place afin de permettre à chaque membre de l'assistance de **se désinfecter les mains dès son entrée**. Ce système a été mis en place dans l'ensemble des espaces collectifs du crématorium pour garantir l'accueil des familles **en toute sécurité**.



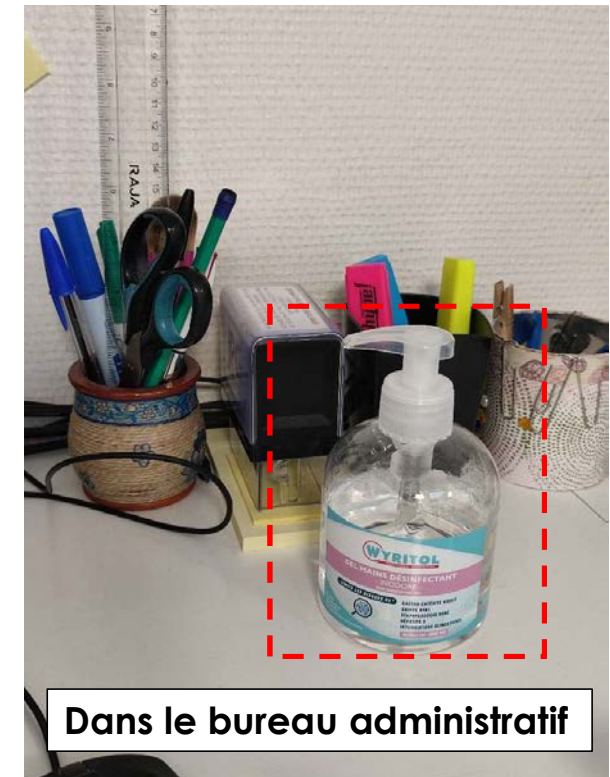
Réouverture des parties publiques au recueillement

Dotation d'équipements spécifiques



Réouverture des parties publiques au recueillement

Dotation d'équipements spécifiques



Mesures d'accompagnement des familles post-crise

Le Groupe a souhaité démontrer l'attention portée à l'accompagnement des familles en deuil durant la période de confinement.

- La **prorogation de la durée de gratuité** ou la gratuité du dépôt d'urnes au crématorium pendant la durée de la crise.
- La mise en place d'un **appel de courtoisie systématique** pour toutes les familles en leur proposant un hommage lors de la remise de l'urne (pour celles des familles qui ont laissé l'urne en dépôt), une invitation à une cérémonie collective (type temps de mémoire) pour les autres.
- La communication aux OPF et aux familles du **partenariat de la Fondation PFG** avec le site de « Mieux traverser le deuil » (<https://mieux-traverser-le-deuil.fr/>) afin **d'aider les familles à rentrer en contact avec des acteurs spécialisés et des associations proches de leur domicile.**

MIEUX TRAVERSER LE DEUIL MALGRÉ LE CONFINEMENT

1 JE SUIS EN DEUIL !
NE LAISSONS PAS LE VIRUS NOUS VOLER L'INTIMITÉ DE NOTRE HOMMAGE ENVERS CEUX QUE NOUS AIMONS.
Vous avez perdu récemment un être proche ? Vous n'avez pas pu l'accompagner dans ses derniers instants, vous n'avez pas pu assister à ses obsèques, vous vous retrouvez seuls et confinés depuis ?

2 J'AI UN PROCHE EN DEUIL
NE LAISSONS PAS LE VIRUS LUI VOLER L'INTIMITÉ DE SES HOMMAGES ENVERS CEUX QU'ILS AIMENT.
Vous connaissez quelqu'un proche, ami, collègue... qui a perdu récemment un être proche ? Cette personne n'a pas pu l'accompagner dans ses derniers instants, n'a pas pu assister à ses obsèques, se retrouver seule et confinée depuis ?

QUE CELUI-CI SOIT DÉCÉDÉ DU COVID-19 OU D'UNE AUTRE CAUSE, LES RÈGLES DE CONFINEMENT CHANGENT TOUT CAR ELLES EMPÊCHENT DE COMMENCER LE DEUIL DANS DES CONDITIONS « NORMALES ».
Si cette personne éprouve une profonde tristesse, des regrets, de la culpabilité, de la colère, de l'effacement, etc. « Mieux traverser le deuil » peut l'accompagner.

Mieux traverser le deuil met tout en oeuvre pour vous permettre :

- 1 de trouver toutes les informations utiles pour vous aider à mieux traverser le deuil.
- 2 de trouver en ligne soutien et accompagnement : forum entre personnes endeuillées ; Chat avec un discutant qualifié sur le fin de vie et le deuil ; écoute en direct avec un écouteur spécialisé ou un professionnel.
- 3 de pouvoir filer les obituaires afin de permettre aux proches et amis du défunt de s'y associer et de laisser hommages, messages de soutien, condoléances.

Mieux traverser le deuil MTD : c'est déjà 100 associations partenaires et plus de 500 bénévoles mobilisés chaque semaine pendant le COVID-19. Association à but non lucratif reconnue d'intérêt général qui ne fonctionne que grâce aux dons.

[www.mieux-traverser-le-deuil.fr](https://mieux-traverser-le-deuil.fr)



L'analyse de l'activité de service



Evolution du nombre annuel de crémations

Activité annuelle (Hors pièces anatomiques)		
Années	Nombre de crémations	Évolution
2005	788	-2.0%
2006	704	-10.7%
2007	755	7.2%
2008	800	6.0%
2009	808	1.0%
2010	817	1.1%
2011	891	9.1%
2012	901	1.1%
2013	929	3.1%
2014	1048	12.8%
2015	921	-12.1%
2016	833	-9.6%
2017	714	-22.5%
2018	888	24.4%
2019	966	8.8%
2020	1006	4.1%

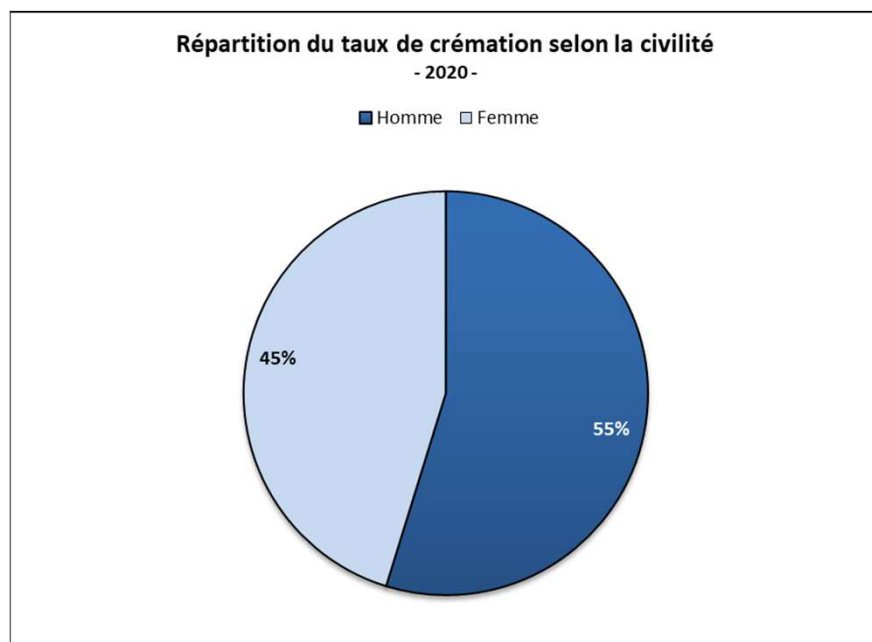
Répartition par types de crémation	
Prestations	2020
Adultes	995
Enfants de moins d'un an	10
Enfants de 1 à 12 ans	0
<i>Sous-total</i>	1005
Exhumations de moins de 5 ans	1
Exhumations de plus de 5 ans	0
<i>Sous-total</i>	1006
Pièces anatomiques	29
TOTAL	1035

Le nombre de crémations entre 2019 et 2020 a **augmenté de 4.1 %**.

Cette variation d'activité est principalement due à **l'impact de la pandémie de la Covid-19** et notamment pendant la 1^{ère} vague (130 crémations en avril 2020).

Répartition selon la civilité

Évolution du taux de crémation selon la civilité			
Civilité	2018	2019	2020
Homme	40%	58%	55%
Femme	60%	42%	45%



Répartition de l'activité selon la civilité				
Mois	Adultes		Enfants	Exhumations
	Hommes	Femmes		
Janvier	50	40	0	0
Février	46	39	0	0
Mars	54	36	3	0
Avril	75	54	1	0
Mai	40	44	0	0
Juin	35	46	2	0
Juillet	38	26	0	0
Août	34	31	2	0
Septembre	41	34	1	0
Octobre	43	35	1	0
Novembre	41	26	0	0
Décembre	48	39	0	1
Total	545	450	10	1
	995			
Proportions	54.8%	45.2%		
	100.0%			

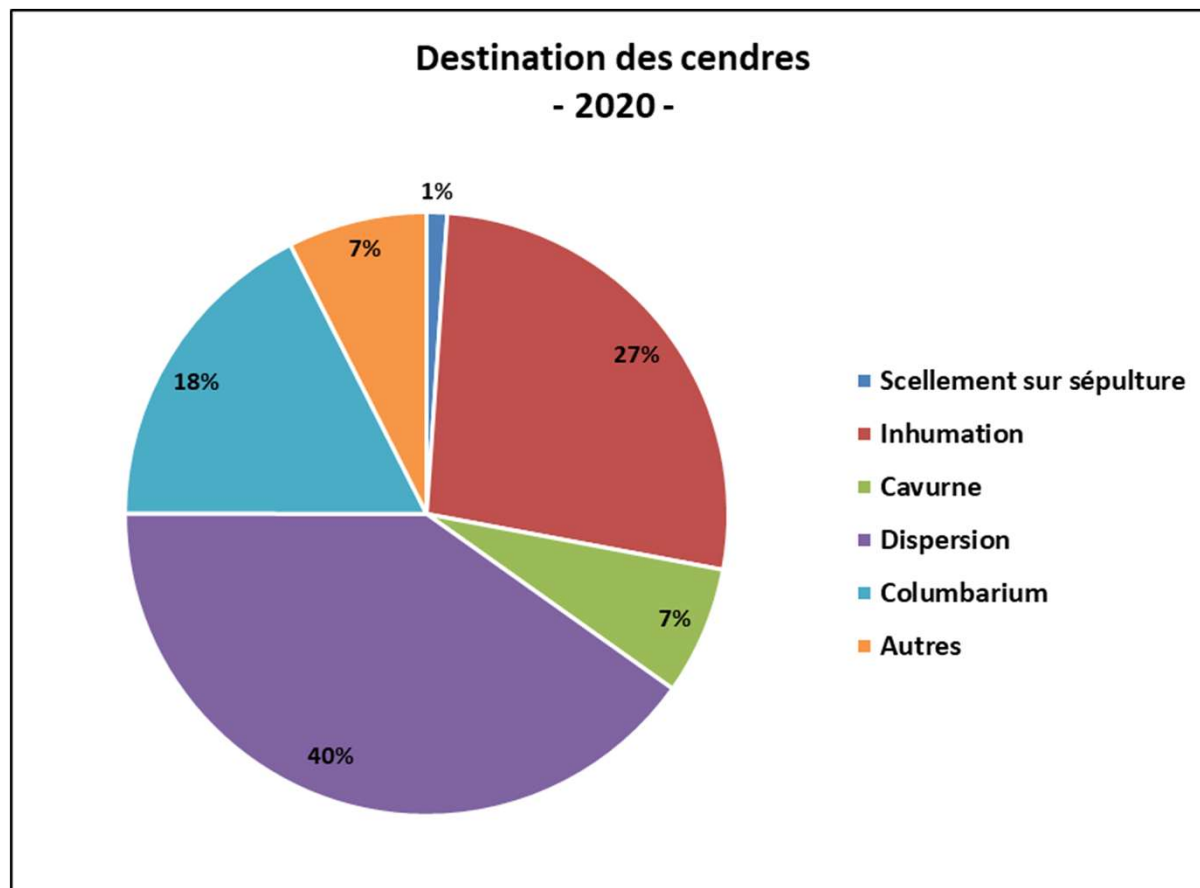
Répartition des crémations selon le domicile des défunts

Répartition des crémations selon le domicile des défunts (Hors exhumations et pièces anatomiques)		
Communes	Nombre de défunts	2020
BEAUVAIS	178	17.7%
CREIL	43	4.3%
CLERMONT	35	3.5%
GISORS	31	3.1%
GOURNAY EN BRAY	24	2.4%
CHAUMONT EN VEXIN	21	2.1%
GRANDVILLIERS	18	1.8%
LIANCOURT	17	1.7%
CREVECOEUR LE GRAND	16	1.6%
NOGENT SUR OISE	15	1.5%
SAINT JUST EN CHAUSSEE	14	1.4%
BRETEUIL	13	1.3%
MONTATAIRE	13	1.3%
FORMERIE	12	1.2%
CHANTILLY	9	0.9%

GOUVIEUX	9	0.9%
LAIGNEVILLE	9	0.9%
MERU	9	0.9%
TRIE CHATEAU	9	0.9%
FITZ JAMES	8	0.8%
MOUY	8	0.8%
BREUIL LE SEC	7	0.7%
MARSEILLE EN BEAUVAISIS	7	0.7%
MONCHY SAINT ELOI	7	0.7%
NEUILLY SOUS CLERMONT	7	0.7%
AGNETZ	6	0.6%
AUNEUIL	6	0.6%
BAILLEUL SUR THERAIN	6	0.6%
BRESLES	6	0.6%
CAUFFRY	6	0.6%
<i>Autres communes (164)</i>	436	43.4%
TOTAL	1005	100%

Destination des cendres

Destination des cendres - 2020 -	
Destination	Part
Scellement sur sépulture	1.1%
Inhumation	26.9%
Cavurne	6.9%
Dispersion	40.2%
Columbarium	17.5%
Autres	7.5%
TOTAL	100%





L'analyse de la qualité de service



Indicateurs qualité

- **Journée du Souvenir / Portes ouvertes :**

Il n'y a pas eu de temps de mémoire cette année en raison de la pandémie de la Covid-19.

- **Registre d'appréciation du service :**

Un registre des appréciations est mis à la disposition des familles et du public dans le hall d'accueil du crématorium. Il permet de recueillir les appréciations, remarques et suggestions relatives à la qualité du service et des prestations proposés et exécutés lors de la crémation.

Ce registre est utilisé également comme un registre du souvenir sur lequel sont laissés des messages de sympathie destinés aux défunts et aux familles.

Enquête de satisfaction

Synthèse des résultats

Niveau

Excellent	≥ 95%
Très bon	de 90% à 94,9%
Bon	de 85% à 89,9%
Moyen	de 80% à 84,9%
Mauvais	< 80%

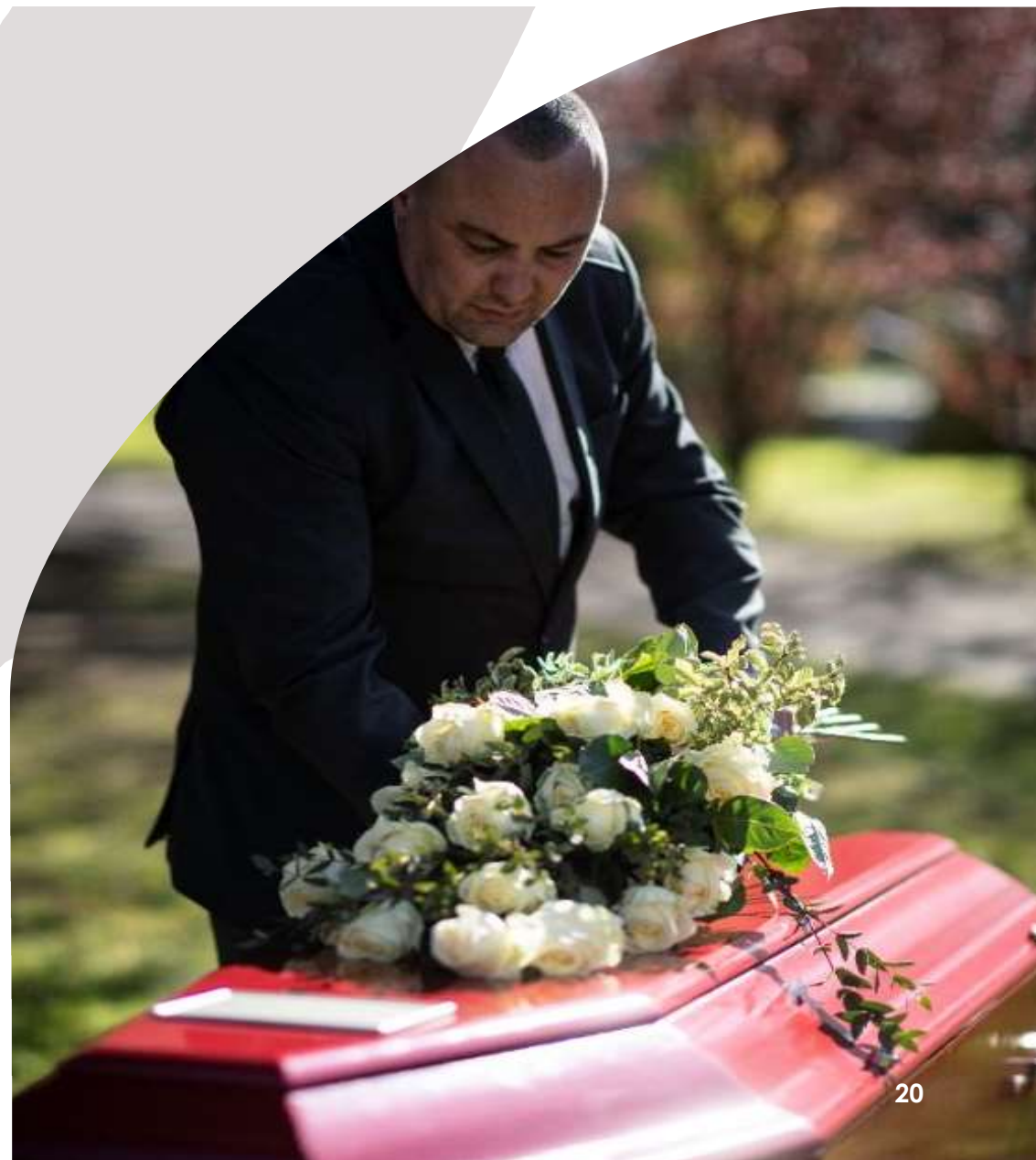
Evolution (+/- 5 points)

▶	Stable
▲	Hausse
▼	Baisse

	T1 2020	T2 2020	T3 2020	T4 2020	CUMUL 2020	Rappel 2019	Evolution (2020 / 2019)
Nombre de questionnaires	55	2	6	19	82	204	
La facilité à trouver le crématorium (signalétique)	83,6%	100,0%	100,0%	78,9%	84,1%	86,6%	▶
L'accueil	100,0%	100,0%	100,0%	94,7%	98,8%	99,0%	▶
Les informations données et les réponses aux attentes sur la crémation	98,2%	100,0%	100,0%	100,0%	98,8%	99,0%	▶
Le confort des locaux	96,4%	100,0%	100,0%	100,0%	97,6%	98,5%	▶
L'Hommage lors de la remise des cendres	100,0%	100,0%	100,0%	94,1%	98,6%	98,3%	▶
L'accompagnement au Jardin du Souvenir lors de la dispersion des cendres (le cas échéant)	100,0%	-	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	▶



| Le compte- rendu financier



Compte-rendu financier

CREMATORIUM DE BEAUVAIS - COMPTE EXPLOITATION	2019	2020	Var. 2019/2020
Nombre de crémations cercueil adulte	947	995	5%
Nombre de crémations cercueil enfant entre 1 et 12 ans	2	0	-100%
Nombre de crémations d'un cercueil enfant de moins de 1 an	7	10	43%
Nombre de crémation après exhumation dans un délai de moins de 5 ans	1	1	0%
Nombre de crémations après exhumation dans un délai de 5 ans et plus	9	0	-100%
Nombre de cérémonies d'une durée supérieure à 30 minutes	4	1	-75%
Nombre de mises à disposition de la salle de convivialité (par heure)	3	0	-100%
Nombre de cérémonial personnalisé	22	4	-82%
Nombre de crémations de pièces anatomiques de 100 L ou 30 Kgs max.	30	29	-3%
Nombre de crémations de pièces anatomiques de 200 L ou 60 Kgs max.	1	0	-100%
Recettes de crémations cercueil adulte	545 960	575 995	6%
Recettes de crémations cercueil enfant entre 1 et 12 ans	577	0	-100%
Recettes de crémations d'un cercueil enfant de moins de 1 an	1 004	1 447	44%
Recettes de crémations après exhumation dans un délais de moins de 5 ans	577	579	0%
Recettes de crémations après exhumation dans un délai de 5 ans et plus	2 596	0	-100%
Recettes de cérémonies d'une durée supérieure à 30 minutes	520	130	-75%
Recettes de mise à disposition de la salle de convivialité (par heure)	312	0	-100%
Recettes de cérémonial personnalisé	2 626	480	-82%
Recettes de crémations de pièces anatomiques de 100 L ou 30 Kgs max.	8 654	8 395	-3%
Recettes de crémations de pièces anatomiques de 200 L ou 60 Kgs max.	577	0	-100%
Recettes de dispersion des cendres	1 715	2 451	43%
Recettes de dépôt provisoire de l'urne au crématorium (par mois après le 1er mois)	1 375	2 298	67%
Recettes de plaque mémoire ou gravure sur le mur de la mémoire - Concession de 10 ans	780	626	-20%
Plateau d'introduction pour les cercueils faits de matériaux autres que le bois	41	0	-100%
Total recettes annuelles	567 314	592 400	4%

Compte-rendu financier

Personnel	91 829	99 925	9%
Salaires	66 472	72 077	8%
Charges sociales	25 357	27 848	10%
Charges énergie	37 405	35 271	-6%
Gaz	26 946	23 287	-14%
Electricité	10 459	11 984	15%
Achat	5 969	6 250	5%
Eau	350	663	90%
Fournitures diverses et administratives	2 027	2 179	8%
Réactifs	0	0	0%
Évacuation des résidus	2 128	2 783	31%
Pastilles réfractaires	930	265	-72%
Tenues /équipement	534	359	-33%
Autres achats	0	0	0%
Services extérieurs	18 551	50 143	170%
PTI (téléphone - protection des travailleurs isolés) :	217	216	0%
Entretien des espaces verts	1 040	3 660	252%
Entretien de l'équipement de crémation	3 103	29 558	852%
Entretien des locaux	10 938	9 716	-11%
Gros Entretien et Renouvellement	0	0	0%
Réparations diverses	0	0	0%
Contrôles règlementaires	400	5 315	1229%
Assurance	1 421	1 604	13%
Sécurité	1 430	73	-95%
Autres services extérieurs	2 557	2 530	-1%
Frais postaux et de télécommunications	5	530	
Publicité	490	0	-100%
Autres services extérieurs	2 063	2 000	-3%
Autres charges	0	3 681	0%
Charges d'exploitation proportionnelles	156 311	197 799	27%

Compte-rendu financier

Impôts et taxes	12 160	14 593	20%
Taxes Foncière	3 600	6 196	72%
Cotisation Foncière des entreprises (CFE)	1 859	1 882	1%
Taxe organique (C3S)	908	948	4%
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)	5 793	5 568	-4%
Frais d'administration générale	44 251	47 984	8%
Redevance collectivité	82 698	88 975	8%
Redevance fixe	46 775	46 399	-1%
Redevance variable (160€/crem au-delà de 750/an)	35 923	42 576	19%
Amortissement investissements concessifs	153 917	156 026	1%
Total charges annuelles	449 337	505 377	12%
Résultat avant IS	117 978	87 023	-26%
IS	40 620	27 865	-31%
Résultat Net	77 358	59 158	-24%



Siège social :

31, rue de Cambrai
75946 Paris cedex 19
Tél : 01 55 26 54 00
Fax : 01 55 26 56 05

www.ogf.fr

**Rendre Hommage
à Sa Mémoire.**



Les Patinoires Modernes

☰ 211 avenue Marcel Dassault

60000 BEAUVAIS

☎ 03 44 81 72 76

💻 patinoiresmodernes@outlook.fr



Convention de concession pour le financement, la construction et l'exploitation de la patinoire Marcel Dassault



Rapport annuel du délégataire

[chapitre VIII.1.1 du contrat]

ANNÉE 2020

(du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020)

Ce document remis à la personne publique chaque 1^{er} juin est confidentiel. Il comporte des informations uniquement destinées à la ville de Beauvais, gestionnaire du contrat. Toute diffusion publique est interdite.

Table des matières

PRESENTATION GENERALE DE L'ETABLISSEMENT	3
L'EQUIPEMENT	3
LE FONCTIONNEMENT	3
SEQUENCE D'OUVERTURE	3
BILAN SUR LES INVESTISSEMENTS.....	4
PLANNING D'OUVERTURE.....	5
TARIFS	6
FREQUENTATION	6
LES ACTIVITES	7
PERSONNEL	8
TECHNIQUE.....	9
PRODUCTION D'EAU GLACEE	9
PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES.....	9
MAINTENANCE ET ENTRETIEN COURANTS.....	11
GROS ENTRETIEN ET RENOUELEMENT	11
RELEVÉ D'INCIDENTS.....	11
COMMUNICATION ET MARKETING	11
LES SUPPORTS DE COMMUNICATION	11
LES ACTIONS SPECIFIQUES ENGAGEES SUR LA PERIODE	11
LES OFFRES PROMOTIONNELLES	12
COMPTE RENDU FINANCIER.....	12
FOCUS COVID.....	12
PRODUITS D'EXPLOITATION	12
LES CHARGES D'EXPLOITATION	13
LE MAINTIEN A NIVEAU DE LA TRESORERIE SUR L'EXERCICE.....	14
CONCLUSION ET PROSPECTIVE	15

Présentation générale de l'établissement

L'équipement

La patinoire Marcel Dassault a été mise en exploitation le 23 décembre 2019 (1^{ère} phase) avec 5 mois d'avance sur le planning prévisionnel. Il s'agit d'une patinoire en glace artificielle d'une dimension de 56 x 26 m.

La patinoire est servie par un ensemble de locaux et d'aménagements qui s'adressent aux différents types d'utilisateurs et à l'équipe d'exploitation :

Pour l'exploitant :

- 2 bureaux (administratif et enseignant)
- 1 bureau d'accueil / billetterie
- 1 local de stockage et entretien des patins de location
- 1 plateau / salle de réunion

Pour le grand public et les scolaires

- 1 sas d'entrée / billetterie
- 2 blocs sanitaires
- 1 infirmerie
- 1 aire de déchaussage
- 1 tribune de 300 places
- 1 bar - snacking avec terrasse

Pour les sportifs

- 1 espace gym en mezzanine
- 2 vestiaires avec douches
- 1 vestiaire arbitre

Locaux techniques

- 1 plateforme technique extérieure
- 1 atelier surfaceuse / maintenance
- 1 local électrique

Le fonctionnement

La patinoire est ouverte toute l'année. Elle permet les pratiques de sports de glace dans les disciplines suivantes :

- Le patinage libre lors de séances publiques : ouvert à tous
- Le patinage artistique et la danse sur glace : séances encadrées par des professeurs diplômés
- Le hockey sur glace : club de hockey sur glace résident
- Le curling : en cours de mise en route
- Le Icestock : animations publiques ou privées (pétanque sur glace)

Séquence d'ouverture

La patinoire a ouvert ses portes le 23 décembre 2019 suite au passage de la commission de sécurité qui a validé l'ouverture partielle au public. La réception définitive de l'ouvrage, y compris les étages, doit être prononcée en avril 2021 ce qui permettra l'exploitation complète

de l'équipement ; 100% des vestiaires, l'accès à l'espace gym en mezzanine et à l'espace réception pour les évènements.

Bilan sur les investissements

La SAS Les Patinoires Modernes a conçu la patinoire Marcel Dassault, réalisé les études d'exécution et puis assuré la réalisation des travaux.

- L'enveloppe projet initiale est de 3.100.000 € HT (Annexe 12, vers. contrat 17-07-2018)
- L'enveloppe définitive sur laquelle la ville s'est portée caution à 50% des prêts (1.400.000 €) est de 3.500.000 € HT (en date du 06-11-2018)

Le coût de la réalisation s'est établi ainsi :

	Montant investit au 31 déc. 2020	Finitions 2021	Coût projet global
Construction :	2.875.170 € HT		2.352.008 € HT
Installations techniques :	400.311 € HT		923.473 € HT
Autres aménagements :	258.638 € HT	110.000 € HT	368.638 € HT
	3.534.119 € HT	110.000 € HT	3.644.119 € HT

Le financement a été réalisé de la façon suivante :

	Montant	Durée	Annuités
Les Patinoires Modernes Participation initiale Participation supplémentaire	700.000 € 150.000 €	25 ans	
Emprunt Crédit Agricole	1.400.000 €	25,92 ans	74.791.20 €
Emprunt Crédit Agricole	1.400.000 €	18,75 ans	95.268,24 €

Les prêts ont été garantis par :

- La ville de Beauvais, caution à hauteur de 1.400.000 €
- La BPI à hauteur de 700.000 €
- Christian Halmaert à hauteur de 700.000 € sur ses biens personnels

- Une assurance décès / incapacité a été souscrite sur le nom de Christian Halmaert à hauteur de 2.800.000 €

Planning d'ouverture

La patinoire Marcel Dassault a été inaugurée le samedi 21 décembre 2019 par Madame le maire de Beauvais en présence de Philippe Candeloro.

La mise en exploitation publique a suivi dès le lendemain, le dimanche 22 décembre 2019 à 9H00.

Dans son exploitation normale (hors covid), la patinoire est ouverte selon 2 temporalités qui suivent les saisons scolaires.

Après plusieurs stages pendant les vacances scolaires et les vacances d'été qui ont permis aux usagers de découvrir la patinage sur glace et les sports offerts par l'équipement, la rentrée de septembre a vu démarrer en club les cours de patinage artistique annuels et de hockey sur glace (> 300 inscrits).

Horaires des séances publiques

Jours	Hors vacances	Vacances & été
Lundi	fermé	14h00 - 17h00
Mardi	20h30 - 23h30	9h00 - 12h00 & 14h00 - 17h00 & 20h30 - 23h30
Mercredi	14h00 - 17h00	9h00 - 12h00 & 14h00 - 17h00 & 20h30 - 23h30
Jeudi	fermé	9h00 - 12h00 & 14h00 - 17h00 & 20h30 - 23h30
Vendredi	20h30 - 23h30	9h00 - 12h00 & 14h00 - 17h00 & 20h30 - 23h30
Samedi		9h00 - 12h00 & 14h00 - 17h00 & 20h30 - 23h30
Dimanche		9h00 - 12h00 & 14h00 - 17h00
Jours fériés	Week-end inchangés, sinon 14h00 - 17h00	

Compte tenu des impératifs sanitaires liés à l'épidémie de covid-19, l'année 2020 a été fortement perturbée par :

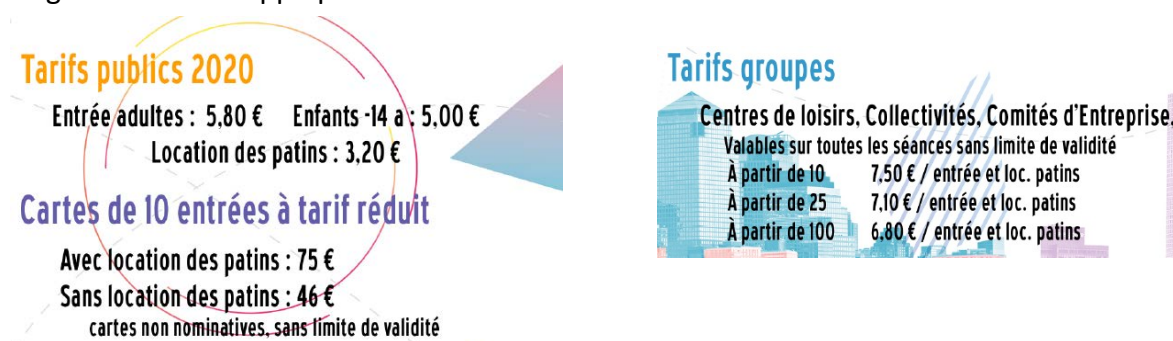
- 1^{ère} séquence de fermeture administrative du 2 mars au 30 juin 2020
- 2^{ème} séquence de reprise d'exploitation en mode dégradé du 1^{er} juillet au 24 octobre
- 3^{ème} séquence de fermeture administrative du 25 octobre au 31 décembre 2020

Nous n'avons exploité l'équipement en condition normale uniquement en janvier et février 2020, avec un très bon accueil du public et la promesse forte de satisfaire une véritable attente des Beauvaisiens.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la patinoire est toujours fermée, sans horizon de réouverture.

Tarifs

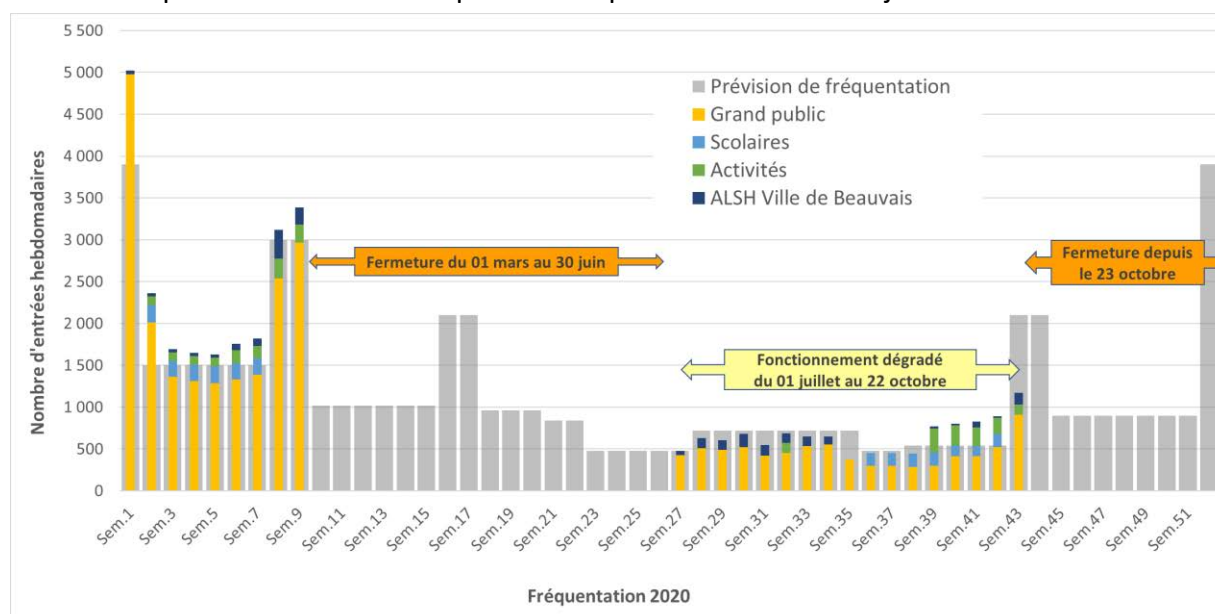
La grille des tarifs appliquée est celle du contrat :



Fréquentation

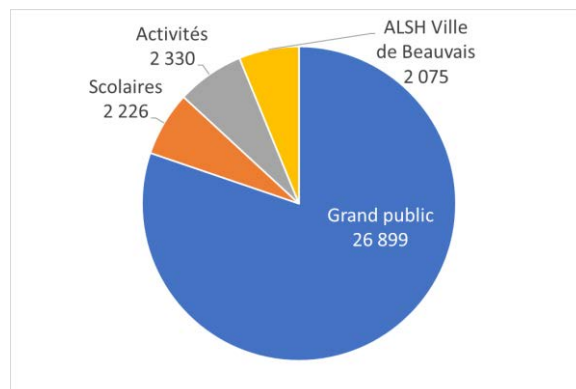
Compte tenu de ce qui précède concernant l'ouverture très réduite de l'équipement, uniquement 6 mois d'exploitation dont 4 en mode dégradé (jauge contrainte), la fréquentation est très éloignée de nos objectifs.

Nous avons basé notre prévisionnel sur 60.000 entrées par an et le très bon démarrage de l'ouverture pouvait nous laisser espérer un dépassement de nos objectifs d'au moins 20%.



L'ouverture de la patinoire le 22 décembre 2019, pour le démarrage des vacances scolaires de fin d'année a connu un véritable engouement avec des fréquentations fortes.

L'établissement a profité d'un fort engouement dû à la nouveauté de l'activité dans la région. Ce phénomène était attendu et une très grande amplitude d'ouverture sur ces vacances a été mise en place pour anticiper cet afflux d'utilisateurs.



Nous avons atteint 33.530 entrées réparties de la façon suivante entre les différents publics accueillis.

Le dynamisme des deux premiers mois d'exploitation et la demande forte d'activités encadrées que nous avons pu constater en octobre 2020 nous renforcent dans l'idée que cet équipement a un très bon avenir devant lui.

En 2021, au mieux, nous aurons connu un premier semestre sans activité mais nous mettons tout en œuvre pour assurer une reprise dynamique et poursuivre aux côtés de la ville ce beau projet pour les Beauvaisiens.

Les activités

Stage vacances février 2020

Du lundi 17 au vendredi 21 février 2020

Du lundi 24 au vendredi 28 février 2020

Stage vacances d'été aout 2020

Du lundi 3 au vendredi 7 aout 2020

Du lundi 10 au vendredi 14 aout 2020

Journée porte ouverte

Mercredi 16 septembre 2020

Stage vacances toussaint octobre 2020

Du lundi 19 au 23 octobre 2020

Du lundi 26 au 30 octobre 2020 (non effectué dû à la fermeture de la patinoire le 23 octobre 2020)

Fête Halloween

Nous avons prévu d'organiser un concours de déguisements avec surprise à la clé (350 personnes avaient répondu présent)

Les adhérents étaient invités avec le choix d'inviter 3 personnes de leurs familles ou amis.

Dimanche séance public

Planification d'un jardin d'enfants tous les dimanches matin avec un coach diplômé et découverte de la pétanque sur glace ainsi que le curling.

En sachant que tous les stages sont multisports
(Patinage artistique, hockey, pétanque, curling)

Personnel

Le Personnel en poste pour l'exploitation de la patinoire a été embauché sous le régime de la Convention Collective Nationale du Sport, à compter du 2 décembre 2019 pour les dirigeants et du 16 décembre 2019 pour le personnel employé afin de préparer l'ouverture.

En plus du personnel embauché par Les Patinoires Modernes, il a été fait appel à une société chargée de la médiation avec les usagers pour le contrôle des flux et la surveillance ; 2 à 3 personnes en poste pendant les séances publiques sur la 1^{ère} séquence d'ouverture.

Au 31 décembre 2020, à la suite des fermetures administratives, certaines personnes ont quitté l'entreprise et le personnel en CDI a été placé en chômage partiel.

La liste du personnel s'établit aujourd'hui selon le tableau ci-dessous :

Poste	Type de contrat	Nombre 5,5 ETP
Direction d'exploitation	CDI temps plein	1,5
Directeur sportif	CDI temps plein	1
Employé chargé de l'accueil	CDD temps plein	0
Employé polyvalent	CCD étudiant temps partiel	0
Employé polyvalent	CDI temps plein	3

La masse salariale sur l'année a été de 235.845 € (charges comprises) soit 50% au-dessus de nos prévisions. Cela est dû en particulier au renforcement nécessaire compte tenu de la fréquentation importante à l'ouverture ; nous avons ensuite été contraints de conserver une grande partie des salariés malgré notre fermeture jusqu'à l'échéance de leurs contrats alors que nous n'avions plus d'activité commerciale.

Nous avons perçu au titre du chômage partiel et autres exonérations d'Urssaf 62.212 € dans le cadre des mesures d'aide décidées par l'état pour aider les entreprises fermées administrativement.

Technique

Production d'eau glacée

Les installations de production d'eau glacée ont été réalisées conformément aux études d'exécution, sans variante, et sont sous garantie constructeur jusqu'en décembre 2022.

- Un groupe de production d'eau glacée Carrier 30RB302 avec récupération de chaleur
- Un groupe de production carrier 30RB302 standard

La capacité de production d'eau glacée totale est de 320 kW en régime -8°/-4°C, basée sur un fluide frigorigène HFC R410A dont l'utilisation est autorisée selon la réglementation européenne F-Gas jusqu'en 2050.

En 2020, les opérations de maintenance et d'entretien se sont limitées aux interventions sous garantie et à diverses interventions de l'installateur dans le cadre du parfait achèvement des travaux réceptionnés.

Performances environnementales

La récupération de l'eau de pluie

Malgré le temps d'exploitation limité de l'équipement en 2020, il apparaît que l'eau de pluie récupérée utilisée pour le surfaçage de la glace couvre 80% des besoins ; seuls les mois de juillet et août 2020 ont nécessité le recours au réseau de ville.

La consommation d'énergie des groupes de production d'eau glacée

Les groupes de production d'eau glacée montrent un fonctionnement conforme aux attentes et aux fiches de performance produites par la constructeur. Le pilotage s'effectue avec la supervision qui permet de moduler la température du plan de glace en fonction des activités pratiquées et/ou de l'inoccupation de la piste.

Le traitement de l'air de la patinoire

L'air de la patinoire est filtré en permanence, déshumidifié et réchauffé lorsque c'est nécessaire pour le confort des usagers ou le maintien d'une hygrométrie acceptable.

La centrale de traitement d'air est pilotée par la supervision et programmée en fonction des activités pratiquées dans la patinoire. Les apports d'air neuf sanitaire sont contrôlés par détection de CO2 et le débit d'air est variable selon les besoins. Le froid nécessaire à la déshumidification est issu du retour de la dalle froide et le chaud provient du réseau de récupération de chaleur.

La récupération d'énergie

Un groupe de production d'eau glacée est équipé d'un module de récupération de chaleur d'une capacité de 220 kW en régime 35°/30°C ce qui couvre 95% des besoins de chauffage de l'équipement. L'eau de surfaçage est également chauffée par ce réseau de chaleur ainsi que les douches des vestiaires.

Le chauffage des locaux

A partir du réseau de chaleur qui parcourt tout l'équipement, des ventilo-convecteurs asservis à la supervision chauffent l'ensemble des locaux sans autre source d'énergie que celle produite par les groupes froid. Le recours à un appoint électrique est possible par sécurité en cas de météo très défavorable en hiver.

La gestion technique centralisée

L'ensemble des installations techniques, la production d'eau glacée, le traitement d'air, le chauffage, la production d'eau chaude, sont pilotées par la GTC, y compris à distance ce qui

permet à notre e-manager de vérifier en permanence les performances énergétiques de l'installation et d'intervenir en cas de dérive.

La GTC comprends par ailleurs le report des défauts éventuels sur l'installation et un ensemble de sous-compteurs d'énergie qui permettent d'optimiser le fonctionnement global.

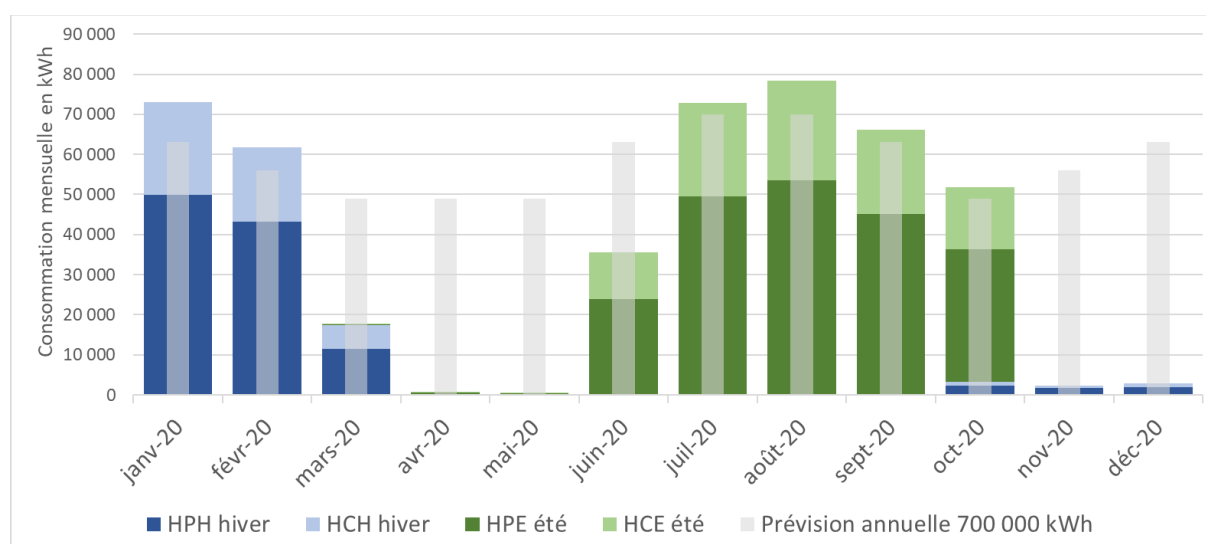
Le télé-suivi énergétique

Nous avons confié au bureau d'étude NewPatinAge une mission de suivi et d'optimisation énergétique globale des installations.

L'ensemble de ces dispositions constructives envisagées depuis l'origine sont fonctionnelles et permettront, à terme, d'atteindre l'objectif de consommation d'électricité envisagé au stade des études soit 700.000 kWh par an

Performances énergétiques

La seule énergie utilisée sur le site de la patinoire Marcel Dassault est l'électricité. Nous avons souscrit un contrat de fourniture avec EDF dès la mise en service des installations.



Nous avons mensuellement enregistré des consommations d'électricité plus élevées que nos prévisions **en janvier et février 2020** ce qui s'explique de 2 manières :

- La sur fréquentation de l'équipement qui nous a conduit à fabriquer une glace assez froide
- La supervision n'a été réellement opérationnelle que fin février ce qui a limité nos marges de manœuvre en matière d'optimisation énergétique.

En juin, notre consommation a été élevée en grande partie à cause de la remise en glace sur cette période de météo défavorable.

L'été, les fortes températures relevées (4 à 5°C au-dessus des moyennes habituelles nous ont conduit à fabriquer de la glace plus froide.

En octobre, nous avons réussi à contenir la consommation dans les objectifs d'étude.

La consommation annuelle s'établit à **463.545 MWh** compte tenu des périodes de fermeture pendant lesquelles les installations de production d'eau glacée et de traitement d'air ont été arrêtées.

Maintenance et entretien courants

Cette rubrique est sans objet, les travaux n'étant pas réceptionnés en totalité, les éventuels problèmes techniques ont été traités dans le cadre des marchés de travaux.

Gros entretien et renouvellement

Sans objet

Relevé d'incidents

Sans objet

Communication et marketing

Les supports de communication

La Patinoire Marcel Dassault a adopté la signature visuelle proposée par la ville. Cette charte graphique a été déclinée sur les différents supports de communication utilisés pour l'inauguration :

- Les dépliants horaires papier,
- Les flyers d'information,
- La billetterie,
- L'habillage de la page Facebook de la patinoire,
- La fresque qui habille le mur du fond.

Les actions spécifiques engagées sur la période

Nous n'avons pas engagé de campagne publicitaire du type affichages en ville ; la couverture médiatique de l'ouverture de l'équipement nous est apparue suffisante pour informer le Beauvaisis de l'ouverture de la patinoire. Nous avons pris soin d'être présents dans la presse (rédactionnel) et sur plusieurs blog.

De plus les annonces faites par la ville concernant l'inauguration puis les vœux adressés par Madame le Maire dans l'équipement ont contribué à la notoriété immédiate de la patinoire Marcel Dassault.

La page Facebook de la patinoire a été très active et les usagers ont largement partagé nos posts et leur expérience de glisse dans l'équipement ; cela a nourri la popularité de la patinoire dès les premiers jours de l'ouverture.



Les offres promotionnelles

Nous avons dès l'ouverture mis en place **les offres promotionnelles prévues** dans notre proposition :

- Carte de tarif réduit par 10 entrées, avec ou sans location des patins,
- Formule Pass'Addict permettant un accès illimité pendant 3 mois,
- Tarifs de groupes dégressifs à destination des comités d'entreprise sous forme de carnets de 25 entrées.

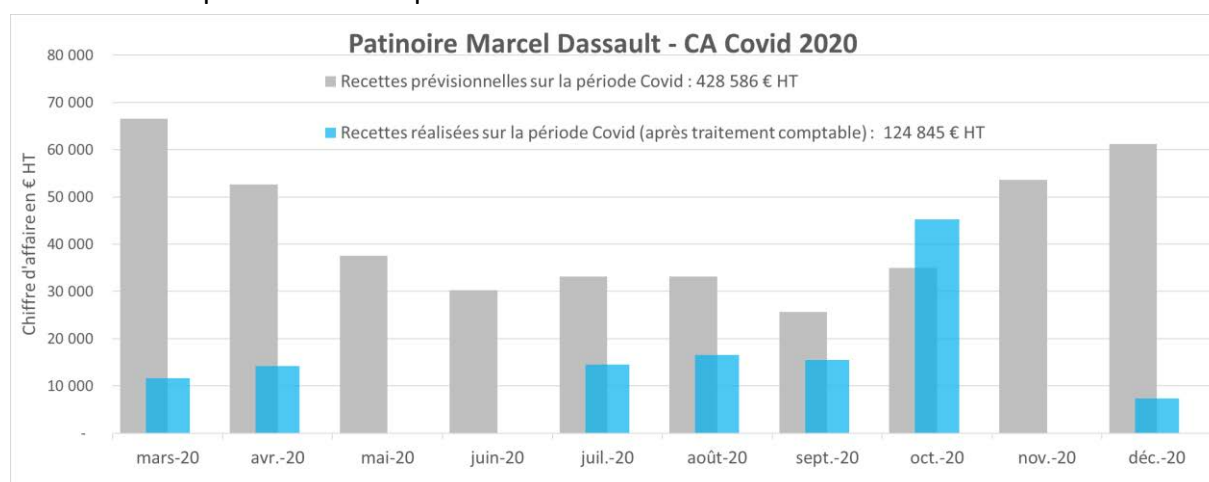
La très forte affluence pendant ces vacances de fin d'année nous a contraint sur certains jours à refuser l'entrée car les conditions de sécurité et de confort de pratique n'auraient plus été respectées. Nous avons fait ce choix et, afin que personne ne quitte le site avec une mauvaise expérience, **nous avons offert des entrées** pour que les personnes refoulées puissent revenir sur des horaires moins chargés.

Compte rendu financier

Focus Covid

La pandémie de Coronavirus a considérablement perturbé le démarrage économique de la patinoire Marcel Dassault avec seulement 3 mois de fonctionnement à la hauteur des objectifs fixés : janvier, février et octobre 2020.

Le bilan de l'exploitation sur la période de mars à décembre s'illustre ainsi :



Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation se répartissent en plusieurs familles. Notre logiciel de vente et de billetterie a été configuré afin de ressortir des états précis selon la répartition suivante :

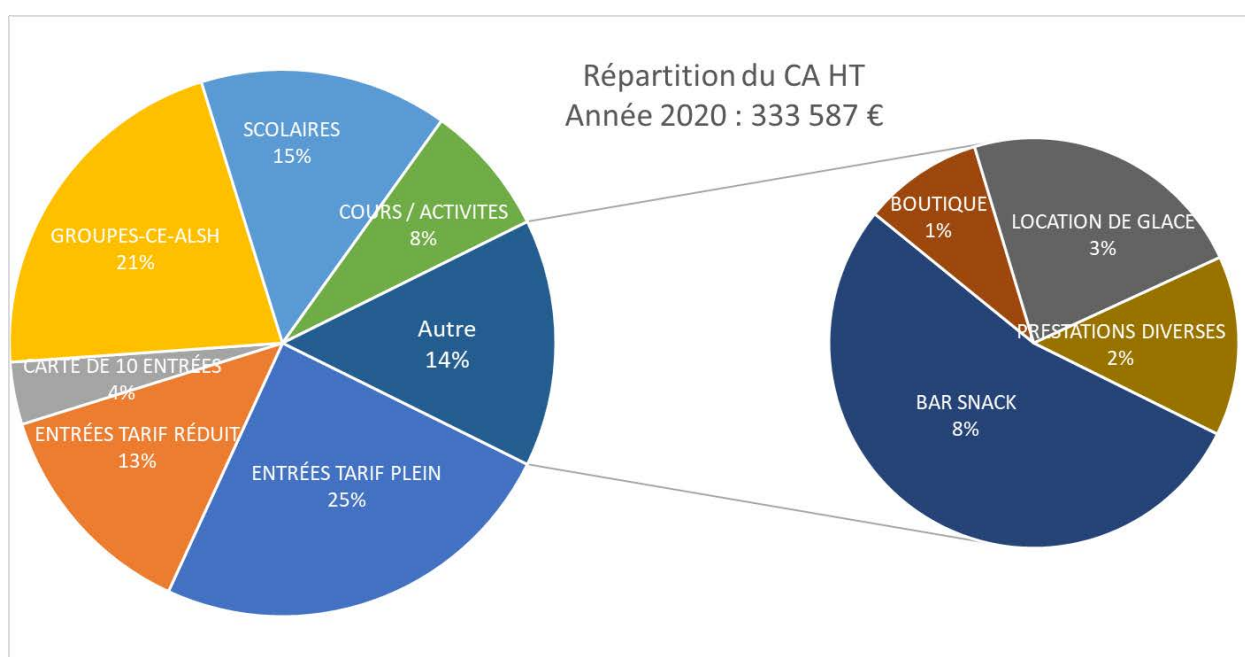


- La billetterie est 100% fonctionnelle,
- Les cours et activités sur glace sont en place,
- La vente aux comités d'entreprise est 100% fonctionnelle,
- Le bar / snack est ouvert,
- La boutique est ouverte pour les accessoires de patinage,

- Les prestations diverses ont démarré ; il s'agit de services offerts sur la glace, de location de matériel pédagogique et/ou d'assistance pour l'équilibre.

RECETTES HT	
ENTRÉES TARIF PLEIN	81 885,17
ENTRÉES TARIF RÉDUIT	44 473,67
CARTE DE 10 ENTRÉES	12 306,67
GROUPES-CE-ALSH	71 070,83
SCOLAIRES	49 041,67
COURS / ACTIVITES	25 993,49
BAR SNACK	26 129,08
BOUTIQUE	4 627,17
LOCATION DE GLACE	11 142,00
PRESTATIONS DIVERSES	6 917,26
TOTAL	333 587,00

Voici la distribution du chiffre d'affaires sur l'année 2020 :



Dont les prestations achetées par la ville dans le cadre du contrat pour un total de 75.000 € HT

- Accueil des scolaires base contrat (216 créneaux x 275 € TTC) : 59.400 € TTC
- Accueil des ALSH base contrat (4.500 entrées x 6,80 € TTC) : 30.600 € TTC

Le Chiffre d'affaires HT réalisé sur l'année 2020 est de 333.587 € HT
pour un objectif de 567.369 € HT soit une perte de 41%

Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont plus élevées sur ce premier exercice en particulier à cause des premiers frais d'installations et de la constitution des stocks de marchandises, des matériels et produits d'entretien des primes d'assurance des prêts non-amorties et des frais de gardiennages imprévus dans nos comptes d'exploitation prévisionnels.

DEPENSES HT	
Fluides	63 980,00
Assurances (y compris assurance des prêts)	11 196,00
Fournitures entretien + maintenance	17 836,00
Gardiennage	18 609,00
Honoraires	15 567,00
Autres achats et charges externes (y compris assu. prêts)	68 690,00
Salaires & charges (chômage partiel déduit -41.330,00)	173 633,00
Impôts et taxes (hors taxe aménagement / archéologie)	21 080,00
Subventions (Fond de solidarité & aide de la ville)	- 66 831,00
TOTAL	323 760,00

Attention : ce décompte ne prend pas en compte les investissements réalisés dans le cadre de la construction. Il s'agit ici d'approcher la rentabilité brute de l'activité, hors amortissements et autres charges financières.

Le maintien à niveau de la trésorerie sur l'exercice

La fermeture sanitaire de l'équipement à la suite du premier confinement, la reprise en mode dégradé puis la seconde fermeture ont considérablement diminué la capacité financière de la société LES PATINOIRES MODERNES. Le modèle économique initial consiste à assurer le remboursement des prêts et l'ensemble des charges financières et d'exploitation à partir des recettes de billetterie, de prestations d'activité et de vente.

La patinoire Marcel Dassault n'a été exploitée dans des conditions normales que 3 mois en 2020 ; janvier, février et octobre.

Au-delà du **résultat comptable** qui s'établit à **-327.452 €**, nous avons dû prendre des mesures immédiates afin de **préserver notre trésorerie** et éviter la saisine du tribunal de commerce. En gestionnaire avisé, nous avons mis en œuvre toutes les mesures d'économie envisageable sans compromettre la pérennité de l'ouvrage et des installations techniques ; nous avons sollicité toutes les aides et demandes de contribution envisageables :

- Mise en veille immédiate des installations techniques,
- Inscription des salariés éligibles au chômage partiel,
- Recours au FSE (Fond de Solidarité pour les Entreprises / État et Région),
- Report de 6 mois des échéances de remboursement de prêts au Crédit Agricole,
- Étalement du règlement de la taxe foncière,
- Apports financier de Christian Halmaert 200.000 € au-delà du prévisionnel,
- Recours à un PGE de 200.000 €
- Contribution exceptionnelle de la ville de Beauvais à hauteur de 80.000 €

Notre situation de trésorerie à fin décembre 2020 s'établit ainsi :

RECETTES HT		DEPENSES HT	
TOTAL	333 587,00	TOTAL	323 760,00
BILAN : + 9 827 € TTC			

Charges de remboursement d'emprunt :	-170 059
Report de 6 mensualités accordé par le Crédit Agricole :	85 030
Taxe locale d'équipement réglé à 50% le 5 janvier 2021 :	-76 434
Taxe d'archéologie réglée à 100% le 5 janvier 2021 :	-9 408
Obtention du PGE :	200 000
Bilan de trésorerie approché :	38 955

Le bilan comptable complet est joint en annexe du présent rapport.

Conclusion et prospective

Les **charges courantes incompressibles** à couvrir mensuellement par les patinoires modernes en période de fermeture sont :

• Remboursement des échéances de prêt :	14.171,62
• Fluides	900,00
• Personnel (chargé, aides déduites)	9.150,00
• Maintenance, entretien et frais divers	1.000,00
• Assurances	1.168,08
• Honoraires et frais bancaires	2.000,00
• Fond de solidarité pour les entreprises (FSE)	-10.000,00
Total des débours :	18.389,70 € par mois

Depuis le 25 octobre 2020, la patinoire Marcel Dassault est fermée administrativement sans horizon pour une réouverture avant l'été. Le chiffre d'affaire attendu se limite donc pour les 6 premiers mois de 2021 au minimum garanti du contrat soit :

- Accueil des scolaires base contrat (216 créneaux x 275 € TTC) : 59.400 € TTC
- Accueil des ALSH base contrat (4.500 entrées x 6,80 € TTC) : 30.600 € TTC

La trésorerie se dégrade de mois en mois et nous sommes donc entièrement dépendants des aides publiques, toutes les ressources économiques ayant été épuisées depuis 1 an.

- Nous avons établi une demande de dégrèvement pour la seconde échéance de la taxe d'aménagement due en avril 2021
- Nous continuons de bénéficier du FSE et du chômage partiel

Nous solliciterons la ville de Beauvais pour de nouvelles contributions exceptionnelles afin de maintenir la patinoire Marcel Dassault prête à reprendre ses activités :

- Période novembre - décembre 2020
- Période janvier - février - mars 2021
- Période avril - mai - juin 2021